MEMOIRES

Pour ſervir à l'Hiſtoire

DE MADAME

DE MAINTENON,

Et à celle du Siécle paſſé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Remarques Critiques

DE MR. DE VOLTAIRE,

Tirées de ſon Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale.

TOME V.

M. DCC. LVII.

D'Ippolito De Bobli

TABLE
DES
LIVRES & CHAPITRES
Contenus dans le
CINQUIÉME TOME.

LIVRE TREIZIEME.

CHAP. I. *Traités de partage & Teſtamens*, pag. 1

CH. II. *Le Duc d'Anjou, Roi d'Eſpagne.* 17

CH. III. *Guerre déclarée. Premiére Campagne.* 35

CH. IV. *Cauſe des malheurs de la France.* 45

CH. V. *Le Duc d'Orléans. Siége de Turin.* 55

CH. VI. *L'année* 1707. 60

CH. VII. *Siége de Lille. An.* 1708. 88

CH. VIII. *L'année* 1709. 103

CH. IX. *Propoſitions de Paix. Affaires d'Eſpagne. An.* 1710. 118

CH. X. *Négociations. Campagne de Flandres. Congrès d'Utrecht. An.* 1711. 131

LIVRE QUATORZIEME.

CHAP. I. *Mort du P. de La Chaiſe. Le P. Tellier.* 143

CH. II. *Commencemens des affaires de l'Egliſe.* 151

CH. III. *Intrigue dévoilée & impunie.* 156

CH. IV. *Les Jéſuites ſont privés des pouvoirs.* pag. 162
CH. V. *Mr. le Dauphin & Made. la Dauphine.* 169
CH. VI. *Rénonciations du Roi d'Eſpagne & du Duc d'Orléans.* 187
CH. VII. *La Bulle Unigenitus.* 193
CH. VIII. *Aſſemblée du Clergé.* 196
CH. IX. *Les Princes légitimés Princes du Sang.* 213
CH. X. *Teſtament de* Louïs XIV. 218
CH. XI. *Diſgrace de Mad.* Des Urſins. 228
CH. XII. *Suite des affaires de l'Egliſe.* 234
CH. XIII. *Mort du Roi.* 241

LIVRE QUINZIEME.

CHAP. I. *Me. de Maintenon ſe retire à St. Cyr. An.* 1715. 249
CH. II. *Teſtament du Roi, caſſé.* 255
CH. III. *Le Duc d'Orléans va rendre viſite à Me. De Maintenon.* 268
CH. IV. *Vie de Mme. de Maintenon à St. Cyr.* 280
CH. V. *Affaires publiques.* 304
CH. VI. *Mariage de Mme. la Ducheſſe de Berry.* 316
CH. VII. *Conſpiration contre le Régent.* 321
CH. VIII. *Le Czar Pierre à St. Cyr.* 325
CH. IX. *Mort de Mme. De Maintenon.* 328
Table des Matiéres des V. Volumes. 339

MEMOIRES

Pour ſervir à l'Hiſtoire

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siècle paſſé.

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Traités de partage, & Teſtamens.

LA SANTÉ chancelante du Roi d'Eſpagne annonçoit ſa mort prochaine, & ſa mort une guerre générale. LOUIS & *Guillaume* ne ſongeoient

geoient qu'à maintenir la paix: ils étoient devenus les Arbitres de l'Europe, & avoient ceſſé de ſe craindre. Cependant leur politique allarmoit la Maiſon d'*Autriche*, à qui l'Eſpagne alloit échaper. Le premier Traité de partage la donnoit au Prince Electoral de *Baviére*, petit-fils de *Marguerite Thérèſe* fille du ſecond lit de *Philippe IV.* M. le Dauphin, fils de *Marie-Thérèſe* fille du premier lit du même *Philippe*, & par conſéquent ſeul héritier légitime, avoit pour ſa part les Deux-Siciles, & les meilleures Places d'Italie. L'Archiduc *Charles* n'avoit que le Milanez.

Le Roi d'Eſpagne apprit, qu'on démembroit ſa Monarchie dès ſon vivant, & ne dit que ces mots, „Tout Traité eſt „nul, tant que Dieu ne l'a pas ſigné.“ La Reine, outrée de cette inſenſibilité, ne ceſſa de l'irriter contre des diſpoſitions faites ſans lui. Elle éclatoit hautement en regrets de n'en avoir pas d'héritiers, ou de ne lui en avoir pas donné. Elle ne lui parloit que du contrat de mariage, par lequel ſa ſœur ainée avoit ſolemnellement renoncé à toute la Monarchie d'Eſpagne. Renonciation, nulle aux yeux des Politiques, quand elle ne l'auroit pas été pour

les

les Juriſconſultes, mais toujours citée avec avantage à un Prince foible, comme ſi celui qui l'avoit exigée ne s'en étoit pas joué.

Elle faiſoit ſecrettement ſes brigues en faveur de l'Archiduc, ſecond fils de l'Impératrice ſa ſœur. Mais comme les droits de ſon neveu étoient ſi éloignés, que ſes prétentions auroient revolté toute l'Europe & peut-être indigné ſon époux, elle avoit pris des meſures pour arracher par la force ce qu'elle deſeſpéroit quelquefois d'obtenir par la perſuaſion. Elle avoit rempli le Palais de ſes créatures, le Conſeil de ſes Miniſtres, les troupes d'Allemands. Les plus grands poſtes du Royaume étoient occupés par ſes parens ou par ſes amis, le Gouvernement des Pays Bas par l'Electeur de *Baviére*, celui du Milanez par le Prince de *Vaudemont* l'ancien ami de *Guillaume* & de l'Empereur, la Vice-royauté de Catalogne par le Prince de Darmſtadt ſon couſin germain.

L'averſion pour la tyrannie Allemande affoibliſſoit dans tous les cœurs Eſpagnols leur vieille haine contre les François. Les Grands du Royaume étoient partagés : les uns vouloient le Prince de *Baviére*, les autres un enfant de France ; mais tous dé-

teſtoient un démembrement, & craignoient que les deux Couronnes ne devinſſent le patrimoine d'une ſeule famille. Ils prévoyoient une guerre cruelle de la part de la France, ſi l'on mépriſoit ſes droits. Ils concertérent les moyens de la prévenir. Les intrigues furent vives : les murmures contre la Reine fréquens : les plus ardens furent exilés. Le Marquis d'*Harcourt*, Ambaſſadeur à Madrid, homme également propre aux affaires & aux combats, profita de tout pour établir entre les deux Nations une amitié, également utile, ſoit que le Traité de partage ſubſiſtât, ſoit qu'il fût attaqué par un teſtament. Ce fut lui, qui au mépris de ce Traité, témoin des menées de la Reine, & autoriſé par les circonſtances déciſives pour un Négociateur, propoſa le premier aux Eſpagnols un fils de M. le Dauphin. Il forma un parti aſſez puiſſant pour balancer le parti de la Reine.

Mais le Roi, ſans ceſſe importuné par elle, déconcerta ces projets, & fit un teſtament, par lequel il nomma le Prince Electoral de *Baviére* ſon héritier univerſel au préjudice du Dauphin, & à ſon défaut, l'Archiduc au préjudice du Duc d'*Orléans*. Par-là, la Reine d'Eſpagne mettoit

mettoit une grande Monarchie dans ſa Maiſon, & aſſurée de la Régence pendant la minorité, ſe flatoit de régner encore quelques années.

M. le Préſident *Henault* eſt le premier Hiſtorien qui ait parlé de ce premier teſtament d'après les Mémoires de *Dangeau* qui lui ont fourni tant de faits. L'auteur d'un *Mémoire ſur la ſucceſſion d'Eſpagne*, que j'attribue à *Valincourt*, ajoute, que l'Empereur n'oſa s'y oppoſer, parce que le Prince de *Baviére* étoit ſon petit-fils, & que le pére avoit utilement ſervi la Maiſon d'*Autriche* par ſon courage & par ſa capacité dans la guerre. On ſe ſouvenoit encore de la priſe de Belgrade & de la bataille de Neuhauſel. Conjectures frivoles : croire que les particuliers ſont toujours décidés par des raiſons d'intérêt, eſt d'un méchant : croire que les Princes le ſont par la reconnoiſſance ou par l'amitié, eſt d'un imbécille. La Cour de Vienne ſe tut, parce qu'elle ne trouva perſonne qui voulût parler pour elle.

Le Marquis d'*Harcourt* ſçut le contenu du teſtament par le Cardinal *Portocarrero*, qui crut que la fidélité pour la Monarchie d'Eſpagne vouloit qu'il en trahît le Monarque. *Guilville*, un de ſes Gentils-

hommes, en porta la nouvelle à LOUIS, qui réſolut de rappeller de Madrid ſon Ambaſſadeur, pour marquer ſon mécontentement aux Eſpagnols, & qui l'y laiſſa pour entretenir la faction Françoiſe. La paix entre le Turc & l'Empereur, conclue par la médiation de la Hollande & de l'Angleterre, rompit pour quelques mois l'intelligence entre *Guillaume* & LOUIS: *Guillaume* fut accuſé d'avoir rendu toutes ſes forces à l'Empereur, auquel il ne pouvoit en trop ôter, s'il vouloit que le partage eût lieu.

* Le Prince de *Baviére* mourut à Bruxelles, âgé de ſept ans. La Reine ſeule le pleura. *Valincourt*, ou l'auteur du Mémoire déja cité, impute ſans détour cette mort ſubite à la Cour de Vienne, de tout tems infectée des maximes de *Machiavel*, & ſoupçonnée de réparer par ſes empoiſonneurs les fautes de ſes Miniſtres. †

Les cabales recommencérent dans cel-

* *6 Février 1699.*

† Il ſemble par cette phraſe, dit Mr. De V. Tom. V. p. 261. que la Cour de *Vienne* ait eu de tout temps des empoiſonneurs en titre d'office, comme on a des Huiſſiers & des Drabans. Cependant les bruits odieux répandus ſur la mort du Prince Electoral de *Baviére* ne méritent plus aujourd'hui aucune créance.

ſe d'Eſpagne. La Reine fut plus puiſſante que jamais, parce qu'elle fit plus de baſſeſſes que jamais pour le devenir. Elle paroiſſoit toute Eſpagnole, pour rendre l'Eſpagne toute Allemande. La Comteſſe de *Berlips* la gouvernoit : & le Comte d'*Harrach*, la Comteſſe de *Berlips*. Le Cardinal *Portocarrero*, d'un eſprit altier, d'un caractère inflexible, adoré du peuple, reſpecté des Grands, protecteur de la France qu'il haïſſoit, avide de gloire, certain que l'Autriche ne donneroit que des fers à ſa patrie, s'oppoſa vigoureuſement au parti Autrichien, & ſe retira dans ſon Archevêché de Tolède. Madrid cria qu'il perdoit ſon défenſeur : & tout ce qu'il reſtoit de ſujets incorruptibles ou incorrompus tourna les yeux vers LOUIS XIV.

* La France, l'Angleterre, & la Hollande ſignérent un ſecond Traité de partage. M. le Dauphin y avoit tout ce que lui donnoit le premier, & de plus, la Lorraine qu'on ôtoit au Duc *Léopold*, qu'on dédommageoit par le Milanez, ſans lui demander ſon avis : l'Archiduc avoit tout le reſte de la Monarchie d'Eſpagne, à condition que les Couronnes Imperiale & Eſ-

* 13. Mars 1700.

pagnole ne ſeroient jamais ſur la même tête. On fixoit à l'Empereur trois mois pour accepter ce Traité : ſur ſon refus les Puiſſances contractantes devoient choiſir un autre Roi. Quand on voit trois grands Etats s'accorder ſi facilement, malgré leurs jalouſies & leurs animoſités, dans une affaire où il s'agit du ſalut du Monde, on ne peut qu'avouer avec le Duc d'*Orléans*, que la paix perpétuelle de l'Abbé de *St. Pierre* n'eſt une chimère & un rêve, que pour le peuple des Politiques.

Ce fameux Traité, rendu public dans toutes les Cours, en fut reçu fort différemment. Peu l'approuvérent : la plupart le crurent impoſſible dans l'exécution : d'autres le regardérent non comme le lien de la paix, mais comme le flambeau de la [diſcorde.] Ici, on ſoupçonna *Guillaume* d'endormir la France par des négociations : là, LOUIS XIV. de tendre les mêmes piéges à *Guillaume*. On convenoit que la France avoit droit de ſe plaindre de l'injuſtice du teſtament : mais on demandoit de quel droit l'Angleterre & la Hollande partageoient ce qui ne leur apartenoit pas ? Eſt-ce pour maintenir la tranquillité Européenne ? mais l'Europe n'a point été conſultée ſur ce Traité. Eſt-ce pour

pour conſerver cette égalité de pouvoir, qui empêche le fort d'opprimer le foible? Mais quel équilibre! la France arrondie par la Lorraine, aggrandie par les frontiéres d'Eſpagne, Souveraine de la Méditerranée par le Royaume de Naples, ne fera-t elle pas pancher à ſon gré la balance politique?

Dès que LOUIS eut ſigné le partage, il vit qu'il ne ſeroit jamais exécuté. Cependant pour ôter à ſes Alliés les ombrages qu'ils prenoient des intrigues du Marquis d'*Harcourt*, il le rappella de Madrid. Mais pour ſe ménager une reſſource contre leur infidélité, il y laiſſa *Blecourt*, que *Voltaire* fait Secretaire de l'Ambaſſadeur, & que le Roi fit ſon Envoyé extraordinaire. La Reine & ſes partiſans ne doutérent point, qu'il ne ſongeât uniquement à exécuter le Traité, & travaillérent ſourdement à l'en empêcher.

Cependant les Grands d'Eſpagne, excités par *Monterey*, étoient outrés de l'affront fait à leur patrie. A l'intérêt public ſe joignoit l'intérêt particulier. Ils craignoient qu'un Prince étranger n'envahît les Charges & les Gouvernemens, l'unique reſſource de pluſieurs familles ruinées: l'Allemand les menaçoit de cette injuſtice,

plus que le François, parce que l'Autriche étoit pleine de Seigneurs à qui la pauvreté rendoit tous les pays égaux, au lieu que les grandes Maiſons de France renonçoient rarement au leur. Ils s'aſſemblérent ſouvent en ſecret, animés par *Blécourt*, conduits par le Cardinal *Portocarrero*, qui ſans aſſiſter à ces délibérations y préſidoient par leurs amis. Quelques-uns [furent d'avis qu'on appellât le Duc de *Chartres*, que le ſouvenir de la Reine *Louiſe* ſa ſœur leur rendoit cher. Quelques autres] parlérent au Roi de M. le Duc d'*Anjou*, comme du Prince à qui le Trône apartenoit par juſtice & par bienſéance; [& des ſentimens du Pape, qui brouillé avec l'Autriche, avoit décidé le cas de conſcience pour les *Bourbons*.] Leurs raiſons ne l'ébranlérent point, mais le préparérent à recevoir un jour la vérité. Preſſé par la Reine, il confirma ſon teſtament qui apelloit l'Archiduc à la Couronne au défaut du Prince de *Baviére*. L'Empereur, qui ſe croyoit aſſuré de toute la ſucceſſion, différa d'abord, & enſuite refuſa d'accéder au Traité de partage.

Les trois mois écoulés, LOUIS inſtruit des diſpoſitions des Eſpagnols, reçut froidement les propoſitions de Londres & de

la

la Haye ſur le choix d'un autre Roi. Les négociations trainérent en longueur : & *Guillaume* & LOUIS parurent abandonner le deſtin de l'Eſpagne à la Providence. Cependant la maladie de *Charles* II. augmentoit. [*Blécourt* fait jouer tous les reſſorts. Il ordonne à un Oratorien qui gouverne Mr. d'*Aguerri* d'ordonner à Mr. d'*Aguerri* qui gouverne le Chanoine *Urraca*, de dire à *Urraca* qui gouverne *Portocarrero*, que ſa conſcience & ſon honneur le rappellent à Madrid.] *Portocarrero* [fut perſuadé,] & ſçachant quel empire la Religion a ſur les mourans les plus rebelles en ſanté à la juſtice, il réſolut d'en faire entendre au Roi la voix effrayante. *Don Antoine de Ubilla*, Secretaire des dépêches univerſelles, lui étoit dévoué. Ces deux hommes dreſſérent, [avec *Sébaſtien Cotes*,] un teſtament, qui conſervoit la Monarchie Eſpagnole en ſon entier, & aſſuroit la paix de l'Europe, en donnant la Couronne non à M. le Dauphin, mais au ſecond de ſes enfans.

* Le Cardinal *Portocarrero*, appellé pour adminiſtrer au Roi les derniers Sacremens, lui dit avec une noble liberté: „ Si„re, toutes vos grandeurs vont s'éva-

* 2. *Octobre* 1700.

„nouïr : vous allez paroître devant le Trô-
„ne de Dieu, où vous rendrez compte
„de vos actions comme le moindre de vos
„ſujets : votre conſcience ne vous repro-
„che-t-elle rien «? Le Roi répondit en ſoupirant, qu'il avoit toujours rendu juſtice à ſes peuples. » Oui, reprit le Cardinal : » mais l'avez-vous rendue à vos pa-
„rens ? Le Dauphin de France eſt le plus
„proche héritier de Votre Majeſté : & en
„dépit de toutes les loix, vous prenez vo-
„tre ſucceſſeur dans le degré le plus éloi-
„gné. J'aurois, dit le mourant, préféré
„mon neveu, ſi le Roi de France ne s'é-
„toit uni à l'hérétique pour partager ma
„dépouille .» Sire, repliqua *Portocarrero* avec toute l'autorité que lui donnoit ſon Miniſtère, » ces reſſentimens, quoique
„légitimes, ne vous juſtifieront pas de-
„vant Dieu : le Dauphin n'eſt point cou-
„pable des hauteurs ou des injuſtices de
„ſon pére ; & les injuſtices de ſon pére
„n'excuſeront pas les vôtres. Vous allez
„être interrogé ſur les devoirs des Rois :
„que répondrez-vous à Dieu, qui vous
„demandera, ſi vous n'avez pas déſobéï
„aux premiéres loix de la Nature par é-
„gard pour des conſeils trompeurs & in-
„téreſſés ? ſi vous avez épuiſé tous les
„moyens

„moyens poſſibles de laiſſer la paix à vos „peuples ? L'Eſpagne va être déchirée par „une guerre opiniâtre & peut-être civile ; „l'Europe, conſumée par les feux dévo„rans de l'ambition de deux puiſſans ri„vaux, & Votre Majeſté coupable & é„ternellement punie de toutes les cala„mités, qu'il eſt aiſé d'éviter par un teſta„ment, qui déclarant Roi d'Eſpagne un „de vos petits-neveux, aſſurera la tran„quillité publique.

[La Reine entre dans le moment: ſa ſurpriſe eſt extrême. *Portocarrero* l'éloigne. Elle ſe retire avec emportement. A dix heures du ſoir, l'Oratorien porte le teſtament à *Blécourt*.]

Quelques-uns prétendent, que le Cardinal, abuſant de la foibleſſe [du Roi], ne lui propoſa que quelques legs pieux pour le repos de ſa conſcience, & que le Roi croyant les ſigner ſigna le teſtament. Mais les contemporains aſſurent, que *Portocarrero* le voyant touché de ce diſcours, lui préſenta le teſtament projetté ; qu'il fit entrer dans la chambre quelques Grands pour le rendre plus autentique ; que le Roi lui-même leur en recommanda l'exécution, & leur ordonna de le ſigner. Ces Grands étoient attachés à la France.

Le

Le ſecret, quoique confié à pluſieurs perſonnes, fut religieuſement gardé. La Reine fut avertie que le Roi avoit ſigné quelque choſe : mais on lui dit que ce n'étoit qu'un codicille plein de fondations pieuſes : & elle le crut pieuſement. Depuis, le Cardinal, qui craignoit l'aſcendant qu'elle avoit ſur le Roi, ne la laiſſa jamais ſeule avec lui, tantôt lui refuſant l'entrée de l'apartement ſous prétexte de mauvais air, tantôt y entrant avec elle, ſous prétexte de donner des abſolutions. Cependant [le Roi] laiſſa ſouvent échaper dans ſes délires ces paroles énergiques : » Au moins que la Reine n'en ſçache rien «. Il ne vouloit point être expoſé aux diſcours, aux cris, aux menaces, aux larmes, dont elle le fatiguoit depuis tant d'années.

* Enfin ce Prince, mourant depuis ſa naiſſance, mourut ; peu eſtimé du peuple à qui il n'avoit fait aucun bien, peu regretté des Grands qui eſpéroient un changement de fortune d'un changement de domination. La Reine ſeule paroiſſoit inconſolable, parce qu'elle n'étoit point affligée. Deux heures après, on s'aſſembla pour ouvrir le teſtament. La Reine eſſuyoit

* 1. *Novembre* 1700.

eſſuyoit ſes pleurs & méditoit déja les premiers ordres d'une Régente : les grands-Officiers de la Couronne juroient qu'ils n'avoient d'autre volonté que celle du feu Roi : le Cardinal *Portocarrero* tâchoit de diſſimuler ſa joye, lorſque Don. *Antoine* d'*Ubilla* entra dans la ſalle, & fit l'ouverture du teſtament avec toutes les formalités accoutumées. Le Teſtateur y déclaroit d'abord, pour la décharge de ſa conſcience, que la renonciation de *Marie-Thérèſe* ſa ſœur & celle d'*Anne* ſa tante n'ayant été faites que pour prévenir l'union des deux Couronnes ſur une même tête, elles étoient valides à l'égard de M. le Dauphin, mais nulles à l'égard des autres héritiers légitimes, & qu'ainſi M. le Dauphin & M. le Duc de *Bourgogne* étant appellés au Trône de France, il nommoit pour ſon héritier univerſel M. le Duc d'*Anjou*, à ſon défaut le Duc de *Berry*, après eux leur poſtérité, enſuite l'Archiduc, & enfin le Duc de Savoye. Il établiſſoit un Conſeil de Régence, compoſé de la Reine, du Cardinal, des Préſidens de Caſtille & d'Arragon, de l'Inquiſiteur-général, du Comte d'*Aiguillar* comme Conſeiller d'Etat, & du Comte de *Benaventi* comme Grand d'Eſpagne : la Reine n'avoit

n'avoit qu'une voix, & en cas de partage, la voix prépondérante.

Chaque mot de ces étranges diſpoſitions étoit un coup de poignard pour elle. Abattue, confuſe, deſeſpérée, elle n'oſa parler du teſtament antérieur, ni reprocher à *Portocarrero* de l'avoir trompée. Elle ſortit de l'aſſemblée, en verſant un torrent de larmes, & en béniſſant la mémoire de ſon époux qu'elle maudiſſoit ſans doute en ſecret.

L'ingénieux, le hardi, mais l'infidèle Auteur * de *l'Hiſtoire politique de* LOUIS XIV. prétend, qu'elle étoit non ſeulement inſtruite de tout le myſtère, mais encore qu'elle avoit elle-même conſeillé ce teſtament, pour ſuſciter des ennemis à la France, & pour lui ravir une partie de la ſucceſſion en la lui offrant toute entiére †. Combattre des faits unanimément avoués par des conjectures ſur les circonſtances de ces faits, c'eſt établir ſur les débris de l'Hiſtoire les rêveries de la politique. Si la

* M. *Maubert*, Auteur du *Teſtament politique d'Albéroni*, ſi critiqué par M. de *Voltaire*, & ſi eſtimé malgré lui.

† Voyez dans la Bibliothèque Britannique de M. le Docteur *Maty* la réfutation de ce conte, qui reparoit dans la 2e. P. de l'*Hiſt. Polit.* avec auſſi peu de vraiſemblance.

la Reine eût rendu un ſi grand ſervice à la France, le Duc d'*Anjou* l'auroit-il envoyée à Bayonne? il eut récompenſé le bienfait : il en eût oublié ou ignoré le motif.

CHAPITRE II.

Le Duc d'Anjou Roi d'Eſpagne.

LA Régence dépêcha un Courier au Roi de France, pour lui porter les articles du teſtament qui regardoient la ſucceſſion, & deux jours après, un autre qui aporta le teſtament entier & des lettres fort reſpectueuſes, qui preſſoient vivement le départ du Duc d'*Anjou*. Le Marquis de *Caſtel dos Rios*, Ambaſſadeur d'Eſpagne, eut une audience particuliére du Roi, qui ne lui répondit que ces mots, *M. l'Ambaſſadeur, je verrai.* „ Je n'au„rois jamais cru, dit ce Miniſtre en ſortant du cabinet, » qu'en offrant vingt„deux Royaumes je puſſe avoir pour tou„te réponſe, *Je verrai.*

[Le Duc de *Chartres*, averti de l'irréſolution de ſon oncle, projetta de ſe dérober de la Cour, & de gagner un port d'Eſ-

d'Eſpagne. Là, il ſe ſeroit fait connoitre pour le petit-fils d'*Anne d'Autriche*, & il auroit déclaré aux Eſpagnols, qu'il vouloit tenir la Couronne de leur choix.]

Les Princes, les Miniſtres, & quelques Seigneurs furent aſſemblés. Le Roi leur propoſa la plus grande queſtion qui ait jamais été agitée. Falloit-il accepter le teſtament du Roi d'Eſpagne? falloit-il s'en tenir au Traité de partage? Louis laiſſoit aux ſuffrages toute la liberté: mais on n'ignoroit pas combien il étoit touché de la gloire d'avoir dans ſa famille un Roi de plus. M. le Dauphin ſe déclara pour l'acceptation, & dit qu'il n'aſpiroit qu'à dire toute ſa vie, *Le Roi mon pére, & le Roi mon fils*: belles paroles, ſi l'indolence ne les eût inſpirées autant que la modération. On vit alors ce que c'eſt qu'un Conſeil de Courtiſans: tous parlérent pour l'honneur de la Famille Royale, aucun pour le bien de la France. Car M. le Duc de *Bourgogne* & le Duc de *Beauvilliers* proteſtérent qu'ils n'avoient été d'un autre avis, que pour éclaircir la matiére. Cependant la raiſon étoit pour eux. L'acceptation du teſtament jettoit la France dans une guerre qui réuniſſoit contre elle toute l'Europe: l'obſervation du

du Traité de partage aggrandiſſoit la France, avec le ſecours des deux Puiſſances juſqu'alors les plus oppoſées à ſon aggrandiſſement : & ſi l'Europe n'avoit pas voulu que les Deux-Siciles & la France obéïſſent au même homme, on l'eût déſarmée en donnant Naples au Duc d'*Anjou*. On eût épargné cette effuſion de ſang humain qui ne coûte rien aux Princes. En cédant aux conſeils meurtriers de la gloire, on força l'Europe à combattre pour ſa liberté.

Me. de *Maintenon* fut conſultée. Elle répondit [ſimplement :] »S'il eſt vrai, „comme tous les Miniſtres le diſent, „qu'en acceptant on aura la paix, il me „ſemble qu'il ne faut pas héſiter„. Ceux qui opinoient pour le teſtament s'étoient flattés qu'on n'oſeroit attaquer l'Eſpagne & la France réunies : comme s'il n'étoit pas plus vraiſemblable, que l'Empereur feroit valoir les renonciations, & l'Angleterre & la Hollande les Traités de partage ſi libres, ſi juſtes, & ſi ambitieuſement violés.

Le Roi, ayant peſé tous les avis, méconnut le plus utile, & ſuivit le plus glorieux. Cependant il cacha ſa réſolution, juſqu'à ce qu'il eût fait ſonder le Gouverneur

neur des Pays-Bas, qui fit de grandes proteſtations de fidélité, & le Penſionnaire de Hollande, qui s'en tint à des complimens. Il eut un long entretien avec le Duc d'*Anjou*, qui maître de ſa joye, répondit ſeulement à ceux qui épioient ce grand ſecret : » Après l'honneur que le „Roi d'Eſpagne m'a fait de me nommer „ſon ſucceſſeur, ſa mémoire me ſera „toujours précieuſe.

La Cour attendoit le dénouement de cette grande affaire avec impatience ; la ville, avec inquiétude. Qu'importe au peuple, diſoient les uns, qu'un homme nommé *Bourbon*, ou un homme nommé *Hapsbourg*, ſoit Roi d'Eſpagne ? Que nous importe, diſoient les autres, que la France ſoit accrue de quelques Provinces ? Le Roi ſera plus riche : mais en ſerons-nous moins pauvres ? La grandeur du Prince eſt toujours l'humiliation du peuple. On étoit las de ſe battre pour des querelles fort indifférentes à la Nation. On prévoyoit que la patrie alloit être ſacrifiée à la dignité de la Famille Royale, dont la véritable gloire eſt de ſe ſacrifier toujours au bonheur de la patrie.

* Quoi qu'il en arrivât, le Roi écrivit cette

* 12. *Novembre* 1700.

cette lettre à la Régence d'Eſpagne : „ Le „Marquis de *Caſtel dos Rios* nous a re„mis les clauſes du teſtament contenant „l'ordre & le rang des héritiers appellés „à la ſucceſſion, & les ſages diſpoſitions „pour le gouvernement du Royaume juſ„qu'à l'arrivée & la majorité du Succeſ„ſeur. La ſenſible douleur que nous a„vons de la perte d'un Prince, dont les „qualités & les liaiſons du ſang nous ren„doient l'amitié ſi chère, eſt infiniment „augmentée par les marques touchantes „qu'il nous donne, à ſa mort, de ſa juſ„tice, de ſon amour pour des ſujets fi„dèles, & de ſon attention à maintenir „même au-delà de ſa vie le repos général „de la Chrétienté. Pour répondre à l'en„tiére confiance qu'il nous a témoignée, „nous nous conformons entiérement à „ſes derniéres volontés : & tous nos ſoins „tendront deſormais à rétablir par une „paix inviolable la Monarchie d'Eſpagne „dans ſon ancienne ſplendeur. Nous ac„ceptons en faveur de notre petit-fils le „Duc d'*Anjou* le teſtament du feu Roi „Catholique : notre fils unique le Dauphin „l'accepte auſſi : il abandonne ſans regret „les juſtes droits de la feue Reine ſa mé„re, reconnus inconteſtables par les dif„féreus

„férons Miniſtres d'Etat & de Juſtice con-
„ſultés par le Teſtateur. Loin de ſe ré-
„ſerver aucune partie de la Monarchie, il
„ſacrifie ſes propres intérêts au Duc d'*An-*
„*jou*, que la volonté du feu Roi & la
„voix de ſes peuples appellent. Nous le
„ferons partir inceſſamment, pour don-
„ner au plutôt à des ſujets fidèles la con-
„ſolation de recevoir un Roi, bien per-
„ſuadé que ſon premier devoir doit être
„de faire régner avec lui la juſtice & la
„Religion, de s'appliquer uniquement au
„bonheur de ſon Etat, de connoitre &
„de récompenſer le mérite, & de s'en ſer-
„vir dans ſes Conſeils, dans ſes armées,
„& dans les différens emplois de l'Egliſe
„& de l'Etat. Nous l'inſtruirons de ce
„qu'il doit à ſa gloire, & encore plus de
„ce qu'il doit à une nation également
„brave & éclairée, toujours fidèle à ſes
„Maîtres. Nous l'exhorterons à ſe ſou-
„venir de ſa naiſſance & de qui il eſt fils,
„mais encore plus de qui il eſt Roi. Il
„aimera ſon pays, mais ſeulement pour
„maintenir la bonne intelligence ſi néceſ-
„ſaire au repos commun de nos ſujets &
„des ſiens. Cette paix a toujours été le
„principal objet de nos vœux: & ſi les
„malheurs des tems ne nous ont pas per-
„mis

„mis de nous livrer à ces ſentimens, „nous ſommes perſuadés que ce grand „événement va changer l'état des cho„ſes, en ſorte que chaque jour nous of„frira de nouvelles occaſions de montrer „à tout l'Univers notre eſtime & notre „bienveillance pour toute la Nation Eſ„pagnole.

La précipitation avec laquelle le teſtament fut accepté ſuffit pour prouver, qu'avant qu'il arrivât en France, le Roi en ſçavoit la teneur. Eſt-il vraiſemblable que *Blécourt* ne l'en ait pas inſtruit? Ce Miniſtre étoit eſtimé du Roi: auroit-il conſervé ſa confiance, s'il n'avoit pas ſçu pénétrer un myſtère ſi important? Le Duc d'*Orléans*, auquel le teſtament préféroit l'Archiduc & le Duc de Savoye, crut, que cette excluſion avoit été ſuggérée à *Portocarrero* par l'Ambaſſadeur de France. Il fit ſes proteſtations, avec tant d'applaudiſſement, qu'il fut perſuadé, que l'Europe eût vu plus volontiers ſur le Trône d'Eſpagne le petit-fils de LOUIS XIII. que le petit-fils de LOUIS XIV.

La Régence d'Eſpagne écrivoit tous les jours de nouvelles lettres au Roi pour preſſer le départ du Duc d'*Anjou*. La Reine les ſignoit avec une joie apparente,

&

& dépêchoit des couriers dans les Provinces pour s'assurer des Gouverneurs si le testament étoit refusé. Le Président de *Castille* ne se déclaroit, ni pour la France, ni pour l'Autriche, & attendoit les ordres de ses commettans, ou, pour mieux dire, ceux de la fortune. Le Cardinal *Portocarrero* s'absentoit du Conseil, sous prétexte de maladie, pour se ménager une excuse auprès du nouveau Roi, quel qu'il fût.

LOUIS envoya en Espagne le Marquis d'*Harcourt*, qu'il créa Duc, & chargea de concerter avec la Régence la maniére de recevoir le nouveau Roi. Il n'en fit la confidence qu'au Marquis de *Castel dos-Rios* : & le secret fut si bien gardé, que tous les Ministres étrangers écrivirent à leurs Maîtres, que le testament ne seroit pas accepté. De-là, l'étonnement de l'Europe quand il le fut.

Enfin la Cour revint de Fontainebleau. Le Roi choisit, pour déclarer sa résolution, un Mardi, jour auquel les Ambassadeurs se rendoient à Versailles. A neuf heures & demie du matin, *il fit entrer dans son cabinet celui d'Espagne, & lui dit, *L'heure est venue de faire un Roi* : ensuite

* 16. *Novembre.*

ſuite il appella le Duc d'*Anjou*, qui étoit dans les arriére-cabinets avec les Princes ſes fréres : *Mon fils*, lui dit-il, *c'eſt Dieu qui vous a fait Roi : ſongez à le faire régner dans tous les lieux où vous allez commander : & vous, M. l'Ambaſſadeur, ſaluez votre Roi.* Soudain l'Ambaſſadeur met un genou en terre, baiſe les mains au Duc d'*Anjou*, & lui fait un long compliment en Eſpagnol. Le Roi prend la parole, & dit ; *Il n'entend pas encore l'Eſpagnol, il faut que je réponde pour lui. S'il ſuit mes conſeils, vous ſerez un grand Seigneur, & bientôt : en attendant il ne peut mieux faire que de ſuivre les vôtres.* Les Ducs de *Bourgogne* & de *Berry* s'avancérent & ſe jettérent au cou de leur frére, exprimant par leurs larmes la joie qu'ils avoient de ſon élévation, & le regret qu'ils avoient de le perdre. Ce fut alors que le Duc d'*Anjou* dit au Duc de Bourgogne, *Je ſuis Roi d'Eſpagne, vous ſerez Roi de France, il n'y a que ce pauvre* Berry *qui ne ſera rien ;* & que celui-ci répondit ; *Moi, je ſerai Prince d'Orange, & je vous ferai tous deux enrager.* Le Duc de *Bourgogne* demanda la permiſſion d'accompagner ſon frére juſqu'à la frontiére d'Eſpagne ; *Oui, mon fils,* lui dit le

Roi avec émotion, *vous irez, & le Duc de* Berry *auſſi; je ſuis ravi que vous vous aimiez ſi tendrement.*

A dix heures, les portes du cabinet s'ouvrirent : les Courtiſans entrérent en foule. Au bruit confus des aſſiſtans ſuccéda un profond ſilence : tous les regards ſe portérent ſur LOUIS, qui prenant par la main le Duc d'*Anjou*, dit avec la majeſté du Maître de l'Univers ; *Meſſieurs, voilà le Roi d'Eſpagne. La Nature l'a fait, le feu Roi le nomme, les peuples le demandent, & j'y conſens. Et vous, Monſeigneur*, ajouta-t-il, *ſoyez bon Eſpagnol : c'eſt à préſent votre premier devoir : mais n'oubliez pas que vous êtes né François. Souvenez-vous-en pour entretenir l'union entre les deux Couronnes ; que l'Eſpagne & la France, heureuſes l'une par l'autre, affermiſſent à jamais le repos de l'Europe !*

A ces mots, tous les Ambaſſadeurs furent ſaiſis de reſpect ; ils prévoyoient qu'un Roi ſi ſolemnellement fait ne ſeroit pas impunément attaqué ; ils examinoient la contenance du Comte de *Sinzendorf* Miniſtre de l'Empereur, que cette ſcène accablante ne déconcerta point. On n'apperçut en lui ni joie ſimulée, ni triſteſſe ſecrette. La veille, il avoit demandé audience

dience avec empreſſement. Il l'eut dès le moment même : & maître de ſon viſage il reçut ſur la naiſſance du fils du Roi des Romains des complimens exagerés, auxquels il répondit comme s'ils ne l'euſſent pas été. Le lendemain il reçut ordre de ſon Maître de s'inſcrire en faux contre le teſtament : c'étoit avouer que s'il étoit autentique il étoit légitime ; enſuite de parler de la renonciation du Traité des Pyrenées, comme ſi le danger de la réunion des deux Couronnes n'étoit pas plus imminent de la part de l'Autriche que de celle de la France : enfin, de paroitre charmé de l'acceptation, & de publier que les Puiſſances maritimes n'offriroient plus aux *Bourbons* le partage, & les empêcheroient d'avoir la Monarchie. Ces variations du Conſeil de Vienne diſoient aſſez que l'Autriche n'avoit ni droits à cette ſucceſſion, ni forces pour ſoutenir ceux qu'elle ſe faiſoit.

Le nouveau Roi naturellement ſérieux parloit peu, examinoit ſur la carte ſes différens Royaumes, & apprenoit rapidement la langue du pays qu'il alloit gouverner. „ Il la ſçaura bientôt, dit le Roi à *Caſtel dos Rios* : „ Ah ! Sire, dit l'Ambaſſadeur, „ c'eſt préſentement aux

„ Eſpagnols à apprendre le François. Il „ a déja, reprit le Roi, la gravité Eſpa- „ gnole. Ce qui m'enchante, dit le Mar- quis, „ c'eſt qu'il conſerve la politeſſe „ Françoiſe. Ce Seigneur avoit toujours ſouhaité un enfant de France pour ſon Maître. Dans cette eſpérance, il avoit ſoutenu l'Ambaſſade à ſes dépens : & ſes dépêches avoient ranimé le courage de *Portocarrero.* Voyant ſes vœux accom- plis, il s'écrioit, *Enfin les Pyrenées ſont fonduës.* Préſent à tout, il applaudiſſoit avec tranſport à tout ce que le hazard ou la mémoire fourniſſoit d'heureux à ſon Roi. Les réponſes du Prince aux haran- gues des Compagnies du Royaume furent juſtes & préciſes. „ Monſieur, dit-il au Directeur de l'Académie, „ j'ai toujours „ eſtimé votre Compagnie, elle eſt pleine „ d'eſprit, & vous ne lui avez pas fait de „ tort. " Il avoit de fréquens entretiens avec ſon grand-pére, qui lui donnoit des leçons ſur le gouvernement des hommes, & qui, charmé du bon ſens & de la droi- ture qu'il trouvoit en lui, ne put s'empê- cher de lui dire en l'embraſſant; „ Mon „ fils, vous & moi ſouffrirons beaucoup „ de nous être ſi particuliérement con- „ nus. " Le Duc de *la Rochefoucault* lui

ayant

ayant dit qu'il ne pourroit chaſſer en Eſpagne, parce que les chiens y perdoient le nez à cauſe de la chaleur ; „ Oui, les „ chiens de France, répondit le jeune Roi : „ mais j'en aurai d'Afrique, & c'eſt le „ premier tribut que je veux impoſer au „ Roi de Maroc.„ Quelqu'un demandant quelle étoit la place d'un Roi dans une armée, il répondit, "Où il fait le plus chaud : & ſur ce qu'un vieux Seigneur prétendit qu'un Roi qui n'avoit pas d'enfans devoit être à la ſeconde ligne ou au corps de réſerve, il dit : „ N'avoir point d'enfans, „ eſt-ce une raiſon pour ſe déshonorer ? "

Dès que la nouvelle de l'acceptation fut arrivée à Bruxelles, l'Electeur de *Baviére* en témoigna une grande joie, quitta le deuil, fit chanter le *Te-Deum*, & célébra par les plus ſuperbes fêtes ce jour qui lui devint ſi fatal. A la mort de ſon fils, il s'étoit plaint de l'étoile [de la Maiſon] d'Autriche, toujours funeſte, diſoit-il, à ceux qui s'oppoſent à ſon aggrandiſſement : & ces ſoupçons n'étoient ni éclaircis ni diſſipés. Il envoya le Marquis de *Bedmar* aſſurer le Roi Catholique de ſon obéiſſance.

Le Prince de *Chimai*, le Duc d'*Avrai*, & d'autres Seigneurs Flamands, voulu-

rent être du voyage : toutes les villes reconnurent le nouveau Roi ; celle d'Anvers lui offrit une ſtatue. Les Flamands furent invités à Marli, où l'on n'admettoit nul étranger. „ Vous me voyez ici, dit Louis au Marquis de *Bedmar*, „ dépouillé de „ toute grandeur. Sire, répondit *Bedmar*, „ il eſt difficile de s'en appercevoir. Ils admirérent l'adreſſe de leur Roi, l'humanité du Roi de France, & les graces de la Ducheſſe de *Bourgogne*.

En Eſpagne, toutes les Charges, hormis celles de la Couronne, vaquent à la mort du Roi. Il faut de nouvelles proviſions : uſage oppoſé, ce ſemble, au principe de la Monarchie. L'Electeur de *Baviére* avoit eſpéré qu'on lui continueroit ſur le champ le gouvernement des Pays-Bas : on le lui promit. Les Meſſinois réfugiés en France avoient demandé grace : mais le Roi d'Eſpagne voulut conſulter la Régence, & ſe contenta de dire, qu'il ſe ſouviendroit de ceux qui les premiers l'avoient reconnu Roi. *Bedmar*, Commandant des troupes de Flandres, fut longtems interrogé ſur l'état des Places. Il dit qu'elles étoient pleines de Hollandois. „ Aſſurez M. de *Baviére*, lui dit le Roi, „ qu'au premier courier qu'il m'enverra, „ je

„ je ferai marcher autant de François qu'il „ me demandera : & j'engage ma parole „ Royale de les retirer au moment qu'ils „ lui paroitront inutiles. “ LOUIS n'oublia rien de ce qui pouvoit raſſurer ſes Alliés & déſarmer ſes ennemis : ſes paroles furent pleines de bonté, & ſes démarches, de modération.

Le Prince de *Vaudemont*, Gouverneur du Milanez, écrivit qu'il avoit commencé à reſpirer dès qu'il avoit appris le teſtament en faveur du Duc d'*Anjou* : qu'il étoit comblé de joye depuis qu'il ſçavoit que la France l'avoit accepté : qu'il aſſuroit le Roi Catholique de ſon obéiſſance & de celle des peuples ſoumis à ſes ordres. Tous les partiſans d'Autriche abandonnérent une Cour, qui loin de promettre des récompenſes à leur fidélité n'avoit pas même prévu qu'elle ſeroit ébranlée. Dès que le Prince de *Darmſtadt*, Viceroi de Catalogne, reçut les dépêches du Conſeil de Régence, il fit aſſembler ſon Conſeil, & jurer qu'on obéiroit au teſtament, & qu'on reconnoitroit pour Roi celui qui y ſeroit nommé. Il ne doutoit pas que ce ne fût l'Archiduc : il ouvrit le paquet, & fit tout haut la lecture de l'acte : quand le nom du Duc d'*Anjou* frapa ſes yeux, le

papier lui tomba des mains : tous les assistans criérent, *Vive le Duc d'Anjou Roi d'Espagne* ! & l'Autrichien fut obligé de joindre ses acclamations aux leurs : l'Evêque de Gironne osa s'y opposer : on ne l'écouta point. L'Ambassadeur de Savoye, celui de Venise, le Nonce, les Ministres des Princes d'Italie, reconnurent à l'envi le nouveau Roi. La Hollande & l'Angleterre gardérent un profond silence, plus étonnées de cet événement, qu'empressées à le traverser.

[Mais les Espagnols, qui venoient d'écrire à LOUIS XIV. qu'il étoit aussi Maître en Espagne qu'en France, furent irrités des Lettres-Patentes, par lesquelles il assuroit sa Couronne à son petit-fils & à ses descendans. Ces Lettres donnérent aux droits de l'Autriche un nouvel éclat, & à ses partisans une nouvelle audace. Le testament de *Charles II.*, disoit-on, n'appelle en Espagne le Duc d'*Anjou*, qu'à condition qu'il renoncera à la France ; *Philippe* n'est Roi qu'en vertu de ce testament ; & il en viole le premier article.]

* Le jour marqué pour le départ arriva. [Le Maréchal de *Noailles* & le Duc] de *Beauvilliers* furent nommés pour accompagner

* 4. *Décembre* 1700.

pagner les Princes. Le Roi voulut conduire le Roi d'Eſpagne juſqu'à Seaux, maiſon que le Duc du *Maine* venoit d'acheter de M^r. de *Louvois*. Il donna la premiére place du caroſſe à ſon petit-fils. Ayant trouvé le chemin entre Seaux & Verſailles plein d'un peuple innombrable, il dit à ſes enfans, „Voyez combien nous ſommes aimés! & au Roi d'Eſpagne, Cette joye eſt ſincère; & tant que vous vous ſouviendrez que vous êtes François, „vous trouverez les François Eſpagnols.

Les adieux furent fort tendres: les deux Rois fondoient en larmes en s'embraſſant: M. le Dauphin appuyé contre la muraille cachoit ſes pleurs: M^e. la Ducheſſe de *Bourgogne* étoit envelopée dans ſes coiffes. Le ſilence, au milieu de cette foule de Princes & de Seigneurs, augmentoit la joye des aſſiſtans, ravis de voir leurs Maîtres s'abandonner aux mouvemens du cœur. „Pourquoi tant de larmes? diſoit *Caſtel dos Rios*; ne vous „reverrez-vous pas, quand vous le voudrez?

Le Duc de *Bourgogne* & le Duc de *Berry* ſuivirent le Roi d'Eſpagne juſqu'à la frontiére. Ils virent l'allégreſſe des peuples, & furent touchés de leur miſère. En

entrant dans ſes Etats, *Philippe* donna des marques d'humanité : il défendit les combats de taureaux, ſous prétexte de la ſainteté du Carême : il refuſa un divertiſſement où quelques gens de la lie du peuple hazardoient leur vie : „ A Dieu ne „ plaiſe, dit-il, que mes plaiſirs ſoient „ funeſtes à quelqu'un ! “ Il chaſſa ſa nourrice, parce qu'elle recevoit des préſens. Il s'aſſervit à l'étiquette du palais, qui fait du Souverain une eſpèce d'automate ; mais, à la campagne, il vécut avec toute la liberté Françoiſe. Il tenoit de ſon grand-pére des inſtructions, qui auroient fait le bonheur de l'Eſpagne, ſi ſes lumiéres euſſent égalé ſes bonnes intentions. Ces écrits paſſoient par les mains de M. [le Comte d'*Ayen*], qui en a fait préſent à la Bibliothèque du Roi.

[Les Eſpagnols murmurérent bientôt contre le Gouvernement François. Les Lettres de cachet s'établirent ; les eſprits qu'on eût regagnés par la douceur s'aliénérent à la vue d'une autorité qui ne pardonnoit rien ; l'Amirante de Caſtille perdit ſes emplois. Ce Seigneur, intime ami du Maréchal de *Noailles*, lui montra les défauts de la nouvelle adminiſtration. *Noailles* en parla au Roi, & ne fut point

écouté.

écouté. Les François ſe moquérent des priviléges des Catalans ; & leurs railleries diſpoſérent cette Province à la révolte. Le Duc de *Najara* fut exilé pour avoir parlé en homme].

CHAPITRE III.

Guerre déclarée. Premiére Campagne.

MALGRÉ les efforts de toute l'Europe conjurée contre LOUIS XIV, de ſages politiques ſoutenoient, que l'acceptation pure & ſimple du teſtament étoit plus avantageuſe à la France par l'harmonie qui régneroit déſormais entre les deux Couronnes, que ne l'auroit été un Traité de partage qui lui donnoit de nouveaux Etats en Italie, dont la conſervation, [qui] avoit fait les malheurs de LOUIS XII. & de *François I*, affoibliroit ſes forces de mer, & partageroit celles de terre.

Rien n'étoit prêt pour la guerre : LOUIS n'avoit ménagé ni ſes Alliés, ni ſes voiſins. Il avoit indigné les Princes Proteſtans de l'Empire par ſon obſtination à faire dire la Meſſe dans le pays de Montbel-

liard : le Duc de Lorraine, par l'humiliante cérémonie de vaſſalité qu'il en avoit exigée ; les Vénitiens, par l'attentat fait à leur liberté, en prétendant pour des bannis François une impunité qu'un Roi coupable d'aſſaſſinat hors de chez lui n'eût pu prétendre pour lui-même.

Si la France ſeule ne pouvoit faire une guerre avantageuſe, elle pouvoit faire aiſément des alliances. Mais ſes Miniſtres ne ſçurent ni négocier ni agir : & jamais elle n'en eut de plus mauvais, qu'au moment où il lui en faloit d'habiles. Celui de la guerre & des finances ne ſçavoit ce que c'étoit qu'un Officier ni un négociant : celui de la Marine n'avoit pas vu de vaiſſeau : celui des affaires étrangéres [M. de *Torcy*] n'étoit jamais ſorti de Paris. [On m'aſſure qu'il avoit voyagé ; cependant il eſt sûr qu'il ſignoit pour le Roi dans le tems qu'il ne pouvoit ſigner pour lui-même]. Peu de capacité, point de réputation, encore moins d'affection au bien de l'Etat.

[Cependant les circonſtances étoient favorables]. *Léopold* n'avoit pas été accuſé d'ambition, quoiqu'oppreſſeur de la liberté de ſes Peuples, conquérant de la Servie, & de la Tranſilvanie. *Guillaume* avoit été ſi bien trompé, qu'en 1689. il lui

lui avoit promis l'Eſpagne. Mais dès qu'il conſidéra ce que *Léopold* avoit uſurpé ſur l'Empire, acquis ſur le Turc, pris ſur les Hongrois, il le crut aſſez fort pour ſe battre ſeul contre Louis; & parut vouloir reſter neutre, juſqu'au moment où la néceſſité de conſerver l'équilibre l'armeroit contre le plus puiſſant.

On eût [donc] pû profiter des premiéres démarches de *Guillaume* & des Hollandois. *Guillaume* avoit félicité le Duc d'*Anjou* comme héritier légitime: & les Hollandois l'avoient [enfin] hautement reconnu. On ſe préparoit à la guerre: mais l'Empereur ſeul la vouloit: l'Angleterre & les Etats-Généraux ſouhaitoient ſincérement la paix. On eût pû les déſunir, en feignant de prendre pour arbitre des droits du Poſſeſſeur & de ceux du Prétendant, le Roi *Guillaume*, uniquement flatté du perſonnage de protecteur de la liberté Européenne; & en donnant ou promettant aux Hollandois des ſûretés qui leur ôtaſſent la crainte.

Loin d'entrer dans ces vues, qui auroient ſauvé les droits du Roi d'Eſpagne ſans commettre la gloire du Roi de France, le Conſeil reprit ſes anciennes hauteurs, ſans être capable de les ſoutenir:

On

On laiſſa l'Empereur ſe faire des amis ; on négligea, on irrita les Puiſſances Maritimes : on envoya *Teſſé* au Duc de Mantoue : on permit à la République de Veniſe une neutralité qui devoit être plus nuiſible qu'une rupture ouverte : on crut que le Duc de Savoye ſeroit l'ami de ſes gendres : & on lui propoſa un mariage & de l'argent, au lieu de lui promettre des morceaux de la Lombardie, que l'Empereur lui offroit ſecrettement : on écrivit des lettres très polies à *Vaudemont*, pour l'engager à ſervir ſous M. de *Savoye*, & de très dures à la Diette de l'Empire, qu'il étoit dangereux d'inſulter. Enfin on s'empara de toutes les Places des Pays-Bas. Vingt-deux Bataillons Hollandois qui les gardoient en furent chaſſés ſans réſiſtance. On eût pû, & peut-être dû les arrêter ; mais on craignit d'être accuſé d'avoir fait les premiers actes d'hoſtilité, quoiqu'en ces momens critiques l'aggreſſeur ſoit non celui qui attaque, mais celui qui veut attaquer. La docilité des Etats-Généraux & la délicateſſe de LOUIS diſoient aſſez, que ni la Hollande ni la France ne vouloient la guerre. Cette ſituation reſſembloit à celle d'aujourdhui, où l'on voit deux Rois la projetter, ne

pas

pas la vouloir, la faire, & ne pas oſer la déclarer.

Cependant l'Empereur fit paſſer en Italie une armée de trente-mille hommes, commandée par le Prince *Eugène*. Louis y en avoit déja envoyé une, conduite par *Catinat*, le dernier élève de *Turenne* & de *Condé*. Eugène arrivoit par le Trentin : on ne put l'empêcher de paſſer l'Adige. *Catinat*, qui avoit ordre de ne pas attaquer le premier, ſe contenta de lui fermer l'entrée du Mantouan & du Milanez. St. *Fremont* & *Teſſé* furent battus à Carpi.

Catinat reçut tous les jours de nouveaux échecs : il ſoupçonna M. de *Savoye* d'être d'intelligence avec le Prince *Eugène*, & dit un jour tout haut dans le Conſeil de Guerre ; „Il y a ici un traître. Il écrivit à la Cour ſes inquiétudes. Les faits dont il les appuyoit donnoient du poids aux ſoupçons : la probité du Roi les infirmoit. La Ducheſſe de *Bourgogne*, outrée que ſon pére fût accuſé de perfidie, engagea le Comte de *Teſſé* à le juſtifier. *Chamillard* fut d'avis de rappeller l'Accuſateur, que perſonne ne ſoutenoit à la Cour, parce qu'il n'étoit qu'un grand homme. Le Maréchal de *Villeroi*, enfant

de

de la faveur, jusqu'alors uniquement connu par des fautes à la guerre & par ces qualités brillantes qui font aimer en tems de paix, osa lui succéder: il avoit des concurrens: il les écarta, & partit pour commencer les malheurs de la France.

* Il trouva le Prince *Eugène* retranché devant Chiari, rempli d'Infanterie soutenue de toute son armée. *Catinat*, qui n'avoit pas encore quitté le camp, soutint qu'il ne falloit pas l'attaquer, que l'entreprise seroit vraisemblablement malheureuse, & le succès certainement inutile. *Villeroi* hésitoit. Il fut entraîné par le Duc de Savoye, qui fit valoir ses droits de Généralissime. Les François allèrent de bonne grace à la boucherie: nos deux Généraux se battirent en desespérés: le Duc de Savoye tâcha de se laver, à force de courage & même de témérité, du reproche de trahison; il eut un cheval tué sous lui, & son habit percé de plusieurs coups de feu. Son intrépidité n'en imposa ni au public, ni au Roi: le public dit, qu'on pouvoit être à la fois brave dans la mêlée & perfide dans le cabinet, trahir ses Alliés par intérêt, & braver

* 1. *Septembre* 1701.

ver la mort par honneur ; en un mot, ſe livrer à l'ardeur du combat, & à l'eſpérance de ſe faire pardonner ſon infidélité par l'ennemi qui en profite, & de la faire reſpecter par l'ami qui en eſt la victime. Le Roi douta ſi peu, que ſes troupes n'euſſent été ſacrifiées à l'Empereur, qu'il donna ordre à ſon Ambaſſadeur & à celui d'Eſpagne, de rompre le mariage négocié entre Mlle. de *Savoye* & *Philippe* ; l'ordre n'arriva qu'après la concluſion.

A la nouvelle de cette défaite, *Guillaume* & la Hollande, qui n'attendoient que les premiers événemens, formérent avec l'Empereur la Grande-Alliance. Les Hollandois panchoient pour la neutralité ; mais LOUIS ne leur offroit pour barriére que ſa parole ſacrée ; foible ſureté pour des Marchands qui ſe ſouvenoient des triſtes effets de leur ancienne crédulité. On allarma, on ébranla le Roi de Portugal, en lui perſuadant que la France avoit promis à l'Eſpagne ce Royaume, en récompenſe des Pays-Bas que LOUIS garderoit pour s'indemniſer des frais de la guerre. Le Roi n'avoit pas même penſé à cet échange ; & toute l'Europe le croyoit démontré.

L'objet de la Grande-Alliance étoit non

non de détroner *Philippe V.*, mais de donner à l'Empereur une ſatisfaction que les Traités ne déterminoient pas. Les Contractans devoient agir en Europe pour la cauſe commune, & dans les Indes pour eux-mêmes. On projettoit de donner Naples & le Milanez à l'Archiduc: on donnoit à la Hollande les Pays-Bas Eſpagnols pour lui ſervir de barriére contre l'invaſion de la France : on promettoit ſurtout de ne pas faire de paix particuliére.

Le Traité qui promit enſuite la ſucceſſion entiére à un Prince Autrichien, étoit auſſi contraire à la liberté de l'Europe, que le teſtament qui la donnoit toute à un Prince François. L'Anglois le ſentit ſans doute : mais il eſpéra, que les événemens dégageroient ſa parole, & qu'au Congrès il ſe rendroit maître des victoires.

* Cependant le Roi *Jacques* étoit dangereuſement malade : il dit à ſon fils ; „ Quelque belle que ſoit une Couronne, „ il vient un tems où elle eſt fort indiffé„ rente : reſpectez votre mére, aimez le „ Roi de France comme votre bienfaiteur, „ & préférez votre Religion à toutes les „ grandeurs humaines. “ Les *Stuards* ont

* 15. *Septembre* 1701.

ont été fidèles à ſes dernières volontés, & le ſont encore à ce Catholiciſme qui les exclut du Trône. Par quelle fatalité les Princes Proteſtans ont-ils changé de Religion toutes les fois que leur intérêt l'a voulu, tandis que les Princes Catholiques ont été inébranlables dans la leur?

Louis alla voir à St. Germain le mourant; & ſans avoir été prié par la Reine, ni ſollicité par Mr. de *Maintenon*, il lui dit, qu'il pouvoit mourir en repos ſur le Prince de Galles, & qu'il le reconnoiſſoit Roi d'Angleterre. Il donna des conſolations au pére, & des inſtructions au fils, qui les écrivit ſur le champ, „pour les „relire tous les jours, dit-il à ſon Gouverneur, „& ne les oublier jamais *. *Jacques* mourut un Vendredi ſur les trois heures: c'étoit une de ſes foibleſſes de ſouhaiter de mourir ce jour-là. Il avoit demandé d'être enterré dans la Paroiſſe de St. Germain ſans aucune pompe, ſans aucun Mauſolée, avec ces mots pour toute épitaphe: *Cy gît Jacques ſecond Roi d'Angleterre.* Mauvais Prince, homme de bien, il perdit ſon Royaume & fit des miracles: ſes Reliques guérirent l'Evêque d'Autun de la fiſtule: les dévots invo-

qué-

* Mſs. de *Dangeau.*

quérent comme un Saint un Roi qui avoit eu pour Chancelier le barbare *Jeffreys*.

Le Prince de Galles fut reconnu Roi. L'Auteur du *Siécle* de Louis XIV. donne cette reconnoiſſance pour la principale cauſe de la guerre, & l'attribue à la foibleſſe du Roi pour la Reine d'Angleterre proſternée à ſes pieds *, & pour Mᵉ. de *Maintenon* trop ſenſible aux malheurs de ſon amie. Mais il eſt certain que Louis n'héſita pas un moment, & qu'il reconnut le Prince de Galles, de ſon propre mouvement, par généroſité, par pitié, peut-être pour le plaiſir de faire un Roi. Il ne fit cet acte de Souveraineté, que le 16. de Septembre, & le Traité de la Grande-Alliance avoit été ſigné le 7. du même mois. Il eſt vrai que le Parlement d'Angleterre ne l'avoit pas encore ratifié : mais *Guillaume* étoit ſi sûr du conſentement de la Nation, qu'ayant ſçû que Louis avoit envoyé ſix millions pour corrompre les deux Chambres, il dit, „ Tant mieux ; „ il aura la guerre, & nous aurons ſon „ argent. “ En vain cet Auteur dit que des Membres de ce Parlement l'ont aſſuré, que ſans cette imprudence les Anglois ſeroient

* Voyez le Libelle qu'il a fait contre moi, ſous le titre de *Supplément* au *Siécle* de Louis XIV.

ſeroient reſtés neutres. *Guillaume* avoit déjà réveillé dans tous les cœurs la haine du nom François, & fait entendre le mot ſi puiſſant de liberté de l'Europe. Si la conceſſion des prérogatives royales faite à un Prince proſcrit avoit été le principal grief de l'Angleterre, elle eût été appaiſée & ſatisfaite par la déclaration que fit LOUIS, que cette reconnoiſſance ne donnoit aucune atteinte au Traité de Riswick. Le Prince de Galles n'avoit qu'un vain titre : il étoit Roi dans le même ſens que le Roi d'Angleterre l'eſt de France ; & les Anglois lui auroient permis volontiers de régner dans l'antichambre de Verſailles : *Iſtâ ſe jactet in aulâ.*

CHAPITRE IV.

Cauſes des malheurs de la France.

GUILLAUME ſuivit de près ſon beau-pére. [Malade d'une chute de cheval,] il fit conſulter *Fagon* ſur ſa maladie, ſous le nom d'un Curé. Le Médecin qui n'en avoit nul ſoupçon répondit, que le Curé n'avoit qu'à ſe préparer à la mort. LOUIS en ayant reçu la nouvelle

velle n'en dit mot aux Courtisans, & n'en marqua nulle joye : il crut être défait de son plus cruel ennemi : & il perdoit le plus modéré.

Il eût pu rompre la ligue, après la mort du Prince qui en étoit l'ame, en en détachant les Hollandois désolés de la perte de leur conseil, & de leur appui. Soit qu'il méprisât ses ennemis, soit qu'il crût qu'une modération qu'on attribueroit à la crainte aviliroit sa dignité, il s'abstint également des négociations & des hostilités. L'alliance presque inutile de l'Electeur de *Baviére* fut préférée à celle des Provinces-Unies, qui n'attendirent une barriére que de leur courage & de leur argent.

Après avoir traité avec indifférence un peuple libre, il traita avec hauteur un peuple de Souverains : il menaça les Etats de l'Empire d'envoyer chez les Princes qui se déclareroient contre lui une armée qui mettroit tout à feu & à sang. L'Allemagne se rappella les cruautés exercées dans les Provinces du Haut-Rhin, & crut que le plus sûr moyen d'en prévenir de nouvelles étoit de venger les anciennes. Les menaces de LOUIS firent ce que les priéres de *Léopold* ne faisoient pas : elles réu-

nirent

nirent contre la France les Cercles, qui jusqu'alors avoient dit que l'Empire ne devoit point entrer dans les querelles de l'Empereur.

Baviére & *Cologne* lui restoient, amis ardens, foibles Alliés, menacés du Ban de l'Empire, & bientôt chassés de leurs Etats, échapés au ressentiment de la Diette pour tomber entre les mains du Conseil Aulique, qui depuis les dégrada sans formalités comme sans justice.

En Angleterre, la Reine *Anne* succéda à *Guillaume* & à tous ses projets. Son Conseil passionné contre la France communiqua son ardeur à tous ses Alliés : & la guerre fut déclarée de toutes parts à LOUIS & à *Philippe*.

Nos désavantages en Italie nous présageoient de plus grandes disgraces. Le tems étoit passé, où LOUIS en partant de Versailles pouvoit dire, » J'irai là, je » prendrai telle ville, & je reviendrai tel » jour. « Il ne parut plus à la tête de ses armées : il ne tint plus la campagne avec cette audace, qui avoit étonné l'Europe, lorsqu'obligé de décamper manque de fourage, il avoit écrit aux ennemis le jour & l'heure de son départ pour qu'ils le suivissent s'ils l'osoient.

Son

Son petit-fils montra d'abord les qualités d'un Prince guerrier. Il partit de Madrid pour aller défendre ſes Etats d'Italie. Le Cardinal *Portocarrero* & tout ſon Conſeil lui ayant écrit, qu'ils le conjuroient de ne pas faire ce voyage, il dit qu'il leur répondroit de ſon bord. Il apprit, avec le déſeſpoir d'un Héros, qu'une heure avant ſon arrivée le Général *Viſconti* avoit été battu à Santa-Vittoria par *Vendôme* qui avoit remplacé *Villeroi* priſonnier à la ſurpriſe de Crémone. A la journée de Luzara, il ſe mit à la tête d'une Compagnie de Gendarmerie, & chercha les endroits les plus périlleux : *Eugène* fut vaincu autant qu'il pouvoit l'être : les rélations envoyées à Verſailles [dirent qu'il s'étoit retiré en déſordre ; & toutes les autres, que la victoire étoit incertaine]. L'eſtime qu'on avoit pour lui, il l'avoit pour nous : „ Tâchez, écrivoit-il à un Général, de „ battre les François : car on ne les dé„ fait point.

Louis n'animant plus ſes armées par ſa préſence, voulut les diriger de ſon cabinet. De-là, ces inſtructions préciſes, qui faiſoient d'un Général une pure machine : à chaque inſtant, le génie étoit arrêté par l'ordre, & l'occaſion ſacrifiée à l'o-

à l'obéiſſance. Ce n'étoit point à ce ſyſtême qu'il devoit ſes ſuccès, dans le tems qu'il diſoit à un Officier partant pour l'armée, „Inſinuez à M. de *Turenne*, que „je voudrois bien ſçavoir quelquefois ce „qu'il projette de faire.“

Les plans de campagne ne furent plus diſcutés que par le Roi, & par ſon Miniſtre, qui incapable d'en former par lui-même, en demandoit à ſes amis qui recouroient à d'autres plus habiles qu'eux. Louis étoit impénétrable : *Chamillard* diſoit tout à tout le monde : & les ordres, expédiés aux Généraux, parvenoient ſouvent le même jour à *Eugène* & à *Marlborough*, d'abord par la voix publique, enſuite par des correſpondans ſecrets.

Ceux qui commandoient nos armées avoient ſans doute beſoin de ces inſtructions gênantes : il falloit réprimer la préſomption des *Vendômes*, aider l'incapacité du Roi d'Eſpagne, exciter la prudence du Duc de *Bourgogne*, prévenir les diviſions nées de la jalouſie des Généraux, veiller ſur l'inexpérience de *la Feuillade* dont tout le mérite étoit d'être gendre du Miniſtre, de *Teſſé* qui ne ſçavoit battre que les Huguenots du Vivarais, de *Marſin* qui n'avoit que du courage, de

Villeroi qui n'avoit point la confiance des ſoldats. Mais on demandoit, pourquoi *Catinat*, *Feuquiéres*, *Vauban*, *Conti*, qui pouvoient voler de leurs propres aîles, étoient ou retirés dans leurs terres, ou ſans conſidération à Paris. Le Prince de *Conti*, qui s'étoit ſignalé à Steinkerque & à Nervinde, étoit adoré des troupes. Quelqu'un ayant dit à Mᵉ. de *Maintenon* que tout le Royaume ſe plaignoit de voir dans une eſpèce de mépris un Général ſi brave, ſi ſage, & ſi aimé, dont le nom ſeul releveroit les eſprits abbattus : „ On „ ne peut, répondit-elle, rien ajouter au „ mérite du Prince de *Conti* : ſous quel- „ que aſpect qu'on l'enviſage, c'eſt tout „ ce que la France a de meilleur. Mais „ le Roi ne peut ſe réſoudre à donner le „ commandement de ſes armées à un Prin- „ ce de ſon ſang. Mais, Madame, lui répliqua-t-on, „ ne reſte-t-il point „ dans l'eſprit du Roi quelque ſouvenir des „ lettres interceptées ? & ce qui paſſe pour „ un trait de politique n'eſt-il pas un effet „ du reſſentiment ? Ah ! dit-elle, ſi le „ Prince penſe ainſi, il fait une grande „ injuſtice au Roi : ce que le Roi fait, il „ le fait bien : il a pardonné, & il ne par- „ donne pas à demi. Mais, à dire le

„ vrai,

» vrai, il eſt perſuadé qu'il eſt dangereux » pour l'Etat & pour ſa perſonne de con- » fier des armées à des Princes du Sang ; » il ne nous faut point de ces hommes qui » peuvent devenir preſque auſſi grands par » leurs actions, que le Roi l'eſt par ſa pla- » ce. Ces défiances politiques, reprit l'Evêque d'Agen qui raporte cet entretien, » pouvoient être jadis avouées par la pru- » dence : mais aujourdui l'autorité eſt ſi » ſolidement affermie, les Peuples ſi ſou- » mis, & les Grands ſi humiliés, qu'il » eſt, ce ſemble, odieux de ſoupçonner » la fidélité d'un Prince. Tout cela eſt » vrai, repartit Me. de *Maintenon* : mais » M. de *Louvois* a ſi bien indiqué cette » maxime au Roi dans le tems qu'elle é- » toit utile, qu'elle eſt encore obſervée » depuis qu'elle ne l'eſt plus.

La dévotion contribua, de concert avec la défiance, au choix de mauvais Généraux. On préféra le plus religieux au plus habile : on crut, qu'un Officier qui communioit ſouvent, pouvoit attirer les bénédictions de Dieu ſur les combats : on oppoſa les meilleurs Papiſtes à l'hérétique *Marlborough* : on s'informa de l'exactitude d'un Général à entendre la Meſſe, autant que de ſa vigilance à maintenir la diſcipline dans le camp.

Ceux pour qui la valeur, le nombre, la confiance des ſoldats ſont les ſeules Divinités qui préſident aux batailles, ſe moquérent de ces pieuſes idées. Ceux qui connoiſſoient les grands principes ſur leſquels elles étoient fondées, plaignoient le Roi de les pouſſer trop loin : il faut ſe confier en la Providence, & agir comme ſi l'on n'en attendoit rien.

L'intolérance fut une autre cauſe des malheurs de cette guerre. Dans le tems qu'on avoit beſoin de l'affection de toutes les Provinces, on perſécuta les Méridionales. Une jeune payſane que l'Abbé du *Chaylar* ravit à ſon amant, arma les Camiſars contre leurs bourreaux. D'une querelle d'amour naquit une guerre de Religion. Une poignée de bandits, (car les Huguenots déteſtérent cette rébellion) produiſit la diverſion la plus funeſte à nos armes, occupa deux Maréchaux de France, & auroit déchiré la patrie, ſi l'Angleterre & la Savoye euſſent envoyé les ſecours promis. Un garçon-boulanger traita d'égal à égal avec Louis XIV. * Si l'on pouvoit ſe repentir des crimes qu'on fait par

[* Voyez dans les *Mémoires* du Maréchal de *Villars*, les mauvaiſes raiſons des flateurs du Roi, pour colorer cette humiliation.]

par piété, *Cavalier* lui auroit appris combien il eſt dangereux de ſe jouer des conſciences par des édits.

Les Huguenots, reſtés en France, furent pourtant moins redoutables que ceux qui en étoient ſortis. Des milliers de réfugiés, diſtribués dans les armées des Hollandois & des Anglois, leur avoient appris à battre les François. Pluſieurs furent faits priſonniers : & *Chamillard* les traita de criminels de Léze-Majeſté : le Roi, quoique très perſuadé qu'ils l'étoient, craignit les repréſailles, & ne les exclut ni du droit des gens ni du cartel.

L'abatement de tous les Ordres de l'Etat, & le mécontentement de quelques-uns, autre ſource de nos revers. Le peuple étoit livré aux Financiers, l'Egliſe aux Jéſuites, les Grands aux Miniſtres. Le Roi vit enfin qu'en acquérant de la gloire, on perd ſouvent le cœur de ſes ſujets : il n'étoit ardemment aimé que de ſes penſionnaires : & ceux qui défendoient la patrie ne ſçavoient preſque pas qu'il y en eût une. On demandoit quel intérêt la Nation avoit dans cette guerre : & *Fénelon* écrivoit, qu'en conſcience le Roi devoit la faire à ſes dépens, puiſqu'il ne la faiſoit que pour ſa famille.

Ce tems ſtérile en vertu produiſit pourtant quelques citoyens : *Villars*, qui n'aimoit, comme il le diſoit lui-même, que l'argent de l'ennemi, & auſſi capable de donner de bons conſeils que de gagner des batailles : *Vauban*, que ſon mérite avoit élevé, mais que des brigues de Cour écartérent des armées, & que ſa Dîme Royale * immortaliſe autant que ſes places : *D'Huxelles*, dont le caractère droit & franc eſt marqué dans la réponſe qu'il fit au Roi qui le railloit ſur ſon célibat ; *Je n'ai point encore trouvé de femme dont je vouluſſe être le mari, ni d'homme dont je vouluſſe être le pére : Boufflers*, qui oſa montrer dans une Monarchie les vertus d'un Républicain, & acquit autant de gloire à obéir, que les autres mettoient d'honneur à commander : *Noailles*, qui demanda à ſervir dans un tems où nos Généraux étoient ſans ambition & ſans eſpérance, dans un pays où n'avoir pas de mauvais ſuccès, étoit le plus glorieux qu'on pût attendre.

[La domination ſévère de *Philippe*, ou pour mieux dire, les injuſtices de ſes Mini-

[* On en défendit l'impreſſion. C'étoit encore un crime auprès de M. de *Chamillard* d'être Citoyen.]

Miniſtres & les hauteurs de ſes Favoris, contribuérent aux malheurs de la France, en nous obligeant de porter nos forces en Eſpagne, où l'ennemi ſeroit mort de faim, & ne ſeroit peut-être pas entré, ſi l'Eſpagnol eût été content de ſon Roi. *Orry* traita le Peuple avec dureté : il alla en Eſpagne pour gouverner les finances, & il les vola. Taxes, exils, confiſcations, tout fut employé : & ce Miniſtre ſeul fit perdre à *Philippe* plus de ſujets que toute la puiſſance de l'Archiduc.]

CHAPITRE V.

Le Duc d'Orléans. Siége de Turin.

LEs deux premiéres années avoient été mêlées de ſuccès & de revers. L'année 1704. vit changer la face de l'Europe : l'Allemagne fut en un moment délivrée des François : l'Eſpagne, preſque conquiſe par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la Grande Alliance, & dont les troupes étoient fortifiées de celles d'Angleterre & de Hollande. L'Archiduc *Charles* prit le titre de Roi ; & la bataille d'Hochſtet, ſi imprudemment donnée, ſi lâche-

ment ſoutenue, nous ôta cent lieues de pays, & du Danube nous jetta ſur le Rhin.

L'Electeur de Baviére, *Tallard*, & *Marſin* s'accuſérent mutuellement de cette défaite, ſi funeſte par ſes ſuites, ſi honteuſe par ſes circonſtances. *Villars*, ſeul homme qu'on pût oppoſer à *Marlborough*, avoit été condamné à ſe battre avec *Cavalier*, pour s'être brouillé avec l'Electeur. Le Roi en reçut la nouvelle avec autant de fermeté que d'étonnement. Mais quand tout le monde fut retiré, il avoua à Me. de *Maintenon*, qu'il ne s'étoit jamais ſenti ſi ému : & ſur ce qu'elle lui dit, qu'il falloit s'humilier ſous la main de Dieu, „Ah ! „ Madame, répondit-il, trente batail„ lons François priſonniers de guerre ! La veille, un de nos ſoldats avoit dit au Prince de Bade, „ J'ai l'honneur d'être Fran„ çois.

Le P. de *la Chaize* avoit préparé un diſcours de conſolation. Le Roi le voyant entrer lui dit, „ Mon Pére ! on n'eſt pas „ toujours heureux : Dieu punit la Fran„ ce : il faut ſe ſoumettre à ſa volonté. Nul changement dans ſa maniére de vivre, nulle émotion ſur ſon viſage, nulle foibleſſe dans ſes diſcours : il conſola les veuves : il remercia *Marſin* de n'avoir pas déſeſ-

déſeſpéré du rétabliſſement de nos affaires : il ne parut jamais ſi grand.

* L'année ſuivante fut plus glorieuſe pour la France, mais plus funeſte à l'Eſpagne. Nice & Ville-Franche, Places importantes, furent priſes : la victoire de Caſſano diſputée à *Eugène* par *Vendôme* avec avantage : la Champagne garantie d'invaſion par *Villars* que *Marlborough* n'oſa attaquer : en Flandre, Huy pris & perdu, Dieſt pris & gardé, l'armée conſervée. Mais en Eſpagne, [*Orry* devenu Miniſtre de la guerre ternit la gloire de *Philippe* & amaſſa de l'argent : chaque Ville que le Roi prendroit en Portugal devoit lui valoir cent piſtoles de penſion : le Roi prit dix Villages ouverts : *Orry* eut une penſion de mille piſtoles. Mais] *Teſſé* leva le ſiége de Gibraltar : les Portugais prirent quelques Villes [importantes :] Barcelone ſe rendit à l'Archiduc, Gironne ſe déclara pour lui : le nombre des partiſans d'Autriche augmenta : & les Eſpagnols virent avec plus d'indignation les hérétiques profaner les Egliſes que détrôner leur Roi.

L'Electeur de Baviére réſolut de paſſer l'Hiver à Paris, pour concerter avec le Roi le plan des opérations du Printems.

* 1705.

Cette réſolution allarma tous les amis du Miniſtre : il ſe plaindra d'avoir été mal ſervi, la derniére campagne ; il dira la vérité ; & la vérité perdra *Chamillard*. Cependant le Roi déſiroit de conférer avec l'Electeur, qui ne vouloit qu'être invité. On connoiſſoit le foible de LOUIS : on lui dit que M. de *Baviére* prétendoit un fauteuil, auquel ce Prince n'avoit jamais penſé : ſi on le lui réfuſe, il s'en plaindra comme d'un affront ; ſi on le lui accorde, l'Europe accuſera le Roi de foibleſſe. Delà, l'armée de Flandres abandonnée aux inſtructions de *Chamillard* & aux fautes de *Villeroi*. L'Electeur, ayant ſçu cette petite intrigue, dit, „ Je n'ai qu'un pliant „ devant le Roi d'Angleterre : je n'au„ rois point embarraſſé celui de France „ des puérilités du cérémonial : la gloire „ & la vertu ſont commodément aſſiſes „ par-tout.

La bataille de Ramillies fut preſque auſſi vite perdue que donnée, malgré tous les efforts de la Maiſon du Roi, qui victorieuſe, mal ſoutenue, enfoncée, ralliée, ébranlée, ſe retira enfin en bon ordre. Tout le reſte fuit, ſe diſperſa, gagna les Villes, & les défendit mal.

Il n'y eut qu'un cri contre le Maréchal de

de *Villeroi*. Mᵉ. de *Maintenon*, quoique ſa meilleure amie, engagea le Roi, qui balançoit entre ſon favori & le public, à le ſacrifier au bien de l'Etat, en le repréſentant comme le plus imprudent des Généraux. *Villeroi* rappellé attribua tout à *Chamillard*, [qui ne lui avoit point donné avis de l'arrivée des troupes de *Marſin*.] Le Roi, pour lui épargner les railleries des Courtiſans, lui accorda un entretien particulier, mais ne voulut point entendre ſes excuſes. [La Ducheſſe de *Bourgogne* dit: „ On ne donne point ſon argent „ à jouer aux gens malheureux.] Le Maréchal, outré du reproche public d'incapacité, rejetta toutes les bontés de ſon Maître, & ſe plaignit ſi amérement, qu'il tomba dans une eſpèce de diſgrace.

* Nos affaires alloient mieux en Italie. Le Duc de *Vendôme* écrivit au Roi, *Je battrai l'ennemi*; & le lendemain, il ſurprit à Calcinato le Comte *Reventlau*, Général Danois, lui tua trois mille hommes, en fit huit mille priſonniers, & ne perdit que ſept-cent des ſiens. Plein d'eſpérances & de projets, il eut ordre de partir d'Italie pour remplacer *Villeroi* en Flandres. Il partit; & l'Italie fut perdue,

* 1706. 19. *Avril.*

ſans que la Flandre fût regagnée.

On délibéra longtems ſur le ſucceſſeur qu'on lui donneroit. Le Duc d'*Orléans* parut propre à conſoler l'armée, qui regrettoit fort M. de *Vendôme*. Mais ſes débauches l'avoient déjà écarté du Commandement. Sa licentieuſe Cour de St. Cloud n'étoit compoſée que de beaux-eſprits philoſophes, célèbres par leurs amours, de *La Fare*, Capitaine de ſes Gardes, arbitre de ſes plaiſirs; de l'Abbé de *Grancey* ſon Aumonier qui l'égayoit par des vaudevilles, & ne le fatiguoit pas de Meſſes; du Vicomte de *Polignac*, du Marquis de *Neſle*, dont les femmes s'étoient liguées contre la dévotion; de *d'Effiat*, de *Simiane*, de *Clermont*, de *Conflans*, jeunes voluptueux qui copioient leur Maître; de *Fontenelle*, qui trop flatté des familiarités du Prince alloit quelquefois avec lui conſulter les Magiciens, & ſouvent indigné de tant d'impies propos de table, dit un jour, „ Voilà, pour des Gentils-„ hommes, de bien baſſes plaiſanteries! “ Les déſordres de cette petite Cour ne furent point ignorés du Roi: il reprit pluſieurs fois ſon neveu de cette eſpèce de fureur qui faiſoit trembler toutes les mères du quartier St. Honoré, & qui le portoit

toit tantôt dans des lieux conſacrés à la pieté, tantôt dans d'autres conſacrés au plus effréné libertinage. L'Abbé *Dubois* étoit ſoupçonné de s'être marié pour donner une honnête femme au Prince, moins ſur de bonnes preuves, que ſur ce qu'on croyoit capable de tout un homme qui diſoit, „ Le jour où je ſerai Prêtre ſera le „ jour de ma premiére Communion. Le Lieutenant de Police plaçoit autour des maiſons publiques, où le Duc d'*Orléans* s'amuſoit, une Compagnie du Guet qui rendoit compte de ſes actions & veilloit à ſa ſureté. Certainement le Roi étoit pardonnable de confier ſes armées à un homme de bien, plutot qu'à ce jeune Prince.

Le Duc d'*Orléans*, piqué de ſe voir dans l'inaction, exhaloit ſon chagrin par des remarques judicieuſes ſur les fautes des Généraux, & ſe conſoloit, avec les Princes de *Condé* & de *Conti*, du malheur d'être Prince du Sang : car il feignoit de croire que c'étoit-là la ſeule cauſe d'excluſion. D'abord ces diſcours frondeurs déplurent ; enſuite ils parurent ſi juſtes, qu'on eſpéra qu'un Prince qui projettoit tant de grandes choſes en pourroit exécuter quelqu'une. Le Roi le conſulta ſur la.

la poſition de l'armée de Flandres : le Duc d'*Orléans* répondit, qu'on ſeroit battu ſi l'on étoit attaqué : la déroute de Ramillies prouva la juſteſſe de ſes obſervations, & détermina ſon oncle à l'employer. Mais on exigea de lui, ſinon plus de pureté [de mœurs,] du moins plus de décence. S'étant plaint à Me. de *Maintenon* de l'exceſſive froideur du Roi, „ Vos galante-„ ries, lui dit-elle, en ſont l'unique cau-„ ſe : il eſt là-deſſus d'une extrême ſévé-„ rité, & V. A. R. d'une licence qui ſcan-„ daliſe les plus indulgens. “ Le Duc d'*Orléans* répondit, qu'il n'étoit point de paſſion qu'il ne ſacrifiât au Roi, & que l'envie de lui plaire & de le ſervir étoit celle qui régnoit le plus fortement dans ſon cœur. Me. de *Maintenon* le prenant au mot, lui demanda s'il lui ſacrifieroit Mlle. *Sery*, qu'il aimoit alors avec autant de publicité que de conſtance. Ces paroles réveillérent en lui les ſentimens d'honnêteté : il rougit de vivre dans les plaiſirs : il craignit de partager le déshonneur de ſa maîtreſſe : & la gloire fit taire l'amour. Me. de *Maintenon* prit ſon ſilence pour un conſentement, & ajouta : „ Puiſque vous re-„ noncez à cette fille, votre paix ſera „ bientôt faite. Me. de *Dangeau* eſt appellée.

pellée. Le Prince eſt applaudi. On lui préſente du papier & de l'encre. On en obtient un congé abſolu à Mlle. *Sery*. Sur le champ Me. de *Dangeau* part pour Paris, va chez la maîtreſſe, & lui remet, en grande compagnie, la lettre du Prince. Mlle. *Sery* chaſſée ſe retire dans un Couvent, & publie qu'elle a quitté la premiére *. Le Roi ſe flate, que ce premier hommage que ſon neveu rend aux mœurs ſera ſuivi d'une conduite plus réguliére, & l'en récompenſe en lui donnant le Commandement des troupes d'Italie. Le Duc d'*Orléans* reçoit cette marque de confiance avec des tranſports de joye : la Cour & la Ville approuvent ce choix : l'armée ſe croit déſormais invincible.

Mais le Roi jugeant, que le Prince, avec tous les talens d'un grand Capitaine, n'en avoit pas l'expérience, l'aſſujettit à des ordres précis, deſtinés à moderer la fougue de ſon courage, & qui ne ſervirent qu'à faire échouer toutes ſes entrepriſes.

L'Hiſtorien du Duc d'*Orléans* attribue ces ordres à Me. de *Maintenon*, trop complaiſante pour Me. la Ducheſſe de *Bourgogne*, qui convaincue de l'habileté du nou-

* Mémoire de Mr. de *Bouju*.

nouveau Général crut la perte de ſon pére aſſurée, ſi on ne lui lioit les mains.

Il eſt vrai, que cette Princeſſe fut vivement affligée des premiers ſoupçons contre le Duc de Savoye : elle parut fort émue quand on lui annonça que le Roi avoit ordonné qu'on arrêtât & qu'on déſarmât ſes troupes. Que ſon pére vainquit, ou qu'il fût vaincu, elle avoit des larmes à répandre, ou ſur ſa famille, ou ſur celle qui l'avoit adoptée. Les Courtiſans, témoins de cette affliction, crurent que ſes pleurs étoient plutôt d'une Savoyarde que d'une Françoiſe, & de-là, ces bruits calomnieux, que le public reçut avidement & que les Hiſtoriens nous ont tranſmis. Me. de *Maintenon* qui en ſçavoit la premiére origine, lui diſoit ſouvent, „ Madame, ſi vous ne vous contraignez, ce „ pays-ci ſera pour vous un enfer. L'attachement de la Ducheſſe pour la France s'accrut avec l'âge. Sortie à onze ans de Turin, elle avoit oublié ſa Patrie & ſa Maiſon : ſes enfans devoient l'attacher au pays où ils devoient régner ; & ſes lettres diſent qu'elle fut la mére la plus tendre : les bontés du Roi, qu'elle ne ſe laſſoit pas de voir & qui ne ſe laſſoit pas d'elle, étoient un nouveau lien : ſon amitié pour la Reine

ne d'Eſpagne l'auroit miſe du parti de ſa ſœur contre un pére qui vouloit la détrôner, quand même des motifs plus puiſſans n'auroient pas agi ſur elle.

Quoi qu'il en ſoit, croire que Me. de *Maintenon* ait balancé un moment entre le Duc de Savoye & le Roi, dire qu'elle ſauva Turin par égard, ou par pitié pour la Ducheſſe de *Bourgogne*, c'eſt une abſurdité, que les plus fortes raiſons n'ôteront point de l'eſprit des imbécilles qui l'admettent. LOUIS gêna ſon neveu par le Maréchal de *Marſin*, parce qu'il ſe défioit du courage d'un jeune homme trop ardent, & de la prudence d'un Général qui n'avoit fait que deux Campagnes & des réflexions. On peut le blâmer d'avoir donné de mauvais ordres, mais non d'en avoir donné de précis.

* Le Duc d'*Orléans* partit de Paris, chargé de dettes qu'il avoit contractées pour le bien de l'Etat. En paſſant à Turin, il vit les travaux du ſiége, & les vit très mal conduits. La Place étoit attaquée par l'endroit le plus fort : on n'y jettoit pas une bombe, tandis que les aſſiégés foudroyoient le camp François, & que leurs mortiers inondoient les tranchées d'une grêle de pier-

* 1. *Juillet.*

pierres. C'étoit *la Feuillade*, qui faiſoit cette belle manœuvre : & on l'imputoit encore à la Ducheſſe de *Bourgogne*. On diſoit que *la Feuillade* avoit jetté ſur elle un œil téméraire, n'oſoit lui montrer ſes feux, & tâchoit de les lui faire entendre en ſauvant la Capitale de ſon pére.

Le Duc d'*Orléans* trouva une armée mal pourvue, déſolée par les maladies, mal équipée, & très foible. Celle de *la Feuillade* qui faiſoit le ſiége étoit dans l'abondance : *Chamillard* dont il étoit gendre s'étoit épuiſé pour elle de ſoins & d'attentions. Le Prince demanda vingt bataillons à *la Feuillade* : & ce renfort le mit en état de réſiſter au Prince *Eugène*, qui pénétroit dans le Piémont pour ravitailler Turin. Il arriva plus tôt que lui aux environs de la Place aſſiégée. Il fut indigné de voir le ſiége auſſi peu avancé qu'il l'étoit deux mois avant : aucune attaque n'avoient réuſſi : toutes les batteries avoit été mal placées : les ouvrages les plus menacés étoient encore entiers. La bravoure ne manquoit pas aux troupes : mais l'habileté manquoit au Commandant. *La Feuillade* s'excuſa ſur l'affoibliſſement de ſon armée, cauſé par le ſecours donné au Duc d'*Orléans*, & ſur l'ignorance de ſes Ingénieurs.

nieurs. Mais on ne douta point que les assiégés n'eussent des intelligences dans notre camp, & ne fussent avertis de tous nos desseins.

Le Roi consulta sur ce siége le vieux *Vauban*, qui le pria de lui permettre d'en [aller] conduire les travaux : „ Mais, „ M. le Maréchal, lui dit le Roi, songez- „ vous que cet emploi est au-dessous de „ votre dignité ? Sire, répondit *Vauban*, „ ma dignité est de servir l'Etat : je laisserai „ le bâton de Maréchal de France à la por- „ te : & j'aiderai peut-être le Duc de *la* „ *Feuillade* à prendre la Ville. Le lende- main cet homme qui mettoit l'honneur à mépriser les honneurs, fit de nouvelles instances, & fut refusé par estime. * Me. la Ducheſſe de *Bourgogne*, qui n'apprit ce refus qu'avec toute la Cour, fut encore accusée de l'avoir inspiré à Me. de *Maintenon*, & par elle au Roi.

Le Prince *Eugène*, de concert avec le Duc de Savoye qui l'avoit joint, résolut d'attaquer le Duc d'*Orléans* : les ordres qu'ils donnérent pour le lendemain supposoient qu'ils sçavoient, ou du Camp, ou de Versailles, ceux qu'avoit *Marsin* de les attendre dans ses retranchemens. Le Duc d'*Or-*

* Mémoires de *Dangeau*.

d'*Orléans* repréſenta que les retranchemens étoient faits à la hâte, l'armée affoiblie par les différens poſtes qu'il falloit garder, la retraite impoſſible ſi les lignes étoient forcées. Les vieux Officiers répétoient les mêmes raiſons. Alors *Marſin* montra l'ordre du Roi qui défendoit de chercher le combat : il s'éleva dans le Conſeil un cri d'indignation unanime : le Duc d'*Orléans* dit : *Hé bien! laiſſons nous égorger par obéiſſance.* Devoit-il ſe charger de l'événement? Une victoire l'auroit juſtifié auprès du Roi, & une moindre défaite auprès du public. Mais il crut que ſes plus redoutables ennemis n'étoient pas [ceux qu'il alloit combattre.]

Le lendemain, il eſt attaqué : tout ce qu'il a prévu arrive : le retranchement eſt forcé; les troupes diſperſées dans les différens poſtes, battues en détail; la déroute, générale : *Marſin* cherche la mort en Héros, honteux d'avoir fait le perſonnage d'un pédant. Le Duc d'*Orléans*, couvert du ſang ennemi & du ſien, déſeſpéré de voir fuir ſon armée, réduit à défendre ſa vie, tuant de ſa main tout ce qui ſe préſente à lui, eſt enfin emporté hors de la mêlée, & fidèle à l'amitié comme à la gloire, demande ſi l'Abbé de *Grancey*, tombé

à ſes

à ſes côtés, vit encore, & ſi ſes bleſſures ne ſeront pas panſées avant la fin du combat.

La retraite fut une fuite : l'artillerie, & les munitions de guerre & de bouche furent abandonnées. On délibéra, ſi pour conſerver l'Italie on ſe retireroit ſous Cazal, ou ſi pour garantir le Dauphiné on iroit à Pignerol. Le Duc d'*Orléans* ſuivit ce dernier parti, & fut trompé deux fois : on lui dit que le Duc de Savoye alloit rallumer la guerre dans les Cevennes, & que le paſſage de Cazal étoit gardé par ſix mille hommes : le premier de ces avis étoit auſſi faux que l'autre. Cette imprudence nous chaſſa du Modenois, du Mantouan, du Milanez, & rendit inutile la victoire, que *Médavy* remporta deux jours après à Caſtiglione ſur le Prince de *Heſſe*.

Cependant le Roi, loin de lui reprocher d'avoir perdu l'Italie, ne penſa qu'à le conſoler d'avoir perdu une bataille. Le Duc d'*Orléans* fut accueilli, comme s'il avoit vaincu : chacun s'empreſſa de le voir : chacun loua ſans peine un Héros malheureux. Mais, au lieu de diſſimuler ſes reſſentimens, il ſe plaignit ſans modération, & de *la Feuillade*, & de *Chamillard*, & de la Ducheſſe de *Bourgogne*.

Me.

Me. de *Maintenon*, qu'il appelloit *la femme ſans faute*, fut ſeule exceptée de ſes plaintes & de ſes menaces. Auſſi ne ſe joignit-elle point aux ennemis, dont il fut depuis accablé.

Cependant le Maréchal de *Villars* ſoutenoit en Allemagne la gloire du nom François, faiſoit lever le blocus de Fort-Louis, prenoit Druſenheim & Haguenau par ſes Lieutenans, ravageoit le Palatinat, exécutoit le hardi projet de s'emparer de l'Iſle du Marquiſat, & en formoit de plus hardis encore pour la campagne ſuivante. Mais, foible, & peu craint malgré tous ſes avantages, il ne put empêcher que les Electeurs de Cologne & de Baviére ne fuſſent mis au Ban de l'Empire par *Joſeph*, ſucceſſeur de *Léopold* ſon pére, & héritier de ſes prétentions, de ſon deſpotiſme, de ſon caractère, de ſes Miniſtres.

La France craignoit d'être envahie : & l'Eſpagne l'étoit. *Teſſé* avoit ruiné une armée devant Gibraltar. Les Anglois & les Portugais prirent toutes les Villes qu'ils attaquérent. Deux Huguenots réfugiés eurent toute la gloire de cette campagne, ſi funeſte pour *Philippe V* : Milord Comte de *Gallowai*, fils du Marquis de *Ruvigny*, &

& le Général *Carle*, élève de *Guillaume*. Le premier, commandant toujours en chef, eſt connu : le ſecond, né dans un village des Cevennes, élevé par ſon courage & par ſes talens aux premiers honneurs, ſervant dans le même tems la Reine d'Angleterre, le Roi de Portugal, les Etats-Généraux, & auſſi fidéle qu'utile à tous les trois, eſt digne d'être tiré de l'oubli où tombe ſouvent le premier mérite dès qu'il n'appartient pas au premier rang. Il prit Alcantara ; il conduiſit les travaux de Salamanque : il défendit Barcelone contre le Roi d'Eſpagne, qui en leva le ſiége après trente-ſept jours de tranchée ouverte : il fit cette belle retraite de l'Andalouſie que le Maréchal de *Berwick* admiroit tant, & mille autres actions * glorieuſes, dont le récit ſeroit ſuſpect dans la bouche de ſon neveu, & auxquelles il ne manquoit que d'être faites pour ſa patrie.

L'Archiduc, maître de la meilleure partie de l'Eſpagne, marche à Madrid. Le Roi & la Reine en ſortent. [Le Roi arrive en Rouſſillon ſans argent : le Duc de Noailles lui en prête.] Le peuple eſt dans la conſternation : les Grands jurent de mourir fidèles à *Philippe* : les Prêtres exhortent les

* V. Tindal, *Continuation* de Rapin Thoyras.

les habitans à l'obéiſſance. Tous fondent en pleurs, en voyant partir la Reine, ſans équipage, ſans ſuite; tous les cœurs la ſuivent à Beſlanga, château à vingt-quatre lieues de la Capitale, où elle ſe retire. Cette Princeſſe étoit pleine de courage & de vertu. Elle affermit les ſujets dans leur fidélité, & ſon époux dans ſes réſolutions magnanimes. Souffrir la faim, la ſoif, coucher ſur la dure, bercer elle-même ſes enfans, vendre ſes pierreries, congédier ſes domeſtiques [faute d'argent,] voilà les extrémités où elle fut réduite, ſans ſe décourager, ſans ſe plaindre. Elle chercha des ſecours de tous côtés : elle enrôla une multitude de payſans & les eût volontiers menés au combat. Un Miniſtre l'ayant allarmée ſur les progrès de l'Archiduc, „ Nous avons encore des Villes, répondit-elle. „ Mais ſi on nous les en„ lève ! Chaſſée de la derniére, reprit-el„ le, j'irai dans les montagnes, & je gra„ virai de rocher en rocher avec mes en„ fans dans mes bras, juſqu'à ce qu'on „ nous tuë.

Une ame ſi élevée devoit avoir de l'aſcendant ſur les autres ames. Elle gouvernoit *Philippe* : mais elle étoit gouvernée elle-même par la Princeſſe *des Urſins* qui l'avoit

l'avoit enchaînée en adouciſſant par toutes les complaiſances Françoiſes l'ennui que l'étiquette du Palais cauſoit à une jeune Reine, environnée de Dames vieilles & triſtes, condamnée à ne rire qu'à propos, & réduite au monotone plaiſir de la converſation.

[En ce tems-là, les trois plus puiſſans Etats d'Europe étoient ſoumis à trois femmes : l'Angleterre à Me. de *Marlborough*, la France à Me. de *Maintenon*, l'Eſpagne à Me. *des Urſins*. Qu'on me permette de dire un mot de celle-ci.

Me. *des Urſins*, auparavant Princeſſe de *Chalais*, eut une naiſſance illuſtre, les agrémens de l'eſprit, les graces de la figure, des maniéres pleines de nobleſſe, en un mot, tout, hormis un cœur honnête. Elle fut de toutes les intrigues de la Cour, & ne parut jamais en être. Me. de *Maintenon* cherchant une femme qui pût élever la Reine d'Eſpagne, jetta les yeux ſur elle. Me. *des Urſins* avoit éprouvé l'infortune, & ſembloit propre à former une Princeſſe, dont la vie alloit être un enchainement de malheurs. A force de répéter qu'elle penſoit en homme, on l'avoit cru. Dès qu'elle fut en Eſpagne, elle eut toute l'autorité. Le jeune Roi,

amoureux de toutes les femmes par tempérament, les fuyoit toutes par piété, & étoit livré à la ſienne par beſoin. La Princeſſe *des Urſins* profita de cette maladie. Elle obſédoit ſans ceſſe la Reine qui en avoit le reméde, & qui le vendoit fort cher à ſon époux. *Philippe* refuſoit-il une grace ? rejettoit-il un conſeil ? tous les plaiſirs diſparoiſſoient pour lui : on l'abandonnoit à ſes déſirs : on le condamnoit à mourir d'amour. La Princeſſe *des Urſins* étoit appellée : elle mettoit un prix aux complaiſances conjugales : & ce prix étoit une déférence aveugle pour la Reine & pour celle qui la déterminoit à ces faveurs.

Son premier ſoin fut de détruire *Portocarrero*, l'ami du Roi : & le ſecond, de perdre le Cardinal d'*Eſtrées*, qui étoit le ſien. Cet Ambaſſadeur durement traité retourna en France, & laiſſa ſa place à l'Abbé d'*Eſtrées* ſon neveu, qui ne fut pas moins perſécuté que ſon oncle. La Princeſſe *des Urſins* décacheta une de ſes lettres au Roi de France, & y mit de ſa main une apoſtille pour d'*Aubigné* ſon favori. LOUIS XIV. fut inſtruit de cette ſupercherie, & la rappella.

Tout languit dès qu'elle eut quitté l'Eſpa-

pagne.] La Reine ſéchoit d'ennui : le Roi ne vouloit plus entendre parler d'affaires : leurs lettres [à LOUIS XIV.] ne lui demandoient plus ni argent, ni ſoldats : elles ne demandoient que la Princeſſe des *Urſins*. L'un & l'autre preſſoient à l'envi ſon retour. Il leur fut enfin accordé, malgré l'averſion de LOUIS pour les femmes ambitieuſes. A ſon arrivée à Madrid, tout changea de face, l'eſpérance revint, l'abattement ceſſa, le Roi ne reſpira que la guerre, la Reine ne craignit plus d'être détrônée : en un mot, la *Camerera-Mayor* fut reçue, écoutée, applaudie comme la Divinité tutelaire de l'Eſpagne.

Me. *des Urſins*, ſi elle réfléchiſſoit ſur elle-même, devoit être étonnée du rôle qu'on lui donnoit, & ſe demander par quel enchantement on la croyoit capable des plus grandes choſes, elle qui ne ſe ſentoit propre qu'aux petites intrigues. Son eſprit étoit agréable, mais ſans étendue & ſans lumiéres ; [au-deſſus de ſon ſexe, mais au-deſſous des affaires :] ſa dévotion, ſuperſtitieuſe : ſon humeur, ſujette aux caprices. „ Elle ne ſçait, diſoit Me. de „ *Maintenon*, porter la bonne ni la mau„ vaiſe fortune. [Son air affable & ouvert lui gagnoit les cœurs : ſon ambition

les lui ôtoit.] Dans ſa jeuneſſe, elle avoit eu des paſſions, qu'on avoit oubliées, mais dont on ſe ſouvint quand on la vit agacer dans ſa vieilleſſe le Marquis d'*Aubigné* Envoyé de France à Madrid, le diſputer aux plus belles Eſpagnoles, & le ravir aux plus coquettes.

[En rentrant en Eſpagne, elle ne s'occupa que de ſes vengeances. Mᵉ. d'*Aguerri* fut exilée : elle avoit été amie du Cardinal d'*Eſtrées*. Ce crime fit oublier la part qu'elle avoit eue au teſtament. L'Oratorien qui l'avoit négocié fut renvoyé en France pour la même raiſon. Le Jéſuite *Daubenton*, Confeſſeur de *Philippe*, fut diſgracié pour lui avoir parlé d'une affaire d'Etat ſans la permiſſion de la Reine. Dès que Mᵉ. *des Urſins* n'eut plus à combattre les Ambaſſadeurs François, elle traverſa les Miniſtres Eſpagnols.] Son orgueil autant que ſa faveur la rendit odieuſe aux Grands : [les Grandes s'en plaignirent] ſouvent à la Reine, qui ne ſçachant pas que les Favorites ne ſont jamais pour le Peuple ce qu'elles paroiſſent aux yeux des Princes, répondit toujours, qu'elle ne connoiſſoit pas de meilleure femme. Mᵉ. *des Urſins* paſſoit la moitié de ſa vie à conſeiller ſes Maîtres, & l'autre

tre moitié à leur cacher les défauts de ſes Conſeils. Elle préſidoit à toutes les délibérations ſans être admiſe au lieu où elles ſe prenoient. Les Ambaſſadeurs traitoient avec elle; les Généraux lui rendoient compte des ſiéges, des marches, des combat : les Miniſtres n'oſoient la contredire : & *Berwick* même feignoit de ne vaincre que d'après ſes ordres. [Les créatures de *Portocarrero*] témoignérent leur mécontentement contre la domination d'une femme. [On l'accuſa d'avarice : on fut indigné de ce qu'elle avoit demandé & obtenu la Souveraineté de la Roche en Flandres : on dit, qu'au moment où ſes Maîtres fuyoient de leur Capitale, elle n'étoit occupée que de ſes meubles & de ſa toilette : on lui reprocha ſa confiance pour le Jéſuite de *Cienfuegos*, à qui elle avoit aſſigné une penſion de vingt-mille piſtoles, dont cet homme de bien ſe ſervoit pour acheter des ſujets à l'Archiduc.]

La Princeſſe *des Urſins* craignit que ces murmures n'allaſſent juſqu'à Verſailles, & qu'elle n'y fût encore rappellée. Pour ſe maintenir contre tous ſes ennemis, elle mit la Cour de France dans ſes intérêts, & inſenſiblement y fit entrer le Roi qui la craignoit, Me. de *Bourgogne* qui la haïſ-

ſoit, & Me. de *Maintenon* qui ne l'eſtimoit pas. Dans toutes ſes dépêches, elle prit un ton de franchiſe, de modération, de droiture, qui perſuada même au Marquis de *Torcy*, que la diſgrace avoit changé ſon caractère. On lui avoit reproché ſa hauteur & ſon inflexibilité : elle affecta une extrême douceur, & implora toujours la clémence du Roi pour ceux contre leſquels elle aigrit ſa juſtice. LOUIS s'étoit ſouvent plaint des contradictions qu'il trouvoit entre ſes rélations & celles de ſes Ambaſſadeurs : elle les concerta ſi bien avec eux, qu'il crut être ſervi avec une égale droiture par ſes Envoyés & par elle. Me. de *Maintenon*, implacable contre tout ce qui manquoit de mœurs, mais trop favorable peut-être à tout ce qui en avoit l'apparence, avoit été offenſée de ſa paſſion pour le Marquis d'*Aubigné* : non qu'elle ajoutât foi aux bruits qui s'étoient répandus, mais par ſévérité contre les imprudences qui y avoient donné lieu. La Princeſſe *des Urſins*, pour qui l'amour étoit un jouet plutôt qu'une occupation, renvoya ſi promtement d'*Aubigné*, que le ſentiment d'eſtime qu'on a pour l'innocente ſe joignant à celui de pitié qu'on a pour une calomniée, Me. de *Maintenon* devint ſon plus ferme appui.

Les

Les Alliés ne ſçurent point profiter des méſintelligences, que le crédit d'une étrangére formoit entre les Eſpagnols & *Philippe V.* L'Archiduc, maître de Madrid, y fut proclamé Roi par ſon armée, & rejetté par le peuple. Ses maniéres Allemandes, ſes mépris pour les mœurs d'Eſpagne, ſon panchant à traiter comme un pays de conquête un pays qu'il réclamoit comme ſon patrimoine, & ſur-tout les cruautés des Anglois, lui aliénérent les cœurs. *Philippe* étoit ſi sûr de les avoir tous pour lui, qu'il n'oublioit rien pour engager à une bataille l'Archiduc, qui aimoit mieux épuiſer inſenſiblement ſon ennemi par des ſiéges, que hazarder un combat dont la perte le renvoyoit lui-même en Autriche. Sur la fin de l'année, il rentra dans Madrid, aux acclamations du peuple qui avoit maudit ſon concurrent. On brula le portrait, l'étendart, les édits de l'Archiduc, qui fut toujours entêté de ſa chimérique Royauté, quoique convaincu qu'il n'avoit point à la Couronne le droit qui fait valoir tous les autres, le conſentement des peuples.

CHAPITRE VI.

L'année 1707.

LE Duc d'*Orléans* fut envoyé en Eſpagne. [Les ennemis en furent allarmés. Les Eſpagnols reprirent courage. Ils l'aimoient comme un de leurs Infans. Ils croyoient voir en lui leur Reine *Marie-Louiſe* d'*Orléans*, qu'ils avoient empoiſonnée, & dont ils adoroient la mémoire. Cette Princeſſe l'avoit demandé à Monſieur, pour l'élever en Eſpagne comme Prince des Aſturies : *Charles II.* y avoit conſenti en diſant : „ Si nous n'avons point „ d'enfans, les Eſpagnols auront un Roi „ élevé parmi eux : & ſi nous en avons, „ la Nation ſe l'attachera par un brillant „ apanage “. MONSIEUR, par tendreſſe pour un fils unique, avoit rejetté ces offres : & ce refus fit perdre à ce fils une Couronne, à l'Eſpagne une partie de ſes Etats, & à l'Europe la tranquillité.] La Princeſſe *des Urſins* étoit indifférente [au Duc d'*Orléans*]. Plein de reſpect pour ſon ſexe, ſans égard pour ſon crédit, il la traita, dès les premiers jours, avec beau-

beaucoup de politeſſe & de hauteur. [Me. *des Urſins* voulut entrer avec lui dans les liaiſons les plus étroites & dans tous les détails de la campagne. Le Prince lui répondit en petit-fils de Roi. Elle lui cita l'exemple de *Philippe*, & les égards de Louis pour Me. de *Maintenon*. Il répliqua qu'il prétendoit ſervir de modèle & n'en ſuivre aucun.] De-là, une haine ſourde, & enſuite une rupture ouverte. [Le Duc d'*Orléans* fronda tous les avis de Me. *des Urſins*. Les Grands protégés par lui murmurérent tout haut, & ſa préſence fit diſparoître ce crime nouveau de Léſe-Majeſté qui conſiſtoit à la contredire. Il lui dit des choſes ſi fortes, & elle en avoit tant à ſe reprocher, qu'elle craignit une ſeconde diſgrace, & tâcha de le diſgracier lui-même]. Le Maréchal de *Berwick* plus complaiſant trouva dans la Favorite tout l'appui que pouvoit ſouhaiter la jalouſie contre un Prince qui venoit lui ravir le commandement de l'armée. Il n'avoit pu engager l'Archiduc à une action: il eſpéra d'y forcer Milord *Galloway* plus préſomtueux & plus habile. Il écrivit le 21. Avril à Madrid, que ſans attendre de renfort, il feroit lever à l'ennemi le ſiége de Villena. La Princeſſe *des Urſins* pria

le Roi de cacher cette lettre au Duc d'*Orléans* : „ Il s'expoſera trop, il expoſera „ trop l'armée : c'eſt notre derniére reſ- „ ſource : ſi nos deux Généraux ſont bat- „ tus, les troupes n'auront plus aucune „ confiance : “ & toutes les puérilités aux- quelles le ſérieux de celui qui les dit, & la foibleſſe de celui qui les écoute, don- nent du poids.

* *Berwick* s'approche d'Almanza. Au prem'er bruit de cette marche, Milord *Galloway* quitte le ſiége de Villena. Le Maréchal de *Berwick* l'attendit, & le crai- gnoit ſi peu qu'il lui permit un libre paſſa- ge. La victoire fut longtems diſputée. Le Duc d'Orléans, qui avoit plutôt ſenti que ſçu qu'on alloit ſe battre, étoit parti de Madrid fort précipitamment : il arrive ſur la fin du combat : il voit les ennemis en déſordre. *Berwick* a la gloire de les vaincre, & lui laiſſe celle de les pourſui- vre. Le Maréchal lui jure qu'il a été at- taqué. Le Duc d'*Orléans* feint de le croi- re, mais fait éclater ſon reſſentiment con- tre la Princeſſe *des Urſins* : il ſe plaint des myſtères de la Cour de Madrid : on lui ré- pond qu'on l'a trompé & retenu par ami- tié : il s'emporte contre une amitié qui le déſho-

25. *Avril.*

déshonore. *Philippe* lui écrit, *M. de* Berwick *a beaucoup fait : il reſte encore plus de choſes à faire : & je ne doute pas que vous ne les faſſiez.* Me. *des Urſins*, inſtruite de la haine de Me. la Ducheſſe de *Bourgogne* contre le Duc d'*Orléans*, s'attribue, auprès d'elle, tout le mérite de l'affront fait à leur ennemi commun.

Cependant le Prince ſonge à s'en venger par la conquête du Royaume de Valence. Requena, Valence, Sarragoſſe, ſe rendent à diſcrétion. Dédaignant ces petits ſuccès, il projette le ſiége de Lérida, une des plus fortes Places d'Eſpagne, & l'écueil du grand *Condé*. Les deux Rois approuvent ce projet. Il tire de France la groſſe artillerie : il s'empare des environs de la ville : tous les jours nouvelles entrepriſes, & pas un échec. L'ennemi n'oſe paroître devant lui, & ſe réfugie enfin ſous le canon de Barcelone.

La Place eſt inveſtie. Avant d'en commencer l'attaque, on veut être pourvû de tout ce qui peut en aſſurer le ſuccès. Me. *des Urſins* retarde l'arrivée de l'artillerie & des munitions. Le Duc d'*Orléans* demande les proviſions de guerre & de bouche qui ſont dans le Royaume de Valence : on les lui refuſe ; il demande des affuts de ca-

non ; on lui en refuſe encore : [il demande de l'argent, on n'en a point pour lui ; mais on n'en manque pas pour des fêtes & des maſcarades. Les Officiers-Généraux ſe déchainent contre le Prince imprudent, qui dénué de tout, obſervé par *Gallowai*, entreprend le ſiége le plus difficile. *Berwick* le conjure de l'abandonner, & enſuite écrit en France que la Place eſt imprenable. Le Duc d'*Orléans* outré de ces propos décourageans : „ Le ſiége, dit-il, „ ne ſera pas fini à la *St. Martin* : Hé „ bien ! nous ſerons encore ici à *Noël*.] Il ouvre la tranchée, & neuf jours après donne l'aſſaut. La Garniſon ſe retire dans le Château. Il abandonne la ville au pillage ; mais il prend de ſi bonnes meſures contre la cruelle avidité du ſoldat, que ce déſordre ſe fait avec un ordre admirable. La citadelle réſiſte plus longtems. La vigueur avec laquelle la ville a été attaquée a épuiſé les munitions : cependant le ſoldat animé par le butin eſt plein d'impatience & d'ardeur : le Duc d'*Orléans*, certain que la Place ne peut être ſecourue, aime mieux perdre du tems que des hommes. Enfin il ſe prépare à faire jouer les mines. Le Prince de *Darmſtadt* promet de capituler le lendemain. Le Duc d'*Orléans* ne lui donne

donne qu'une heure pour ſe déterminer, & achéve par ſa fermeté une entrepriſe commencée malgré l'avis du Maréchal de *Berwick*, & traverſée par ceux qui devoient la favoriſer. Le jour même que la Place ſe rend, il reçoit ordre d'en lever le ſiége. Pendant ce tems-là, le Marquis de *Bay* prend Ciudad-Rodrigo, & le Duc de *Noailles* s'empare de Puy-Cerda, & de toute la Cerdagne, & bâtit à Puy-Cerda une Citadelle aux dépens de la Cerdagne Eſpagnole.

Le Duc d'*Orléans* fut reçu à Madrid, comme le libérateur de la Nation. Le Roi ne le haïſſoit pas : quatre ans auparavant, il avoit donné une Déclaration en ſa faveur comme une interprétation du teſtament de *Charles II.* mais la Reine ne ſe laſſoit point de le voir & de l'admirer. La Princeſſe des *Urſins* le vantoit avec toutes les exagérations d'une perſonne qui craint de n'être pas crue. Le Duc d'*Orléans* jouït modeſtement de ſa gloire & de la confuſion de ſon ennemie. Il projette de conquérir le Portugal la campagne prochaine. Après avoir tenu ſur les fonds du Baptême le Prince des *Aſturies* au nom de LOUIS XIV., il partit pour Verſailles, où il reçut des applaudiſſemens d'autant plus flateurs, que

que d'autres Généraux en avoient mérité.

Le Maréchal de *Villars* ſurprit en Allemagne les lignes de Stolhoffen, [ſe fit rendre les priſonniers de la ſeconde bataille d'Hochſtet, mit à contribution cent lieuës de pays : & *fit bien ſes affaires & encore mieux celles de la France*, pour me ſervir des termes du Roi.] Le Maréchal de *Teſſé* [délivra] Toulon attaqué par le Duc de Savoye & par le Prince *Eugène*. La Flandre fut tranquille. *Marlborough*, au lieu de gagner une bataille, ſe rendit en Saxe pour engager *Charles XII.* dans la Grande-Alliance : le Suédois répondit, *Si Toulon eſt pris, je l'irai reprendre* : † & ces paroles, dit-on, déterminérent les Alliés à repaſſer le Var.

Quoique cette année eût été très-glorieuſe, la France n'étoit pas moins épuiſée :

Rem. de Mr. De V. Tom. VI. p. 9.

† » Le reſpect pour la vérité dans les plus petites choſes, oblige à relever le diſcours que notre Auteur fait tenir par *Charles XII.* au Duc de » *Marlborough. Si Toulon eſt pris, je l'irai reprendre.* Ce Général Anglois n'étoit point auprès » du Roi de Suede dans le temps du ſiége. Il le » vit dans Altranſtad en Avril 1707. & le ſiége fut » levé au mois d'Aouſt. *Charles XII.* d'ailleurs » ne ſe mêla jamais de cette guerre, il refuſa » conſtamment de voir tous les François qu'on lui » députa &c.

ſée : [& déja elle avoit fait demander la paix par l'Electeur de *Baviére.*] On introduiſit les billets de la caiſſe des emprunts : on décria le papier qu'on jetta dans le public : on toléra les plus criantes vexations des Financiers : on chargea les Eccléſiaſtiques d'exhorter le peuple à payer exactement les impôts : & ſur les plaintes des Fermiers, on écrivit * à tous les Evêques du Royaume une lettre, où on leur ordonna d'ériger en péchés les fraudes dans l'acquit des droits du Roi, & les ruſes pour l'introduction des marchandiſes prohibées. Un pareil ordre, que les cruel-

les

* Voici cette lettre ſinguliére : elle eſt du Marquis de *Torcy.* MONSIEUR, *Le Roi ayant égard aux juſtes remontrances des intéreſſés dans ſes Fermes, qui ſe plaignent depuis pluſieurs années, que les fraudes & les contrebandes qui ſe font par-tout impunément, leur apportent un notable préjudice, a pris des meſures convenables pour arrêter déſormais de pareilles entrepriſes. Et Sa Majeſté trouve bon de vous en donner avis, afin que vous concouriez avec elle aux moyens de faire ceſſer des fraudes ſi contraires à ſes intérêts. Elle vous enjoint très expreſſément, mais ſous le ſecret, de tenir la main à ce que les Curés & autres employés à la Confeſſion dans votre Diocèſe faſſent leur devoir dans une affaire de cette conſéquence, où il s'agit ſi fort du bien de l'Etat. Je ne doute pas que vous n'entriez dans ces vues, qu'il eſt inutile de vous expoſer plus au long.*

les circonſtances où l'on ſe trouvoit pouvoient ſeules juſtifier, eſt un monument de l'abus de l'autorité ſuprême, & de la complaiſance du Clergé tant qu'on reſpecte ſes immunités. Dans un pays, où le peuple n'eſt ſoumis qu'aux Loix qu'il fait où qu'il approuve, frauder les droits du Prince eſt un vol fait à la ſociété, condamné par la Religion comme par la Juriſprudence; mais dans un Etat où les impôts ſont arbitraires, faire de la fraude ou de la contrebande un péché mortel, c'eſt le plus inique des attentats du deſpotiſme contre la liberté naturelle & contre la conſcience. Que le Contrebandier ſoit envoyé aux Galères par le Souverain : mais du moins qu'il ne ſoit pas damné par le Prêtre.

CHAPITRE VII.

Siége de Lille.

1708.

ON tenta de faire une diverſion en envoyant en Ecoſſe *Jacques III.* Le Roi dit au Duc de *Berwick*, „Vous „entreprenez une affaire bien périlleuſe.

„Sire,

»Sire, répondit le Duc, ma harangue eſt »prête, & voilà mes gants. Ce projet avorta : une puiſſante flotte intimida les Seigneurs Ecoſſois, qui ne répondirent point aux ſignaux de *Fourbin* heureuſement arrivé au Golfe d'Edimbourg.

Le Duc d'*Orléans*, de retour en Eſpagne, [ne trouva rien de prêt, & fut forcé d'abandonner ſon projet ſur le Portugal. Il paſſa deux mois à Madrid, où il eut une Cour plus nombreuſe que celle du Roi. Me. des *Urſins* l'environna d'Eſpions; mais n'apprenant d'eux que des bagatelles, elle pria le Prince *Pio* de lui rendre compte de toutes les démarches du Duc. *Pio* eut horreur de cette propoſition, & s'enfuit en Sicile pour éviter le châtiment dont Me. des *Urſins* menaçoit ſa vertu. Le Duc d'*Orléans* recevoit les plaintes de tous les mécontens, & réconcilioit le Roi avec ſon peuple. La Princeſſe des *Urſins* voulut qu'on rappellat *Orry*. Le Duc d'*Orléans* s'y oppoſa. Les Grands ſe partagérent, & la Cour fut déchirée de diviſions, dont l'Autrichien profita.

Après avoir tout diſpoſé pour la campagne, il partit,] aſſiégea Tortoſe, & fut encore traverſé par Me. des *Urſins*. Il la menaça de s'en prendre perſonnellement à el-

à elle, ſi l'entrepriſe échouoit. On ne fut point effrayé de ſes menaces : on ne lui envoya point les ſecours qu'il demandoit : on écrivit même à LOUIS XIV, qu'il étoit aſſez fort pour tenir tête au Comte de *Staremberg* Général de l'Archiduc. Là-deſſus, LOUIS écrivit au Duc d'*Orléans* d'envoyer quinze Eſcadrons au Maréchal de *Villars* [qui défendoit l'entrée du Dauphiné au Duc de Savoye.] Le Prince n'obéit pas, répondit qu'il ſeroit battu s'il étoit affoibli, & obtint la révocation de l'ordre. Il tira des Provinces voiſines de France ce qui lui manquoit du côté de l'Eſpagne : il fit de gros emprunts : il vendit les bijoux de ſa femme : il emprunta cent mille écus ſur ſes équipages : il ne négligea ni les petits détails, ni les petits ſuccès : & ne pouvant attirer au combat *Staremberg*, il le mit hors d'état de rien entreprendre.

La Princeſſe des *Urſins*, aigrie contre lui, envoya un Mémoire à Me. de *Maintenon*, où elle le combloit de louanges & le noirciſſoit d'accuſations. Pour décréditer ce qu'il avoit à dire contre elle, elle citoit vingt exemples de ſa crédulité, & de ſa foibleſſe pour ſes Favoris. Pour allarmer le Roi, elle inſinuoit que le Comte de *Bezons*, l'Agent du Duc d'*Orléans* à Ma-

Madrid, étoit plus dévoué au neveu qu'à l'oncle. Et pour tourner à ſon avantage la piété de Me. de *Maintenon*, elle racontoit divers traits du libertinage & de l'indévotion du Prince. Elle lui faiſoit un crime d'avoir maintenu, à force d'inſtances & de hauteurs, la Nobleſſe d'Arragon dans ſes priviléges dont on vouloit la dépouiller; d'avoir accordé une capitulation honorable à la garniſon de Tortoſe, qui auroit dû être priſonniére de guerre; d'avoir accepté le dais qu'on lui avoit offert, à ſon entrée en cette ville; & ſur-tout d'avoir employé l'autorité où la douceur eût réuſſi; d'avoir parlé de LOUIS XIV. avec indifférence, & de *Philippe V.* avec mépris *.

Me.

* Lettre de Me. de *Maintenon à* Me. des *Urſins*, du 25. Novembre 1708. *Je n'avois pas beſoin, Madame, du Mémoire que vous m'envoyez ſur ce qui regarde le Duc d'*Orléans. *Je connois ſi fort votre droiture, & celle de tous ceux à qui il a eu affaire, que je n'ai pas douté un moment qu'il n'eût tort s'il s'en plaignoit. Je garderai ce Mémoire pour le montrer au Roi, ſi on donne quelque choſe là-deſſus au public. Il ne me conviendroit point de le faire voir à d'autres: & le Roi même ne le verra pas ſans votre conſentement. Je ſçai, Madame, combien vous eſtimez & louez ce Prince. Mais ils ont tous une facilité à croire leurs domeſtiques, qui eſt inſupor-*

Me. de *Maintenon* vit du premier coup d'œil que ce Mémoire avoit été dicté plûtôt pour ſe juſtifier que pour perdre le Duc d'*Orléans*. Elle réſolut de le ſupprimer. Mais le Prince ayant fait retentir le ſallon de Marly de plaintes amères contre Me. des *Urſins*, celle-ci pria ſon amie de préſenter ſon Mémoire. Le Roi donna en public des louanges au Duc d'*Orléans*, & dans le particulier lui fit des reproches qui furent vivement repouſſés. Le Duc & la Ducheſſe de *Bourgogne*, ſoit par amitié pour la Princeſſe des *Urſins*, ſoit par prévention contre ſon ennemi, peut-être par égard pour le Roi & la Reine d'Eſpagne perſonnellement offenſés par celui qui les avoit rétablis, ſe déchaînerent ſans meſure contre le Duc d'*Orléans*. Ce Prince

ſuportable à ceux qui vont droit. Ils m'en impatientent ſouvent. Ils ſont tous d'une vérité qu'on ne peut trop louer & eſtimer, mais qu'ils tournent contre eux-mêmes en ne pouvant comprendre que les autres ne leur reſſemblent pas. Le Roi eſt bien partagé ſur cette ſincérité & crédulité comme l'ainé de la Famille. Ainſi, Madame, il eſt bien ſûr, qu'il ne veut pas tromper ſon petit-fils. Il eſt vrai qu'il ne croit pas la paix ſi proche que tous nos guerriers la déſirent. Mais il eſt bien vrai qu'il en connoit l'abſolue néceſſité: & vous en conviendriez, Madame, ſi vous étiez ici.

ce ne ſe laiſſa pas fouler aux piés : il ſe moqua de la pieté ſauvage du Duc de *Bourgogne*, des Miniſtres, des Généraux, des Favoris. Il avoit promis de ſe venger un jour de ſes ennemis ; & ſa haine s'exhala en bons mots. S'il y a quelque choſe d'honnête dans le reſſentiment, c'eſt la franchiſe, fût-elle trop violente.

En Flandre, la campagne ne fut qu'un tiſſu de fautes & de revers. Les intelligences qu'on avoit à Gand en aſſuroient la conquête. Le Roi donna l'honneur de cette expédition à M. le Duc de *Bourgogne*, qui avoit déjà commandé en Allemagne, en Flandre, en Alſace, & n'avoit rien fait de conſidérable, ſoit que l'occaſion lui eût manqué, ſoit que plus propre au cabinet qu'à la guerre il eût manqué à l'occaſion.

* En arrivant, il s'empara de Gand ; & ſes Lieutenans, de Bruges & de Plaſſendal. Le Maréchal de *Villeroi*, à qui nulle faute n'échapoit hormis les ſiennes, prévit les ſuites de celle-ci, & dit nettement à Me. de *Maintenon*, „ La priſe de Gand „& de Bruges fera ſûrement notre perte, „parce que nous ne pouvons ſoutenir à la „fois

* 5. *Juillet*

»fois nos Places & les couvrir †.

Le Roi avoit donné pour conſeil à ſon petit-fils le Duc de *Vendôme*; & il joignit le Maréchal de *Berwick*, que le renfort venu d'Allemagne amenoit naturellement à l'armée. Il donna pouvoir au Prince de décider, quand les opinions des deux Généraux ſeroient partagées. Le Duc de *Bourgogne* étoit perſuadé que *Vendôme* étoit un Héros. Mais ſa préſomtion, ſon peu de vigilance, ſon relâchement pour la diſcipline, le mettoient en garde contre ſes avis *.

Le combat d'Oudenarde ne changea point ces idées. *Vendôme* occupa le poſte de Leſſines. Il y trouva *Eugène* & *Marlborough* qui avoient déjà paſſé l'Eſcaut. Il les attaqua, avant que toutes ſes troupes fuſſent arrivées. Il propoſa de coucher ſur le champ de bataille, dans l'eſpoir de réparer cet échec le lendemain: l'armée étoit diviſée par celle des ennemis; & une défaite entiére, infaillible. On ſe moqua de ſa bravoure & de ſon opinion. On ſe retira vers Gand: & quoi

† Lettre de Mᵉ. de *Maintenon* à Mᵉ. des *Urſins*, du 25. Novembre. L'original eſt à Rome dans le cabinet de M. le Cardinal *Lanti*.

* Je ne fais que copier Mᵉ. de *Maintenon*.

quoi qu'en diſe le P. *Daniel*, on fut encore plus battu la nuit, qu'on ne l'avoit été le jour.

On eût pu s'emparer de Leffingue, poſte important en ce qu'il ôtoit la communication d'Oſtende au camp des ennemis. On y penſa deux mois après.

Les Alliés menaçoient Lille. » Allez, dit le Roi à *Boufflers*, » allez vous y enfermer, & comptez que vous ſerez ſecouru. *Boufflers* partit ſur le champ, ſans régler ſes affaires, ſans rien demander, ſans dire adieu à ſa famille. Le Roi le laiſſa maitre de ſes Lieutenans. *Boufflers* choiſit deux hommes, dont l'un étoit diſgracié, l'autre à la Baſtille: & il n'en fut que plus eſtimé & mieux ſervi.

Dès que la Place fut inveſtie, le Duc de *Bourgogne* voulut aller à l'ennemi: tous les jeunes Officiers dirent, que ſi en arrivant il avoit été attaqué, il auroit été battu: le Maréchal de *Berwick* ſoutint qu'on y perdroit l'armée: le Duc de *Vendôme* dit qu'il n'étoit pas encore tems.

Tandis que les eſprits s'aigriſſoient dans le camp François, *Marlborough* commençoit à ſe retrancher. *Vendôme* fut d'avis de l'attaquer: *Berwick* combattit ce ſentiment, parce qu'il étoit de *Vendôme*. Le Duc

Duc de *Bourgogne* flottant entre le conſeil de deux hommes également braves & habiles, ſe détermina pour le plus timide. Mais, dit Me. de *Maintenon* (qu'il vouloit, diſoit-on, empêcher par-là d'être déclarée Reine) que peut faire un jeune Prince, qui ſans avoir une grande expérience ſe trouve dans l'affaire la plus difficile? comment peut-il démêler par lui-même, que le vainqueur d'Almanza donne des avis mépriſables, qu'il faut s'abandonner à M. de *Vendôme*, contre lequel les trois quarts de l'armée ſont déchaînés, & de deux opinions ſpécieuſes préférer celle du Général qui n'a point la confiance du Roi ſon grand-pére?

Marlborough ſe retrancha ſi avantageuſement, que *Vendôme* même, & *Chamillard* qui aimoit beaucoup les batailles, s'accordérent à dire au Roi, qu'il étoit impoſſible d'en donner une ſans tout hazarder.

Depuis, *Vendôme* écrivit toujours qu'il falloit ſoutenir Gand & Bruges, fermer le paſſage aux ennemis, empêcher leurs convois pour Lille & pour les autres Places qu'ils avoient dégarnies, & enfin les affamer. Le Maréchal de *Berwick* ſoutint, que nous embraſſions un trop vaſte plan,

plan, que la garde de l'Eſcaut étoit trop étendue, que les ennemis y ſurprendroient un paſſage quand ils voudroient, qu'il falloit abandonner Gand, après y avoir mis une forte garniſon, & ſonger plutôt à nous défendre qu'à attaquer.

[Cependant le ſoldat ne demandoit qu'à combattre; & la Cour eſpéroit tout d'une armée, qui avoit trois Maréchaux de France, deux petits-fils du Roi, & un Roi ſervant en qualité de volontaire.]

L'eſſentiel étoit d'envoyer des ſecours aux aſſiégés, & d'empêcher que les aſſiégeans n'en reçuſſent de l'armée d'obſervation. Le Chevalier de *Luxembourg* fit le premier: le Comte de *la Mothe* tenta le ſecond, & fut battu à Vinendale. Cependant *Boufflers*, toujours flatté d'être ſecouru, faiſoit des ſorties vigoureuſes ſur les aſſiégeans: mais déſeſpéré de ne voir aucune harmonie entre ſa défenſe & les mouvemens du Duc de *Bourgogne*, il n'attendit plus ſon ſalut que de ſon courage. Il étoit ſur pié nuit & jour: il viſitoit les travaux, il conſoloit les bleſſés, il étoit préſent à tout. »Meſſieurs, diſoit-il aux Officiers, »je me fie à vous: mais je ré»ponds de moi.« Une faſcine & de la paille étoit ſon lit; il avoit pour toute vaiſ-

ſelle des aſſiettes de fer, & mangeoit du cheval avant que la Place fut aſſamée.

* Le Prince *Eugène* qui manquoit de vivres, pouſſoit le ſiége avec vigueur, afin d'être du moins maître de la Ville avant que la famine déſolât ſon camp. Il alloit donner l'aſſaut: le Maréchal de *Boufflers* ne l'attendit pas, & fit battre la chamade. Tout ce qu'il demanda lui fut accordé. Il entra dans la Citadelle avec quatre mille ſix cens hommes.

A cette nouvelle, le Roi fut conſterné, il avoit toujours cru que la Place ſeroit ſecourue: il en avoit donné l'ordre; il en connoiſſoit l'importance: il ne pouvoit ſouffrir cette honte de la nation, cette honte de ſon petit-fils: il avoit donné ſa parole à *Boufflers*. »Il ne s'accoutume »point, ajoute Me. de *Maintenon*, à voir »Lille au pouvoir de ſes ennemis. Pour »moi, qui ſuis très vive & très ſenſible, »je ſerois méconnoiſſable de tous les cha»grins dont je ſuis témoin, ſi je ne tâchois »de raporter tout à Dieu, & ſi je ne ſçavois »qu'il faut en accepter les maux avec la »même reconnoiſſance que nous en avons »reçu les biens: au milieu de notre conſter»nation, je me trouve une des plus coura»geuſes de notre Cour. Les

* 23. *Octobre.*

* Les hoſtilités recommencérent : & la tranchée fut ouverte devant la Citadelle. Les ennemis cherchoient toujours à s'ouvrir un paſſage du côté de la Mer. Le Prince *Eugène*, étonné de l'inaction des François, & sûr d'achever ſa conquête, diſoit, »Je ferai la garniſon priſonniére »de guerre, afin que de ſi braves gens »n'aillent point avec ceux qui ne le ſont »pas.« Il ne dut ſon ſuccès qu'au découragement de nos troupes & aux diviſions de nos Généraux. Auſſi, dans un âge plus avancé, il rejettoit les louanges qu'on lui donnoit ſur cette entrepriſe, trop téméraire dans le projet pour être glorieuſe dans l'exécution.

L'Electeur de *Baviére* voulut qu'on fit une tentative ſur Bruxelles. Il comptoit ſur l'amitié que cette Ville avoit pour lui. Ce projet eût réuſſi au milieu de la campagne, où les Alliés étoient occupés à l'attaque de Lille : mais on n'eut des idées heureuſes qu'au moment où elles furent inutiles. Quoique l'Electeur eût ſi vivement pouſſé le ſiége, que le lendemain de l'ouverture de la tranchée il donna le premier aſſaut, il fut obligé de ſe retirer à l'aproche d'*Eugène* & de *Marlborough*,

* *19. Octobre.*

qui venoient de paſſer l'Eſcaut avec toute leur armée, & de mettre en fuite le Marquis de *Nangis*. *Bouffle*rs ſe rendit. La capitulation fut honorable. »Je ſuis fort glo-» rieux, lui dit *Eugène*, d'avoir pris Lille: » mais j'aimerois encore mieux l'avoir dé-» fendue comme vous *.

Cet événement ſouleva tout le Royaume contre M. le Duc de *Bourgogne*. Son auſtère vertu offenſoit les libertins. Son averſion déclarée pour les Janſéniſtes, l'expoſoit à tous les traits envenimés de ce parti, qui deja ſçavoit médire des Princes pour la plus grande gloire de Dieu. Tous les ennemis des Jéſuites étoient les ſiens. Ceux qui croyoient que *Fénelon* avoit encore une cabale à la Cour, déchiroient le Prince qu'ils en ſuppoſoient le Chef. On ne parloit plus que de *Télémaque*. Voilà, diſoient les uns, comment cet homme de Dieu élevoit l'héritier du Trône! voila le Roi pacifique qu'il nous a formé! Autrefois nos Princes n'aprenoient pas leurs devoirs dans des romans & par des dévots: des Héros étoient leurs maitres, & des combats, des dangers, leurs premiéres leçons. Le Duc de *Bourgogne*, diſoient les autres, a voulu qu'on prit Lille, afin de for-

* Mém. de *Dangeau*.

forcer le Roi à faire la paix qu'il aime uniquement: Peut-être a-t-il desiré de faire cette restitution, dans l'idée que la France l'avoit injustement acquise : Peut-être ne veut-il point de combat dans la crainte de damner des ames. » Eh non ! répondoit le Duc d'*Orléans*, » le Dieu des armées lui » a apparu dans son Oratoire, & promis » de secourir Lille par des légions d'Anges. Je ne finirois pas, ajoute Me. de » *Maintenon*, « si je mettois ici tout ce qui » s'est dit.

Me. la Ducheſſe de *Bourgogne* entendoit ces propos outrageux, & mouroit de douleur & d'amour. Elle alla chez Me. de *Maintenon*, & se jettant à son cou, » Ah ! ma chére tante, s'écria-t-elle, que » je sens vivement les malheurs de la » France ! & que je suis affligée de la » honte de M. le Duc de *Bourgogne* ! Ces » larmes, lui dit Me. de *Maintenon*, » sont trop précieuses pour n'être pas re» cueillies ; & les essuyant avec le ruban de sa quenouille, elle les envoya au Prince. C'est ainsi qu'elle se servoit de tout pour unir les deux époux.

Le Duc de *Bourgogne* ne songea point à se justifier : il n'écrivit point ses raisons : il ne chargea personne de le défendre : sa

femme ne lui laiſſoit rien ignorer, & voyoit par ſes réponſes, que ces bruits venoient de l'armée à la Cour, & qu'il étoit auſſi inſenſible à ce qu'on diſoit à ſes côtés qu'à ce qu'on diſoit à Verſailles. *Je croirois*, écrivoit-il, *pécher envers ma patrie & mon grand-père, ſi je penſois un inſtant comme on veut me faire penſer.* » La » Princeſſe, ajoute Me. de *Maintenon*, » ne montre point ſes lettres : j'ai vu ſeu- » lement ces articles - là qui ſont touchés » aſſez légérement : ce que j'y ai vu de » plus fort eſt l'intérêt qu'il prend au Roi » d'Eſpagne. Du reſte, il eſt vrai qu'il » déſire la paix, & il n'a pas tort. On » aimeroit trop notre Princeſſe, ſi on la » connoiſſoit à fond.

Quand le Duc de *Bourgogne* & le Maréchal de *Boufflers* revinrent à la Cour, le Prince parut un particulier, & le particulier un Prince : on étoit dans cette eſpèce d'anarchie, où les hommes ne ſont jugés que ſur leurs actions. *Boufflers* fut fait Pair de France : à ſa réception, il fut accompagné au Parlement par une multitude d'Officiers qui avoient défendu Lille avec lui. » Meſſieurs, dit-il en ſe tournant vers eux, » toutes les graces que je » reçois, tous les honneurs qu'on me fait, » c'eſt

» c'eſt à vous que je les dois, c'eſt à vous » que je les renvoye : c'eſt vous qu'on ré- » compenſe : & je ne dois me louer que » d'avoir été à la tête de tant de braves » gens †.

CHAPITRE VIII.

L'année 1709.

LA France, épuiſée par la guerre, fut déſolée par la famine. On ſe ſouviendra longtems de cet hiver, qui fit périr les hommes, les beſtiaux, les arbres. Les gens d'affaires nourrirent Paris après l'avoir affamé : le peuple ſe mutina dans pluſieurs villes : les campagnes furent dévaſtées. On remit au peuple neuf millions de tailles. Le Roi envoya ſa vaiſſelle à la Monnoie : ſes petits-fils lui en avoient déjà donné l'exemple. Le Duc de *Bourgogne* employoit en aumônes les ſommes deſtinées à ſes plaiſirs : & le Roi d'Eſpagne ſe réduiſoit au pur néceſſaire *.

† Mémoires du Marquis de *Dangeau*.

* Lettre de Me. de *Maintenon* à Me. des *Urſins*. *Il me paroit que tout le monde approuve que vous*

Chamillard, qui avoit épuiſé tous les expédients, ſoupiroit après la paix. *Desmarêts*, à qui il avoit cédé les finances, diſoit qu'il ne pouvoit fournir qu'à une campagne. Les Officiers Généraux avoient perdu l'eſpérance & le courage. Le Roi ſeul croyoit qu'*Eugène* & *Marlborough* n'étoient pas invincibles : il attribuoit ſes malheurs à la malhabileté ou à la déſunion de ceux qui avoient commandé ſes armées : il ſçavoit, qu'une victoire ſuffiſoit pour diſſiper une ligue.

Cependant touché de la misère publique, il ſe détermina à demander la paix, & à préférer le bien de ſon Royaume à la gloire de ſa famille. [La Princeſſe des *Urſins* avoit déja envoyé un de ſes Gentilshommes à Turin, pour] détacher de la confédération le Duc de Savoye, brouillé avec le Prince *Eugène*, mécontent de l'Empereur, & tombé dans une dévotion qui ne rappella point en lui les ſentimens de

vous ne rappelliez pas les Menines. Elles ſont moins néceſſaires au Roi que les troupes : & il falloit une conjoncture comme celle-ci pour s'en défaire. Je ne doute pas, que les Grands ne s'en plaignent. Les retranchemens ſont approuvés en général : mais nul ne veut que le retranchement tombe ſur lui. Je ſuis ravie que vous n'ayez plus trois cent femmes à gouverner.

de la nature. Le Roi avoit propoſé au Pape de former avec ce Prince une ligue en Italie. Mais *Victor-Amédée*, las de trahir ſes Alliés, rejetta ces propoſitions: & *Clément XI.* répondit, qu'il ne pouvoit concourir à la pacification de l'Europe que par ſes priéres. Ce pére commun des Chrétiens, toujours l'ami du plus fort, reconnut pour Roi d'Eſpagne l'Archiduc Maitre du Royaume de Naples. Mais il écrivit à *Philippe V.* que cette reconnoiſſance ne donnoit point un droit nouveau à ſon concurrent: l'excuſe étoit plus [haute,] que l'offenſe.

Le Roi, réduit à s'humilier, envoya le Préſident *Rouillé* & le Marquis de *Torcy* à la Haye, pour entendre les conditions que les ennemis voudroient mettre à la paix. *Eugène* & *Marlborough* gagnérent *Heinſius* Penſionnaire de Hollande: & les Miniſtres de LOUIS ne reçurent des Etats-Généraux que des politeſſes & des duretés. Le Roi offrit d'abandonner ſon petit-fils: les Alliés exigérent préliminairement qu'il le détrônât. [» Ah! dit-il à Me. de *Maintenon*, » ſi j'avois nommé » mon neveu Roi d'Eſpagne, je n'en ſe» rois pas où j'en ſuis.]

Au retour de M. de *Torcy*, il y eut de

grands débats dans le Conſeil. Tous vouloient que, ſoit guerre, ſoit paix, on rappellât les troupes qu'on avoit en Eſpagne, & qu'on réunît toutes les forces de la Monarchie Françoiſe pour en défendre les Frontiéres. Quelques-uns même inſinuoient que la paix ne pouvoit être trop chérement achetée. [*Beauvilliers*] repréſenta le Roi aux genoux des Alliés, ſi l'on perdoit encore une bataille. *Pontchartrain* rencherit ſur cette affreuſe peinture, & regardant fixement le Miniſtre de la guerre & celui des finances, »Parlez, leur dit-il, & dites en Miniſtres fi»déles, s'il eſt poſſible de ſoutenir encore »une campagne? *Torcy* venoit de parler en ſuppliant à l'ennemi, il parla en Héros à ſon Roi. *Chamillard*, abbatu par ces propoſitions des Alliés, que *Torcy* nous a conſervées, & qu'on peut lire dans ſes Mémoires ſans émotion,] dit que le Royaume ſeroit au pillage dans ſix mois: *Eh bien!* répondit le Roi, qui avoit tout écouté en ſilence, *alors comme alors.*

On répandit dans les Provinces & dans les armées les étranges préliminaires † de l'in-

† L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV., pour amener une belle phraſe, aſſûre qu'on les fit afficher

l'insolent ennemi. Tout ce qui a une goutte de sang François dans les veines en est indigné : dès ce moment, la gloire du Monarque devient la gloire de la Nation : les esprits abattus par les disgraces sont relevés par le désespoir : tout, jusqu'au Ministre, devient Citoyen. Les Provinces manquent de vivres : les jeunes gens s'enrôlent en foule, dans l'espoir d'en trouver à l'armée. [La France, qui jusqu'alors a combattu pour la gloire, combat désormais pour son salut.

Le choix du Général de l'armée de Flandres embarrassoit le Roi. Le Duc de *Vendôme* étoit exclus par le Duc de *Bourgogne*, & le Maréchal de *Villars* par la

cher à toutes les rues de Paris. Il seroit bien étonnant qu'une pareille affiche n'eût été vue que de lui.

Rem. de M. De V. Tom. VI. p. 24.

„ L'Auteur dit que le Duc de *Marlboroug* & le „ Prince *Eugène* gagnérent *Heinsius*, comme si *Heinsius* avoit eu besoin d'être gagné. Il met dans „ la bouche de Louis XIV, au lieu des belles pa„ roles qu'il prononça en plein Conseil, ces mots „ bas & plats : *Alors comme alors.* Il cite l'Auteur „ du *Siécle de* Louis XIV, & le reprend d'avoir „ dit que Louis XIV *fit afficher sa lettre circulaire* „ *dans les ruës de Paris.* Nous avons confronté tou„ tes les Editions du *Siécle de* Louis XIV. Il n'y a „ pas un seul mot de ce qu'il cite, pas même dans „ l'Edition subreptice qu'il fit à *Francfort* en 1752.

Ducheſſe, offenſée de ce que *Villars* avoit dit, „ M. le Duc de Savoye n'a voulu ſe „ battre, ni en bataille rangée ni en duel. “ Me. de *Maintenon* ayant appris que Me. de *Bourgogne* étoit prévenue, envoya chercher le Duc de *Villars*, qui s'étant juſtifié rentra dans les bonnes graces de la Princeſſe. Cependant M. le Duc de *Bourgogne* propoſoit le Maréchal de *Berwick*. Le Roi panchoit pour le Maréchal de *Villars*. Il l'avoit juſqu'alors ſoutenu contre l'envie qui vingt fois avoit tenté de le chaſſer du ſervice; mais il n'avoit oſé lui confier la guerre de Flandres, parce qu'il le croyoit plus heureux que prudent. *Villars*, né avec une certaine franchiſe, ſembloit toujours promettre plus qu'il ne pouvoit exécuter: ſorti de la Gaſcogne, il étoit ſoupçonné d'en avoir la vanité & la préſomption; ſes amis mêmes l'avertirent inutilement de ſe corriger d'un défaut, qui n'étoit qu'un vif & promt ſentiment de ſa haute deſtinée. Le Roi, las de ces Généraux, qui craignant de tout perdre avoient tout perdu, envoya en Flandres celui qui promettoit de tout recouvrer.]

Dès que l'Eſpagne apprit les propoſitions que LOUIS avoit faites, & celles qu'il avoit rejettées, l'Eſpagne dit, que ce n'étoit

toit point le Roi de France qui lui avoit donné un Roi : que ce ne ſeroit point lui qui le lui ôteroit. Cependant la Princeſſe des *Urſins* eut ordre de préparer *Philippe* à cette abdication. Dès-lors, tous les Grands du Royaume ſe tournérent vers le Duc d'Orléans, qui ne penſa qu'à faire valoir ſes droits. Me. des *Urſins* craignant que la préſence du Prince n'augmentât le nombre de ſes partiſans, engagea *Philippe* à prier LOUIS de ne plus envoyer le Duc d'*Orléans* en Eſpagne. Le Duc piqué de cet affront donna ordre à *Deſlandes* ſon Agent à Madrid de cultiver les ſentimens favorables où quelques Grands étoient pour lui. *Deſlandes*, homme d'un eſprit artificieux & ferme, parla d'abord ouvertement des droits de ſon Maître, & enſuite cabala pour ſes intérêts. En ſondant les eſprits, il crut entrevoir, que les Eſpagnols le préféreroient non ſeulement à l'Archiduc, mais encore à *Philippe V.* Son projet s'étendit. Le Duc d'*Orléans* ne lui ordonna, ni ne lui défendit d'agir ſuivant ces nouvelles idées : mais il ne ceſſa de repréſenter en France par lui-même & par ſes créatures, qu'il étoit impoſſible de conſerver l'Eſpagne.

[*Philippe* apprit ſans indignation que le Mar-

Marquis de *Torcy* avoit dit aux Hollandois, que le Roi d'Eſpagne ſeroit à Verſailles avant lui. Mais la Reine ne pouvoit ſe réſoudre à deſcendre du Trone. Une vie privée en France, ſous les yeux de Me. de *Bourgogne* ſa ſœur, lui paroiſſoit plus affreuſe que la mort : elle déclara qu'elle comptoit ſur l'amour des Eſpagnols, que les fatigues & les périls de la guerre ne l'intimideroient point, & qu'elle diſputeroit pas à pas le terrain aux ennemis. La Princeſſe des *Urſins* alla chez le Roi, lui dit qu'il étoit glorieux de tout riſquer pour conſerver une Couronne, & que s'il faloit la perdre, il faloit la perdre l'épée à la main. L'ayant ébranlé, elle fit aſſembler quelques Grands, qui le prié-rent de ne les point abandonner, mais qui ne lui diſſimulérent pas combien ils étoient las de la tyrannie d'*Amelot*. Cet Ambaſſadeur fut ſacrifié à la Nation.

La Princeſſe des *Urſins*, ſoit qu'elle craignit la même chûte, ſoit qu'elle crût s'affermir en feignant de tomber d'elle-même, déclara que ſes affaires domeſtiques l'appelloient en Italie, & reçut les complimens ſur ſon départ. Depuis quelque tems elle appréhendoit d'être aſſaſſinée, peut-être pour ôter aux Eſpagnols le deſ-

ſein de ſe délivrer d'elle par une mort violente, peut-être parce que ſa conduite en lui inſpirant des remords lui donnoit ces vaines frayeurs. La Reine ne voulut pas lui permettre de s'éloigner, & lui promit de la défendre contre tous ſes ennemis.]

Cependant Paris murmuroit [de l'extrême] cherté du pain. On en envoyoit du plus noir à Me. de *Maintenon* : [on l'inſultoit :] on la menaçoit de la lapider : » Il vaut encore mieux, diſoit-elle, qu'ils » murmurent contre moi que contre leur » Maître * . Jamais elle ne fut plus haïe, & ne mérita plus d'être aimée. Elle répandit l'argent à pleines mains : elle nourrit les Urſulines de Mantes & de Niort, les Bénédictines de Bizy & de Moret, les Bernardines de Gomerfontaine. Ceux que le récit de bonnes-œuvres peut porter à en faire [ou à reſpecter ceux qui en font,] liront ſans ennui le détail ſuivant, où une de ſes élèves rend un compte naïf des charités dont elle fut témoin.

Madame pleuroit toutes les fois qu'elle penſoit à la misère du peuple : & elle y penſoit tous les jours. Si j'ai eu le bonheur de lui plaire, je le dois à la pieté qu'elle me vit

* Mémoire de Me. de *Bouju*.

vit pour un Gentilhomme dont la fille étoit à St Cyr. Elle me diſoit ; Le peuple devroit bien m'aimer, car je l'aime bien : & je m'offre de bon cœur à Dieu pour apaiſer ſa juſtice qui punit la France.

Elle fit diſtribuer du pain, du potage, des couvertures, des habits aux pauvres de Verſailles. Souvent elle alloit elle-même faire ces diſtributions. Elle ſe cachoit le plus qu'elle pouvoit : Je ſuis bien malheureuſe, *me diſoit-elle* ; le peu de bien que je fais eſt ſçu de tout le monde. *Souvent elle rentroit chez elle ſans gants, ſans écharpe : elle les avoit donnés à quelques mendiantes qu'elle avoit trouvées ſur ſes pas.*

Elle ſe reprochoit toutes les dépenſes qu'elle faiſoit pour elle-même, diſant, J'ôte cela à nos pauvres.

Quand elle ne pouvoit aller voir les familles dont elle prenoit un ſoin particulier, elle m'y envoyoit, & étoit plus attentive aux nouvelles que je lui en aportois qu'aux entretiens des Miniſtres ſur les affaires d'Etat. Quand elle avoit quelque chagrin, elle alloit voir ſes pauvres ; ſon viſage devenoit parmi eux d'une gayeté ſurprenante, qui changeoit en rentrant à la Cour.

J'allai un jour avec elle chez la veuve d'un Major de Place. Cette femme ne ſçachant pas

pas que c'étoit Me. de Maintenon *ſe leva un inſtant, & ſe raſſit, lui contant ſes malheurs. Je lui dis*, N'avez-vous pas été chercher quelque ſecours auprès de Me. de *Maintenon*? Oui, *répondit-elle*, un valet de chambre m'a promis de lui donner un placet: on dit que c'eſt une Dame très charitable, & qui reçoit fort bien les pauvres: mais je n'ai pu l'aller voir: j'ai l'eſtomac rétréci pour n'avoir pas mangé depuis deux jours. *Me. de* Maintenon *ne put retenir ſes larmes, lui donna une bonne ſomme d'argent, & depuis l'aſſiſta juſqu'à ſa mort ſans ſe faire connoître.*

Elle cherchoit elle-même des nourrices pour de pauvres enfans, & les récompenſoit lorſqu'elles les lui raportoient en bonne ſanté. Quand elle rencontroit ſur le grand chemin des femmes qui avoient l'air de ſe trouver mal, elle les prenoit dans ſon caroſſe. Je m'éloignois d'elles: mais Madame les voyoit ſans dégout. En arrivant, elle leur donnoit à manger, & les renvoyoit avec de l'argent. „ *Il faut, me diſoit-elle, que* „ *Dieu ſoit bien bon de nous récompenſer de* „ *nos charités! elles ſont elles-mêmes une* „ *aſſez grande récompenſe.*

Au voyage de Fontainebleau, elle alla preſque tous les jours au village d'Avon.

S'é-

S'étant arrêtée à une maiſon du Comte de Toulouſe, elle ne voulut pas s'y promener à pié, diſant, Il faut que je garde mes forces pour voir mes pauvres. *Elle y faiſoit le Catéchiſme, des libéralités, & des mariages.*

Madame me diſoit; Le Roi prétend que je me tuë à Avon. Cependant, ſi je ſuis capable de quelque plaiſir, ce n'eſt que de voir mes payſans : j'aime tout à fait leurs maiſons : leur converſation eſt délicieuſe : un rien les ſoulage & les ravit : cela ne vaut-il pas mieux que de perdre ſon tems à écouter les médiſances de ces Dames ou les plaintes des Généraux contre les Miniſtres ?

J'ai dormi aujourdui ſept heures : cela eſt très rare : car dès le matin, Madame court à l'Egliſe, ou chez ſes Philoſophes d'Avon. Ils ſont ſi familiers avec elle, qu'ils l'entourent, la pouſſent, ſe jettent dans ſes jupes, & regardent ſans ceſſe ſes mains royales, toujours pleines d'argent. Elle joue à préſent dans ſon cabinet, & joue pour eux : elle eſt ſainte dans ſes plaiſirs comme dans ſes peines, continuellement occupée de bonnes œuvres, & remplie d'un amour de Dieu qui me fait quelquefois pleurer. Tout cela eſt incompréhenſible pour les gens de ce

pays-

pays-ci, qui pour la plupart ont un cœur de fer.

Pendant que Me. de *Maintenon* ſoulageoit quelques miſerables, & inſpiroit au Roi le déſir de les ſoulager tous par une promte paix, le Maréchal de *Villars* réduiſoit les Alliés à faire le ſiége de Tournay, & garantiſſoit Arras & Douay, dont la priſe eût ouvert la France à l'ennemi.

[Il écrivit au Roi qu'il ne cherchoit qu'à attirer l'ennemi à une bataille. Le Roi parut fort inquiet de l'événement. *Bouflers* attentif à tout, fait l'action d'un Romain. Plus ancien Maréchal de France que *Villars*, il demandoit d'aller ſervir ſous lui. A ſon arrivée, *Villars* lui dit qu'il accepte ſon aſſociation, mais non ſa généroſité. On voit entre ces deux Généraux un combat de modeſtie & de grandeur d'ame, dont les Monarchies offrent peu d'exemples. *Villars* veut être commandé par *Bouflers*, qui s'obſtine à lui laiſſer toute la gloire, & à ne partager avec lui que les dangers.]

† Tournay pris, *Eugène* & *Marlborough* paſſérent l'Eſcaut, & menacérent Mons. *Villars* balança s'il livreroit bataille. Son armée étoit ſupérieure à celle de l'ennemi,

† 11. *Septembre.*

mi, qui avoit encore une partie de ſes troupes ſous Tournay. Mais cette armée étoit la derniére reſſource de la France. *Marlborough* fut, ou parut être plus hardi. Il attaqua les François retranchés à Malplaquet. Nulle bataille ne fut plus meurtriére. Le François fut vainqueur depuis huit heures juſqu'à midi : Mais l'ennemi, repouſſé dans les trois premiéres attaques, entra dans les retranchemens, à la quatriéme. Le Maréchal de *Villars* accourt, le chaſſe, eſt bleſſé [à la cuiſſe au-deſſus du] genou, & quitte le combat. † Les Alliés pénétrent dans le centre : ils ſont chargés ſix fois par la Maiſon du Roi, & ſix fois ſe rallient à la faveur de leur Infanterie. Etablis enfin dans le retranchement, *Bouflers* ordonne la retraite, qui ſe fait avec autant d'ordre que l'action s'étoit paſſée avec gloire. Si *Villars* n'eût été bleſſé, la bataille étoit gagnée. Mais ſi *Bouflers* n'eût conſenti à être ſon Aide de camp, la France étoit perdue : le courage ſoutient la patrie : mais c'eſt la vertu qui la ſauve.

Les

† » Ce ſont deux impoſtures ; dit M. De V. Tom. VI. p. 29. » Ce Général avoit reçu un » coup de carabine au-deſſous du genou, qui lui » fracaſſa l'os, & qui le fit boiter toute ſa vie.

Les Alliés accuſérent *Villars* de s'être bleſſé lui-même : & les François dirent, qu'il ne l'étoit que légérement, & qu'il s'étoit trop tôt retiré. Cependant [on l'avoit emporté ſans connoiſſance. Revenu de ſon évanouïſſement, étonné de ſe trouver dans ſon lit, croyant encore combattre, il demande des nouvelles de l'Armée, & n'en demande pas de ſa bleſſure. On lui dit que *Bouflers* ſe retire. A ce mot, ſes forces ſe raniment : il veut remonter à cheval, pour rapporter au camp la victoire qu'il y a laiſſée.] Il fut ſi mal, qu'on jugea qu'il falloit lui adminiſtrer les Sacremens. On lui propoſa de faire cette cérémonie en ſecret : » Non, dit-il, puiſ-» que l'armée n'a pu voir *Villars* mourir » en brave, il eſt bon qu'elle le voye mou-» rir en Chrétien.

L'ennemi en vouloit à Mons, & le prit. Malgré ce déſavantage, la journée de Malplaquet fut glorieuſe & utile : elle rétablit la réputation des armes Françoiſes, déja tombée dans le mépris : elle ôta la crainte à nos troupes, & l'inſpira à l'ennemi : elle fit valoir les petites victoires que le Comte du *Bourg*, le Marquis de *Bai*, le Duc de *Noailles* remportérent à Ramersheim, à la Gudina, à Figuiéres.

On

On étoit dans ces triſtes extrémités, où l'eſpérance vit de parcelles de gloire & de bonheur.

CHAPITRE IX.

Propoſitions de paix. Affaires d'Eſpagne. 1710.

LOUIS, après avoir demandé la paix, fut réduit à la mendier, & après l'avoir mendiée, à l'acheter. Il envoya le Maréchal d'*Huxelles* & l'Abbé de *Polignac* à Gertruydenberg, petite ville dont on étoit convenu pour en traiter. Ces deux Plénipotentiaires en auroient fait une avantageuſe, ſi elle avoit été poſſible. La franchiſe du premier étoit tempérée par la douceur & la dextérité du ſecond, le premier homme de ſon ſiècle dans l'art de négocier & de bien dire. D'*Huxelles* préſomtueux & haut repréſentoit bien un Roi, qui au milieu des revers conſervoit ſon ancienne fierté: & *Polignac*, la France demandant grace, mais n'en voulant point à des conditions honteuſes, & eſpérant d'en obtenir encore d'honorables de ſon épée ou de ſon eſprit.

Leur

Leur premiére propoſition fut, que LOUIS abandonneroit & ſon petit-fils & toutes les acquiſitions qu'il avoit faites pendant ſon régne. Les Alliés ſe moquérent de ces offres, & demandérent qu'il arrachât lui-même la Couronne à *Philippe*, & qu'il la mit ſur la tête de l'Archiduc. Les deux Plénipotentiaires offrirent enſuite les bons offices de leur Maître auprès de *Philippe*, pour l'engager à une abdication volontaire, & enfin de l'argent & des troupes pour l'y forcer.

Ce fut alors qu'un bel eſprit Hollandois fit la ſatire, intitulée, *Le Roi de France aux genoux de la Hollande.* C'étoit une parodie d'un Poëme lyrique de la *Volpilliére*, qui avoit pour titre, *La Hollande aux genoux du Roi de France.* On voit dans ces deux piéces à quelle inſolence la proſpérité porte le peuple le plus poli & le plus modéré: car elles rendent au naturel les ſentimens des deux Nations dans les mêmes circonſtances. Mais les Anglois, auſſi mauvais plaiſans que bons ſoldats, furent les plus ardens à inſulter à nos malheurs: leurs gazettes * étoient pleines de prétendues lettres de l'Abbé de *Polignac*, du Marquis de *Torcy*, & ſurtout de Me. de

* Voyez le *Craſtsman*.

de *Maintenon*, qu'on ſupoſoit avoir été interceptées. On prêtoit les aveus les plus humilians pour LOUIS XIV, à ceux qui voyoient de plus près ſa fermeté.

Les Alliés furent inflexibles. *Marlborough*, qui ne craignoit que la paix, les excitoit à des demandes qui éterniſoient une guerre où il acquéroit de la gloire, & de l'argent qu'il aimoit encore plus, & qu'il deſtinoit, diſoit-on, à une entrepriſe, chimerique ſi les hommes ne s'achetoient pas. On exigea de LOUIS XIV. que dans l'eſpace de deux mois il détrônât ſeul ſon petit-fils, & qu'il rendit toutes les Provinces dont le Royaume s'étoit agrandi depuis *François I.* Qu'auroit-on exigé, ſi l'on eût pénétré dans le cœur de la France? Les conférences furent rompues: & la Nation ſe réſolut à répandre encore du ſang, puiſqu'il falloit en répandre encore. Tous les politiques blâmérent les Alliés de leurs propoſitions outrées: l'occaſion d'humilier un peuple dominateur ne ſe préſente pas deux fois. Mais l'Evêque *Burnet* oſa ſoutenir, qu'en conſcience le Roi devoit les accepter: c'étoit à lui à réparer le mal, puiſque c'étoit lui qui l'avoit fait. Cet homme-là trouvoit à toutes les pages de ſon Evangile des ſentences contre LOUIS XIV. En

En Flandre, les François perdirent des Places; & les Alliés, des hommes. Mais en Eſpagne, la bataille de Sarragoſſe, gagnée par *Staremberg*, força *Philippe* à quitter Madrid pour la ſeconde fois. LOUIS avoit retiré ſes troupes d'Eſpagne. Les Ducs de *Vendôme* & de *Noailles* y furent envoyés. Les Grands délibérèrent ſur le rang qu'ils donneroient au premier: »Tout »rang m'eſt bon, leur dit *Vendôme*: je ne »viens point vous diſputer le pas: je »viens ſauver votre Roi.« A leur arrivée, tout changea de face: les Eſpagnols aimérent mieux bruler leurs denrées que d'en fournir aux Impériaux: l'Archiduc fut rechaſſé de Madrid, Balaguier ſurpris & raſé par *Louvigny*, Brihuega emporté par *Vendôme*, le Lampourdan occupé par le Duc de *Noailles* qui venoit de ſauver le Languedoc, & conſervé avec les ſeules troupes qu'il raſſembla ſur ſon propre crédit; *Staremberg* battu à Villavicioſa, *Philippe* affermi ſur le Trône & en état de s'y ſoutenir par lui-même.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, la Cour de France étoit pleine d'intrigues qui pouvoient influer ſur les affaires générales. On parloit du mariage de M. le Duc de *Berry*. Le Duc & la Ducheſſe

d'*Orléans* offroient leur fille : Me. la Ducheſſe de *Bourgogne* propoſoit la Princeſſe d'Angleterre *, & par amitié pour elle, & par haine pour le Duc d'*Orléans*. Me. de *Maintenon* étoit expoſée aux importunités des deux partis, & tâchoit, mais ſans ſuccès, de les concilier. La Reine d'Angleterre la conjuroit de former des liens qui aſſureroient à ſa malheureuſe famille la protection de la France. Me. de *Maintenon* y étoit portée par tendreſſe pour elle, par pitié pour la Princeſſe, par averſion pour Mlle. d'*Orléans*, dont la beauté étoit ſans défaut, dont la réputation n'étoit pas ſans tache. Mais le bien de l'Etat s'opoſoit à ces ſentimens. Cette alliance déplaiſoit à la Reine *Anne*, avec laquelle on négocioit ſecrettement, & qu'il falloit ménager : quoique depuis la mort de ſon fils, elle ſe livrât au plaiſir de ſe croire

* *Louiſe-Marie Stuart*, fille de *Jacques II.* morte le 18. Avril 1712. dans ſa vingtiéme année. On voit dans un gros libelle, intitulé *la Nouvelle Meſſaline*, qu'elle étoit fille de la Reine d'Angleterre qui eſt cette nouvelle *Meſſaline*, & de Louis XIV. Les prétendus amours de ce Roi & de cette Reine y ſont détaillés avec une vraiſemblance qui tromperoit les plus défians, ſi l'hiſtoire de la ſuppoſition du Prince de *Galles* n'avoit appris de quelles méchancetés l'imagination humaine eſt capable.

croire un frére †, elle feignoit d'entrer dans les paſſions de ſon peuple, & témoignoit ſon indifférence pour le proſcrit en rompant les négociations : la France avoit beſoin de l'appui ou de la pitié de toutes les Nations : & ce mariage [auroit irrité] la plus puiſſante & la plus implacable.

D'un autre côté, Me. la Ducheſſe de *Bourgogne* plus fidèle aux mouvemens de ſon cœur, que touchée des raiſons d'Etat, vantoit ſon amie & décrioit ſa rivale. Le Duc d'*Orléans* admettoit quelquefois ſa fille à ſes ſoupés. Là, malgré tout le reſpect qu'on doit à la jeuneſſe, il lui échapoit bien des traits qui s'imprimoient dans l'eſprit d'une enfant portée à la coquetterie. Me. de *Marey*, Gouvernante de MADEMOISELLE, gagnoit ſon amitié par des complaiſances, plutôt qu'elle ne la méritoit par ſa ſévérité. Ces légers é-

 carts,

† La Reine *Anne*, qu'on avoit fait dépoſer contre la naiſſance du Prince de *Galles*, ſe plaignit de cette violence dès qu'elle fut ſur le Trône. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette naiſſance avoit été prédite par les Jéſuites de Rome, qui donnérent une fête au Comte de *Caſtelmaine*, & un bouquet avec ces deux vers :

Pro natis, Iacobe, genus ſtos candide regum,
Hos natura tibi ſi negat, aſtra dabunt.

carts, M. de *Maintenon* les avoit ſçus : & Me. de *Marey* en avoit été grondée. La Ducheſſe de *Bourgogne* eût bien voulu en inſtruire le Roi & le Duc de *Berry*. Mais le Roi ſe déclara ſi nettement contre la Princeſſe d'Angleterre, qu'il craignit que ſon indiſcrétion ne lui nuiſit à elle-même ſans nuire à ſon ennemi. Déjà, une femme de qualité avoit été menacée d'une diſgrace, pour avoir dit au Chevalier de *St. George*, ſur les ennuis de ſa ſœur enfermée à Chaillot, un mot innocent qu'on avoit rapporté à ce mariage. Le Duc d'*Orléans* voua une haine éternelle à la Ducheſſe de *Bourgogne* : & certain que MADEMOISELLE auroit le Duc de *Berry*, il attendit ſans empreſſement les propoſitions du Roi. Dès que ce mariage fut déclaré, on fut aſſez ſurpris de voir un fils de France épouſer une petite-fille de Me. de *Monteſpan*. Les nôces furent ſans joye. La Ducheſſe de *Bourgogne* fut chargée de conduire la maiſon de ſa belle-ſœur, MADAME, qui depuis diſputa le pas avec aigreur à la Ducheſſe de *Berry*, le lui céda dès-lors ſans murmurer. Etant l'une & l'autre à une porte, » Pouſſez-moi » donc, Madame, lui dit la Ducheſſe : » car de longtems je ne ſçaurai paſſer de- » vant ma grand'mére. Le

Le Duc d'*Orléans* avoit les plus beaux jours à la Cour de France : & ſon ambition formoit contre lui, à celle d'Eſpagne, une tempête qui le mit à deux doigts du naufrage. *Miguel de Pons* accuſa *Deſlandes* auprès de Me. des *Urſins* de tramer une conſpiration contre *Philippe V.* La Princeſſe des *Urſins* courut chez le Roi, & lui exagéra le péril, la grandeur du crime, les preuves, le nombre des complices. *Deſlandes* eſt arrêté à Colomedo : *Flotte* ſon ami, dans une ville d'Arragon. On trouve dans leurs papiers un long mémoire ſur les moyens d'aſſurer la Couronne au Duc d'*Orléans.* Confrontés avec *Miguel de Pons*, ils nient qu'ils ayent voulu détrôner *Philippe* : ils avouent qu'ils ont cabalé pour le Duc d'*Orléans* contre l'Archiduc. A cette nouvelle, quelques Grands projettent d'enlever de la priſon *Flotte* & *Deslandes*, auxquels les promeſſes ou les menaces peuvent arracher le nom de leurs partiſans. *Grimaldo*, Secretaire d'Etat, en eſt averti. La Princeſſe des *Urſins*, foible & cruelle, eſt effrayée, fait transferer les priſonniers à la Tour de Ségovie, & les plonge dans des cachots ſéparés. Le Duc de *Médina-Celi*, convaincu de favoriſer l'Archiduc, eſt ſoupçonné d'être ven-

du au Duc d'*Orléans*. *Dom Manrique-Lara*, ancien Officier-Général & Menin de la Reine-Mére, eſt conduit en priſon avec un grand éclat. Il avoue qu'il eſt entré dans les vues de *Deſlandes*, & ſoutient que ces vues ſuppoſoient l'abdication volontaire du Roi : en effet, le Mémoire qu'on avoit trouvé dans ſes papiers commençoit par ces mots, *Si* Philippe V. *nous abandonne*. *Antonio de la Villa-Roël* & quelques autres Seigneurs, près d'être arrêtés, ſe jettent entre les bras de l'Archiduc. L'on ne doute plus, que l'objet de la conjuration ne ſoit plûtôt le détrônement de *Philippe*, que l'expulſion de l'Autrichien. On aſſure, que *Deſlandes* devoit aller en Portugal, ſes amis mettre le feu aux quatre coins de Madrid, *Flotte* s'emparer de Lerida, *Villa-Roël* faire ſoulever l'Arragon, & le Duc d'*Orléans* s'échaper de la Cour de France, ſe mettre à la tête de ſon parti, & traiter avec les Puiſſances Maritimes dégoutées de l'Archiduc. Ces bruits volent de bouche en bouche : tout eſt répété, exagéré, cru. En Eſpagne, on ſe défie des récits d'un complot que Me. des *Urſins* a découvert : en France, où l'on n'eſt jamais coupable à demi, le Duc d'*Orléans* eſt accuſé de la

plus

plus noire trahiſon : les uns diſent qu'il a voulu démembrer la Monarchie, les autres, l'avoir toute entiére. On ne doute point que ſon Agent & ſes complices n'ayent été déjà tirés à quatre chevaux. On croit qu'il va être lui-même envoyé à la Baſtille. Au milieu des cris de la vérité, mêlés aux menſonges de l'envie, le Duc d'*Orléans*, pénétré de crainte, & plein d'aſſurance, paroit aſſidûment à la Cour, ſe voit déchiré, fui, déteſté, & ne dit pas un mot pour ſa défenſe.

Le Roi, perſuadé que ſon neveu eſt coupable, va ſigner l'ordre de l'arrêter. Me. de *Maintenon*, qui s'eſt impoſé ſilence ſur une affaire ſi délicate & ſi obſcure, fait agir M. [*Deſmarets.*] On repréſente au Roi, qu'on n'a contre le Prince que des dépoſitions vagues; qu'il eſt dangereux d'uſer de précipitation ; que la lenteur ne peut être nuiſible. Me. de *Maintenon* ne ſe vanta point de ce ſervice, qu'elle ſe rappelloit ſans doute quand elle diſoit depuis : *Ah ! ſi le Duc d'Orléans ſçavoit tout ce qu'il me doit !* Fidéle à la neutralité qu'elle s'eſt preſcrite, elle répond à la Ducheſſe de *Bourgogne*, qui en ſe déchainant contre l'accuſé veut l'engager à ſe déclarer contre lui ; » Le reſpect que je dois

» au neveu du Roi ne me permet pas de » parler ; & à MADAME, qui la conjure de protéger ſon fils ; » Mon reſpect pour » *Philippe V.* m'ordonne de me taire. Les amis du Duc d'*Orléans* l'abandonnent. L'Abbé *Dubois* eſt le ſeul qui lui reſte : il ſoutient que le projet de détrôner *Philippe* eſt une calomnie & une chimère : que *Deſlandes* n'en vouloit qu'à l'Archiduc : qu'il a cabalé de ſon pur mouvement : que ſon ſeul crime étoit d'avoir déplu à Me. des *Urſins*. Quoi qu'il en ſoit, le Roi pria ſon petit-fils d'aſſoupir cette affaire : [& l'on conſerve encore dans la famille de M. *Desmarets* la lettre de remercimens du Duc d'*Orléans* à ce Miniſtre.]

Cette modération & la réconciliation extérieure entre le Roi d'Eſpagne & le Duc d'*Orléans* rendroient le fait problématique, ſi le ſilence de l'accuſé n'étoit l'aveu de ſa faute. Juſqu'où alloit cette faute? c'eſt ce qui eſt encore incertain. Peut-être n'étoit-il coupable que d'avoir ſoutenu ſes prétentions à l'inſçu des deux Rois : peut-être ſon agent avoit-il paſſé ſes ordres. Mais s'il eût été innocent, n'auroit-il pas déſavoué ſes amis, demandé que ſa conduite fût aprofondie, ſollicité, ou l'élargiſſement, ou la punition de *Flotte*

&

& de *Deſlandes* ? auroit-il permis à ſon oncle de s'entêter de ſoupçons ſi déshonorans ? ne ſe ſeroit-il pas juſtifié auprès de lui ? L'homme le moins jaloux de ſa réputation eût-il ſouffert que toute l'Europe le regardât comme un traître ? [Quoi qu'il en ſoit, le public revint de ſes préventions ; mais LOUIS conſerva l'averſion que ſes premiers ſoupçons, quoiqu'injuſtes, lui avoient inſpirée.

Cependant un ſentiment d'équité l'engagea à prier, quelques mois avant ſa mort, *Philippe V.* d'élargir les Conjurés. Il ne vouloit pas laiſſer diviſés les Maîtres de deux Empires unis par le ſang & par l'intérêt. Cette priére ſembloit alors] un acte de politique [quoi qu'elle fût] un effet de conviction. Il eſt [pourtant certain] qu'en 1713. il n'étoit pas encore désabuſé. Car ayant appris que le Duc d'*Orléans* traverſoit un double mariage qu'il avoit projetté entre le Duc de *Bourbon* & Mlle. de *Conti*, & le Prince de *Conti* & Mlle. de *Bourbon*, il l'appella dans ſon cabinet, & lui dit : » Monſieur, je ſuis » ſurpris qu'après vous avoir pardonné une » choſe où il alloit de votre vie, vous » ayez l'inſolence de cabaler chez moi con» tre moi.

* Le Roi d'Eſpagne dut aux négociations du Duc de *Noailles* les ſecours qu'il reçut de France, & à ſa conſtance la priſe de Gironne. Cette Ville, que des événemens fortuits avoient délivrée de pluſieurs ſiéges, crut être encore ſauvée cette fois par le ſecours du Ciel. Des pluyes extraordinaires inondérent le camp des aſſiégeans : quarante-ſept eſcadrons & huit bataillons furent enfermés par les eaux pendant quatre jours, ſans pain ni fourrage. Le Duc de *Noailles* lutta contre les élémens. On le conjuroit de lever le ſiége : il le continua. Un boulet de canon l'aprocha de fort près, au moment qu'il viſitoit une batterie dreſſée contre la Tour Gironelle qui fatiguoit la tranchée. Il dit à *Rigolo* qui commandoit l'artillerie, & qui étoit ſourd : » Entendez-vous cette » muſique ? Je ne prends jamais garde, répondit *Rigolo*, » à ceux qui viennent : » je ne fais d'attention qu'à ceux qui vont. Dès que les pluyes furent ceſſées, la ville baſſe fut attaquée & emportée d'aſſaut : trois jours après, la ville haute ſe rendit par capitulation : & l'Arragon acheva de ſe ſoumettre.

Cette action étoit ſi belle & ſi importante,

* 1711.

te, la flaterie en peſa les circonſtances glorieuſes avec tant de complaiſance, le Duc de *Noailles* avoit alors ſi peu d'envieux, il étoit ſi aimé du Roi, qu'on crut qu'il alloit être Maréchal de France. Mais Me. de *Maintenon* eût ardemment ſollicité cette récompenſe pour ſon ami, & ne dit mot pour ſon neveu.

CHAPITRE X.

Négociations. Campagne de Flandres. Congrès d'Utrecht.

1711.

EN FLANDRE, *Marlborough*, gêné par les ordres de la Reine *Anne*, tenta vainement d'attirer *Villars* au combat, & ne prit que Bouchain. Le Miniſtère de *Wigh* dont il étoit l'ame avoit été chaſſé par les *Torys*, ſes parens renvoyés, ſa femme diſgraciée. La Nation Angloiſe commençoit à voir qu'elle ſoutenoit ſeule une guerre où elle ſeule n'avoit rien à gagner. Cependant les Traités étoient précis; il falloit un établiſſement à l'Archiduc; *Marlborough* avoit encore des amis: les offres de LOUIS XIV. étoient récen-

tes : & la victoire ne l'avoit pas mis en droit de les retracter. La Reine *Anne* fut donc forcée à ſuivre le ſiſtême établi. Mais ſon Conſeil ne fit plus que par bienſéance ce qu'il avoit fait juſqu'alors par paſſion. L'Angleterre avoit déployé toutes ſes forces : elle les ménagea. Elle avoit animé la Ligue : elle ſe contenta de la ſeconder. Elle avoit dicté tous les Traités particuliers : elle ſe moqua du projet d'envahir & de partager la France. La Reine, débarraſſée de Miladi *Marlborough* * & livrée à Me. *Masham* ſecrettement Jacobite, attendit l'occaſion de terminer une guerre ſur laquelle on avoit allarmé ſa conſcience. Peut-être aimoit-elle le protecteur de ſon frére infortuné. Peut-être eſpéroit-elle que la paix lui fourniroit les moyens de rétablir ſur le Trone les *Stuards*; & d'en écarter l'étranger odieux que l'Acte de la ſucceſſion y appelloit.

† La mort de l'Empereur *Joſeph* dénoua cette ſanglante tragédie. Il ne laiſſoit point de mâles : & l'Archiduc *Charles* ſon frére

* L'Auteur du *Siécle* de Louis XIV. attribue cette diſgrace à une pique de femmes ſur une paire de gants. Voyez-en d'autres cauſes dans les Mémoires mêmes de Madame *Marlborough*.

† 17. *Avril*.

frére étoit ſon unique héritier. A cette nouvelle, le Duc de Savoye s'enferma trois jours pour méditer ſur le parti qu'il devoit prendre : la Reine *Anne* fut ravie d'un incident qui alloit lui donner la paix : les Princes de l'Empire, malgré l'averſion des vaſſaux pour un Seigneur trop puiſſant, reconnurent l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne & pour Empereur : tous les politiques jugérent que l'Europe ne ſouffriroit pas un *Charles Quint* : les Hollandois, ſoit par cette lenteur à changer de plan, qui eſt un vice attaché aux Républiques, ſoit dans l'eſpérance d'acquérir la Souveraineté des Pays-Bas, promirent à l'Autrichien d'obſerver inviolablement la Grande-Alliance.

Dès que la ſurpriſe eut fait place aux réflexions, les plus cruels ennemis de la France virent que la fortune prenoit ſoin de la relever, & que la politique ne ſouffriroit pas qu'elle fût abatue. L'Archiduc réuniſſoit en ſa perſonne le pouvoir que LOUIS avoit partagé entre ſa famille : l'Archiduc devenoit l'ennemi de l'équilibre Européen : tous les peuples devoient donc s'unir contre ce Monarque univerſel, avec d'autant plus d'ardeur, qu'en armant contre LOUIS XIV. ils avoient combattu pour leur poſtérité, & qu'actuellement ils combat-

battroient pour eux-mêmes. On avoit tué un million d'hommes pour prévenir un événement incertain : & la mort d'un ſeul amène cet événement.

L'Abbé *Gautier*, qui négocioit ardemment à Londres, fit valoir ces conſidérations. On prétend, que les Miniſtres de la Reine *Anne* furent achetés. Mais dans un tems, où la France avoit à peine de quoi nourrir ſon Roi, où trouver de l'argent pour payer des traîtres de cette importance ? * Le mépris que Louis XIV. témoigna pour Milord *Bolingbroke* ne prouve point qu'il l'eût eu au nombre de ſes penſionnaires : un tel ſervice auroit excité dans ce Prince une reconnoiſſance, que tous les mépris dûs à la perfidie n'auroient

Rem. de M. De V. Tom. VI. p. 53.

* » La Reine *Anne* envoya au mois d'Aouſt ſon » Secretaire d'Etat le Vicomte de *Bolingbroke* con» ſommer la négociation. Le Marquis de *Torcy* » fait un très grand éloge de ce Miniſtre, & dit » que Louis XIV. lui fit l'accueil qu'il lui de» voit. En effet il fut reçu à la Cour comme un » homme qui venoit donner la paix ; & lors qu'il » vint à l'Opera, tout le monde ſe leva pour lui » faire honneur : c'eſt donc une grande calomnie » de dire : *Le mépris que* Louis XIV. *témoigna pour* » Mylord *Bolingbroke ne prouve point qu'il l'ait eu au nombre de ſes penſionnaires.*

roient pu empêcher d'éclater. Du reſte, à juger de *Bolingbroke* par ſes *Mémoires*, il paroit aſſez capable de tout.

Les Conférences repriſes par *Ménager* & par *Prior* aboutirent à des Préliminaires qui n'avoient rien d'aviliſſant pour la France. Milord *Strafford* les communiqua aux Alliés, qui ſe plaignirent de cette paix particuliére comme d'une infraction ouverte à l'article de la Grande-Alliance qui n'admettoit qu'une paix générale. Le Miniſtère Anglois étoit plus sûr de les forcer d'y ſouſcrire, que de perſuader à la Nation d'y conſentir.

Marlborough, à qui ſes intérêts étoient fort chers, & ceux du Genre humain fort indifférens, ne reſpiroit que la guerre, & ſoutenoit que cette paix étoit l'opprobre de la Nation. Les clameurs impuiſſantes de ſon parti ſe réduiſirent enfin à n'en critiquer que les conditions. Il perdit tous ſes Emplois : perte légère après tant de campagnes lucratives & brillantes, & dans ces heureux pays où l'homme eſt encore quelque choſe en dépit du Prince. Le peuple ne regretta point un citoyen dont l'épée lui devenoit inutile, & les conſeils pernicieux. Les ſages, qui admirent le Héros, mais qui ne plaignent que l'honnête-

nête-homme, ſe ſouvinrent, que *Marlborough* avoit été l'ami de *Jacques ſecond* au point d'en favoriſer les amours pour Mlle. *Churchil* ſa ſœur *, & l'avoit plutôt trahi que quitté †: qu'il avoit été diſgracié par *Guillaume*, & avoit mérité de l'être : & qu'enfin comblé de biens & d'honneurs par la Reine *Anne*, il avoit toujours cabalé contre elle. [Il ſavoit apprécier la gloire des Héros. M. de *Chavigny*, aujourdui (1756.) Ambaſſadeur en Suiſſe, lui faiſant compliment ſur ſes campagnes de Flandres ; » Vous ſavez, lui répondit *Marlborough*, » ce que c'eſt » que les ſuccès de la guerre : j'ai fait » cent fautes, & vous en avez fait cent » & une.]

† Le Congrès fut indiqué à Utrecht. Tous les Princes, hormis *Philippe V.*, y envoyérent leurs Miniſtres. On diſputa de bagatelles. L'eſſentiel ſe traita dans les cabinets de Londres & de Verſailles. Les

* De ce commerce nâquit le Maréchal de *Berwick*, Duc de *Fitz-James*.

† Le Roi *Jacques* l'appelloit, *Monſieur eſt-il poſſible*, parce que dans le tems que ce Favori ſongeoit à l'abandonner il exprimoit par ces paroles ſon étonnement & ſon indignation contre ceux qui l'abandonnoient.

† 1712.

Les hoſtilités continuérent. Les Impériaux ſe flatérent qu'une heureuſe campagne les porteroit dans le cœur de la France, & que là ils dicteroient les conditions de la paix avec l'Angleterre ou ſans elle.

L'invaſion dont le Royaume étoit menacé ne permit point aux François de ſe livrer aux eſpérances, que leur donnoient des préliminaires qu'une bataille pouvoit anéantir. Déja, Milord *Albemarle* avoit fait une entrepriſe hardie ſur Arras, & brulé les magazins des fauxbourgs: déja le Prince *Eugène* s'étoit emparé du Queſnoi [Les Alliés avoient fait le partage de la France.] Tout Paris étoit conſterné. [La Cour ſe diſpoſoit à ſe retirer à Chambor.] Le Roi manda le Maréchal de *Villars*, & lui dit: »Vous voyez où nous »en ſommes: vaincre ou périr: il faut fi»nir par un coup d'éclat. Cherchez l'en»nemi, & livrez-lui bataille. *Villars* lui dit avec émotion; »Mais, Sire, c'eſt »votre derniére armée! N'importe, reprend le Roi. »Je n'exige pas que vous »battiez l'ennemi: mais je veux que vous »l'attaquiez. Si la bataille eſt perdue, »vous me l'écrirez, & à moi ſeul: vous »ordonnerez au courier de ne voir que »*Blouin*.« *Villars* écoute, & ne ſçait où

où tend ce diſcours. » Je monterai à che-
» val, ajoute le Roi; je paſſerai par Pa-
» ris, votre lettre à la main; je connois le
» François; je vous ménerai quatre cent
» mille hommes; & je m'enſevelirai avec
» eux ſous les débris de la Monarchie. «
Ces paroles, où ſe peignoit toute l'ame de LOUIS, pénétrérent d'admiration le Maréchal de *Villars*, qui ſe plaiſoit à les répéter, & qui les rappella dans ſon diſcours de réception à l'Académie. †

Le Prince *Eugène* aſſiégeoit Landrecie, & tiroit de Marchiennes ſes convois protégés par ſon camp de Denain. Le Duc d'*Ormond* qui avoit ſuccédé à *Marlborough* ſépara ſes troupes de celles des Alliés: on publia une ſuſpenſion d'armes de deux mois entre l'Angleterre & la France: & Dunkerque fut conſigné aux Anglois. Cet incident ranima les François & découragea les Impériaux.

Le Maréchal de *Monteſquiou* propoſa de marcher vers Chatillon-ſur-Sambre, pour donner le change au Prince *Eugène* en-

† Le Roi ſe promenant avec quelques Seigneurs, qui alloient partir pour l'armée; » Si vous êtes bat-
» tus, leur dit-il, j'irai vous ſecourir: j'ai l'hon-
» neur d'être le plus ancien ſoldat de mon Royau-
» me. Et le meilleur, ajouta le Marquis d'*Antin*.

en menaçant le camp de Landrecie. *Villars* rejetta ce conſeil avec dédain, & le ſuivit avec exactitude. On prit toutes les meſures pour donner une fauſſe allarme au Prince *Eugène*. *Eugène* trompé fut battu, Denain forcé, Marchiennes pris, Landrecie délivré. St. Amand, Douay, le Quênoy, Bouchain ſe rendirent, & nous coutérent moins qu'ils n'avoient couté à l'ennemi.

Les Courtiſans, cette fois juſtes par envie, attribuérent avec tous les gens de guerre à *Monteſquiou* la gloire de cette campagne. *Villars*, outré qu'on lui ravît la plus belle action de ſa vie, ſoutint que ſon rival n'avoit été que le confident & le Miniſtre d'un projet dont on le diſoit l'auteur. Le Roi le voyant arriver dans les jardins de Marly alla au-devant de lui avec empreſſement, l'embraſſa, & lui dit; » On ne peut être plus content » de vous que je le ſuis: vous venez de ſau» ver la France. Au moins, Meſſieurs, » vous l'entendez, « dit *Villars* en ſe tournant vers les Courtiſans. *

Les

Rem. de Mr. De V. Tom. VI. p. 50.

* » Ce conte raporté dans cette occaſion feroit » tort à un homme qui venoit de rendre de ſi grands

» ſer-

Les Plénipotentiaires François ne parlérent plus en ſupplians ; & quelques conférences conciliérent les intérêts oppoſés de tant de Princes divers. La Princeſſe des *Urſins* retarda la ſignature des Traités : elle demandoit qu'on lui donnât en toute Souveraineté pour elle & pour ſes héritiers une terre de cent mille livres de rente dans le Duché de Luxembourg. Le Roi d'Eſpagne ne cédoit les Pays-Bas qu'à cette condition. L'Angleterre acceptoit cet article : la Hollande alloit y conſentir. Me. de *Maintenon*, qui ne ſoupiroit qu'après la paix, engagea la Princeſſe des *Urſins* à ſe déſiſter d'une prétention qui l'éloignoit.

Tous ces différens Traités furent diſcutés avec tant de négligence, & exprimés avec

» ſervices. Ce n'eſt pas dans ces momens de gloi-
» re, qu'on fait ainſi remarquer aux Courtiſans que
» le Roi eſt content. Cette anecdote défigurée eſt
» de l'année 1711. Le Roi lui avoit ordonné de
» ne point attaquer le Duc de *Marlborough*. Les
» Anglois prirent Bouchain. On murmuroit contre
» le Maréchal de *Villars*. Ce fut après cette cam-
» pagne de 1711. que le Roi lui dit qu'il étoit con-
» tent, & c'eſt alors qu'il pouvoit convenir à un
» Général d'impoſer ſilence aux reproches des Cour-
» tiſans, en leur diſant que ſon Souverain étoit ſa-
» tisfait de ſa conduite, quoique malheureuſe.

avec ſi peu de préciſion, que les actes de cette pacification ſont aujourdhui le flambeau de la guerre.

L'Empereur ſe plaignit de ſes Alliés, qui les avoient ſignés ſans lui. Il perſiſta, encore une année, à demander avec *modération* toute la Monarchie Eſpagnole. Me. de *Maintenon*, voyant le Roi affligé de la continuation de la guerre, lui dit que ce n'étoit rien en comparaiſon de celle qu'on venoit d'avoir avec toute l'Europe. » Ce n'eſt pas » la guerre qui m'afflige, répondit le Roi : » c'eſt la miſére des peuples.

* Le Traité de Raſtadt mit fin aux hoſtilités. Le Roi voulant témoigner à la Maréchale de *Villars* combien il étoit content de ſon mari qui l'avoit ſigné, lui dit, » Madame, voilà le comble. « Les étrangers étoient ravis de l'harmonie qu'ils voyoient entre le Monarque & les ſujets. Un Anglois diſoit : » J'aimerois ce Roi-là, » ſi je pouvois en aimer un.

* *6. Mars* 1714.

LIVRE

LIVRE QUATORZIEME.

IL FAUT abſolument que le François ſe batte toujours, ſoit pour la gloire, ſoit pour la Religion. Quand l'ambition laiſſe reſpirer le peuple, le zèle ſe hâte de lui ravir ces momens de tranquillité. Ainſi les avides & aveugles humains, au-lieu de vivre heureux ſur la Terre, paſſent leurs jours à s'en diſputer quelques morceaux, ou ſe ſervent, pour s'aſſommer, du bâton que Dieu leur a donné pour ſe conduire. Tandis que les Anglois donnoient la paix à la France, les Prêtres la déchiroient par une guerre qui dure encore. Je vai rendre compte de ces démêlés théologiques, que la politique a rendus intéreſſans, parce qu'au lieu de les mépriſer elle a voulu les aſſoupir. Si quelqu'un peut en parler avec impartialité, c'eſt ſans doute celui

Qui ſorti d'Iſraël,
N'invoque ni Baal, ni le Dieu d'Iſmaël.

CHA-

CHAPITRE PREMIER.

Mort du P. de la Chaize. Le P. Tellier.

LES Janſéniſtes, ſouvent condamnés par l'Egliſe, avoient échappé à tous les foudres lancés contre eux. N'oſant ſe ſéparer du St. Siége, mais ne voulant pas s'y ſoumettre, ils avoient reçu toutes les Bulles & les avoient toutes éludées. Leurs diſtinctions, entre le ſens hérétique & le ſens orthodoxe, entre l'erreur de fait & l'erreur de droit, avoient produit ce ſilence reſpectueux, qu'un Pape moins ami de la vérité que de la paix avoit ordonné. Ce ſilence fut rompu par les deux partis, & condamné par *Clément XI.*

Un Prêtre, nommé *Queſnel*, réfugié en Hollande, & déſerteur de la Congrégation de l'Oratoire, diſciple de *St. Cyran* & d'*Arnauld*, fit imprimer le Nouveau Teſtament avec des réfléxions morales. Pluſieurs Evêques l'aprouvérent. *Innocent XII.* même, à qui il fut dénoncé, n'y vit point de Janſéniſme. Le Cardinal de *Noailles* invita par un Mandement tout ſon Diocèſe à le lire. [Il le propoſe aux fidéles com-

comme le pain des forts & le lait des foibles.] Les Jéſuites voyant qu'on en multiplioit les éditions, ſoupçonnèrent le livre de contenir un poiſon caché. C'en étoit déja un viſible, aux yeux de quelques Ultramontains, que l'Ecriture Sainte miſe ainſi à la portée de tout le monde. Ces bonnes gens croyoient fort dangereux les Livres que Dieu a faits.

L'Evêque de Chartres, quoiqu'il eût permis à Me. de *Maintenon* de les lire, vit tout *Janſenius* dans *Queſnel*, & décria les *Réfléxions Morales*. Il conjura le Cardinal de *Noailles* de corriger ſon Mandement. L'Archevêque de Paris le remercia de ſon conſeil, & n'en profita point. Le grand *Boſſuet* avoit ſouvent recommandé la lecture du Teſtament de *Queſnel*. Mais ſoit qu'il en prévit la condamnation, ſoit qu'il reconnut ſa mépriſe, il ſolicita le Cardinal de retracter ſon Mandement, ou de corriger le livre.

Me. de *Maintenon* allarmée l'en preſſa vivement. Du reſte, elle ne s'étoit encore déclarée ni pour ni contre les Janſéniſtes: & elle répondoit aux deux partis qui s'efforçoient de la gagner, *»Je ne »ſuis que Papiſte.* C'étoit bien aſſez.

Boſſuet, craignant qu'une rétractation for-

formelle ne coutât trop à l'amour-propre du Cardinal, lui propoſa de mettre à la tête du livre une préface explicative ſur certaines propoſitions. L'Archevêque approuva cet expédient: & *Boſſuet* fit la préface, qui fut envoyée à *Queſnel*. Ce Religieux, flatté de la déférence de *Noailles*, & outré de la critique de Mr. de *Meaux*, répondit fiérement que ſon livre n'avoit pas beſoin de correction. Cependant le Cardinal en corrigea quelques ſillabes. L'Evêque de Chartres, [qui voyoit de loin les héréſies,] lui prédit que Rome le condamneroit en entier.

A dire vrai ce Livre ne fut que le prétexte des diviſions: ſi *Noailles* eût flétri le P. *Queſnel*, ſes ennemis lui en auroient bientôt trouvé un autre. Le Janſéniſme eſt bien un être réel: mais pour ce Prélat, ce n'étoit qu'une héréſie de Cour. S'il fût reſté à Châlons, ou s'il eût permis aux Jéſuites de le gouverner à Paris, il eût été très orthodoxe.

* Quelques Théologiens demandent au Pape la condamnation des *Réflexions morales*. Sa Sainteté la leur accorde avec beaucoup de complaiſance. Ces cenſures vagues ſont mépriſées en France. Les

* 1708.

Janſéniſtes jugent celle-ci ridicule ; & les Moliniſtes inſuffiſante. De-là, de vives altercations : & les Prêtres au-lieu d'exécuter le Teſtament de Jeſus-Chriſt diſputent ſans charité ſur celui de *Queſnel*.

Le P. de *la Chaize*, accablé d'années & trop voiſin du tombeau pour haïr quelqu'un fortement, laiſſa le Cardinal en paix ; mais les deux partis firent de grandes brigues pour donner un Confeſſeur au Roi. Parmi le Clergé, ceux qui devoient tout aux Jéſuites ſouhaitoient fort d'être délivrés du joug que leur impoſoit la reconnoiſſance : ceux qui ne leur devoient rien crioient contre la tyrannie d'un corps qui exigeoit un entier dévouement ; » Tout ce » qui s'oppoſe, diſoient-ils, à l'ambition » de la Compagnie eſt ſuſpect, écarté, » opprimé : ſi le Prince a pour Confeſſeur » un Prêtre ſéculier, il n'a que les deſirs » d'un ſeul homme à ſatisfaire : s'il prend » un Religieux, il eſt aſſailli des préten- » tions d'un Ordre entier, de tous les par- » ticuliers qui le compoſent, de tous les » étrangers qui le favoriſent : & de tous les » Ordres il n'en eſt pas de plus attentif à » ſon aggrandiſſement que celui des Jéſui- » tes : ils ont envahi tous les Collèges & la » plupart des Séminaires ; ils ſont dévoués

» au

» au Pape : maitres des Bénéfices, ils le » font néceſſairement de l'Egliſe & des » dogmes.

Leurs partiſans répondoient, qu'un Religieux qui avoit renoncé au monde étoit préférable à un Prêtre qui auroit autant d'amis que l'Ordre régulier le plus étendu avoit de membres : que depuis le P. *Coton* l'Egliſe Gallicane avoit été bien gouvernée & garantie d'erreurs : que parmi les Religieux les Jéſuites ſeuls ſe diſtinguoient par un ſçavoir utile : que laiſſant aux Dominicains leur barbare ſcholaſtique, aux Bénédictins leurs doctes & peſantes compilations, aux Franciſcains leur ſuperſtitieuſe ignorance, à tous les autres leur ſainte oiſiveté, ils s'étoient emparés de tous les avantages qui pouvoient ſervir à la conduite des hommes : qu'eux ſeuls excelloient dans les lettres, dans la ſcience des mœurs, dans l'art de la chaire, dans la direction des conſciences : que leur ambition n'étoit point un vice de l'ordre, mais de l'humanité : qu'un Capucin maitre de la feuille ſeroit auſſi ambitieux : & qu'en un mot, les hérétiques ſeuls les avoient haïs.

* Me. de *Maintenon* panchoit pour un Pré-

* *Janv.* 1709.

Prêtre ſéculier. Mais l'affection pour les Jéſuites étoit ſi [bien établie] dans [le cœur du Roi,] qu'elle écoutoit comme d'édifiantes inutilités tout ce que le Cardinal de *Noailles* lui diſoit contre eux. Cependant le P. *de la Chaize* ſe préparoit à la mort. Le Roi lui demanda ſon avis ſur le choix d'un ſucceſſeur. L'agoniſant écrivit ſur un papier le nom de trois ou quatre Péres de ſa Compagnie. Me. de *Maintenon* envoya ce billet à l'Evêque de Chartres, avec ordre d'en conférer avec *la Chetardie* Curé de St. Sulpice. Le Roi, leur diſoit-elle, veut un homme de peu de naiſſance, d'un eſprit ferme, qui ne ſoit ni occupé de ſa famille, ni aſſervi aux circonſpections humaines.

Or, en ce tems-là, il y avoit à Paris un homme, né à Vire en Baſſe-Normandie, fils d'un Procureur, Auteur d'un livre dangereux en faveur des Chrétiens Chinois, plus propre à l'intrigue qu'à l'étude, ardent ennemi des Janſéniſtes, leur dénonciateur auprès du Pére de *la Chaize*, inventeur de la fourberie de Douay ſi reſſemblante à une perfidie, inſtruit de tout par ſes émiſſaires répandus dans les Collèges & dans les Univerſités, auſſi attentif à cacher ſes menées qu'à les faire réuſſir,

ſir, à peine connu, quoique depuis vingt ans il inquiétat tout le Royaume; & par malheur Jéſuite.

Ce fut à cet homme dangereux & turbulent, qu'on donna le poſte qui demandoit l'homme le plus vertueux & le plus pacifique. Il étoit ſur la liſte du P. de *la Chaize*, qui avoit voulu le mettre le dernier de tous, & qui l'avoit mis le premier par l'adreſſe de celui qui conduiſoit ſa main. Le Roi, Me. de *Maintenon*, l'Evêque de Chartres, le Curé de St. Sulpice lui donnérent leur voix; le Roi, parce que ce nom fut le premier qui frappa ſes yeux; Me. de *Maintenon*, parce qu'on lui dit qu'il avoit acquis du crédit dans ſa Societé par ſon ſçavoir, & de la conſidération dans le Monde par ſa politeſſe; l'Evêque de Chartres, dans la pieuſe eſpérance que *Noailles* à ſon gré trop ménagé ſeroit enfin pouſſé vivement; le Curé, par complaiſance pour les trois autres. Comment quatre perſonnes ſi ſages, croyant choiſir un Saint, choiſirent-elles un boute-feu?

Le P. *Tellier*, c'étoit ſon nom, étoit alors Provincial de Paris. Il traitoit les ſujets de ſon petit Empire, comme il traita depuis les Janſéniſtes. Ce n'étoient qu'accuſations, informations, ſignatures,

menaces, coups d'autorité, perſécutions. Auſſi tous les Jéſuites furent-ils charmés de ſon élévation, qui les délivroit d'un Tyran, dont l'ingénieuſe cruauté s'exerceroit utilement contre les ennemis de l'Egliſe.

Le nouveau Secretaire d'Etat choiſit un Conſeil qui lui reſſembloit. Les Péres *Doucin*, *Lallemand*, & *Daniel*, tous trois Normands comme lui, en furent les Chefs: & tout ce qu'il y avoit d'intriguant, de ruſé, de remuant dans la Société, y fut admis à proportion de ſes talens. Leurs confréres répandus dans le Royaume les inſtruiſoient de tout. Ce Conſeil Monachal étoit le dépoſitaire de toutes les informations faites ſecrettement, & le Juge de tous les Eccléſiaſtiques de France. Le P. de *la Chaize* n'avoit rien imaginé de pareil: ſes confidens étoient d'un caractère modéré: il avoit écarté les Janſéniſtes, [& les avoit rarement perſécutés:] mais le P. *Tellier* établit une Inquiſition, ſuivit un plan d'intrigues & de violence, &, avec moins de crédit que lui, eut mille fois plus de pouvoir.

CHA-

CHAPITRE II.

Commencemens des affaires de l'Egliſe.

LE Cardinal de *Noailles* étoit ſon ennemi perſonnel : il l'avoit empêché de mettre ſon nom à une traduction du Nouveau Teſtament. Le P. *Tellier* lui porta quelques coups, qui furent parés par Me. de *Maintenon*. Le Cardinal, ſoit par piété, ſoit par reſſentiment, l'accuſa de vendre les Bénéfices. Le Confeſſeur répondit au Roi, „Je conſens d'être bru„lé vif, ſi l'accuſation eſt prouvée ; mais „le Cardinal le ſera, ſi elle ne l'eſt point.

Biſſy, Evêque de Meaux, & le Théologien de la Cour, tenta de les réconcilier. Le Jéſuite répondit, qu'il falloit abſolument que l'un des deux perdit ſa place. Le Cardinal n'ignora point cet emportement : il dit à quelqu'un qui prétendoit que les Jéſuites étoient capables de tout, „Hé non, car je vis encore.

Pour le perdre, il falloit le faire hérétique. On connoiſſoit la délicateſſe de ſa conſcience, ſa ſoumiſſion pour l'Egliſe, & ſon attachement à la vérité. On tria donc,

parmi les Réflexions de *Queſnel*, les plus pieuſes, les plus apoſtoliques, en un mot celles qu'il ne pouvoit proſcrire ſans ſe déshonorer. Mais pour les dénoncer au Pape, il falloit faire agir le Roi : & pour faire agir le Roi, il falloit engager les Prélats à le ſupplier d'être le délateur de *Queſnel*. Les complaiſans Evêques de la Rochelle, de Luçon, & de Gap firent des Mandemens contre les *Réfléxions Morales*; leurs neveux Séminariſtes à St. Sulpice, [furent accuſés de les avoir affichés] par tout Paris, & même à la porte de l'Archevêché.

Le Cardinal chaſſa du Séminaire ces Abbés ſéditieux. Les trois Evêques portérent leurs plaintes au Roi, & lui déférérent le Livre & celui qui le ſoutenoit. Cette lettre étoit un libelle. Elle fut rendue publique. Preſque toutes les Communautés de Paris ſe joignirent au Chapitre de Notre-Dame pour témoigner leur indignation à leur Archevêque. Le Roi, qui haïſſoit l'erreur, mais qui n'aimoit pas les mauvais procédés, fut choqué de l'animoſité des trois Evêques. Le Cardinal lui demanda juſtice. Le Roi la lui promit. Les Janſéniſtes, qui obſédoient l'Archevêque, l'engagérent à ſupprimer par un Mandement

ceux

ceux qu'on avoit faits contre lui. Le Roi en fut ſi mécontent, qu'il lui fit écrire de ne point attendre de juſtice, puiſqu'il ſe l'étoit faite lui-même.

Le Cardinal répondit, qu'il falloit diſtinguer l'injure faite à ſa perſonne, de l'injure faite à la vérité par les Mandemens des Evêques : qu'il avoit vengé celle-ci qui ne pouvoit l'être par le Prince : & que c'étoit au Prince à venger l'autre. Me. de *Maintenon*, à qui le P. *Tellier* avoit donné cette diſtinction comme captieuſe & illuſoire, comprit enfin qu'un Evêque a droit de faire dans ſon Diocèſe toutes ſortes de Mandemens, ſans perdre celui d'être défendu par les Loix contre les outrages perſonnels. Les Libraires de Paris préſenterent requête au Chancelier contre l'attentat de certains Prélats [de Province], qui venoient décrier un Teſtament, le meilleur effet de leur commerce.

Le Roi, craignant que cette querelle n'eût des ſuites, chargea M. le Dauphin de réconcilier les deux parties. Ce Prince pieux voulut bien être leur arbitre & reçut tous leurs mémoires. Il emprunta les lumiéres de l'Archevêque de Bourdeaux & de *la Chetardie*, qui paſſoient pour neutres & qui ne l'étoient guere. Ce dernier

nier avoit la confiance de Me. de *Maintenon*, depuis la mort de M. de *Chartres*. Mais ſon indiſcrétion la lui fit perdre. Me. de *Maintenon* n'eut plus de Directeur. Si le Roi l'avoit imitée, la France eût joui de la paix.

Tandis que M. le Dauphin écoutoit M. de Meaux, qui prétendoit que l'Archevêque de Paris devoit ſupprimer ſon Mandement, M. de *Bourdeaux* qui ſoutenoit que ce Mandement n'attentoit point à l'autorité épiſcopale, *la Chetardie* qui vouloit que les offenſeurs fuſſent punis, pourvû que l'offenſé condamnât ſolemnellement *Janſenius*, M. de *Cambrai* qui foudroyoit dans toutes ſes lettres les fauteurs de *Queſnel*, on répandoit dans tout le Royaume une défenſe des *Réflexions Morales* par feu M. *Boſſuet*. Cette apologie étoit ſolide & vigoureuſe. Les Jéſuites en furent conſternés. *Boſſuet* étoit devenu l'Egliſe même : & *Queſnel* ne pouvoit plus être un hérétique. Heureuſement l'éditeur, neveu du Pére de l'Egliſe, étoit bon Janſéniſte : il fut accuſé d'être l'auteur du Livre attribué à ſon oncle. Ceux qui ſçavoient le mépris du grand *Boſſuet* pour l'Oratorien n'en doutérent pas. La fraude pieuſe devint publique & indi-

indigna les honnêtes gens ; il falloit que les *Queſnelliſtes* ſe défiaſſent de la raiſon & de la vérité, puiſqu'ils recouroient à l'autorité & au menſonge.

Enfin, on dreſſa un projet de conciliation. Il conſiſtoit à renvoyer l'examen des Mandemens des trois Evêques à leurs Métropolitains; & ſi ceux-ci condamnoient [ces Mandemens], à écrire une lettre d'excuſes & de complimens au Cardinal qui préliminairement révoqueroit le ſien. Ces conditions étoient dures. Le Cardinal n'y fit aucune réponſe. M. le Dauphin, ayant recueilli les voix de ſon Conſeil, l'aſſura d'une pleine ſatisfaction de la part des Evêques, pourvu qu'il retractât lui-même l'approbation donnée au Teſtament de *Queſnel*. Ce jugement étoit évidemment dicté par le P. *Tellier*. Il s'agiſſoit de flétrir le libelle, & non de condamner une erreur. Il étoit injuſte & peut-être honteux de ſe prévaloir de la ſenſibilité d'un Prélat pour lui arracher un déſaveu & pour tyranniſer ſa conſcience. Mais auſſi pourquoi *Noailles* s'étoit-il adreſſé au Roi, au lieu de ſe plaindre au Parlement, qui auroit condamné au feu les libelles de ſes ennemis? Quiconque invoque l'autorité ſuprême partout où il y a

des loix renonce à la protection & à la pitié du public.

CHAPITRE III.

Intrigue dévoilée & impunie.

LE P. *Tellier* ne paroiſſoit point dans cette querelle, qu'il conduiſoit à ſon gré. Il tramoit un complot plus important. Il donnoit ordre aux Evêques de dénoncer au Roi le Cardinal de *Noailles* & *Queſnel*. Une lettre de l'Abbé *Bochart de Saron* découvrit tout le miſtère. Cet Abbé, ci-devant Jéſuite, actuellement eſpion du Pére Confeſſeur, écrivit à ſon oncle Evêque de Clermont, que le Livre de *Queſnel* ſeroit proſcrit: que le P. *Tellier* raſſembloit de tous côtés des lettres des Evêques au Roi contre le Cardinal: qu'il en avoit déja trente: qu'il lui avoit dit que dans huit jours il en auroit autant: que le ſecret étoit promis à tous ceux qui ſe prêteroient à cette conjuration: qu'il le prioit d'en ſigner un dont il lui envoyoit le modèle. Ce modèle étoit une invective contre le Cardinal de *Noailles* & contre la mauvaiſe doctrine.

Ces

Ces piéces, miſes à la poſte, en furent tirées par un des émiſſaires du Cardinal à qui l'Abbé *Bochart* étoit déja ſuſpect.

Ce Prélat dépoſa aux Greffes de l'Officialité les originaux, & en envoya des copies au Roi, à M. le Dauphin, à Me. de *Maintenon.* Les deux derniers ne purent contenir leur indignation. Le Roi ne laiſſa point pénétrer ſes ſentimens, ſoit qu'il méditât quelque coup éclatant, ſoit qu'il fût dans la confidence de ces lettres.

Dès qu'elles furent répandues, tout ce qui avoit de l'honneur & de la piété ſe déchaîna contre les abominables artifices de cette cabale. Les Evêques ſe plaignirent d'être réduits à l'unique fonction de ſigner des Mandemens tout faits, eux que Jéſus-Chriſt avoit établis les ſeuls Juges de la doctrine. Les Huguenots ſe ſouvinrent de *ce St. Eſprit qui arrivoit toutes les ſemaines dans une malle aux Péres du Concile de Trente.* »Voilà, dirent les libertins, »voilà la Religion: il faut des alimens »à la crédulité humaine: jamais notre foi »ne ſera complette: tous les jours, quel»que dogme nouveau: & ces dogmes, »comment les fait-on? en dictant à nos Ju»ges leur opinion: les *Réfléxions Morales* »ne peuvent être orthodoxes, puiſque ce»lui

» lui qui nomme aux Evêchés ordonne aux » Evêques de les déclarer hérétiques : au- » trefois l'infaillibilité étoit dans le Conci- » le : aujourdhui elle eſt dans le Pape ; de- » main elle ſera dans les Jéſuites, & circu- » lera de parti en parti juſqu'à la fin des ſiè- » cles.

Les Janſéniſtes éclatérent encore plus violemment. » Nous ne manquerons pas » d'héréſies, s'écrioient-ils, tant que les » ennemis de *S. Auguſtin* auront des *Tel-* » *liers*, des *Bocharts*, des Evêques de Cler- » mont : & ils en auront toujours : les Jé- » ſuites ne peuvent plus nier leurs projets » d'ambition & d'indépendance ; ils ſont » trahis par eux-mêmes : ils diviſent l'Epiſ- » copat pour s'en rendre les maîtres : ils ſe » jouent du Roi : ils abuſent de ſa Religion : » & peut-être le font-ils complice des ini- » quités qu'ils projettent, en allarmant ſa » conſcience ſur des erreurs qui n'exiſtent » pas.

Perſonne ne douta que le P. *Tellier* ne fût chaſſé. Parmi les Jéſuites, quelques-uns avoient honte de l'être : la plupart con- venoient que le Pére Confeſſeur, qui avoit, un mois auparavant, pris Dieu à témoin de ſa neutralité dans les différends des trois Evêques, devoit faire pénitence d'a- voir

voir manqué aux premiers devoirs de la Religion & de la probité. D'autres diſoient froidement, que le crime de *Tellier* étoit reſpectable; qu'il n'apartenoit qu'aux ames, comme la ſienne, dévorées du zèle de la maiſon de Dieu, de ſacrifier à la vérité leur réputation & leur conſcience: que le Janſéniſme, qui travailloit ſans ceſſe ſous terre, ne pouvoit être détruit, s'il n'étoit ſourdement contreminé: qu'il étoit fort heureux pour l'Egliſe de France, qu'un ſeul Prêtre eût du zèle & de l'habileté pour tous: enfin que les Evêques étoient trop occupés de leurs plaiſirs pour pouvoir s'occuper à compoſer des Mandemens. [Un plaiſant répandit une eſtampe, où l'on voyoit un caroſſe rempli de Jéſuites, attelé à ſix chevaux fougueux, mené par le P. *Tellier* & le P. de *la Rue* à la portiére, criant; »Hé! »mon Pére, vous nous verſez.]

Le P. *Tellier* fut trois ou quatre jours en proie aux plus cruelles inquiétudes. Il voyoit au Roi cet air ſombre, le prélude des diſgraces. Pour détourner l'orage qui le menaçoit, il obtint de l'Abbé *Bochart* de prendre ſur lui toute la noirceur de cette intrigue odieuſe. L'Abbé complaiſant lui écrivit une lettre, dans laquelle dés-

déſavouant les principaux traits de l'interceptée, il ſe déclaroit [lui-même] fourbe & parjure. Le P. *Tellier*, ſans doute aveuglé par ſon crime, porte au Roi cette piéce concertée, qui confrontée avec l'autre le charge au lieu de le juſtifier *. Le Roi, encore plus aveugle que ſon Confeſſeur, commence à douter ſi le Jéſuite eſt innocent ou coupable. L'Evêque de Meaux, à qui l'on a promis de riches Abbayes, ſi l'on n'eſt point exilé, ſurvient fort à propos, & dit que l'Abbé *Bochart* eſt un pieux étourdi, qui a mêlé dans ſa lettre à ſon oncle le Révérend Pére *Tellier* pour donner plus d'activité au zéle du vieillard. Le viſage du Roi devint calme & ſerein: il n'aimoit pas à changer de confident: la haine contre le Janſéniſme étoit, à ſes yeux, une vertu qui rachetoit bien des péchés: il croyoit *Tellier* un de ſes plus fidéles ſerviteurs: enfin il ſouhaitoit de ne le pas trouver criminel: & à cet âge, on eſt ſi crédule quoique ſi défiant! M. le Danphin feignit de penſer comme ſon grand-pére: ſon indignation contre le P. *Tellier* s'évanouit avec les

[* Un ſavant Medecin a actuellement entre les mains la lettre à l'Evêque de Clermont, minutée par le P. *Tellier*.]

les clameurs publiques. Les Courtiſans, qui ſeuls pouvoient réveiller le Roi, étoient trop accoutumés à voir l'intrigue conduire tout, pour être longtems ſurpris de celle du Jéſuite.

Et Me. de *Maintenon*? Elle ſe tut. Le Confeſſeur lui parut ſi bien enraciné dans l'eſprit du Roi, qu'elle crut impoſſible de l'en arracher. Peut-être craignit-elle cet homme féroce & puiſſant: peut-être imagina-t-elle que ſi ſa place étoit donnée à un autre, le ſchiſme étoit inévitable. Quoi qu'il en ſoit, elle abandonna ſon ami: & [le Janſeniſme] ne lui pardonnera pas cette foibleſſe. Elle eût dû laiſſer à Dieu le ſoin de protéger ſon Egliſe, & donner au Roi un Confeſſeur plus ſage. Ce n'étoit point à elle à juger, ſi le Cardinal étoit, ou n'étoit pas dans l'erreur, ſi la Religion avoit, ou n'avoit pas beſoin que des Evêques ſe liguaſſent contre lui. Mais il lui étoit permis de parler ouvertement contre les mauvais procédés, de montrer au Roi une cabale formée pour perdre un Archevêque reſpectable par la ſainteté de ſes mœurs, de lui repréſenter combien il étoit avili par cette exceſſive confiance en un homme ſi mépriſé. Lorſqu'elle concourut depuis au projet de la dégradation de

Noail-

Noaillles, elle ſuivit les mouvemens de ſa conſcience, qui l'exhortoit à rompre avec un Prélat rebelle à l'autorité de l'Egliſe. Mais quand elle le laiſſa opprimer par un factieux, elle fut infidele aux ſacrés devoirs de l'amitié qui l'invitoient à ſe déclarer contre l'oppreſſeur. Elle gémit, elle pria Dieu : mais qu'eſt-ce que des larmes ſecrettes & des priéres ferventes, où il faut de la fermeté & des ſervices ? Quant au fonds du démêlé, toutes les probabilités étoient encore pour le Cardinal. Si *Tellier* eût eu une bonne cauſe, auroit-il corrompu ſes Juges ?

CHAPITRE IV.

Les Jéſuites ſont privés des pouvoirs.

LE CARDINAL de *Noailles*, encore plus étonné de l'indifference du Roi pour les écrits interceptés, qu'il ne l'avoit été de la méchanceté des écrits mêmes, crut devoir à ſa dignité & à l'Egliſe une vengeance éclatante des affronts qu'il avoit reçus. Après avoir conſulté le Seigneur, il écrivit au Roi que ſon ame n'étoit point en ſureté entre les mains du P. *Tellier*, &

& à Mr. de *Maintenon*, qu'il la conjuroit par ſon zèle pour le ſalut du Roi d'ôter une conſcience ſi précieuſe à un homme auſſi pervers. Ces deux lettres furent lues & mépriſées : le P. *Tellier* venoit de parler au Roi de Janſéniſme.

Le Cardinal voyant que ſes ennemis triomphoient de l'aviliſſement où ils l'avoient jetté, réſolut d'ôter aux plus ſéditieux les pouvoirs de prêcher & de confeſſer. Le P. *Daniel*, Supérieur de la Maiſon Profeſſe, alla lui en porter des plaintes amères. » Je vous remercie, lui dit l'Archevêque, » vous & vos Péres, » de vos travaux dans mon Diocèſe : j'ai » beaucoup d'Eccléſiaſtiques qui ſont ſans » occupation, & n'ai nul beſoin de vos » troupes auxiliaires. La plupart des Jéſuites ſe réjouïrent de cette punition, les uns, parce qu'ils déteſtoient le P. *Tellier* dont ils appelloient la cabale *le parti des Normands*; les autres, parce qu'ils eſpéroient que cet événement produiroit des troubles qui augmenteroient leur crédit.

Le P. *Tellier* ne fut point du nombre des réformés : il eut de nouveaux pouvoirs. Cependant le Roi étoit dans de grandes perplexités : il flottoit entre ſon Archevêque & ſon Confeſſeur : il favoriſoit

ſoit celui-ci par goût ; les préſomptions étoient toutes pour celui-là. Il ſouffroit impatiemment qu'un corps qu'il aimoit fût ſi ſenſiblement frappé : il n'oſoit demander grace pour lui au Cardinal.

Me. de *Maintenon* & le Duc d'*Antin*, témoins de ces inquiétudes, le ſollicitérent d'en délivrer [le Roi,] en rendant les pouvoirs aux Jéſuites. Il fut inflexible. Enfin le Roi l'en pria. » Quand il s'eſt » agi, répondit le Cardinal, de choſes » temporelles, d'impoſitions équivalentes » au dixiéme denier, j'ai ſuivi les ordres » de V. M. ; j'ai travaillé le premier à la » ruine du Clergé pour ſauver votre Etat, » & pour ſoutenir votre Trône. Mais au- » jourdui il s'agit des Sacremens, de la » puiſſance des clefs qui m'ont été con- » fiées, [en un mot] de tout ce que la » Religion a de plus auguſte. Il ne vous » eſt permis, Sire, ni de toucher à l'en- » cenſoir ni de me demander compte de » ma conduite. Et s'il faut abſolument » vous déplaire, ou déplaire à Dieu, mon » parti eſt pris depuis longtems. «

Le Roi perſuadé que ni le droit de juger ni la police des choſes ſacrées ne pouvoient lui apartenir, n'inſiſta point ſur le rétabliſſement des Jéſuites : & quoiqu'il ſe fût joué de

de la conſcience de ſes ſujets, il reſpecta celle de ſon Archevêque. M. le Dauphin étoit ſi pénétré des droits de la puiſſance Eccléſiaſtique, qu'il dit ſouvent au Cardinal de *Noailles*, „ Pour peu qu'une cho„ſe tienne à l'Egliſe, elle n'eſt plus de „notre reſſort. “ Ces droits, ſi ſouvent violés, ne le ſeroient plus; ſi ceux qui en ſont les dépoſitaires ceſſoient enfin de recourir à l'autorité civile pour les faire valoir.

Cependant la conduite du Cardinal fut blâmée. Les uns dirent qu'il en avoit trop fait en réformant tant de Jéſuites, & trop peu en tolérant le plus coupable de tous: qu'un homme, plus habile, plus hardi, & même plus ſaint, ſe ſeroit mieux ſervi de ſes avantages en portant bruſquement l'allarme dans la conſcience du Prince: [& que] les ménagemens pour le P. *Tellier* étoient d'un Courtiſan timide. Les autres jugérent, que la punition infligée à la Société étoit trop longue. Mais le Cardinal l'auroit abrégée, s'il n'eût apris qu'on la regardoit comme une vengeance particuliére qu'il devoit ſacrifier au Roi. Un plaiſant lui envoya une requête en faveur des Jéſuites, au nom des vieux pécheurs déſolés des épines dont les Confeſſeurs Jan-

Janſéniſtes ſemoient le chemin du Ciel.

Quoique l'Archevêque fût dans une eſpèce de diſgrace, Me. de *Maintenon* eut un entretien avec lui. Touchée des maux de l'Egliſe, inquiéte de l'avenir, elle oſa lui propoſer de quitter ſa place. Pour le croire ſi détaché du monde, il falloit bien qu'elle y tint peu elle-même. Le Cardinal, qui quelques années auparavant lui avoit offert d'abdiquer, rejetta cette propoſition, & dit que les circonſtances avoient changé : que toute l'Egliſe avoit les yeux ouverts ſur lui ; qu'il n'abandonneroit point un poſte, que ſon ennemi ſe hâteroit de donner à quelque Evêque mercenaire : qu'il étoit ſûr de ſa vigilance, & qu'il ne le ſeroit point de celle de ſon ſucceſſeur. Me. de *Maintenon* lui exagéra le crédit du P. *Tellier*. Le Cardinal lui dit, ſans s'émouvoir, qu'il étoit préparé à tout : (*Paratus ſum, & non turbatus* :) qu'il n'eſpéroit rien des hommes : qu'il obéiroit à l'Egliſe : & qu'il auroit déjà défendu la lecture du livre de *Queſnel*, ſi les Jéſuites n'avoient entrepris de l'y forcer en s'érigeant en maîtres des Evêques dont ils n'étoient que les diſciples. Me. de *Maintenon*, craignant que la converſation ne prît un tour d'éclairciſſement déſagréable, la rom-

rompit par quelques propos indifférens. L'Archevêque ſortit, convaincu que ſa perte étoit réſolue, mais qu'elle ne dépendoit pas des hommes.

On eſt ſans doute ſurpris de voir un Roi auſſi juſte que Louis XIV. ſacrifier à un Jéſuite un Prélat que l'ancienne Egliſe eût envié à ces derniers tems. Bien des gens crurent qu'en protégeant le P. *Tellier*, il ne protégeoit qu'un confrére. Quelques Hiſtoriens Proteſtans & quelques Janſéniſtes * diſent qu'il étoit [lui-même] Jéſuite. Ils alléguent le témoignage de deux garçons bleus qui aſſiſtérent à l'émiſſion des trois premiers vœux, & d'un Officier de la Chambre qui entendit le Roi prononcer le quatriéme entre les mains de ſon Confeſſeur. Ils diſent auſſi que Me. de *Maintenon* devint fille de la Société. Dès l'année 1696. elle étoit ſoupçonnée de l'être.

Ces faits paroiſſent moins fondés ſur de bonnes preuves, que ſur le beſoin qu'on avoit

* Voyez les Anecdotes ſur la Conſtitution *Unigenitus*, ou *le Journal de l'Abbé Dorſanne*. C'eſt le même ouvrage, mais publié ſous deux titres différens, par la fraude des Libraires & des Janſéniſtes de Hollande, ſous celui d'*Anecdotes* il y a trente ans, & ſous celui de *Journal* depuis ſix mois.

avoit d'eux pour expliquer d'autres faits : & voilà comment l'Hiſtoire devient un Roman entre les mains de ceux qui cherchent la cauſe de tout. Parmi les Ordres Religieux, pluſieurs ont des aggrégations : les Laïques y ſont admis. Les aſſociés participent à tous les biens ſpirituels de la Communauté ; Dieu applique à ces étrangers les mérites des œuvres des Saints, qui en ont plus qu'il ne leur en faut pour ſe ſauver.

En ce ſens, LOUIS pouvoit bien être Jéſuite ; mais il ne fut jamais aſſez ſuperſtitieux ni aſſez foible, pour l'être réellement. Quelque aſcendant que le P. *Tellier* eût ſur ſon eſprit, comment lui eût-il perſuadé que des vœux qu'il ne pouvoit remplir pouvoient être utiles à ſon ſalut, & que ces vœux d'obéïſſance & de pauvreté n'étoient pas incompatibles avec ſa Charge de Roi. On peut aimer les Jéſuites, ſans l'être : ils ont tant de choſes pour eux ! On peut les haïr, ſans être Janſéniſte : ils en ont tant contre eux !

CHA-

CHAPITRE V.

M. le Dauphin & Me. la Dauphine. Leur mort.

M. LE DAUPHIN toujours ami de la paix, ne pouvant l'établir en France, dit au Roi qu'il falloit porter à Rome cette guerre théologique. Les Evêques de Luçon & de la Rochelle priérent le Pape de les juger, & lui déférérent en même tems le livre de *Queſnel*. M. de *Cambray* lui avoit déja envoyé ſes obſervations : & l'accueil que *Clément XI.* leur avoit fait lui promettoit que la foi & la ſoumiſſion de celui qui avoit combattu le livre des *Maximes* ſeroit miſe à la même épreuve que la ſienne. En fait de doctrine, être accuſé, c'eſt preſque être condamné. Le Cardinal de *Noailles*, qui prévit l'arrêt, en prévit auſſi le danger. Mais il ne s'oposa que foiblement à la demande qu'on fit d'une Bulle qui terminât tous les différends. Il craignit, que le P. *Tellier* ne l'accuſât de ne pas croire au Pape, quoique le P. *Tellier* y crût encore moins que lui. Car ce Jéſuite ayant fait un mauvais

livre condamné deux fois, en ſoutint toujours la doctrine : & pour le réduire, il fallut explication ſur explication, décret ſur décret : cependant ſes héréſies n'étoient pas de pures bagatelles comme celles de *Quesnel* : il croyoit qu'on pouvoit être à la fois idolâtre & Chrétien.

M. le Dauphin s'occupoit d'affaires plus importantes & plus faciles. En réfléchiſſant ſur les fautes de ſon grand-pére, il en trouva la ſource dans la forme de régie qu'il avoit adoptée. Il ſentit que tous les malheurs de la guerre venoient de l'affoibliſſement de l'Etat, & l'affoibliſſement, de tant d'Edits ruineux auxquels le Parlement n'avoit pû s'opoſer. Il réſolut donc de rendre un jour à ce Corps auguſte ſa premiére liberté, & de multiplier les Conſeils, pour multiplier ſes propres lumiéres. Il étoit difficile d'accorder ces deux projets.

Ce Prince étoit l'eſpoir de la Nation, & Me. la Dauphine, les délices de la Cour. La Religion avoit changé le caractére de l'un †, & corrigé les défauts de l'autre. Les

† *Voici le témoignage de Me. de* Maintenon *dans une piéce qui ne ſe trouve point dans le recueil de ſes lettres* : Je ne puis mieux, ce me ſemble, vous por-

Les deux époux avoient la plus aveugle confiance en Me. de *Maintenon.* Elle étoit

la porter à embraſſer généreuſement pour le reſte de vos jours la pratique d'une vie vraiment Chrétienne, qu'en vous propoſant l'exemple de M. le Dauphin. C'eſt un Prince à peu près de votre âge. Depuis ſa premiére Communion, nous avons vû peu à peu diſparoître tous les défauts qui dans ſon enfance nous donnoient de grandes inquiétudes pour l'avenir. Ses progrès dans la vertu étoient ſenſibles d'une année à l'autre. D'abord raillé de toute la Cour, il eſt enfin devenu l'admiration des plus libertins. Après-diné, il s'enferme ſeul dans ſon cabinet, & y paſſe une ou deux heures. Il continue à ſe faire violence pour détruire entiérement ſes défauts. Sa piété l'a tellement métamorphoſé, que d'emporté qu'il étoit, il eſt devenu modéré, doux, complaiſant. On diroit que c'eſt là ſon caractère, & que la vertu lui eſt naturelle. Quand il ſe détermina à s'occuper uniquement de ſes devoirs, il commença par renoncer au jeu qu'il aimoit paſſionnément. Je lui demandai confidemment pourquoi il s'étoit interdit ce plaiſir, le plus innocent des plaiſirs de la Cour? Il me répondit, qu'il avoit reconnu que le déſir du gain lui faiſoit aimer le jeu: qu'à la vérité il ne ſe ſoucioit pas beaucoup de perdre, mais qu'il ſentoit une grande joye de gagner; que ſa paſſion naiſſoit donc d'un fonds d'avarice; & qu'il étoit impoſſible que ce qui étoit vicieux dans ſon principe fût innocent dans ſes effets. Madame ſa femme, qui connoit combien ſa piété eſt ſimple malgré l'étendue de ſon eſprit, abuſe quelquefois de cette

déli-

la dépoſitaire de leurs peines & de leur joye, l'arbitre de leurs démêlés, le nœud qui les réuniſſoit dans les petites contrariétés délicateſſe de conſcience. Car il ſuffit qu'elle lui diſe même en riant, *Si vous faites telle choſe, vous ſerez cauſe d'un mal : car je me mettrai en colère.* Il eſt vrai que l'ombre de tromperie lui fait horreur. M'ayant un jour fait une réponſe peu ſincère, le lendemain il vint me dire ; *Madame, j'eus hier la foibleſſe de vous en impoſer : je n'ai pu dormir de toute la nuit, ayant ce détour à me reprocher : je viens vous dire ma faute & la vérité.* Quelques-uns le croyent avare : mais les aumônes ſecrettes & abondantes qu'il fait le juſtifient aſſez. Quelques autres croyent que ſon gouvernement ſera auſtère. Cependant il aime la joye & le plaiſir : il s'y livre même quelquefois pour condeſcendre au gout de Me. la Dauphine. Bien loin que ſa vertu le rende inſenſible aux amuſemens de la vie, elles le lui rend plus agréables, au lieu que ceux qui en ſont leur unique occupation n'en trouvent aucun qui les ſatisfaſſe. Ils vont de la promenade à la chaſſe, de la chaſſe à la comédie, de la comédie au jeu. Je voudrois que vous les en viſſiez revenir. Leur ennui eſt le meilleur ſermon. Vous les verriez avec un viſage triſte & un ton chagrin ſe plaindre que rien n'a réuſſi. La comédie a été mal jouée, l'opéra déteſtable, on mouroit de chaud à la promenade, les chiens ont mal chaſſé. Parmi tous ces voluptueux ennuyés, le jeune Prince eſt le ſeul gai & content, parce qu'il a employé ſa journée à remplir les devoirs qu'il connoit & à s'inſtruire de ceux qu'il ne connoit pas.

riétés qui ſurvenoient entre eux. Me. la Dauphine aimoit le monde & le jeu. Les coquettes de la Cour s'efforçoient de la ravir à Me. de *Maintenon*. Elles garniſſoient les tablettes de la Princeſſe de livres dangereux, pour lui enſeigner du moins la théorie du vice. Me. de *Maintenon* les rempliſſoit de livres utiles, qui diſparoiſſoient le lendemain. M. le Dauphin, éperdu d'amour, ne pouvoit ſe réſoudre à s'éloigner d'elle un moment. Me. la Dauphine ſe faiſant un amuſement de ſa jalouſie ſe plaiſoit à lui échaper. Des avis donnés à propos & avec tendreſſe par Me. de *Maintenon*, la rappelloient mieux, que la paſſion importune de ſon époux.

Me. de *Maintenon*, en blâmant avec douceur ſes légéretés, contribuoit beaucoup au payement des dettes qu'elle faiſoit au lanſquenet. Elle prévenoit les mécontentemens du grand-pére: & tandis qu'elle apprenoit à la jeune Dauphine à gagner tous les cœurs, elle étoit attentive à lui conſerver celui du Roi. Un jour que la Princeſſe étoit fort inquiéte & fort triſte, elle avoua à Me. de *Maintenon* qu'elle devoit une groſſe ſomme, qu'on lui demandoit avec inſtance. On ne pouvoit en parler au Roi: car, outre que Me. la

Dauphine lui avoit donné un état infidèle de ſes dettes, l'argent étoit ſi rare, le Roi en étoit ſi économe, qu'il n'entroit point dans ce nouveau beſoin ſans accompagner ſon bienfait de quelque reprimande. Me. de *Maintenon* touchée de la ſituation de la Princeſſe emprunte quinze cent piſtoles ſur ſa terre, & prend le reſte ſur ſes épargnes; regrettant peu ce qu'elle ôte à ſes héritiers, & beaucoup ce qu'elle ravit à ſes pauvres. Le lendemain, Me. la Dauphine trouve dans ſon cabinet vingt-cinq mille francs & ce billet; »Voilà, Mada»me, de quoi acquitter vos dettes & ſoula»ger votre ame: l'unique reconnoiſſance »que je vous demande, c'eſt de ne m'en »pas remercier.

La Princeſſe renonça enfin au lanſquenet: & Me. de *Maintenon* jouïſſoit du ſuccès de ſes ſoins. Son éléve étoit ſa meilleure amie: & ſoit qu'elle eſſayât le perſonnage de Reine qu'elle devoit bientôt jouer, ſoit qu'elle ſe livrât aux charmes d'une ſocieté libre, elle annonçoit à la France les plus beaux jours: »Je ſens, diſoit»elle, »que mon coeur grandit, à meſure »que la fortune m'éleve.« Non qu'elle fût impatiente de monter ſur le Trône: elle n'exprimoit par ces ſentimens, que le

nouveau goût qu'elle avoit pour ſes devoirs mieux connus. Auſſi le Roi, loin de craindre ſon ambition, adoroit ſon caractère, charmé de ſa préſence oublioit toutes ſes diſgraces, & voyoit en elle le bonheur de ſon fils, & dans ſon fils celui de ſes peuples.

Echapée des piéges du monde, elle dit un jour à Me. de *Maintenon*; „Ma tante, „je vois aujourdui que je vous ai des obli„gations infinies: vous avez eu la patience „d'attendre ma raiſon.

* Le Roi n'étoit pas encore conſolé de la mort de MONSEIGNEUR, lorſque Me. la Dauphine tomba dangereuſement malade †. Quoique ſon mal fût aſſez léger, elle dit à une de ſes Dames, „J'ai dans „l'eſprit que la paix ſe fera, & que je ne „la verrai point. Le lendemain, une violente douleur de tête, une fiévre impétueuſe, une ſoif ardente allarmérent les Médecins. On la ſaigna deux fois. Me. de *Maintenon* ne quitta preſque plus le chevet de ſon lit. Elle ſaiſit le premier moment favorable pour la diſpoſer à ces actes de Religion toujours trop différés. Le

* *Février* 1712.

† Tout ce récit eſt tiré des papiers de Me. de *Maintenon*.

P. de *la Rue* ſon Confeſſeur lui propoſa d'en prendre un autre. » Ne l'affligerai-je » point, dit la Princeſſe, en lui ôtant ma » confiance ? La conſcience ne peut être » trop libre, « lui répondit Me. de *Maintenon*. Elle demanda un Recollet célèbre par ſon ſçavoir & par ſa ſévérité, & pria Me. de *Maintenon* de l'aider à l'examen de ſon ame.

Le mal augmentoit d'heure en heure. Les Médecins n'en connoiſſoient pas l'eſpèce : les uns diſoient, c'eſt la petite verole, les autres, une fièvre maligne. Le Roi défendit à M. le Dauphin d'entrer dans ſon apartement. Il étoit trop tard : déja la même maladie couloit dans les veines de ce Prince, qui pénétré de douleur & d'amour, en proye aux ſoupçons les plus affreux, diſoit à Me. de *Maintenon*, *Ah ! ſi cette mort étoit avancée ! .... Mon Dieu ! mon Dieu ! je leur pardonne.*

On alla prendre le Viatique à la Chapelle de Verſailles. Le Roi l'accompagna, fondant en larmes. Me. la Dauphine, après avoir communié avec la plus vive foi, » Ma tante, dit-elle, je me ſens tou» te autre. « Me. de *Maintenon* étouffant ſes ſanglots, lui répondit, » Vous vous êtes » approchée de Dieu : il eſt votre conſo-

» la-

» lation, & va être votre récompenſe. » Je n'ai de douleur & de regret, ajouta la Princeſſe, » que de l'avoir offenſé. Ce » ſentiment, reprit Me. de *Maintenon*, ſuf- » fit pour obtenir grace : mais ſi la ſanté » vous eſt rendue ! Ah ! répondit-elle, je » la conſacre à Dieu & à lui ſeul. Mais, » ma tante, j'ai une grande inquiétude » ſur mes dettes : M. le Dauphin les » ſçait : je voudrois le voir. Cela n'eſt » pas poſſible, lui dit Me. de *Maintenon* : » vous avez la rougeole. « Me. la Dau- phine fait aporter ſa caſſette, & y cher- che l'état de ſes dettes : ſes forces l'aban- donnant, elle la referme, la met au pié de ſon lit, demande encore ſon époux, & dit à Me. de *Maintenon* qui verſe un torrent de larmes ; Ah ! ma tante, vous » m'attendriſſez.

Elle fait appeller ſes Dames, & dit à la Ducheſſe de *Guiche*, » Adieu, ma belle » Ducheſſe ! aujourdhui Dauphine, & de- » main rien «. Me. de *Guiche* lui répond, que Dieu la rendra aux priéres de M. le Dauphin. » Il lui enverra cette affliction, replique-t-elle ; » car il afflige ceux qu'il » aime. Le Roi étoit préſent & montroit librement ſa douleur. Quelqu'un l'ayant fait remarquer à la malade, elle dit, » Si

» je l'aimois moins & ſi j'en étois moins » aimée, je mourrois ſans regret. » Elle le pria de payer ſes dettes, de récompenſer ſes domeſtiques, & de ſe ſouvenir d'elle quelquefois.

Me. de *Maintenon*, écoutant moins les ſentimens de ſon cœur déchiré, que ceux de la foi qui l'animoit, ne ceſſa juſqu'au dernier moment d'exhorter la Princeſſe à ſe ſoumettre à la volonté de Dieu. Quand elle la vit à l'agonie, ſes larmes coulérent en abondance : » Laiſſez-moi pleurer mon » enfant, dit-elle à ceux qui la conſoloient : & l'embraſſant pour la derniére fois, elle ſe retira pour prier & pleurer en liberté.

Un Courtiſan apporta une poudre dont il raconta des effets merveilleux. Comme tout étoit déſeſpéré, on n'héſita pas à la donner à la mourante. Ce remède lui rendit la connoiſſance. Elle dit, » Ah! » que cela eſt amer! Me. de *Maintenon* fut avertie, & accourut. La Princeſſe lui dit quelques mots, & expira.

M. le Dauphin avoit paſſé les jours & les nuits en priére, tantôt offrant ſa femme à Dieu, tantôt le conjurant de la lui rendre, tantôt s'offrant lui-même pour elle. Quand on lui apprit que le coup étoit

étoit frappé, „Mon Dieu! s'écria-t-il, „conſervez du moins le Roi.„ En montant en caroſſe pour aller à Marli, il ſe trouva mal. Le lendemain, il communia, & alla rejoindre le Roi à Marli. Il avoit eu une petite fiévre qu'on avoit attribuée à l'inquiétude. Il alla voir Me. de *Maintenon*, & lui dit; „Que les [Méde„cins] l'ayent tuée, ou que Dieu l'ait pri„ſe, j'adore également ce qu'il ordon„ne & ce qu'il permet.„ Ses ſoupçons étoient d'un mari tendre & infortuné, qui s'en ſeroit pris volontiers à tous les maris plus heureux que lui.

Le même ſoir, il eut une fiévre brulante. On craignit la rougeole. Mais la fiévre ayant diminué, les Médecins ne lui ordonnérent que le repos. Le lendemain ils ne virent aucun ſigne de malignité: le jour ſuivant, ils dirent qu'ils s'étoient allarmés mal à propos; & le Roi ſe coucha tranquillement. Mais, à onze heures du ſoir, le Prince ſe ſent & tranſir & bruler. Il demande le Viatique. On lui dit que ſa maladie n'eſt pas dangereuſe. „Je ſerai „mort, répond-il, avant qu'il ſoit arri„vé.„ Les aſſiſtans ſe regardent, & ne ſçavent à quoi attribuer ce diſcours. A minuit, le Prêtre arrive & dit la Meſſe.

Le malade communie avec ſa ferveur ordinaire. Le pain céleſte ſemble appaiſer ſes douleurs. Un moment après, de plus vives déchirent ſes entrailles. Il demande l'Extrême-Onction. On la lui refuſe. Il inſiſte, diſant que ſi l'on différe il la recevra ſans connoiſſance. Son ame s'éléve vers Dieu; il répète le nom de la Dauphine; & par ce qu'il ſouffre jugeant de ce qu'elle a ſouffert, il offre ſes douleurs au Souverain Maitre des hommes, & s'attendrit ſur celles d'une épouſe qui n'eſt plus. *Je brule*, s'écrie-t-il: & mêlant à ſa confiance dans les mérites infinis du ſang de Jéſus-Chriſt les frayeurs où ſa Religion jette les mourans, il ajoute; »Je brule, mais ce ſera bien pis dans ce »lieu où nos ames ſont purifiées«. On réveille le Roi. Il avoit laiſſé ſon petit-fils plein de force & de vie: il le retrouve, agité de convulſions, dans l'égarement du délire, dans le râlement de la mort.

A cette nouvelle, Paris eſt dans la conſternation. On expoſe le Saint Sacrement: on découvre la châſſe de Ste. Geneviéve: les Egliſes ſe rempliſſent d'un peuple innombrable: chacun fait des vœux pour la conſervation d'un Prince ſi aimé.

Mais

Mais dès qu'on ſçut que le Ciel en avoit déja diſpoſé, on tomba dans le plus triſte abatement. Jamais homme ne fut ſi tendrement pleuré: il ſembloit que la Patrie étoit perdue. Il auroit, ſe diſoit-on, conſolé la France: le peuple perd ſon pére, & la vertu ſon protecteur: il eût mis ſa gloire à établir par-tout la juſtice & la paix: il ne nous eût point accablé d'impôts, ni abandonné aux caprices de Miniſtres cruels: Dieu n'a fait que nous le montrer: nous aurions été trop heureux! Ces regrets ſe firent entendre dans le reſte du Royaume, où l'on apprit à la fois la maladie, le danger, & la mort. Tous les citoyens s'étoient flattés qu'au régne d'un Conquérant ſuccéderoit celui d'un ſage. Ce régne ne fut que différé: & le Duc de *Bourgogne* vit encore dans ſon fils.

Ce fils touchoit à ſon dernier moment. Son frére ainé le Duc de *Bretagne*, âgé de cinq ans, fut nommé Dauphin, & ne le fut que quinze jours. »Maman, dit-il, à la Gouvernante, »le voyage de St. »Denys n'eſt pas un trop joli voyage. Ainſi dans l'eſpace de dix mois, on vit mourir une Dauphine, trois Dauphins, le quatriéme près de paſſer du berceau au cercueil, & le Duc du *Maine* à l'agonie, diſant

disant le dernier adieu à son père qui s'écrioit, *Et celui-ci me sera-t-il encore ravi?*

Ces tragiques événemens n'abattirent point le Roi. Malheureux à la guerre, malheureux par les divisions de l'Eglise, malheureux dans sa famille, il sentit tout avec la vivacité d'un homme habitué à raporter tout à lui-même. Mais il souffrit tout en Chrétien. Il crut que Dieu punissoit le Royaume des fautes de son Roi: il adora son Juge. Il parut toujours en public: nulle plainte ne lui échapa: on eût dit, que tant qu'il y auroit des François il lui resteroit des enfans. Mais ces revers domestiques corrompirent son sang, & le jettérent dans une espèce de mélancolie accompagnée de vapeurs. Mde. *Maintenon*, vivement touchée de ces pertes cruelles, tâchoit de lui en adoucir le sentiment en lui en ôtant le souvenir. Mais désolée elle-même, toutes les fois qu'elle pensoit à cette Dauphine si aimable & si aimée, » Je la pleure, disoit-elle, & je » la pleurerai toujours. Et un moment après, se soumettant à la Providence, ou croyant y être soumise, elle s'écrioit, » Si Dieu vouloit me la rendre, il me » semble que je ne le voudrois pas: elle » est heureuse: elle est avec lui. De-

puis,

puis, elle fut ſujette à des accès de fièvre continuels. Mais ni ſes maux, ni l'affoiblissement de ſes forces, ne diminuérent point ſon aſſiduité auprès du Roi, & à St. Cyr. [L'activité de ſon eſprit n'étoit point rallentie par la ſenſibilité de ſon cœur.]

Ces morts précipitées donnérent lieu aux ſoupçons les plus étranges, [qu'il eſt inutile de diſſimuler puiſqu'ils ſont imprimés par-tout.] Elles furent attribuées au poiſon. On en nomma publiquement l'auteur. » Le Duc d'*Orleans* avoit évi-» demment commis des crimes dont il » devoit ſeul recueillir le fruit: ſon liber-» tinage, ſon irréligion, ſon ambition, » étoient des preuves déciſives: il avoit » compoſé lui-même ces poiſons dans ſon » laboratoire. L'exécration étoit univer-ſelle: l'on demandoit [ſourdement,] qu'on lui fit ſon procès, & qu'on immolât du moins cette victime aux mânes des Princes, & à l'affliction publique.

Ces bruits, enfans de la calomnie & de la crédulité, ſembloient n'être dignes que de mépris, puiſqu'ils n'étoient fondés que ſur la [malignité] du cœur humain. [Commettre tant de forfaits, les commettre en même tems, les commettre avec

avec ſureté, avec ſuccès, paroiſſoit aux méchans la choſe la plus facile. On recouroit à des cauſes morales pour expliquer les ravages de la petite verole. Et le Duc d'*Orléans*, malgré tout ce qui parloit pour lui, étoit accuſé des crimes de cette même maladie, dont ſon petit-fils & l'inoculation viennent de délivrer la France.

On ajoutoit que le Roi avoit commis le Lieutenant de Police pour faire des informations ſecrettes: qu'une lettre de cachet avoit été expediée contre l'empoiſonneur; & que MADAME avoit empêché qu'elle fût ſignée. Ces faits étoient ſans vérité comme ſans vraiſemblance: mais la Nation la plus douce dans ſes mœurs eſt la plus cruelle dans ſes ſoupçons.]

L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. qui en rejettant ces calomnies les accrédite mieux qu'il ne les détruit, adopte ce conte, & le met dans la bouche du Marquis de *Canillac*, qui lui a dit que le Chimiſte *Homberg* ſe rendit à la Baſtille pour ſe conſtituer priſonnier; que le Duc d'*Orléans* demanda d'y être enfermé; que MADAME pria le Roi de livrer ſon fils à la Juſtice. Je viens de lire

lire ces anecdotes de *Voltaire* à un homme de la Cour, contemporain, profondément instruit des secrets de l'intérieur du Palais. Il m'a dit, que ce n'étoit qu'un tissu de fausletés : que le Marquis de *Canillac* étoit un homme fort vrai : & qu'il ne pouvoit avoir débité de pareils mensonges.

Quoi qu'il en soit, le Roi n'accusa ni ne soupçonna son neveu : & cela seul suffit pour le justifier. Le Duc d'*Orléans* étoit peut-être capable des crimes des Héros : mais il ne l'étoit pas des forfaits des lâches. Il n'avoit pas de Religion : mais si le déisme exclut la vertu, exclut-il toujours la probité ? Il étoit ambitieux : mais cette excessive bonté qui formoit son caractère eût frémi de la seule idée de mettre en deuil toute la France.

Quelques crimes toujours précédent les grands crimes.

Pour arriver au Trône, il avoit à en écarter sept têtes qui l'en éloignoient. Résolu à tant d'atrocités, comment eût-il épargné le Roi qui pouvoit l'en punir, & le Duc de *Berry* qui en eût seul profité?

Outragé par ces bruits insensés qui frapoient

poient ſans ceſſe ſes oreilles, il ne donna nulle marque de foibleſſe ou de crainte: il conſerva toujours la tranquillité de l'innocence, dédaignant de ſe juſtifier: il parut aſſidûment à la Cour, & mena le convoi funèbre à St. Denis.....

Ce 24. Avril 1753, à huit heures du matin, on m'interrompt. Un ordre du Roi vient me ravir à ma famille, à mes amis, à moi-même. Un Exempt & un Commiſſaire fouillent dans mes papiers, & y cherchent tout ce qui peut avoir raport au Siècle *de* LOUIS *XIV..... Je viens de dicter au Commiſſaire un Procès-verbal, auquel j'ai joint des piéces autentiques qui prouvent évidemment mon innocence. Le Miniſtre verra qu'il a été ſurpris. . . . . .*

Ce 12. Octobre 1753. je ſors de la Baſtille. Je ne ſçai point encore le ſujet de cette longue détention. Mais, en rentrant dans le monde, j'y trouve un libelle atroce contre moi, ſous le titre de Supplément au Siécle de LOUIS XIV. *Voltaire m'y accuſe hautement devant le public de ce dont il m'avoit accuſé ſourdement par ſa Niéce auprès du Miniſtre, je veux dire, d'avoir renouvellé contre le Duc d'Orléans les mê-*

mêmes bruits que je réfutois au moment où je fus arrêté. Je dois répondre à cet homme injuste. Je dois à mon honneur cette espèce de vengeance. Je reprendrai ensuite Mde de Maintenon.*

CHAPITRE VI.

Renonciations du Roi d'Espagne & du Duc d'Orléans.

DE'S qu'on aprit à Madrid ces tristes nouvelles, qui raprochoient plus du Trône *Philippe d'Anjou* que *Philippe d'Orléans*, le Roi d'Espagne déclara, que si le Dauphin mouroit, il quitteroit l'Espagne pour la France. Le Duc d'*Orléans* représenta ses droits & ceux du Duc de *Berry* son gendre: il demanda que *Philippe V.* leur cédât

* Cette réponse a paru, il y a deux ans, sous le titre de *Réponse au Supplément du Siècle de* LOUIS *XIV. Voltaire*, au lieu d'y répliquer ou d'avouer ses torts, a renouvellé dans ses derniers écrits les mêmes calomnies, comme si on ne les avoit pas réfutées. Ces nouvelles insultes me dégagent de la promesse que je m'étois faite de ne plus parler de lui: *Quis tam ferreus, ut teneat se?*

cédât tous les siens sur le Trône d'Espagne. Toute l'Europe pensa comme lui. La paix générale dépendoit des renonciations qui devoient empêcher à jamais la réunion des deux Monarchies.

LOUIS, qui voyoit le Dauphin tous les jours mourant, écrivoit lettres sur lettres à *Philippe*, pour l'engager à préférer au Trône d'Espagne l'espérance de parvenir à celui de France. Il lui offroit une Souveraineté, qui le tireroit de la sujétion. Il lui montroit la Régence qui ne pouvoit tomber sur un autre que lui. *Philippe* étoit indécis. Ces propositions étoient avantageuses pour lui-même; mais l'intérêt de ses enfans lui défendoit de les accepter. La Princesse des *Ursins* flottoit entre la crainte de servir une Reine détronée, & l'espoir d'être Favorite d'une Reine de France. Les Espagnols, qui avoient regardé comme un attentat au testament de *Charles Second* les lettres patentes de 1700. qui en conservant à *Philippe* ses droits de *Bourbon* ne leur donnoient qu'un Roi précaire, attendoient impatiemment, que ce Roi cessât d'être étranger & acquit des droits légitimes sur leur Monarchie. Quelques-uns, indignés de ces irrésolutions, & fâchés d'avoir éternellement LOUIS XIV.

XIV. pour Roi ſous le nom de *Philippe V.* faiſoient des vœux ſecrets pour le Duc d'*Orléans*, que le Ciel leur avoit ſouvent montré, & dont ils eſpéroient enfin ſe ſaiſir.

Cependant Me. des *Urſins*, ſoit pour rétablir ſa ſanté, ſoit pour affermir ſa faveur par l'abſence, alla prendre les eaux de Barége. Elle fit ce voyage en Souveraine. Elle en avoit la fierté: elle en eut les honneurs. Des Gentilshommes du Roi la ſervirent: des Gardes du Corps l'accompagnérent: douze furent toujours en ſentinelle dans ſon antichambre. Ce faſte acheva d'irriter les Eſpagnols & d'enorgueillir la Princeſſe des *Urſins*. Perſonne ne la blâma plus en ſecret que Me. de *Maintenon*; & Me. de *Maintenon* ſeule l'excuſa. *Orry* vint trouver la Princeſſe aux eaux, & de Barége partit pour Madrid, où il fut plus puiſſant & plus odieux que jamais. Milord *Lexington* y arriva pour preſſer la concluſion des Traités entre l'Eſpagne & l'Angleterre.

La Princeſſe des *Urſins* n'avoit renoncé à ſa Souveraineté de Flandres, que par égard pour Me. de *Maintenon*. Elle reprit ſon projet, ſoit pour s'aſſurer un azile contre l'inconſtance de la fortune, ſoit qu'el-

qu'elle voulût s'aprocher de la hauteur deſtinée que la mort prochaine de la Reine tombée en langueur promettoit à ſon ambition. Milord *Lexington* fut ſéduit par ſes careſſes. Elle fit gliſſer dans le Traité ces mots, *La Reine de la Grande Bretagne s'oblige à faire avoir une Souveraineté à la Princeſſe des* Urſins. *Clemente Generoſo*, Gentilhomme Valencien, confident du Miniſtre Anglois, ſentit la force de cet article, & lui reprocha d'avoir paſſé ſes ordres. *Lexington* ſe raviſe, court au Palais, ſe plaint aigrement d'avoir été trompé, & déchire le Traité. La Reine le conjure de ne point s'opoſer à l'élévation de Me. des *Urſins*. L'Anglois s'adoucit. L'article eſt rétabli en ces termes: *La Reine de la Grande-Bretagne employera ſes bons offices pour faire avoir une Souveraineté à la Princeſſe des* Urſins.

La renonciation du Roi d'Eſpagne à la Couronne de France fut dreſſée. *Clemente Generoſo* en peſa toutes les ſyllabes. Les Etats furent convoqués. On n'oublia rien de ce qui pouvoit donner de l'autenticité à cet Acte, que l'interêt de l'Europe garantiſſoit bien mieux que toutes ces précautions. Mais *Philippe* n'avoit pas ceſſé d'être François. Au mo-

ment

ment qu'il fallut renoncer à ſa patrie, on le vit fort ému. Pendant les quinze jours qui précédérent la cérémonie, il fut mélancolique & rêveur. Enfin, lorſque portant la main droite ſur l'Evangile il prononça le ſerment ſolemnel, il ne put retenir ſes larmes. Celui qui ſe lia par cet acte fut le ſeul qui le crut valide. On renonce bien, diſoient les politiques, à un Royaume de France! Le jour que le Parlement de Paris enregiſtra les renonciations des Ducs de *Berry* & d'*Orléans* à la Couronne d'Eſpagne, tout le Palais retentit de cette maxime, *On ne ſçauroit renoncer au droit non acquis d'une ſucceſſion non ouverte.*

La Princeſſe des *Urſins* avoit ſi bien applani toutes les difficultés de cette affaire, qu'elle ſe crut aſſurée de ſa Souveraineté. Mais d'*Aubigné*, ſon Plénipotentiaire, gâta tout en Hollande. Il offrit à cette République des avantages dans le commerce des Indes fort ſupérieurs à ceux qu'on venoit d'accorder aux Anglois. Le Penſionnaire d'Hollande en avertit la Reine d'Angleterre, qui outrée contre la Princeſſe des *Urſins*, dit; „Puiſ„qu'elle a recours à d'autres, je l'aban„donne. *D'Aubigné* amuſé par des eſpéran-

qu'elle voulût s'aprocher de la hauteur deſtinée que la mort prochaine de la Reine tombée en langueur promettoit à ſon ambition. Milord *Lexington* fut ſéduit par ſes careſſes. Elle fit gliſſer dans le Traité ces mots, *La Reine de la Grande Bretagne s'oblige à faire avoir une Souveraineté à la Princeſſe des* Urſins. *Clemente Generoſo*, Gentilhomme Valencien, confident du Miniſtre Anglois, ſentit la force de cet article, & lui reprocha d'avoir paſſé ſes ordres. *Lexington* ſe raviſe, court au Palais, ſe plaint aigrement d'avoir été trompé, & déchire le Traité. La Reine le conjure de ne point s'opoſer à l'élévation de Me. des *Urſins*. L'Anglois s'adoucit. L'article eſt rétabli en ces termes: *La Reine de la Grande-Bretagne employera ſes bons offices pour faire avoir une Souveraineté à la Princeſſe des* Urſins.

La renonciation du Roi d'Eſpagne à la Couronne de France fut dreſſée. *Clemente Generoſo* en peſa toutes les ſyllabes. Les Etats furent convoqués. On n'oublia rien de ce qui pouvoit donner de l'autenticité à cet Acte, que l'intérêt de l'Europe garantiſſoit bien mieux que toutes ces précautions. Mais *Philippe* n'avoit pas ceſſé d'être François. Au mo-

ment

ment qu'il fallut renoncer à ſa patrie, on le vit fort ému. Pendant les quinze jours qui précédérent la cérémonie, il fut mélancolique & rêveur. Enfin, lorſque portant la main droite ſur l'Evangile il prononça le ſerment ſolemnel, il ne put retenir ſes larmes. Celui qui ſe lia par cet acte fut le ſeul qui le crut valide. On renonce bien, diſoient les politiques, à un Royaume de France! Le jour que le Parlement de Paris enregiſtra les renonciations des Ducs de *Berry* & d'*Orléans* à la Couronne d'Eſpagne, tout le Palais retentit de cette maxime, *On ne ſçauroit renoncer au droit non acquis d'une ſucceſſion non ouverte.*

La Princeſſe des *Urſins* avoit ſi bien applani toutes les difficultés de cette affaire, qu'elle ſe crut aſſurée de ſa Souveraineté. Mais d'*Aubigné*, ſon Plénipotentiaire, gâta tout en Hollande. Il offrit à cette République des avantages dans le commerce des Indes fort ſupérieurs à ceux qu'on venoit d'accorder aux Anglois. Le Penſionnaire d'Hollande en avertit la Reine d'Angleterre, qui outrée contre la Princeſſe des *Urſins*, dit; » Puiſ-» qu'elle a recours à d'autres, je l'aban-» donne. *D'Aubigné* amuſé par des eſpé-

ran-

rances preſſa les Hollandois de finir, & n'en reçut que des réponſes vagues. Me. des *Urſins* imputa ce mauvais ſuccès à *Clemente Generoſo*, & le fit arrêter ſous prétexte qu'il étoit né ſujet du Roi d'Eſpagne. *Orry*, Miniſtre de ſes vengeances, mit de ſa main au bas de l'ordre, *S'il veut ſe jetter dans une Egliſe, qu'on le tue.*

La mort du Duc de *Berry* rouvrit les playes que les douceurs de la paix avoient déja fermées. Le Duc d'*Orléans* touchoit preſque au Trône. Le peuple faiſoit des vœux pour la conſervation du petit Dauphin, que la France regardoit déja comme ſon pére, & l'Europe comme ſon enfant. Les Courtiſans craignoient que ces vœux ne fuſſent exaucés *: ils diſoient, que ſa mort les délivreroit des troubles d'une Régence: tant ils étoient ſûrs de la nullité des ſermens des Rois & de l'averſion de LOUIS pour ſon neveu! On voit dans les Lettres de Me. de *Maintenon* les inquiétudes, les allarmes, que lui donnoit la complexion délicate de cet unique rejetton de la Ducheſſe de Bourgogne. Toute la Cour ſe tourna vers le Duc d'*Orléans*. Elle ſeule ne

* Lettres de Me. de *Maintenon* à Mr. le Duc de *Noailles*.

ne le craignit, ni le ſouhaita pour Maître : ſoumiſe à la Providence, eſpérant que Dieu conſerveroit cette derniére eſpérance de la Patrie, & prévoyant peut-être, que cet enfant, alors ſi indifférent à la Cour, ſeroit un jour l'idole de la France, & nous feroit vivre ſous cet Empire heureux & juſte que le Duc de *Bourgogne* nous avoit promis.

CHAPITRE VII.

La Bulle Unigenitus.

LE P. *Tellier* ne ceſſoit de déplorer les maux de l'Egliſe, & d'augmenter ceux de l'Etat. Tandis qu'on examinoit à Rome le Livre des *Réflexions*, il en promettoit au Roi la condamnation ſolemnelle, que les Jacobins hâtoient par leurs ſuffrages, & les Jéſuites, par leurs intrigues. On n'avoit d'abord dénoncé que trente-trois propoſitions. Le P. *Tellier* dit au Roi, qu'il y en avoit plus de cent qui étoient évidemment hérétiques. *Ah! mon Pére*, lui dit le Roi d'un ton à lui reprocher cette hyperbole. Là-deſſus, le Confeſſeur envoye au St. Office l'extrait

de cent-trois héréſies. A cette nouvelle, le Pape ſe plaint, qu'on le ſurcharge de travail; & ſon Miniſtre, qu'on abuſe de la complaiſance des conſulteurs pour la Société. Le Cardinal de *la Trimouille*, chargé des ordres du Roi, preſſe l'examen. Mais perſuadé que dans une Egliſe infaillible la vérité n'a pas beſoin d'être protégée, il ne ſollicite les Juges ni pour ni contre le P. *Queſnel*. Quelques Evêques gémiſſent de l'aviliſſement où tombe le Clergé de France, à qui l'on ôte la connoiſſance des cauſes qu'il a droit de juger. Les Janſéniſtes tâchent de reculer ou d'empêcher la condamnation de *Queſnel*, en déférant au Parlement la doctrine du P. *Jouvency* ſur l'indépendance des Rois.

Enfin, après bien des chicanes, des pourſuites, & des délais, la Bulle eſt ſignée & publiée. Le Roi la reçoit à Fontainebleau. Toute la Cour eſt dans la joye. On ne doute point que la paix ne ſoit rendue à l'Egliſe. Le Cardinal de *Noailles* la lit, & pleure ſur les ruines de Jéruſalem. Le lendemain, M. *Voiſin* lui porte un modèle d'acceptation. L'Archevêque le félicite de ſon habileté à compoſer des Mandemens uniformes. Quelques

quels jours après, il en publie un pour défendre à ſes Diocéſains la lecture du Livre. Le Roi lui en témoigne publiquement ſa joye, & Me. de *Maintenon*, ſa reconnoiſſance. Elle ſçavoit combien cette démarche avoit coûté à ſon ami, & ne voyoit point que le Mandement proſcrivoit le Livre, mais ne le condamnoit pas.

Dès que la Bulle fut traduite, tout Paris parut Janſéniſte. Les uns dirent qu'on y attaquoit les ſentimens & les expreſſions des Péres : les autres, qu'on arrachoit l'Ecriture ſainte des mains des fidéles : les nouveaux convertis, que M. de *Condom* les avoit trompés : les Philoſophes, que ſi l'abus d'une vérité aſſujettiſſoit cette vérité aux anathêmes du Vatican, on trouveroit des erreurs dans le Symbole des Apôtres & dans l'Oraiſon Dominicale : les Magiſtrats, que ſi les excommunications injuſtes devenoient la terreur des conſcieuces, le Roi ſeroit bientôt le ſujet du Pape ; & les libertins, que ſi l'on prenoit le contrepied des propoſitions condamnées, on auroit une plaiſante Religion. De toutes parts, on entendoit les cris des ames effrayées. On les entend encore : mais s'ils étoient permis avant que la Bulle fût acceptée, ils ſont hérétiques depuis qu'elle l'eſt.

CHAPITRE VIII.

Assemblée du Clergé.

IL s'agissoit de donner à cette Bulle force de Loi. Le Nonce dit au Roi, que Sa Sainteté ne doutoit pas que le Clergé ne la reçût avec vénération. Le Cardinal de *Noailles* & le Premier Président proposérent les assemblées provinciales. Le Ministre demanda au Cardinal quel seroit l'avis de la sienne. L'Archevêque répondit qu'il ne prévoyoit pas de si loin les décisions du S. Esprit. Le Roi craignit, que la Bulle, reçue dans un Diocèse, rejettée dans un autre, ne produisît un schisme: il crut qu'une assemblée des Prélats résidens alors à Paris, ou à la Cour, [établiroit] l'unanimité, & que les Provinces se conformeroient à ce qui seroit décidé dans la Capitale. Il convoqua l'assemblée: & le Cardinal de *Noailles* en fut nommé Président.

Vingt-neuf Evêques se rendirent à l'Archevêché. Le Cardinal leur dit, qu'il avoit autrefois approuvé le livre de *Quesnel*, comme une instruction de piété dont les

les expreſſions ne ſe prenoient pas à la rigueur de l'école : & que ſi c'étoit un crime, c'étoit le crime d'un Evêque de Châlons mort en odeur de ſainteté, d'un Archevêque de Paris dont le zèle contre le Janſéniſme étoit connu, d'un Evêque de Meaux le plus ferme appui de la foi, de cinq Docteurs la lumiére de l'école de Sorbonne, de vingt Prélats qui en avoient recommandé la lecture & multiplié les éditions. „ Ce livre, ajouta-t-il, n'étoit pas „ encore devenu un livre de parti. Aujourdui le Pape le condamne : je me „ ſoumets à ſa déciſion. Il eſt naturel à „ l'homme de ſe tromper, & je me ſens „ ſur cela plus homme que les autres. „ J'aurois ordonné plutôt la ſuppreſſion de „ cet ouvrage. Mais je fus retenu par l'é„ clat des trois Evêques contre moi. On „ a voulu m'arracher, à force de duretés, „ d'injures, & de calomnies, la condam„ nation de ce livre. Quel poids auroit„ elle eu en pareilles circonſtances ? Au„ cun ſans doute. Elle n'auroit été ni ho„ norable pour moi, ni utile à la ſaine „ doctrine. Je ſçai me rendre à l'autorité „ légitime, mais jamais à la vexation ni „ aux injures. Je ne veux de triomphe „ que celui de la vérité. Accuſé, con„ dam-

„ damné, absous, je triompherai toujours
„ avec elle.

Après ce discours, on nomme des Commissaires pour l'examen de la Bulle. Quelques Evêques auroient fort souhaité qu'on la reçût sans examen. Mais la plupart dirent que le Pape n'étoit pas incorrigible.

Les Commissaires, quoique choisis par le Cardinal de *Noailles*, affectoient de ne lui rien communiquer des résolutions prises dans leur bureau. Le Cardinal de *Rohan* leur Chef usoit des mêmes réserves. *Noailles* dissimula : [cependant il ne put s'empêcher de s'écrier, en examinant plus attentivement quelques propositions de *Quesnel* : „ Le misérable ! il veut être hé-
„ rétique à toute force.] *Bissy* Evêque de Meaux domina dans les conférences. La Bulle lui avoit d'abord déplu : mais en l'examinant de plus près, il en avoit vu toutes les beautés. Le Cardinal de *Rohan* qui y présidoit laissoit disputer les Commissaires, & sembloit croire qu'il étoit au-dessous de sa qualité de se passionner pour des décrets de Foi. Son grand objet étoit de plaire à la Cour, sans indigner le public.

Enfin il remit au Cardinal de *Noailles* un projet d'acceptation. C'étoit un écrit

à

à trois colomnes. Dans la premiére on mettoit la forme de l'acceptation ; dans la ſeconde la formule pour la conſervation des droits du Royaume & de l'Epiſcopat ; dans la troiſiéme les raiſons d'accepter ainſi la Bulle du Pape. Ce projet étoit ſi plein de duplicités, d'équivoques, que le Cardinal de *Noailles* vit qu'il ſortoit de l'école d'*Eſcobar*.

Le Roi, craignant que l'acceptation ne trainât en longueur, écrivit à l'Aſſemblée que la Conſtitution devoit être reçue purement & ſimplement, ſans explication ni précis. „ Dès que le Roi parle ainſi, dit l'Archevêque de Bourdeaux, nous n'a„ vons plus à délibérer : le Prince devient „ le Chef de l'Egliſe Gallicane. Mais ſi „ cette Egliſe eſt encore libre, je le répe„ te, on ne peut accepter la Bulle qu'avec „ des explications. *Biſſy* & d'*Aubigné* Archevêque de Rouen avoient demandé cet ordre à Me. de *Maintenon*, qui ne vit pas combien il déshonoroit le Clergé. Elle ne voulut pourtant pas être citée dans le préambule d'un Raport, où le Cardinal de *Rohan* diſoit que feu *Boſſuet* avoit aſſuré Me. de *Maintenon* qu'il penſoit de *Queſnel* comme *Clément XI*.

Les ſéances continuérent ; mais les Evê-

ques ne s'assemblerent plus que par pelotons, & dînerent successivement à l'Hôtel de *Soubise*. Là, le verre à la main, au milieu de la délicatesse & de la profusion des mêts les plus rares, nos Seigneurs les Prélats disserterent sur *Quesnel* & sur la Grace. Quelques-uns se rappellerent ces Evêques du vieux tems qui se préparoient à l'examen des hérésies par le jeûne & par la priere.

Le Cardinal de *Rohan* étaloit dans ces fêtes Epiſcopales tout ce que la politique a de plus séduisant pour intimider les convives les plus fermes, pour exciter les timides, pour ébranler les opiniâtres, pour déterminer les foibles. Cependant huit d'entre eux s'éloignerent de ces conventicules, & résolurent de se séparer de l'Assemblée générale, où ils prévoyoient que la Bulle seroit acceptée purement & simplement. Leurs raisons étoient que la Bulle évidemment obscure demandoit des explications : que les Evêques étoient Juges de la Doctrine & non simples exécuteurs des décrets de Rome ; & que leur présence étoit inutile dans une délibération, où l'on commenceroit par avilir l'Epiſcopat, & où l'on finiroit par consacrer par voye d'acclamation toutes les rêveries du P. *Tellier*.

A cette nouvelle, le Roi effrayé de la ſeule idée de ſchiſme, fait écrire au Cardinal, qu'il ne veut pas que ni lui ni ſes adhérens ſe ſéparent de l'aſſemblée : que les ſéances ſont entiérement libres, & que cette ſciſſion perſuadera au public qu'elles ne le ſont pas. Les huit Evêques ſe ſoumettent aux ordres du Roi.

Enfin on s'aſſemble à l'Archevêché, pour entendre le Raport du Cardinal de *Rohan*, qui doit mettre les aſſiſtans en état de rejetter ou d'accepter la Bulle. Un amas d'injures contre *Queſnel*, une invective oblique contre *Noailles*, un pompeux éloge de la Conſtitution, des propoſitions indirectes d'un nouveau Formulaire, un profond ſilence ſur la Grace efficace par elle-même, de longues tirades en faveur du Moliniſme, pas un mot de l'amour de Dieu; voilà quel eſt ce Rapport. On en admire l'éloquence : on en blâme l'emportement. On plaint le Cardinal de *Rohan* d'être forcé à faire l'office d'Avocat paſſionné, au lieu de celui de Rapporteur impartial. On voit combien il lui en coûte d'obéir aux ordres de la Cour : il prononce, du ton le plus doux, de l'air le plus gracieux, ce que le P. *Tellier* lui a dicté d'aigre & de féroce.

Le Roi, qui ne vouloit point être accuſé d'avoir gêné l'Aſſemblée, pria le Cardinal de *Noailles* de dreſſer un projet d'acceptation. Le Cardinal obéit. Mais ſa piece fut rejettée, parce qu'il y diſoit que les Evêques jugeoient avec le Pape, & qu'ils n'acceptoient la Bulle que dans le ſens des explications portées dans l'Inſtruction Paſtorale. *Rohan* propoſa un autre projet; il étoit trop favorable au Pape; & celui de *Noailles* ne l'étoit pas aſſez.

Cependant les Catholiques attendoient la déciſion avec inquiétude, les Héretiques avec malignité. Si cinq Propoſitions, diſoit-on, juſtement cenſurées, notoirement hérétiques, ont troublé ſi longtems l'Egliſe, qu'attendre de cent & une Propoſitions, dont pas une n'eſt évidemment erronée, & qui ſont toutes condamnées vaguement?

Les Evêques s'aſſemblérent encore. Ils convenoient tous qu'il falloit accepter & expliquer la Bulle. Mais les uns vouloient qu'on l'expliquât avant de l'accepter, & les autres, qu'on l'acceptât avant de l'expliquer. L'Archevêque de Tours parut à la tête des premiers: & l'Archevêque de Rouen ſe diſtingua parmi les ſeconds. Dans cette aſſemblée de Courtiſans & de Théo-

Théologiens, il n'y eut qu'un ſeul Philoſophe. Ce fut l'Evêque du Mans. „Je n'ai „jamais lu, dit-il, le livre de *Queſnel*; „mais on m'en a dit beaucoup de bien. „Ceux qui le condamnent le plus aujourd'hui ne ſont pas ceux qui l'ont le moins „approuvé autrefois. Ce *Queſnel*, m'a-t-on dit auſſi, étoit un fort honnête homme; comment donc auroit-il fait un ſi „mauvais Livre? D'un autre côté, le „Pape le condamne: comment un ſi bon „Pape auroit-il fait une ſi mauvaiſe Bulle? „Cette contrariété forme un grand embarras; d'une part, des Saints qui applaudiſſent, de l'autre, un Pontife qui „foudroye? Que faire? Abandonner *Queſnel*, puiſqu'on peut s'en paſſer, & obéir „au Pape qui eſt bien un autre homme. „Mais comment accorder ce que nous „devons à la vérité avec ce que nous ſacrifions à la paix? Le plus aiſément du „monde. J'ai ouï dire à beaucoup d'Evêques qui ont opiné avant moi, qu'il „falloit défendre la lecture de la Bible à „cauſe de ſon obſcurité; j'ai ouï dire à „beaucoup d'autres que la Bulle n'étoit pas „moins obſcure. Mon avis eſt donc, „qu'on l'accepte & qu'on défende de la „lire.

Le Cardinal de *Noailles* rendit compte au Roi de tout ce qui s'étoit dit & fait dans l'Assemblée. Le Roi ne parut pas offensé de la résistance des neuf Evêques. Mais le lendemain le Ministre écrivit au Cardinal de convoquer promptement l'Assemblée, qui ne devoit pas être rompue pour l'entêtement de quelques Membres mal-intentionnés.

Tous les Evêques se rendirent à l'Archevêché pour consommer ce grand ouvrage. Après qu'on eut achevé la lecture de l'Instruction Pastorale, le Cardinal de *Noailles*, avant que l'affaire fût mise en délibération, déclara en son nom & en celui des huit Evêques, qu'ils n'opineroient point. Les quarante autres Prélats opinérent pour l'acceptation : & tout fut décidé en moins d'une demi-heure.

Le Cardinal de *Rohan* dit en sortant au Cardinal de *Noailles* ; » Je n'ai pris » mon parti qu'après avoir consulté les » Casuistes les plus rigides ; Et moi le » mien, répondit *Noailles*, qu'après a» voir consulté les plus relâchés. Si la vérité étoit fille de la vertu, il seroit facile de décider entre ces deux hommes. *Noailles* défendoit les droits de l'Eglise Gallicane : *Rohan* en ambitionnoit les biens.

biens. L'un demandoit à Dieu le triomphe de la Foi Evangelique; l'autre demandoit sans cesse au Roi des Abbayes. Le premier, disgracié de son Maître, menacé des foudres de Rome, jouissoit de la tranquillité & de la paix: le second, soutenu de toute la faveur de la Cour, plongé dans les plaisirs, ne pouvoit cacher son trouble, ni calmer ses inquiétudes.

Les quarante Evêques plaisantérent sur la régle de doctrine qu'ils venoient de signer. „Si nous avons mis la Foi à couvert, dit l'Evêque du Mans, „il est certain „que nous n'y avons pas mis la bonne-foi. Lorsqu'on leur demanda pourquoi ils avoient accepté, les uns répondirent, „Pour „le bien de la paix, les autres, „Par or„dre du Roi.

Les Jansénistes se prévalurent de cos aveux. Ils dirent, que les Congrégations qui avoient dressé la Bulle n'étoient point libres, & que le Clergé qui l'avoit acceptée étoit en partie ignorant, en partie corrompu. Les Jésuites leur répondirent ce que les *Arnauld* & les *Nicole* avoient répondu mille fois aux Protestans: l'homme délibère, mais c'est le S. Esprit qui décide: que des Evêques pieux & sçavans trouvassent la vérité, rien ne seroit plus na-

naturel : mais que la lumiére ſorte du ſein des ténèbres, qu'un tas de fous & de lâches faſſe ces heureuſes découvertes, voilà le doigt de Dieu, voilà le myſtère du dogme de l'infaillibilité, dont le propre eſt d'exercer la foi en la fixant.

La Cour fut défendre au Cardinal de *Noailles* : & ſes huit adhérens furent renvoyés dans leur Diocèſe. Me. de *Maintenon* fut vivement affligée de ce Schiſme naiſſant, & abandonna le Cardinal comme rebelle à l'autorité de l'Egliſe. Les Janſéniſtes l'accuſérent d'être foible & inconſtante dans ſes amitiés. Mais lui étoit-il permis de ſuivre en cette occaſion les mouvemens de ſon cœur ? n'avoit-elle pas à remplir un devoir ſupérieur à celui des liaiſons de famille & d'eſtime ? Pour tout Catholique, la voix du plus grand nombre eſt l'oracle du Ciel : & d'après cette régle, le Cardinal de *Noailles*, condamné par le Pape, déja condamné par quarante Evêques, enſuite condamné par tous les Juges de la doctrine qui acceptérent formellement ou tacitement la Conſtitution, n'étoit-il pas l'ennemi de l'Egliſe ?

On ne ſçait quelle part elle eut à l'acceptation de la Bulle. Ses lettres au P. *Tel-*

Tellier, qui nous auroient tout dit, furent brulées par le P. *du Halde* dès les premiers jours de la Régence. Mais, qu'elle ait gardé la neutralité & le ſilence que ſa modeſtie & ſon ſexe lui preſcrivoient, ou qu'elle ait cédé aux invitations des Papes & des Evêques & à ſon zèle pour ce qu'elle croyoit la vérité, il eſt évident qu'après l'acceptation elle ne devoit plus protéger le Chef des non-acceptans. Son inclination l'auroit miſe du parti où elle voyoit la pureté des mœurs : ſa conſcience la mettoit de celui où elle voyoit la pureté de la Foi. Le Cardinal de *Noailles* étoit pour elle un Saint hérétique, & le Cardinal de *Rohan*, un mondain ortodoxe.

Je renvoye au recueil de ſes lettres ceux qui douteront qu'elle ſe ſoit uniquement conduite par des principes de piété; & j'y renverrai encore ceux qui croiront cette pieté ſuſpecte. Toujours même langage, mêmes ſentimens, même caractére. Il ſeroit bien étrange qu'une femme fauſſe qui écrivoit à tant d'hommes remués par des reſſorts différens, l'eût été au point de ne laiſſer aucune trace de fauſſeté! Peut-on être hypocrite pendant quatre-vingts-ans ? Je le répète; qu'on reliſe ſes let-

lettres, & qu'on me diſe, comment parleroit la verité.

[Cependant le Cardinal de *Rohan* remet au Syndic de la Sorbonne l'ordre du Roi d'enregiſtrer la Bulle. Le lendemain on s'aſſemble dans la grande Salle. A meſure que les Docteurs arrivent, un Colporteur leur diſtribue un Mandement du Cardinal de *Noailles*, qui défend ſous peine de ſuſpenſe, de recevoir la Conſtitution. Les uns obéiſſent au Roi, les autres à leur Archevêque. Le grand nombre ſoutient que la Sorbonne eſt un Corps indépendant. Le Cardinal de *Noailles* en convient, & permet à ſes ſoldats d'abandonner ſes drapeaux. Le Roi va exiler les plus mutins. *Rohan* l'aſſure que de nouveaux ordres ſuffiſent. Ces ordres ſont donnés. Les Docteurs ſe partagent. Quelques-uns changent trois ou quatre fois d'avis. La pluralité ſe détermine à l'acceptation.]

Le Roi pour mettre le dernier ſceau à la condamnation de *Queſnel*, voulut que le Parlement enregiſtrât la Bulle: car on croyoit encore, que la puiſſance civile pouvoit faire d'une Loi de l'Egliſe une Loi de l'Etat. Les trois Avocats généraux étoient partagés ſur la forme. M. *Jol-*

Jolly de Fleuri fit obſerver au Roi qu'on n'avoit jamais donné des Lettres-Patentes que pour des aſſemblées faites par députation des Provinces qui repréſentent le Clergé. „Je vois bien, lui dit le Roi en l'interrompant, „que vous n'êtes venu „que pour me faire des difficultés. Le Magiſtrat inſiſta ſur le terme, *Enjoignons aux Evêques.* Le Roi convint que ce mot étoit trop fort: il voyoit confuſément, que ceux qui l'avoient mis dans les Lettres-Patentes lui faiſoient jouer le rôle de Grand-Prêtre. Il approuva le mot *exhortons* qui lui fut ſubſtitué; & il dit aux Gens du Roi, „Expliquez comme vous voudrez ce qui regarde l'excommunication; „mais ne vous brouillez pas avec le Pape. C'étoit là le ſeul article, ſujet à l'examen des Parlemens, qui enrégiſtrent les Bulles, non pour les ériger en Loix de Doctrine ou de Police, mais ſeulement pour atteſter qu'elles ne renferment rien de contraire aux maximes de l'Etat.

Le P. *Tellier* dit au Roi, que tout étoit perdu, ſi le terme *Enjoignons* étoit changé: que ce terme rendoit coupable de Léze-Majeſté le Cardinal de *Noailles*: & que le Parlement ne pouvoit rejetter, ſans être Janſéniſte, ce terme ſi néceſſaire & ſi effi-

efficace. Le lendemain, le Roi dit au Premier Préſident; „Je n'examine pas, „ſi j'ai droit d'enjoindre quelque choſe „aux Evêques, mais je vous enjoins à „vous de laiſſer paſſer ce mot. Les „Gens du Roi, répondit le Premier Préſident, „n'en voudront point entendre „parler. Je les obligerai, répliqua le Roi, „à ſe défaire de leurs Charges. Si„re, vous le voulez donc? reprit M. *Jolly de Fleuri*: „Oui, repartit le Roi; „je vous l'ai, ce me ſemble, aſſez ré„peté. Les Chambres furent aſſemblées. Les Jéſuites eurent pour eux tout le Parlement: mais les Janſéniſtes eurent l'Abbé *Pucelle*.

Les Evêques non-acceptans firent contre la Bulle des Mandemens que Rome flétrit, & que leurs Partiſans défendirent. On ne répond guére par des écrits à ceux qu'on peut réfuter par les ordres du Roi: le P. *Tellier* prodigua des lettres de cachet; & la Bulle n'en fut que plus odieuſe. Quand l'autorité ſe détermine à faire l'office de la Loi, elle ne doit être ni plus ſévère, ni moins juſte qu'elle. Et l'on vit le Citoyen arrêté ſur la délation d'un ennemi, traité en criminel d'Etat pour des opinions, condamné ſans être

jugé,

jugé, ou jugé ſans être entendu. Et ce qui eſt plus étonnant encore, c'eſt qu'on ne ſe plaignit point de cet abus du pouvoir ſuprême. Les perſécutés ſe contentèrent de gémir de ne pouvoir être perſécuteurs.

Paris étoit inondé de gros & de petits Livres; dans les uns on propoſoit des explications: rien ne déplaiſoit plus à Sa Sainteté que ces éclairciſſemens : en effet, c'eſt bien à de petits Evêques à expliquer ce que l'Evêque univerſel n'explique pas! Dans les autres, [on diſoit que ſi *Clément* étoit ortodoxe, *St. Paul* étoit héréticque,] les poſitions de *Queſnel* ſur la grace étoient propoſées dans un ſens preſque Moliniſte par ſes diſciples : *Queſnel*, qui apparemment ſçavoit ce qu'il avoit voulu dire, avoit proteſté cent fois qu'il les entendoit dans le ſens de *Janſénius*.

Le Pape irrité de cette rébellion, [dit qu'il n'aimoit point ces Evêques, *qui veulent en ſavoir plus qu'il ne faut.*] Il écrivit au Roi un Bref, dans lequel il l'exhorta à frapper de ſon bras ſouverain les Novateurs. C'eſt un Deſpote qui ordonne à ſon Pacha de mettre à feu & à ſang la Province. Les Janſéniſtes étoient coupables ſans doute; mais apeller le bras ſé-

culier

culier au ſecours de la Foi, croire que le Prince a droit d'étayer de peines afflictives les anathêmes, c'eſt la plus criminelle & la plus funeſte des héréſies *.

Le parti oppoſa l'artifice à la violence. On entra en négociation. Mais on ne traite pas de la vérité comme d'un Bénéfice. Les voyes de conciliation furent inutiles. Et l'Europe Proteſtante ſe réjouït encore aujourdui de voir dans l'Egliſe Romaine un troupeau nombreux ſourd à la voix du berger; extérieurement uni au St. Siége, & ſchiſmatique par les ſentimens; défenſeur ardent du Tribunal infaillible, & contempteur des Arrêts qui le condamnent; enfans opiniâtres & de mauvaiſe foi, qui chaſſés de la maiſon par

* Les limites de la puiſſance civile ſont bien marquées dans l'Ecriture Sainte, Act. des Apôt. c. 18. *Les Juifs s'élevérent contre* Paul *& l'amenérent au Tribunal de* Gallion *Proconſul d'Achaïe, diſans, Celui-ci induit les gens à ſervir Dieu contre la Loi. Et comme* Paul *vouloit ouvrir la bouche,* Gallion *dit aux Juifs; O Juifs! ſi vous l'accuſiez de quelque outrage, ou de quelque crime, je vous écouterois autant qu'il ſeroit raiſonnable. Mais il eſt queſtion de paroles, de mots, & de votre Loi, vous y regarderez vous-mêmes: car je ne veux point étre Juge de ces choſes: & il les chaſſa de ſon Tribunal.*

par leur mére, lui ſoutiennent, non qu'elle n'a nul droit de les déshériter, mais qu'elle ne les déshérite pas; odieux aux Catholiques, parce qu'ils ſont trop Proteſtans; mépriſés des Proteſtans, parce qu'ils ſont encore trop Catholiques.

CHAPITRE IX.

Les Princes légitimés Princes du Sang.

LE ROI tranquille au milieu des diviſions qui déchiroient ſon Etat, penſoit à mettre ſes enfans naturels à l'abri des révolutions d'une Régence. Sa tendreſſe pour le Duc du *Maine* étoit nourrie par Me. de *Maintenon*, qui aimoit ce Prince comme l'ouvrage de ſes mains, & augmentée par les événemens qui avoient moiſſonné la Famille Royale & en avoient déſolé le Chef. La nature raſſembloit ſur le Duc du *Maine* tous les ſentimens auparavant diſperſés ſur les divers enfans que la mort avoit ôtés à LOUIS.

Les deux Princes légitimés jouiſſoient déja des plus belles terres du Royaume, des Charges les plus éminentes, des Gouvernemens les plus riches. En 1694. ils avoient

avoient eu le pas ſur tous les Pairs : ils étoient au-deſſus de tous les ſujets. En 1711. le Roi leur avoit accordé les honneurs & les prérogatives des Princes du Sang : & le Duc de *Bourgogne* ne s'y étoit point oppoſé ; c'étoit un droit perſonnel : perſonne ne le leur envia. LOUIS avoit fait plus que tous ſes prédéceſſeurs, & crut n'avoir pas encore aſſez fait. Mde *Maintenon* ne ceſſoit de lui repréſenter, que l'unique moyen de leur aſſurer après ſa mort la jouiſſance des biens & des titres dont il les avoit comblés, étoit de leur communiquer une grandeur qui eût ſes racines en elle-même. Elle n'avoit pas voulu, ou elle n'avoit oſé ſe faire Reine de France : & elle oſa les faire Princes du Sang.

Le Chancelier *Pontchartrain*, à qui l'on confia ces premiéres vues, répondit que ce projet étoit contraire aux mœurs, aux Loix, au bien de l'Etat : qu'il raviſſoit à la Nation le plus beau de ſes droits, le droit de diſpoſer d'elle-même ; qu'il tendoit à peupler le Royaume de Princes du Sang, dont la dignité s'aviliroit en devenant commune : que chaque François ſe tiendroit ſolidairement offenſé, & ſurtout les grandes familles, ſur qui le choix pou-

pouvoit un jour tomber : enfin que ces prééminences expoſeroient aux traits de l'envie & de la haine ceux à qui elles ſeroient accordées.

De Mêmes Premier Préſident fit moins de difficultés. Il répondit de ſa Compagnie ; il dit que les Princes légitimes ne pourroient ſe plaindre, puiſque les Princes légitimés ne ſeroient appellés à la Couronne qu'à leur défaut : que la Famille Royale ne pouvoit être déshonorée par ce qui en éloignoit la décadence : que le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouſe* étoient déja Princes du Sang par la nature & par l'uſage.

* Les Gens du Roi furent mandés à Marly pour conférer ſur cette affaire. Ils dirent, qu'une diſpoſition de cette nature touchoit une matiére ſi élevée, qu'ils ne doutoient pas que le Roi n'y eût fait toutes les réflexions que ſa profonde ſageſſe pouvoit lui inſpirer. Ils ajoûtérent, que ſi le mérite donnoit un droit à la Couronne, perſonne n'y pouvoit aſpirer plus juſtement

* *Juillet* 1714.

L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. qui ne datte point les faits, ou qui les datte mal, place celui-ci à l'année 1715.

ment que ceux que Sa Majeſté honoroit de ſon choix.

L'Edit fut dreſſé. Le Roi y diſoit que pour prévenir les troubles qui pourroient arriver ſi la Famille Royale venoit à s'éteindre, il déclaroit qu'au défaut des Princes légitimes la Couronne appartiendroit de plein droit au Duc du *Maine*, & à ſon défaut au Comte de *Toulouſe*, & à leurs deſcendans.

Le Parlement enrégiſtra ſans remontrances cet étrange Edit. Jamais il n'avoit été plus nombreux. Dix-neuf Pairs y donnèrent leur voix. Les Princes légitimes y opinérent en faveur des Princes légitimés; mais le Duc d'*Orléans* n'y parut pas. Le Maréchal de *Villeroi* ne félicita point le Duc du *Maine*. Le Chancelier *Pontchartrain* remit les Sceaux au Roi. Tout le reſte ſouffrit, même ſans murmurer, cette révolte du Souverain contre la Majeſté de la Nation.

On eût rendu ſolide cet Edit, ſi l'on eût intéreſſé à ſa conſervation ceux qui pouvoient l'attaquer. Il eût fallu préliminairement déclarer Princes du ſang les bâtards des Rois, & Ducs & Pairs les bâtards des Princes du Sang. L'Edit n'auroit été injuſte qu'envers la Nobleſſe & le Peuple: &

en

en France, qu'eſt-ce que le Peuple & la Nobleſſe?

La Ducheſſe du *Maine*, enchantée d'avoir égalé le rang de ſon mari au ſien, ne garda plus aucunes meſures avec les Princes du Sang. Ceux-ci étoient en procès avec M. le Duc du *Maine*. Ils engagérent quelques Chambres du Parlement à rejetter les requêtes, où les Princes légitimés prenoient la qualité que le précédent Edit leur avoit donnée. Le Roi ordonna par une déclaration, qu'ils la prendroient à l'avenir aux Actes judiciaires & à tous autres, & qu'il ne ſeroit fait aucune différence entre eux & les Princes du Sang Royal.

On prévoyoit, que ces diſpoſitions ne ſurvivroient pas longtems au Roi. Mais les dangers de pareils exemples, l'honneur de la Nation, la ſainteté des Loix fondamentales exigeoient qu'on s'y oppoſât. Et s'il eſt vrai, que les Parlemens repréſentent la patrie, les Parlemens d'alors la trahirent. Les conſervateurs des droits du peuple ne peuvent être forcés à les abandonner, ni juſtifiés par les circonſtances. Si le reſpect pour la volonté d'un vieux Roi, pour la tendreſſe d'un pére malheureux, leur permettoit de conſacrer l'injuſtice par

leur ſuffrage, n'auroient-ils pas donné le Trône par arrêt à l'uſurpateur qui l'auroit demandé l'épée à la main?

CHAPITRE X.

Teſtament de LOUIS *XIV.*

LOUIS alloit mourir, & commençoit à aimer ſon peuple. Il ne vouloit plus qu'on lui parlât d'impôts. Il fit une reprimande fort ſéche au Maréchal de *Montrevel* qui lui avoit propoſé une ſtatuë magnifique, placée devant le Château-Trompette, expoſée à la vue de tout ce qui entroit dans la Garonne, & ornée d'un paſſage de l'Ecriture Sainte. Il dit au Miniſtre *Voiſin*, en le faiſant Chancelier; *Juſtice & clémence, voilà tout ce que je demande de vous.* Il gronda un Secretaire d'Etat qui avoit déchiré le placet d'un exilé, & lui dit, » Quoi? vous re-» fuſez aux malheureux la conſolation de » lire leurs excuſes. Il répétoit ſouvent, qu'il ne ſouhaitoit de vivre encore quelques années, que pour laiſſer à ſon héritier *un peuple gros & gras.* La veille d'une promotion de Chevaliers de l'Or-

dre, il dit à Me. de *Maintenon*, qui lui parloit du grand nombre d'heureux qu'il alloit faire. » Je suis moins touché du » plaisir de ceux qui le seront, qu'affligé » du chagrin de ceux qui ne le seront pas. On le voyoit approcher des Sacremens avec autant d'édification que d'exactitude. Il répandoit dans le sein de l'indigence tout ce qu'il employoit autrefois à ses plaisirs. Il lisoit tous les soirs ce Livre divin qui ne flate pas les Rois. Me. de *Maintenon* faisoit cette lecture. Elle appuyoit sur les endroits les plus touchans. De-là naissoient des réflexions chrétiennes, auxquelles il ne manquoit que d'être venues plutôt. Il craignit, que la France ne fût bientôt déchirée par des divisions intestines. Il crut qu'une sage administration ordonnée par un Testament pourroit les prévenir. Quoique le pouvoir des Rois finisse avec leur vie, Louis avoit régné avec tant de gloire, qu'il sembloit avoir [acquis] le droit de régner encor après sa mort.

Il eut là-dessus plusieurs conférences avec Me. de *Maintenon* & avec M. *Voisin*. Sa premiere idée fut d'établir un Régent : le partage de l'autorité lui paroissoit le plus grand vice d'une Monarchie.

Le Duc d'*Orléans* fut unanimément rejetté : on n'avoit garde de donner le pouvoir à celui dont on vouloit réprimer le crédit. Le Roi oſa propoſer le Duc du *Maine*. Le Chancelier lui répondit, que depuis l'Edit de Juillet nos Loix ne l'excluoient plus de cet honneur, mais que nos mœurs n'étoient pas auſſi flexibles que nos Loix : que la France obéiroit impatiemment à un Prince qui en perdant ſon pére devenoit l'égal des autres ſujets : qu'une pareille diſpoſition ſeroit regardée comme un attentat à la gloire de la Nation & donneroit de la force aux prétendus droits du Duc d'*Orléans*.

Le Roi, qui croyoit toujours qu'il ne pouvoit rien arriver de pis à la France, que d'être gouvernée par [ſon neveu,] propoſa de le créer Chef des Conſeils, & de faire le Duc du *Maine* *Lieutenant Général du Royaume. *Voiſin* contredit encore cet avis. Il dit, que deux Régens ne pourroient s'accorder; que le Maître des délibérations le ſeroit des armées, ou que ce-

* » Il faut, dit M. De V. Tom. VI. p. 227. avoir » des garans authentiques pour avancer une choſe » auſſi extraordinaire & auſſi importante. Le Duc » du *Maine* eût été au deſſus du Duc d'*Orléans* : » c'eût été tout bouleverſer : auſſi le fait eſt-il faux.

celui des armées le deviendroit des délibérations ; que de l'égalité de pouvoir naîtroit la jalousie, de la jalousie l'interruption des affaires, de cette interruption le malheur de l'Etat. Il ajouta, qu'aucune Loi du Royaume n'exigeoit la création d'un Régent dans un tems de minorité : que la qualité de plus proche héritier donnoit [au Duc d'*Orléans*] droit à la succession & non à la tutelle : & qu'ainsi l'on pouvoit sans injustice le priver de la tutelle, & établir un Conseil de Régence pour l'administration.

Le Roi ne goûta point d'abord cette forme de Gouvernement. Il lui sembloit que l'autorité souveraine ne pouvoit résider dans un Conseil sans être divisée. Mais enfin il comprit que l'unité de pouvoir peut résulter des sentimens de plusieurs, comme des sentimens d'un seul. Dès qu'il eut adopté ce plan, » Composons ce Conseil, » dit-il, de membres si bien choisis qu'on » ne puisse les en ôter sans fâcher le public.

Ce choix fut dicté par l'amour de la patrie. Le Duc d'*Orléans* eut la première place qui étoit due à sa naissance. Le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouse*, sincérement attachés à l'Etat & au Roi, *Voisin* profondément instruit des Loix & des affaires, *Villeroi* un des plus honnêtes

hommes de la Cour ; *Villars* le plus heureux Général de ſon ſiecle, d'*Huxelles* d'une auſtère probité, *Tallard* d'un eſprit agréable & conciliant, d'*Harcourt* l'ami de tous les malheureux, les quatre Secretaires d'Etat, & *Desmarets* Controleur-Général des Finances, neveu, élève, & rival de *Colbert*, eurent voix délibérative dans ce Conſeil, où toutes les affaires devoient ſe raporter & ſe décider à la pluralité des ſuffrages.

Cet établiſſement étoit ſujet à des inconvénients ſenſibles. Le premier, que les affaires, examinées par tant d'hommes différens, ne pouvoient être terminées qu'avec lenteur : le ſecond, qu'un peuple accoutumé à obéir à un Monarque ne s'accommoderoit guère d'un Sénat : le troiſiéme, qu'il étoit imprudent d'offrir à une Nation éclairée & mécontente le modèle d'un Gouvernement nouveau, funeſte ſi elle en étoit opprimée, dangereux ſi elle ne l'étoit pas. Mais le Roi crut, que les Secretaires d'Etat continueroient à être les Maîtres dans leur département ; que le Conſeil de Régence ſe réſerveroit ſeulement les affaires importantes ; qu'une foule de petits Rois ſeroit moins pernicieuſe que l'autorité d'un ſeul ; & que les lenteurs de

de l'Ariſtocratie convenoient mieux à une minorité que la célérité de la Conſtitution Monarchique. Son unique objet étoit de maintenir la paix au dedans & au dehors du Royaume. Et l'on ne ſauroit nier que cet objet ne fût éminemment rempli par un Conſeil de Régence, trop nombreux pour être entreprenant, trop ſujet aux jalouſies pour concerter une guerre ou une révolution. Malgré ſes défauts, cette inſtitution étoit préférable à cette pluralité de Conſeils, qu'on établit depuis, que l'Abbé de *St. Pierre* vanta, & dont l'eſſai malheureux prouva que LOUIS XIV. s'étoit défié avec raiſon de la capacité du Duc d'*Orléans*.

Quelque limitée que fût l'autorité de ce Prince, il étoit à craindre qu'il n'en abuſât & qu'il ne l'étendit. Le Teſtament diſoit, que dans les délibérations ſa voix en vaudroit deux en cas de partage. Le Duc d'*Orléans* pouvoit amener ſouvent ces cas avantageux, entrainer le grand nombre par la grandeur ſeule de ſon nom, intimider ſes ennemis par des menaces toujours puiſſantes dans la bouche d'un Prince voiſin du Trône, ſéduire les foibles par ſes talens, & par ſes intrigues.

Il falloit donc un contrepoids. Le Duc

du *Maine* parût propre à balancer le Duc *d'Orléans*. Mais comme l'esprit de l'un & de l'autre n'étoit pas égal, le Testateur compensa ce désavantage de son fils. Le Duc du *Maine* fut établi Chef indépendant, & Commandant absolu de toutes les troupes de la maison du Roi, avec plein pouvoir sur le Gouverneur. [LOUIS étoit sûr que son fils feroit un bon usage du pouvoir le plus étendu, & son neveu un mauvais du pouvoir le plus borné.] D'un côté le génie [& l'ambition,] de l'autre la force [& la vertu.]

Les autres articles ne contenoient rien d'important. Constant dans le bien & dans le mal, le Roi y recommandoit à son Successeur l'Hôtel des Invalides, le Couvent de St. Cyr, les Edits contre les duels, & les Loix pénales contre les errans. L'Auteur du *Siècle* de LOUIS XIV. est étonné qu'il n'assurât point une pension à Me. de *Maintenon*. Je le ferois bien plus s'il lui en eût assigné une : c'eût été méconnoître sa modération, se défier de son désintéressement, accuser de fausseté toutes ses vertus. Le silence du Testateur sur la femme avec laquelle il fait son Testament, en est le plus bel éloge.

Cette piéce fut envoyée au Parlement de

de Paris, avec un Edit, qui portoit qu'elle ſeroit dépoſée au Greffe & ouverte après la mort du Roi. Ce profond ſecret fit juger, que les diſpoſitions en étoient importantes, & déſavantageuſes au Duc d'*Orléans*. Quelques-uns dirent qu'il n'étoit pas permis à un Roi de France de teſter, & qu'un uſufruitier de l'Etat excédoit ſon pouvoir en diſpoſant de la Régence. Tous les autres convinrent que LOUIS, en qualité de pére, avoit droit de pourvoir à la ſureté de ſon petit-fils, & en qualité de Roi, à la conſervation du Royaume. Il ne pouvoit faire [en mourant] de nouvelles Loix; mais il pouvoit établir un Gouvernement conforme aux anciennes. Toute minorité eſt une eſpèce d'interrègne : le pouvoir ſouverain ne peut tomber en enfance : il eſt le même que celui d'un majeur : mais l'exercice en eſt différent : la perſonne du mineur repréſente la Loi ; & la volonté du Teſtateur la fait encore exécuter.

Il ne manquoit à ce Teſtament, que la ſolidité. Les Grands, admis à ce Conſeil [de Régence,] étoient intéreſſés à en demander l'exécution. Mais aucun d'eux ne ſçavoit qu'il y fût admis : & ce fut une faute capitale. Le Duc du *Maine* ſonda Me. de *Maintenon*, qui vaincue par ſes im-

importunités obtint du Roi que ce Prince & son frére liroient le Testament : mais sous la condition qu'ils n'giroient, qu'ils parleroient, comme s'ils ne l'avoient pas lu. Le Duc du *Maine* répondit, qu'il ne se soucioit pas d'avoir des connoissances, que cet inviolable secret lui rendroit inutiles. La Duchesse du *Maine* lui reprocha cette imprudente discrétion. Pour la réparer, on demanda si le Roi rapelloit *Philippe* [à la succession.] On sçut qu'il ne le rappelloit pas, & l'on en conclut que le Duc d'*Orléans* auroit la Régence. Le Duc du *Maine* l'en informa : la Duchesse tâcha de se lier avec lui. Le Duc d'*Orléans* s'y prêta, dans l'idée qu'il auroit encore plus de besoin de l'appui de son rival, que son rival n'en auroit du sien. Il proposa le mariage de Mlle. de *Valois* sa fille avec le Prince de *Dombes*. Le Duc & la Duchesse du *Maine* négligérent cette alliance, qui déplaisoit au Roi par ce qu'elle uniſſoit les Chefs de deux familles qu'il étoit bon de désunir.

Me. de *Maintenon*, instruite des inquiétudes du Duc du *Maine* & des prétentions du Duc d'*Orléans*, dit au Roi, que sa volonté ne seroit point respectée après sa mort, s'il ne prenoit, dès son vivant, de justes

justes mesures contre l'ambition de son neveu. † Il falloit assembler les membres du Conseil de Régence, leur lire le Testament, en tirer parole qu'ils retiendroient chacun la portion d'autorité qui leur étoit confiée, s'assurer des principaux Chefs du Parlement, & des troupes de la Maison du Roi. Au-lieu de ces précautions que la prudence la plus bornée inspiroit, le Roi fit un Codicille, où il régla le cérémonial pour l'ouverture de son Testament. Il y nomma pour Confesseur du Dauphin le P. *Tellier*, & pour Précepteur l'ancien Evêque de Fréjus, le même qui à cinquante ans trouva le gouvernement d'un petit Diocèse fort pénible, & à soixante-seize, celui d'un grand Empire fort aisé.

Le Duc d'*Orléans* n'oublia rien pour découvrir le mystère qu'on lui cachoit, & qui par conséquent ne lui étoit pas favorable. Mais les dépositaires du Testament furent incorruptibles, Me. de *Maintenon* impénétrable, & le Chancelier insensible à tout ce qu'on lui promit. Le Duc d'*Orléans* prit des mesures contre tous les événemens; ne pouvant en prévoir un, il

† [Louis XIV. dit à M. le Maréchal de *Noailles* : *On m'a fait faire un Testament; il sera cassé comme celui du feu Roi.*

sa s'opposer à tous. Tandis qu'il se frayoit le chemin au souverain pouvoir, le Duc du *Maine* traduisoit *Horace* & *Lucrèce*. La Duchesse sa femme lui disoit, « Monsieur, un beau matin vous trouverez, » en vous éveillant, que vous êtes de l'Académie, & que M. d'*Orléans* a la Régence.

CHAPITRE XI.

Disgrace de Mad. des Ursins.

LEs esprits n'étoient pas plus tranquilles en Espagne. Me. des *Ursins* étoit toujours odieuse aux Grands, & la Nation irritée contre *Orry*, qui avoit permis aux Anglois de bâtir un Fort sur le Rio de Plata, & qui ne sçavoit qu'amasser de l'argent. On reprochoit à l'une & à l'autre les suites de la révolte de Catalogne, que les Anglois, alors comme aujourdui contempteurs des Traités les plus saints, secouroient pour l'engager à s'ériger en République.

La Reine mourut. Elle fut regrettée. On lui pardonna le mal qu'elle avoit fait, en faveur de ses intentions toutes décidées pour le bien.

La premiére femme qui s'offrit aux yeux

de

de l'ardent *Philippe* le conſola de celle qu'il venoit de perdre : & cette femme fut la Princeſſe des *Urſins*. Le lendemain, elle eut l'honneur de ſouper avec lui. Tout le Palais retentit de murmures contre cette indécente nouveauté : [un Roi d'Eſpagne n'avoit encore mangé qu'avec ſes égaux.] Le peuple, accoutumé à regarder ſon Maître comme un Dieu, fut indigné qu'on mépriſât ſi ouvertement ſes préjugés. Il avoit ſouffert patiemment les plus lourds impôts, & ne pardonna point ce ſcandaleux ſoupé.

[Le P. *Robinet* Confeſſeur du Roi, & le P. *Rubio* Confeſſeur de la feue Reine,] furent partagés ſur la paſſion naiſſante de *Philippe* pour Me. des *Urſins*. Le premier ſoutenoit qu'elle étoit innocente : le ſecond, que les mânes de la Reine en étoient offenſés. La Princeſſe des *Urſins* les laiſſa diſputer, & ſe flatta que ſon étoile l'appelloit au Trône. Déja *Philippe* lui avoit déclaré des ſentimens tendres. Déja elle lui avoit inſinué, qu'elle n'avoit que ſoixante ans. Elle ne ceſſoit de lui parler du mariage de ſon grand-pére avec Me. de *Maintenon*, qu'il eût fait régner, diſoit-elle, ſi la bienſéance le lui eût permis. Pour ſe donner cet air de dignité qui

ne

ne messied point à l'ambition, elle refusa d'accompagner le corps de la Reine à l'Escurial : elle n'avoit point été de sa maison, elle avoit vécu auprès d'elle à titre d'amie.

Quand ces nouvelles arrivérent à Paris, LOUIS les rejetta comme des fables. Mais Me. de *Maintenon*, qui sçut tout le détail de ces ridicules amours, dit à la Marquise de *Pompadour*, qui l'a souvent répété à M. l'Abbé . . . . envoyé de Florence à Paris & encore vivant : *J'espére que nous verrons bientôt Me. des* Ursins *Reine d'Espagne, & Reine déclarée.*

Une bagatelle empêcha ce mariage. Me. des *Ursins* voulut que *Philippe* logeât à l'hôtel du Duc de *Medina-Celi*, & qu'on l'aggrandit d'un Couvent de Capucins pour faciliter la communication de son appartement à celui du Roi. On exhuma les cadavres ; on ôta de l'Eglise le St. Sacrement ; ces Moines sortirent de leur Couvent en procession ; tout Madrid cria contre cette violence ; *Philippe* entendit ces clameurs, dit à la Princesse des *Ursins* que leurs tête-à-tête scandalisoient le peuple, & la pria de lui chercher une femme.

Me. des *Ursins* déchue de l'espérance de régner par elle-même, voulut du moins régner encore par une autre. Brouillée avec l'Am-

l'Ambaſſadeur de France, elle ſe lia étroitement avec l'Abbé *Alberoni*, Curé Italien que le Duc de *Vendôme* lui avoit fait connoître, & que le Poëte *Campiſtron* avoit fait connoître à *Vendôme*. Elle le conſulta ſur le choix de la Reine qu'il falloit à ce Roi ſi ennemi du célibat. *Alberoni* le fixa ſur la Princeſſe de *Parme*. Il lui dit, que c'étoit un eſprit de poupée, avide de plaiſirs, incapable d'ambition. *Philippe* eſt bientôt déterminé. Me. des *Urſins* charge ſon confident de négocier ce mariage. *Alberoni* part avec de grandes proteſtations de fidélité, & dans la réſolution de tourner à ſon profit ſes artifices. Me. des *Urſins* apprend que la Princeſſe de Parme eſt d'un caractère bien différent du portrait que lui en a fait *Alberoni*. Elle repréſente au Roi, qu'une ambitieuſe ternira la gloire de ſon regne; que l'affaire n'eſt pas encore finie, & que du moins elle doit être ſuſpenduë. *Philippe* ordonne en diligence à ſon Miniſtre de ſurſeoir la négociation. Le courier arrive, justement la veille du jour pris pour la terminer. *Alberoni* eſt frapé de ce coup inespéré, mais n'eſt point abattu. Il demande au courier, s'il veut vivre ou mourir, & lui ordonne de n'arriver que le len-

lendemain. Le mariage ſe conclut. La Princeſſe de *Parme* lui promet une reconnoiſſance proportionnée à la grandeur de l'établiſſement qu'il lui procure & de l'affront qu'il lui épargne. *Alberoni* écrit en Eſpagne, que le courier eſt arrivé trop tard. La nouvelle Reine le mène avec elle à Madrid, en qualité de Réſident de Parme. Arrivée à Bayonne, elle prend des leçons de ſa tante ſur le pays où elle va régner. *Philippe* s'avance juſqu'à Guadalaxara. Il envoye Me. des *Urſins* à Xadraque pour la recevoir. [M. *Hocquart*, aujourdui (1756.) Fermier Général, alors ſon Favori, l'inſtruit de la permiſſion que la Reine a obtenu de la chaſſer. La Princeſſe croit ou que cet avis eſt faux, ou que la Reine n'oſera lui prononcer ſa diſgrace. Elle paroit avec aſſurance]. La Reine lui dit, qu'elle eſt fort étonnée qu'elle oſe ſe préſenter devant elle. La Princeſſe des *Urſins* [toute tremblante] lui remet une lettre du Roi, pleine de choſes flateuſes pour celle qui la reçoit & pour celle qui la donne. La Reine ſans l'ouvrir lui commande de ſe retirer. Me. des *Urſins* la prie d'en donner un ordre de ſa main. Cet ordre eſt bientôt ſigné, & lui eſt remis avec des impréca-

tions

tions & des insultes qui ne peuvent sortir que de la bouche d'une Reine outragée. [On lui reproche la mort de *Manuel de Silva*, de Don *Valero d'Aspetia*, du Duc de *Medina-Celi*, de la Duchesse de *Najara*, tous les crimes qui se sont commis depuis qu'elle est en Espagne.]

La Princesse des *Ursins* honteusement chassée partit sans équipage, sans suite, maudissant le perfide *Alberoni*, l'impérieuse Parmesane, le foible *Philippe*. La nouvelle Reine renvoya en France *Orry* & le P. *Robinet*. Le Roi d'Espagne déclara naïvement par un Edit, qu'il avoit jusqu'alors mal gouverné son peuple, & qu'il le gouverneroit mieux désormais.

Louis XIV. ne permit point à Me. des *Ursins* de demeurer à Paris. La République de Génes ne voulut pas lui donner un asyle. Et le Pape refusa de la recevoir dans Rome. On voit dans ses lettres * ses foiblesses, ses artifices, son désespoir. Son ambition ne la quitta point. Elle alloit mourir, & aspiroit encore à régner.

CHA-

* On en donnera un recueil, si le public les demande.

CHAPITRE XII.

Suite des affaires de l'Egliſe.

LE Cardinal de *Noailles* tâchoit de ſe réunir à l'Egliſe. Il venoit d'achever enfin une Inſtruction Paſtorale, où il avoit promis de manifeſter ſa foi & de concilier tous les différends. Elle plut à tous ceux qui la lurent, hormis à *Rohan* & à *Biſſy*. Le Roi prévenu par ces deux Prélats, n'attendit aucun fruit des négociations des Cardinaux d'*Eſtrées* & de *Polignac*. »Sans être Théologien, dit-il, »je vois que le Cardinal de *Noailles* eſt »un hérétique : j'uſerai de toute mon au»torité pour le pouſſer à bout. Il fit répandre à Paris divers bruits qui pouvoient intimider ; qu'il alloit donner au Nonce toute permiſſion d'agir ; que le Cardinal ſeroit ajourné perſonnellement à Rome, enlevé, empriſonné ; & tout cela, pour croire qu'une Bulle eſt obſcure, dans une Religion, [dont le premier article de Foi eſt que l'Ecriture Sainte même n'eſt pas claire].

Le Cardinal de *Noailles* retouchoit avec

docilité ſon [Mandement] d'acceptation d'après les remarques de ſes ennemis. Il ſe prêtoit à tout ce qui pouvoit contribuer à la paix de l'Egliſe ſans intéreſſer ſa conſcience. Le Cardinal de *Polignac* ſoutint au Roi que la doctrine de *Noailles* étoit très pure, & que les Evêques acceptans en convenoient. „Que vous me „faites grand plaiſir! s'écria le Roi: me „voilà bien ſoulagé. Mais, ajouta-t-il, „quarante contre huit, peut-on balancer „un moment entre les deux partis? *Sire*, répondit *Polignac*, „à parler juſte, ce „n'eſt pas quarante contre huit, mais „plutôt deux contre huit: car le Cardinal „de *Rohan* & l'Evêque de *Meaux* ont „tout fait & tout conduit [dans l'Aſſemblée. Bientôt les Conſtitutionnaires eurent à oppoſer 115. à 14. & aujourdui 1000. à 0.]

On réſolut de renvoyer l'affaire à Rome. Le public s'en réjouit. On ne douta point que le Pape ne fût plus accommodant que le P. *Tellier*. L'Evêque de Meaux propoſa un Concile national & fit la liſte de ceux qui rempliroient les Siéges bientôt vacans par la dépoſition des rebelles. Le Roi attendoit avec impatience l'Inſtruction Paſtorale du Cardinal de *Noailles*: il

il la reçut enfin, & ne la trouva pas telle que *Polignac* la lui avoit promise. „ Le „ Cardinal de *Bouillon*, dit-il, osa me dire dans une espèce de frénésie, qu'il „ n'étoit pas mon sujet; mais le Cardinal „ de *Noailles* manque à une parole donnée „ par écrit.

[Le Chancelier Voisin eût pû aisément justifier *Noailles*; mais, dit un Auteur Janseniste, Me. de *Maintenon* qui l'avoit pris comme par la main pour le conduire de degré en degré jusqu'à la place qu'il occupoit, lui avoit fort recommandé le dévouement aveugle: les volontés du Prince passoient toujours par lui, comme par un organe inanimé.]

Le Cardinal de *Polignac* fut accusé d'avoir trompé le Roi. „ On voit bien, dit Me. de *Maintenon*, „ qu'il a conçu & donné des espérances tout aussi légéres que „ lui. Il fut vivement piqué de ce trait: il sentit tout ce qu'il perdoit dans l'estime du public. Il voulut se justifier, & ne put se résoudre à parler contre le Cardinal de *Noailles*. Le Roi sçut même qu'il l'excusoit; „ Monsieur, lui dit-il, la vérité n'est „ qu'une: vous vous plaignez à moi de l'Archevêque de Paris: ailleurs vous parlez „ différemment: qu'est-ce que cela signifie?

Po-

Polignac fut consterné de ces paroles : il alla chez Me. de *Caylus*, & lui dit avec désespoir, que le Roi le regardoit comme un homme léger, Me. de *Maintenon* comme un homme superficiel, le Cardinal de *Noailles* comme un ami infidèle, *Rohan* & *Bissy* comme un homme qu'ils foulaient aux piés, le public comme un homme deshonoré.

Le Roi résolut enfin d'assembler un Concile national, & envoya M. *Amelot* à Rome pour en solliciter la permission, comme si les premiers Empereurs n'en avoient pas convoqué d'écuméniques sans le consentement du Pape. *Amelot* reçut ses instructions, les Mémoires emportés [de *Tellier*, les Mémoires ambigus] de *Bissy*, & l'apologie modérée de *Noailles*.

Rohan, craignant que l'honneur qu'il attendoit de cette affaire ne lui échapât, tenta de la renouer en France. Il en chargea le P. *Massillon*, Orateur excellent, Négociateur médiocre. Celui-ci présenta divers projets au Cardinal de *Noailles*. Mais on y vouloit que cette Eminence convint qu'elle avoit approuvé comme bon un livre qui étoit mauvais, & rejetté comme mauvaise une Bulle qui étoit bonne. Le Roi avoit prié Me. de *Maintenon* de veiller au

 suc-

ſuccès de cette nouvelle tentative, dans laquelle il ne vouloit pas paroitre. Elle étoit aidée par le Duc de *Noailles*, dont on ne craignoit pas la partialité, & par l'Evêque de Meaux qui ne cachoit la ſienne qu'à elle.

Les Jéſuites ne vouloient point de Concile: ils en appréhendoient les déciſions s'il étoit libre; & ils le croyoient inutile s'il ne l'étoit pas. L'Evêque de Meaux alla ramper encore devant le Métropolitain qu'il vouloit dépoſer; il lui ouvrit divers expédiens, tous refuſés comme portants tous ſur l'acceptation [pure & ſimple] de la Bulle. »Mais, lui dit-il, »vous voulez donc humilier le Souverain »Pontife. Non, répond *Noailles*, mais »je ne veux pas humilier la vérité.

Valincourt & l'Abbé *Meingui* parurent ſur les rangs. Ils ſe virent ſans pouvoirs, ſe parlérent ſans franchiſe, & ſe quittérent ſans ſuccès. Le Cardinal de *Rohan* propoſoit tous les jours de nouveaux moyens. Mais au moment de la concluſion, il diſoit, qu'il falloit en parler au Roi, c'eſt-à-dire, au P. *Tellier*. Et rien ne finiſſoit.

Le Pape étoit entré dans toutes les voyes de conciliation: perſonne ne croit moins

à

à ſon infaillibilité que lui-même. Mais excédé de ces longueurs, il envoya en France un Bref de rigueur pour décardinaliſer *Noailles*, & enſuite le citer à Rome. Pour cela il falloit le dénaturaliſer. Et le St. Pére croyoit qu'un Roi de France pouvoit ôter à un citoyen ſa qualité de François ſans l'avoir jugé. Le lendemain, il envoya un Bref de douceur, que le Cardinal de *Noailles* trouva fort amer.

Ce Prélat étoit préparé à tout. On lui diſoit qu'il ſeroit enlevé à Conflans, mené dans un lieu dont le Pére Confeſſeur ſeroit le geolier, conduit à Rome ſous bonne garde, enfermé au Château *S. Ange* pour le reſte de ſes jours. *Noailles* écoutoit ces diſcours comme l'hiſtoire d'un étranger.

Le Nonce reçut un autre Bref qui ordonnoit à l'Archevêque de Paris de recevoir la Bulle dans quinze jours, ſous menace des peines canoniques. Ce Bref foudroyant étoit accompagné d'une lettre du Pape au Roi, pour le prier de laiſſer agir le Nonce. Le Roi répondit en protecteur des maximes de ſon Etat, » Je ne le ſouffrirai pas; » le Pape eſt le maître ſur ſon terrain; mais » il ne l'eſt point contre un de mes ſujets. Cependant il vouloit qu'un Concile dépoſât

sât le Cardinal. Mais le Pape ne vouloit pas ſe livrer lui-même *à une centaine d'ours, qui*, diſoit-il, *me dévoreront tout vivant.*

Le Cardin. de *Noailles* [envoya ſon Mandement à Rome.] Les Jéſuites le condamnérent. Le Pape l'admira. Le Roi ne voulut pas qu'il fût publié, de peur que le Pape n'en fût offenſé : & les François furent plus Ultramontains, que les ultramontains mêmes. A cette nouvelle, Me. de *Maintenon* s'écria, » Je ne comprends plus rien » à l'affaire préſente ; & ſi le Cardinal » eſt Janſéniſte, il faut que le Pape le ſoit.

Les ennemis de *Noailles* étoient plus ſûrs du Roi, que du Concile. Ils imaginérent une déclaration par laquelle Sa Majeſté, en Pape de l'Egliſe Gallicane, dénonceroit les peines des hérétiques à tous ceux qui ne recevroient pas la Bulle. Mais ſi des Evêques trahirent l'Egliſe, le Magiſtrat la défendit. Le Premier Préſident & le Procureur général ayant reçu cette déclaration des mains du Roi ſe regardérent en ſilence : » Parlez, leur dit-il. Nous crai- » gnons, répondit l'un d'eux » que V. » M. n'empiéte ſur l'autorité de l'Egliſe. » Je n'ai fait, répliqua bonnement le Roi, » que ce qu'on m'a dit que je pouvois faire, » & ce que j'ai déja fait. Cette réponſe de

de LOUIS revenoit à ceci ; J'ai jugé les Huguenots, je puis bien juger les Janſéniſtes. Irrité que le Parlement doutât d'une autorité que les Evêques invoquoient, il dit qu'il iroit tenir un Lit de Juſtice. *Voiſin* fit de grandes menaces au Premier Préſident, qui lui dit, „Croyez-vous „donc être Chancelier d'un Roi de vingt-„cinq ans ?

CHAPITRE XIII.

Mort du Roi.

ACCABLÉ de ſoucis & d'années, LOUIS dépériſſoit tous les jours. Me. de *Maintenon* le voyoit, en étoit effrayée, & ne vouloit pas en convenir. Le Duc du *Maine* la pria d'engager le Roi à prendre avant ſa mort des meſures qui donnaſſent de la ſtabilité à ſon Teſtament. Ses inſtances furent inutiles, ſoit qu'elle crût cette mort moins prochaine, ſoit qu'elle craignît de l'avancer en repréſentant l'incertitude de l'obéiſſance du Parlement à un Prince, auquel les refus de *Dagueſſeau* ſur la déclaration venoient de porter le coup mortel.

Après le retour de Marly, le Roi parut ſi abattu, que Me. de *Maintenon* ne ſongea plus qu'à le préparer aux jours éternels. Elle lui propoſa de recevoir les Sacremens : » C'eſt encore de bonne-heure, » dit-il, je me ſens aſſez bien. Elle lui répondit qu'on ne pouvoit trop tot demander pardon à Dieu de ſes fautes, & lui en rappella quelques-unes dont elle avoit été témoin. Il ſe confeſſa, & dit ; Maintenant je ſuis en paix.

Il demanda ſa caſſette, en viſita tous les papiers, & dit, » Brulons celui-ci, il » pourroit brouiller ces deux Miniſtres. Il trouva un chapelet qu'il donna à Me. de *Maintenon*, ajoutant avec un ſouris, » Non » comme une relique, mais comme ſou- » venir. *Fagon* décida que la jambe étoit gangrênée, & qu'il n'y avoit plus d'eſpérance. Il lui annonça cet arrêt en ſanglotant ; » M'avez-vous cru immortel ? lui dit le Roi. *Maréchal* donna deux coups de lancette. Le malade n'en ſentit rien, & s'évanouït. Les Médecins voyant ſa fermeté propoſérent l'amputation. » Me » ſauvera-t-on par-là la vie ? dit-il. *Maréchal* répondit qu'il y avoit peu d'apparence. » Hé bien ! reprit le Roi, il eſt inu- » tile que vous me faſſiez ſouffrir ? Se tournant

nant enſuite du côté où étoit le Maréchal de *Villeroi*, il lui dit, » Adieu, mon » ami, il faut nous quitter.

On ſe plaignoit hautement à Paris & à la Cour, que *Tellier* osât le laiſſer mourir ſéparé de Communion d'avec ſon propre Pasteur. Ce bruit pénétra juſqu'à Me. de *Maintenon*, qui lui demanda, s'il n'avoit rien de perſonnel contre le Cardinal? » Non, vraîment, dit le Roi: & s'il veut » venir tout à l'heure, je l'embraſſerai, » pourvu qu'il ſe ſoumette au Pape: car je » veux mourir bon Catholique comme j'ai » vécu. On dépêcha au Cardinal un courier, qui le trouva aux piés du St. Sacrement.

Le P. *Tellier* ſe rendoit maître des derniers inſtans du Roi. Il le preſſa vivement de ſigner un papier pour obliger le Duc d'*Orléans* & le Parlement de Paris à ſoutenir la Bulle. Il le préſenta quatre fois: quatre fois il fut refuſé. Les garçons-bleus lui défendirent de parler de cette Conſtitution qui avoit tué leur maître.

Des le commencement de la maladie, Me. de *Maintenon* avoit fait mettre un lit pour elle dans l'apartement du Roi. Témoin de ſes ſouffrances & de ſa fermeté, elle étoit pénétrée de ces aſpirations, *Cela durera-t-il encore long tems? ... Mon Dieu!*

la vie ou la mort, tout m'eſt égal : je ne vous demande que mon ſalut.... Je n'ai point de reſtitutions à faire comme particulier, mais comme Prince ! .... Qui acquittera les dettes du Royaume ? Mon Dieu ! j'eſpére en vôtre miſéricorde ..... Je ſouffre ; mais je ne ſouffre pas aſſez : & c'eſt ce qui m'afflige.

Il appella le Duc du *Maine*, & lui confia les diſpoſitions de ſon Teſtament. Le Prince le remercia de ce dangereux honneur, & lui dit que le Duc d'*Orléans* en ſeroit offenſé. *Ah !* répondit le Roi, *vous ſerez au deſſus de ſes reſſentimens.*

Il dit au Duc d'*Orléans*, en l'embraſſant, qu'il l'avoit toujours aimé : qu'il ne lui faiſoit point de tort : qu'on le verroit par ſon Teſtament : qu'il lui recommandoit d'avoir de la Religion & de conſerver à LOUIS XV. ſon Royaume. A ce mot, Me. de *Maintenon* ayant fait une eſpèce de frémiſſement ; » Hé pourquoi ? ajouta-t-il ; » cela ne me fait point de peine.

Il fit aprocher le Dauphin, & le prenant entre ſes bras ; *Mon enfant*, lui dit-il, *vous allez être un grand Roi : ſoyez toujours un bon Chrétien. Ne ſuivez point mon exemple pour la guerre. Tâchez d'avoir la paix avec vos voiſins. Raportez à Dieu toutes vos actions. Faites le honorer par vos ſujets.*

jets. Aimez-les. Je ſuis fâché, ajouta-t-il en ſoupirant, *de les laiſſer dans l'état où ils ſont. Suivez toujours les conſeils les plus modérés. Tâchez de diminuer les impôts. Faites ce que je ſuis aſſez malheureux de n'avoir pu faire. N'oubliez jamais la reconnoiſſance que vous devez à Me. de* Ventadour. *Pour moi, Madame, je ne puis trop vous marquer la mienne.* Après lui avoir donné ces conſeils, & fait ce magnanime aveu de ſes fautes, il l'embraſſa deux fois, lui donna ſa bénédiction, leva les mains au Ciel, & fit une priére en le ſuivant des yeux.

Les Princeſſes entrérent pouſſant les hauts-cris. *Il ne faut pas crier comme cela*, leur dit le Roi en riant. [Il dit à chacune ce qui leur convenoit.] Deux d'entre elles étoient brouillées & ſe réconciliérent ſur le champ. Il exhorta le Duc de *Bourbon* à maintenir l'union dans la Maiſon Royale, & le Prince de *Conti* à n'imiter que les vertus de ſes ancêtres.

Après avoir reçu le Viatique, il dit aux Cardinaux de *Rohan* & de *Biſſy*: *Je ſuis ſatisfait de votre zèle pour la vérité. J'ai donné de bons ordres pour vous ſoutenir après ma mort. Dieu m'eſt témoin, que je n'ai cherché que la paix de l'Egliſe. Je comp-*

tois l'établir. Dieu réſerve ce bonheur à un autre. On a cru que j'agiſſois par prévention, & que j'abuſois de l'autorité. Je ſouhaite que cette grande affaire finiſſe heureuſement en d'autres mains.

Le même jour, il ordonna qu'on fit entrer tous les Seigneurs, & leur dit; *Meſſieurs, je vous demande pardon des mauvais exemples que je vous ai donnés. Je vous fais mes remercîmens de l'amitié que vous m'avez toujours marquée. Je vous demande pour mon petit-fils la même fidélité. Vous contribuerez tous à l'union: ſi quelqu'un s'en écarte, vous aiderez à le ramener. Je ſens que je m'attendris, & que je vous attendris auſſi. Adieu, Meſſieurs: ſouvenez-vous quelquefois de moi.*

Pour vous, M. le Maréchal, en s'adreſſant à Villeroi, *Je vous donne en mourant une nouvelle marque de ma confiance. Je vous fais Gouverneur du Dauphin. Vous ſçaurez par mon Teſtament ce que vous devez faire à l'égard du Duc du* Maine. *J'eſpère que mon neveu vivra avec vous comme on doit vivre avec un homme que j'ai toujours aimé.*

Après avoir recommandé les Finances à M. *Desmarets*, & les affaires étraugéres à M. de *Torcy*; *Et vous, M. de* Pontchartrain, ajou-

ajouta-t-il d'un ton ferme, *expédiez un brevet pareil à celui du feu Roi ſans y rien changer, pour que mon cœur ſoit porté aux Jéſuites.*

Il avoit fait d'un œil ſec ſes adieux à tous ſes parens & à ſes amis. Quand il les fit à Me. de *Maintenon*, il ne put retenir ſes pleurs. *Je ne regrette que vous*, lui dit-il : *Je ne vous ai pas rendue heureuſe : mais tous les ſentimens d'eſtime & d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous.* Il lui tint les diſcours les plus affectueux, qu'elle écrivit depuis, & qu'elle joignit à ſon Teſtament. Il lui dit devant tous les Princes, *L'unique choſe qui me fâche, c'eſt de vous quitter ; mais j'eſpére vous revoir bientôt dans l'éternité.* † Quand tout le monde fut ſorti, il lui dit ; *Qu'allez-vous devenir ? vous n'avez rien. Je vous prie*, répondit-elle, *de ne point penſer à moi : je ſuis un rien.* Il s'avança pour l'embraſſer, & ſe ſentant prêt à pleurer, il lui dit d'examiner ſi perſonne n'écou-

† Je ne réfute point le menſonge groſſier de *Boulduc*, premier Apoticaire du Roi, Membre de l'Académie des Sciences : il aſſuroit que Me. de *Maintenon* ſe tournant vers l'aſſemblée, avoit dit ; *Le beau rendez-vous qu'il me donne ! cet homme-là n'a jamais aimé que lui-même.*

toit, *Quoique*, ajouta-t-il, *on ne ſera jamais ſurpris que je m'attendriſſe avec vous.*

Il appella le Duc d'*Orléans*; *Mon neveu*, lui dit-il, *je vous recommande Me. de* Maintenon. *Vous ſçavez les ſentimens que j'ai toujours eus pour elle. Elle ne m'a donné que de bons conſeils: & je me repens de ne les avoir pas tous ſuivis. Elle m'a été utile en tout, & principalement pour revenir à Dieu. Faites ce qu'elle vous demandera: elle n'en abuſera point.* Le Duc d'*Orléans* racontant cet entretien dit en préſence d'un parent de Me. de *Maintenon*, » Je croyois à tout » moment qu'il m'alloit déclarer ſon ma- » riage.

Les dernières paroles du Roi s'adreſſérent à elle. Après être revenu d'une grande foibleſſe, il lui dit; *Il faut, Madame, que vous ayez bien du courage & de l'amitié pour demeurer là ſi longtems. Retirez vous. Je ſçai tout ce que* [*la bonté de vôtre cœur ſouffre*] *d'un pareil ſpectacle; mais j'eſpére qu'il finira bientôt.* Sa tête s'embarraſſa. Il perdit toute connoiſſance. Me. de *Maintenon* rentra dans ſon apartement, pour pleurer en liberté ſon Roi, ſon ami, ſon époux.

LIVRE

LIVRE QUINZIEME.

CE DERNIER Livre ne peut être ni long, ni intéreſſant. Que chercher dans la vie de Me. de *Maintenon*, quand pour le public cette vie eſt achevée ? Dès-que Louis XIV. n'eſt plus, elle ceſſe d'être. La curioſité publique finit là où finit le perſonnage qui l'excitoit. [Me. de *Maintenon*] n'eſt plus qu'un corps accablé d'années & d'infirmités, enſéveli dans la retraite, épuiſé de douleurs, ou languiſſant dans un lit. Ayons pourtant la curioſité qu'eut le Czar *Pierre* : ouvrons le rideau pour la contempler encore dans ſes derniers momens.

CHAPITRE I.

Me. de Maintenon *ſe retire* à *St. Cyr.* 30. *Aout* 1715.

LE ROI reſpiroit encore : & tandis que ſes plus fidéles ſerviteurs fondoient en larmes autour de ſon lit, les

Courtiſans ſe raſſembloient autour du Duc d'*Orléans*. Me. de *Maintenon* ſe demandoit, ſi elle devoit attendre le dernier coup de la mort, ou épargner ce ſpectacle à ſa ſenſibilité. Il lui paroiſſoit honteux de ne pas fermer les yeux au Roi, & imprudent de s'expoſer aux emportemens publics auxquels l'aſpect d'un tel cadavre forceroit ſa douleur. Ses ſoins lui étoient déſormais inutiles : il avoit perdu l'uſage de ſes ſens : il luttoit contre la mort : il ſouffroit peut-être : mais du moins elle le voyoit encore. A chaque inſtant, elle demandoit à *Fagon* des nouvelles du Roi : elle en alloit chercher elle-même d'accablantes : ſes triſtes yeux ſe portoient en tremblant ſur ce viſage déja couvert des ombres du trépas. Elle envoyoit Mlle. d'*Aumale* voir, s'il étoit bien vrai qu'il ne reſtât plus d'eſpérance.

Le Maréchal de *Villeroi*, témoin des agitations de l'ame la plus vivement frapée, la conjure de ſe retirer. » C'eſt à » moi, lui répond-elle, à recevoir ſon » dernier ſoupir : & il me reſte encore » aſſez de force & de courage. Ces derniers mots étoient démentis par ſes pleurs. *Villeroi* lui dit : » Hé ! Madame ! je perds » mon bienfaiteur : & à peine ſuis-je mon

» maî-

» maître : vous perdez le meilleur des » amis : comment ſerez-vous maîtreſſe » de votre douleur ? Voulez-vous que » toute la France vous voye livrée aux » premiers tranſports de votre affliction ? » Mais, repart Me. de *Maintenon*, il vit » encore : il voudra peut-être me revoir : » ſi ſes derniers regards me demandoient » & ne me trouvoient pas ! ajouta-t-elle en ſanglotant. Le Maréchal lui promet, que s'il prononçoit une ſeule fois ſon nom, elle en ſera promtement inſtruite, & la détermine à partir. Cependant elle veut encore que l'Abbé *Briderei* ſon Confeſſeur voye le Roi, & l'aſſure qu'elle ne lui eſt plus néceſſaire.

Elle craignit les inſultes que les perſonnes déchûes de la faveur eſſuyent d'ordinaire de la populace. Elle fit le trajet de Verſailles à *St.* Cyr dans le caroſſe du Maréchal de *Villeroi*, qui lui donna ſes gens pour l'eſcorter, & qui mit des gardes ſur le chemin de diſtance en diſtance. Précautions dont ſon ami ſe moquoit en les prenant. Il ſçavoit que ſi autrefois la calomnie avoit cherché à la noircir, elle ſe taiſoit depuis bien des années. Tout Verſailles étoit témoin de ſa vertu. Point de pauvres qu'elle n'y eût ſecourus : point

de familles réduites à une misère ſecrette, qu'elle n'eût ſecrettement ſoulagées. Sa fermeté à exhorter le Roi mourant avoit été tellement admirée à Paris & dans les Provinces voiſines, qu'on répétoit de bouche en bouche, » Ce n'eſt pas une femme, » c'eſt un Ange.

Elle arriva à St. Cyr avec Mlle. d'*Aumale*, dont le fidèle attachement ne ſe démentit jamais. Elle pleura, mais pleura en Chrétienne. *Ma douleur eſt grande*, lui diſoit-elle en chemin : *mais elle eſt douce & tranquille. Je pleurerai ſouvent, mais ce ſeront des larmes de tendreſſe : car dans le fond du cœur ſa mort Chrétienne me donne de la joye. J'en ai déja rendu à Dieu des actions de graces. Depuis qu'il eſt malade, je n'ai jamais demandé ſa vie, mais ſon ſalut.* Quelques momens après, elle dit encore : *Nous allons le pleurer & hâter ſa gloire dans le Ciel par nos priéres* : Et puis, *Nous ne ſongerons plus qu'à notre ſalut & à faire de bonnes œuvres.* Ces paroles étoient entrecoupées par des torrens de larmes. Et Mlle. d'*Aumale*, pénétrée elle-même de ſentimens de triſteſſe & de foi, voyoit une ame naturellement forte, en ce moment affoiblie, s'efforçant de devenir courageuſe, & ne ſe retrouvant que trop ſenſible.

Quand

Quand elle aperçut St. Cyr, *Hélas !* dit-elle, *cette maiſon perd ſon pére & ſa mére. Je vai lui être bien inutile après avoir tout pu pour elle auprès de celui que nous pleurons.* En entrant, ſes géminiſſemens redoublérent : *Je ne veux plus*, s'écria-t-elle, *que Dieu & mes enfans.* Ces enfans paſſérent tous dévant elle, afin que tous les objets qui pouvoient augmenter ſa douleur fuſſent réunis en ce triſte jour. Elle dit aux Dames : *Il faudra employer le reſte de notre vie à leur inſpirer la pieté ſolide que le Roi avoit acquiſe.* A ce nom, elle ne put retenir ſes pleurs : elle dit à Me. de *Glapion*, étonnée de tant de foibleſſe mêlée à tant de confiance : *Ma fille ! on peut pleurer un Roi.*

Le Maréchal de *Villeroi* lui envoyoit d'heure en heure un courier pour lui apprendre des nouvelles de l'agoniſant. Elle paſſa la nuit & les deux jours ſuivans à en attendre, à en recevoir, à en attendre encore, à ſe déſeſpérer d'en avoir reçu. Elle pria, pleura, parla du Roi, & ne penſa pas un inſtant à elle-même.

* Le Roi étoit mort, & perſonne n'oſoit le lui dire. Enfin Mlle. d'*Aumale* entra dans ſa chambre, & lui dit du ton le plus

* 2. *Septembre.*

plus lugubre : *Madame, toute la maiſon conſternée eſt à l'Egliſe.* Me. de *Maintenon* ſe léve, va au chœur, aſſiſte à l'Office des morts, & le lendemain au ſervice. Des pleurs euſſent été ſuſpects de quelque retour ſur elle-même : des priéres ne pouvoient l'être. On ne vit point en elle cette déſolation ordinaire dans les douleurs extrêmement vives : on n'entendit aucun regret ſur ſon état paſſé, aucune plainte ſur l'avenir cruel qu'elle entrevoyoit. La triſteſſe étoit peinte ſur tous les viſages : tout concouroit à augmenter la ſienne : elle réprimoit tous les mouvemens qui auroient pû la manifeſter. L'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Chartres vinrent s'affliger avec elle. Dès qu'elle les aperçut, elles ſe mit à genoux, & demandant leur bénédiction, leur dit : *Je me remets entre vos mains : apparemment j'y mourrai.* Ces Prélats la relevérent, confus de bénir celle qu'ils révéroient.

CHA-

CHAPITRE II.

Teſtament du Roi caſſé.

L'OUTRAGE fait à la mémoire du Roi ne permit pas à ſa douleur de ſe calmer. Le lendemain de ſa mort, le Parlement s'aſſemble. Les Gardes Françoiſes, le Duc de *Guiche* à leur tête, s'emparent des avenues & de la Cour du Palais. La grande ſalle ſe remplit d'Officiers armés ſous leurs habits. Paris attend avec [plus de curioſité que d'inquiétude] le Maître qu'on va lui donner. Le Duc d'*Orléans* arrive. Cet homme, ſi intrépide à la tête d'une armée, tremble à la vue du Sénat qui va décider de ſes droits, & dit d'un ton mal aſſuré : » Meſſieurs, le pre-» mier des ſujets doit à ſon Roi le plus fi-» déle attachement. Ce ſentiment connu » de celui que nous avons perdu m'attira » ſans doute le diſcours qu'il me tint dans » les derniers inſtans de ſa vie : *Mon neveu*, me dit-il, après avoir reçu le Viatique, *j'ai fait un Teſtament où je vous ai conſervé tout ce que vous donne votre naiſſance. Je vous recommande le Dauphin : ſervez*

ſervez le auſſi fidélement que vous m'avez ſervi : & travaillez à lui conſerver ſon Royaume. S'il vient à vous manquer, vous ſerez le Maître : & la Couronne vous apartient. Les premiéres paroles étoient vrayes : les ſuivantes ne l'étoient pas : & les derniéres étoient odieuſes. Ceux qui ſçavent que les articles ſecrets de Raſtadt l'excluent du Trône ſont allarmés d'une ſi groſſiére fauſſeté : les amis du Roi ſentent qu'elle n'eſt crue de perſonne, & pâliſſent de la voir écoutée ſans émotion.

Le Duc d'*Orléans* continue : „A ces „paroles il en ajouta d'autres, qui me „ſont trop avantageuſes pour pouvoir „me les rappeller ; il finit en me diſant : „*J'ai fait les diſpoſitions que j'ai cru les „plus ſages. Mais comme on ne ſçauroit „tout prévoir, s'il y a quelque choſe qui „ne ſoit pas bien, on le changera.* Ce ſont „ſes propres termes, ajouta-t-il à voix baſſe, honteux de citer à une ſi auguſte aſſemblée des paroles entendues de lui ſeul, comme propres à invalider ou à démentir des diſpoſitions écrites.

„Je ſuis donc perſuadé, que ſuivant „les Loix du Royaume, les exemples du „paſſé, & la volonté du feu Roi, la Ré„gence m'appartient. Mais je ne ſerai „pas

» pas ſatisfait, ſi à tant de titres, vous » ne joignez votre approbation, dont je » ne ſerai pas moins flatté que de la Ré- » gence même. Ce compliment déride le front de ces vieux Conſeillers, qui après avoir été ſi longtems privés du droit de faire des remontrances ſe voyent enfin attribuer celui de faire des Loix.

» Je vous demande donc, lorſque vous » aurez lu le Teſtament du feu Roi, de ne » point confondre mes différens titres, » & de délibérer également ſur le droit » que ma naiſſance me donne & ſur celui » que le Teſtament pourra y ajouter, » mais en commençant par le premier. « Propoſition contradictoire, pleine de reſpect pour le Teſtament & tendante à l'annuller par un Arrêt préliminaire. La Régence eſt, ou n'eſt pas par droit héréditaire au Duc d'*Orléans*. Si elle l'eſt, il entre ſur le champ en poſſeſſion : & alors pourquoi délibérer ? pourquoi le maître paroit-il ici ſuppliant ? Si elle ne l'eſt pas, de quel front le Parlement, aſſemblé en vertu de la volonté du Roi, uniquement pour déclarer ſes intentions ſecrettes dont il eſt dépoſitaire, entend-il qu'on lui propoſe un autre objet de délibération, qu'on le prie de diſcuter ce qui eſt déja jugé, &

ce

ce qu'il ne peut décider, quand il ne le feroit pas?

» Mais, reprend le Duc d'*Orléans*, à » quelque titre que j'obtienne la Régen- » ce, j'oſe vous proteſter, Meſſieurs, » que je la mériterai par mon zéle pour » le bien public, & que je travaillerai de » concert avec vous à tout ce qui peut » rendre un Etat heureux. «. Cette promeſſe achéve dans tous les membres de l'aſſemblée l'aveuglement que la corruption avoit commencé dans quelques-uns. Déja le Parlement ſe croit aſſocié à l'Empire, & prend les ſentimens d'un Souverain : indifférent pour le mort qui lui avoit tout ôté, dévoué au Prince qui lui rend tout.

Tout le monde a les yeux ſur le Duc du *Maine*. Les uns craignent, les autres eſpérent, qu'il ſe lévera pour s'opoſer à cette propoſition. Il garde un profond ſilence. Il ſe reproche en ſecret une faute qui va en entrainer mille, je veux dire, l'inexécution de l'article du Codicille, par lequel le commandement des troupes de la maiſon eſt dévolu ce jour-là à *Villeroi*, qui après avoir promis de recevoir l'ordre de lui, a tout permis au Duc de *Guiche*.

On lit le Teſtament avec beaucoup de rapi-

rapidité, & ſi bas que perſonne ne peut l'entendre diſtinctement. On ſe flatte qu'enfin le Duc du *Maine* parlera. Il ſe taît encore. Il a pourtant bien des choſes à dire, & de beaux droits à défendre. Il peut repréſenter, que le teſtament conſerve au Duc d'*Orléans* ce qui lui eſt dû en le déclarant Chef du Conſeil de Régence : qu'aucune Loi n'a ſtatué que la Régence appartient au premier Prince du Sang : qu'un Roi a ſans doute le droit qu'a un pére de donner un ou pluſieurs tuteurs à ſes enfans, de les choiſir hors ou dans ſa famille, de préférer le plus proche parent ou le plus éloigné ; que la qualité de plus proche héritier donne droit à la ſucceſſion & non à la tutelle ; qu'il ne convient point qu'un pupille ſoit entre les mains de ſon héritier préſomptif, que nulle Loi ne l'ordonne, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'une Loi le défendît : que les méres des Rois mineurs ont toujours eu la Régence en dépit des oppoſitions des premiers Princes du Sang.

Un pareil diſcours eût du moins fait honneur au Duc du *Maine* & au choix de ſon pére ; mais ſon eſprit lui fut auſſi inutile en ce grand jour que ſon épée. Le Préſident *Luber*, le premier Préſident de *Maiſons*,

ſons, divers membres de l'aſſemblée, beaucoup d'Officiers, quelques Pairs, n'attendoient pour ſe déclarer qu'une oppoſition courageuſe de ſa part. Il eût formé un partage : & dès-lors, l'affaire eût été plus murement délibérée, & le Teſtament d'un Roi auſſi reſpecté du moins que celui d'un particulier.

S'il eût oſé rappeller les grandes raiſons qu'avoit eues LOUIS XIV. de confier la conſervation du mineur à d'autres mains qu'à celles du Duc d'*Orléans*, il ſe ſeroit irréconciliablement brouillé avec lui; mais en réveillant dans le cœur de tout ce qui étoit François l'amour de ſes Rois, il l'auroit accablé du poids de la haine publique. S'il lui avoit dit hardiment, qu'il devoit lui-même refuſer la garde d'un pupille qui ne pouvoit mourir ſans exciter [ou réveiller] mille bruits fâcheux, il l'auroit confondu. Les gens armés, dont le Palais étoit environné & rempli, inclinoient pour le Duc d'*Orléans*, mais n'auroient point maſſacré le Duc du *Maine*. Dévoués au parti qui prévaudroit, ils attendoient l'événement, & ne ſongeoient pas à le fixer. Les ſuffrages étoient libres; le Duc du *Maine* crut qu'ils ne l'étoient pas. Dans cette idée, il eût encore pu ſçavoir qu'un

qu'un fils de Roi pouvoit leur rendre la liberté : mais il s'abandonna lui-même, & ne parut à toute l'assemblée que le fils de Me. de *Montespan.*

Le Parlement donna le souverain pouvoir à celui qui le demandoit, & sur une simple lecture cassa le plus judicieux & le plus respectable des testamens. Ce ne fut point un Arrêt de Juge : ce fut un Edit de Législateur. Nulle procédure, nulles formalités : on ordonne, on ne daigne pas même exposer le motif de ses ordres, on n'écoute point les parties contestantes, on mépriſe les plus sacrées dispositions du plus grand des Rois, on donne un Maitre à tout le Royaume, quoiqu'on n'ait que le droit de donner des réglemens au ressort; on dit seulement, que *La Cour, toutes les Chambres assemblées, la matiére mise en délibération, a déclaré & déclare M. le Duc d'Orléans Régent en France, pour avoir en cette qualité l'administration de toutes les affaires du Royaume pendant la minorité.*

Le Duc d'*Orléans* avoit offert de se soumettre à un Conseil de Régence. Le Parlement l'y assujettit. Ravi de ce premier succès, le Prince alloit tout accorder au Conseil & au Parlement. L'Abbé *Du-*

Dubois, qui prévoyoit les ſuites de cette joye imprudente, lui marqua dans un billet, que s'il ne rompoit vite la ſéance, il alloit ſe donner deux aſſociés à la puiſſance ſuprême. Le Duc d'*Orléans* la remit à l'après dinée. Ses amis lui compoſérent un diſcours ſur les inconvéniens de l'autorité partagée. L'après dinée, il rentra dans l'aſſemblée: il avoit parlé en Suppliant; il parla en Maître: il voulut que le pouvoir entier réſidât en lui ſeul: il conſentit de délibérer avec le Conſeil ſur les affaires, & ſe réſerva la diſtribution de toutes les graces; comme ſi le choix des ſujets n'étoit pas l'affaire la plus importante. Ce fut alors qu'il dit ces paroles, ſi belles en un ſens, ſi ridicules en cette occaſion: *Je ſuis ravi de me voir lié pour le* [*mal*,] *& libre pour le* [*bien.*]

Il obtint tous les Arrêts qu'il voulut du Parlement, qui ſuivit conſtamment l'inſtabilité de ſes penſées. Un Arrêt donna la ſurintendance de l'éducation du Roi au Duc du *Maine*: un autre Arrêt lui ôta le commandement des troupes de ſa maiſon, & même celui de la garde qui ſervoit chaque jour auprès de lui. Enfin le Duc du *Maine* parla: il demanda d'être déchargé

gé de répondre de la perſonne du Roi. Le Duc d'*Orléans* lui accorda ſa demande : & le Parlement prodigue d'Arrêts alloit la ratifier par un nouvel acte de Souveraineté, lorſqu'on engagea le Duc du *Maine* à s'en déſiſter, en lui en repréſentant l'indécence.

Le Duc d'*Orléans* vainqueur flatta le peuple, & en fut auſſi ſotement adoré qu'il en avoit été injuſtement haï. On étoit fatigué du régne précédent : on ne l'appelloit plus que l'âge de fer : on avoit beſoin de ſoulagement : on l'eſpéroit : on ſe prenoit aux ombres de la félicité publique.

Les ſages furent ſurpris de cette révolution ineſpérée. Quelques-uns l'attribuérent à l'habileté du Duc d'*Orléans*, & à une perfidie de Me. de *Maintenon*. Ils dirent, & vingt Hiſtoriens * d'après eux, qu'inquiéte de ſa deſtinée après la mort du Roi, prévoyant par la différence des caractères & des talens, que le Duc du *Maine* ſeroit opprimé par le Duc d'*Orléans*, elle réſolut de ſacrifier le premier à ſa ſureté, & de ſe faire un appui du ſecond en lui révélant le ſecret du teſtament. On ajouta, qu'elle y fut déterminée par la néceſſité de garantir le Duc de *Noailles* ſon neveu

* Mémoires du Duc d'*Orléans*.

veu de la vengeance du Duc d'*Orléans*, perſonnellement irrité de quelques diſcours de ce Seigneur contre lui, qu'un ſervice ſignalé pouvoit ſeul effacer. Le Duc de *Noailles* révéla donc le myſtère au Prince, & lui offrit toute ſa famille, la plus puiſſante du Royaume par ſes alliances. Les offres furent acceptées; les propos outrageux oubliés, la place de Préſident des Finances promiſe, le Duc de *Guiche* Colonel des Gardes Françoiſes gagné, toutes les meſures priſes pour s'aſſurer des gens de guerre. Il falloit corrompre le Parlement: les auteurs de ce conte eurent bientôt imaginé une intrigue. Les liaiſons du Cardinal de *Noailles* avec pluſieurs membres de ce Corps, mécontens de l'excluſion [aux Dignités Eccléſiaſtiques] que le P. *Tellier* avoit données à leurs enfans, le mirent à portée de traiter avec les principaux. Les Conférences ſe tinrent au Palais Royal, où l'Archevêque de Paris, le Préſident de *Maiſons*, M. de *Fleuri* Avocat-général, M. d'*Agueſſeau* Procureur-général, Mrs. de *Fortia*, l'Abbé *Pucelles*, *Gaumont*, ſe rendoient par quelqu'une des maiſons qui communiquent au jardin de ce Palais. Le Duc d'*Orléans* & l'Abbé *Dubois* alloient

la

la nuit ſous divers déguiſemens à l'Archevêché. Là on convint, que le Prince ſeroit Régent, que le Cardinal de *Noailles* ſeroit Chef du Conſeil de Conſcience, le Préſident *de Maiſons* Garde des Sceaux, *Dagueſſeau* Chancelier, M. de *Fleuri* Procureur-général, *Pucelles*, *Fortia*, *Gaumont* écoutés, employés d'une maniére diſtinguée, le P. *Tellier* [& compagnie] chaſſés de la Cour, les exilés pour la Conſtitution rappellés, le Parlement rétabli dans ſes prérogatives, le Duc de *Noailles* conſulté ſur tout.

Calomnie groſſiére. On choiſit juſtement pour le rôle le plus lâche, les plus honnêtes gens du Royaume: & les plus attachés au Roi furent les plus accuſés de lui être infidèles. Ce fait ne porte que ſur la perfidie de Me. de *Maintenon*: perfidie oppoſée à ſon caractère, à ſon inclination pour le Duc du Maine, à tous ſes devoirs envers le Roi, toûjours ſi fidélement remplis; combattuë par ſes liaiſons poſtérieures avec les Princes légitimés, par l'eſtime conſtante de tous les anciens ſerviteurs du Roi, par les larmes qu'elle verſa juſqu'à la mort au ſeul ſouvenir du jour où ce teſtament fut caſſé, [au ſeul aſpect de ceux que le feu Roi avoit aimés.]

Le Duc d'*Orléans* n'en apprit le contenu qu'avec le public. Son diſcours embarraſſé & timide le dit aſſez. Il cabala pourtant, parce qu'il ſçut qu'il ne lui étoit point avantageux. On jugea de ce qui s'étoit paſſé par ce qu'on vit : on vit la Maiſon de *Noailles* en faveur, & quelques Magiſtrats en crédit : on ne douta point, (en faut-il toujours tant à la malignité ?) que cette faveur, que ce crédit ne fuſſent la récompenſe de leur trahiſon, comme ſi le beſoin qu'avoit le Régent d'amis ſûrs & de bons conſeils n'eût pas ſuffi pour expliquer l'élévation de gens qui réuniſſoient ces deux qualités.

Les vues du Duc d'*Orléans* ne pouvoient être que fort vagues : on ne voit dans toute ſa conduite ni plan, ni coups portés, ni coups prévus, ni partie liée. Il avoit des prétentions : il n'avoit point de projet. Le Duc du *Maine* les eût aiſément renverſés, s'il ne lui eût laiſſé le tems de ſe faire aimer. Grand-Maitre de l'Artillerie, Colonel-Général des Suiſſes & des Carabiniers, Gouverneur de Languedoc, il eût eu autant de troupes que ſon rival. Le Comte de Toulouſe, le Duc d'*Antin*, les Maréchaux de *Villars* & de *Villeroi*, les Cardinaux de *Polignac*, de *Biſſy*, de *Rohan*, tous les

les Courtiſans attachés à LOUIS XIV. lui auroient donné leurs créatures & leurs amis. Qui eût pû montrer au peuple le mineur, ſeroit devenu le Régent. Le Duc d'*Orléans*, déteſté de Paris, inconnu aux Provinces, oublié des troupes, odieux aux dévots, indifférent aux Janſéniſtes, n'auroit eu pour lui qu'une jeuneſſe perdue. Il eût pu exciter une ſédition, il n'auroit pu ſoutenir une guerre : & s'il en eût allumé une, il auroit paſſé pour rebelle : parmi nous le parti où eſt la perſonne du Roi eſt toujours celui du droit & de la victoire. Il avoit dit, Je périrai plutôt que de me ſoumettre au teſtament. Le Duc du *Maine* eut dû mépriſer ſes menaces. Sa piété pour ſon pére, ſon attachement pour ſon Roi, ſon intérêt, le bien de l'Etat démandoient qu'il prît un parti dans lequel il auroit trouvé la ſûreté du mineur, le ſalut du Royaume, & la conſervation de ſes propres droits. Sa gloire & ſa grandeur étoient dans ſes devoirs. Il les méconnut : il abandonna un rang qu'il eût dû défendre au péril de ſa vie. Quelques-uns louérent ſa modération, la plupart la blâmérent : ceux qui jugérent du Duc d'*Orléans* par ſes premiers Edits s'en réjouirent. Mais quand on le vit auſſi [infidèle à] ſes promeſſes

qu'il en étoit prodigue, on regretta l'adminiſtration ordonnée par le teſtament, on accuſa le Duc du *Maine* d'avoir trahi ſa Patrie, on murmura contre le Parlement, on dit que la guerre civile la plus cruelle auroit été moins funeſte que cette pacifique Régence.

CHAPITRE III.

[*Le Duc* d'Orléans *va rendre viſite à Me. de* Maintenon.]

MADAME de *Maintenon* apprit avec la plus amère douleur l'affront fait à la mémoire de LOUIS XIV. Elle prévit, que le Duc du *Maine* ſeroit bientôt dégradé, les affaires de l'Egliſe indécemment traitées, l'irréligion & le libertinage appuyés de toute la faveur d'un Prince Déiſte & débauché, les finances diſſipées, les François gouvernés par le caprice juſqu'à-ce que ſes fautes lui euſſent appris qu'ils ne pouvoient l'être que par les Loix. Elle frémit de voir la vie du Roi entre les mains de celui qui gagneroit le plus à ſa mort: non qu'elle doutât que celles du Duc & de la Ducheſſe de *Bourgogne* n'euſſent été

été naturelles. Mais qu'eſt-ce qu'un crime pour un *Epicurien* par ſyſtême & par inclination, pour un ambitieux, & pour un Trône ?

Cependant elle étoit raſſurée par le caractère du Duc d'*Orléans*, franc & généreux. Si le déſir de régner l'invitoit au forfait, la vraye gloire l'en éloignoit. Elle ſe diſoit qu'il n'eût oſé demander qu'on lui confiât cet enfant précieux, s'il n'eût voulu en répondre à la France ; que cet engagement pris par honneur, ſeroit auſſi puiſſant que les conſeils de la vertu : qu'il ſe piqueroit de détruire les anciens ſoupçons : & que s'il étoit capable de ſi noirs attentats, il ſeroit retenu & par les remords, & par la crainte, & par les bruits qui avoient couru ſur ceux dont il n'étoit pas coupable.

Des réflexions cruelles repliquoient à ces réflexions conſolantes. Et rien ne lui ôtoit l'affreuſe perſpective des maux qui alloient fondre ſur un Etat régi par un homme qui ſçavoit ſe battre, mais qui parmi des Philoſophes, des Proſtituées, & des Artiſtes, n'avoit pu apprendre à gouverner.

Cependant les premiers jours de la Régence furent marqués par des projets utiles au ſoulagement des Peuples. On ſe

conduiſit par des maximes qui condamnoient ouvertement les principes du régne paſſé. Ce mépris éclatant pour les volontés d'un Prince, à qui l'expérience en avoit plus appris que toute la Philoſophie au Duc d'*Orléans*, acheva d'accabler Me. de *Maintenon*. En vain elle ſe reprochoit de prendre un intérêt ſi vif au monde après y avoir renoncé. Elle ne pouvoit voir ſans indignation la mémoire de ſon Roi déchirée, ſes vertus flétries, ſes défauts exagérés, ſes ſtatues impunément couvertes de ſatyres & d'ordures, ſes obſéques troublées par les inſolens *Te-Deum* de la populace mêlés aux *De profundis* des Prêtres. *

Le Duc d'*Orléans*, pénétré d'eſtime pour

* [Elle fut extrémement ſatisfaite du ſacrifice que l'Academie Françoiſe offrit à la mémoire de LOUIS XIV. en retranchant de ſon Corps un de ſes meilleurs membres, l'Abbé de *St. Pierre*, qui avoit écrit contre le Syſtême du régne paſſé. Elle fit des remercimens à *La Motte*, qui lui envoya ſon éloge funèbre de Louis XIV. St. Cyr y étoit dignement célébré. *Cet autre Palais, ou plûtôt ce Temple, où la magnificence ſoulage la miſére, où la piété éclaire la jeuneſſe, où les talens prêtent à la Nobleſſe de nouveaux tiires, où les vertus faiſant l'office des graces fabuleuſes s'empreſſent à parer la beauté.*]

pour elle, crut lui devoir une eſpèce de compte de ſes actions, & la préparer aux changemens qu'il méditoit. Il lui rendit le même hommage qu'il eût rendu à une Reine Douairiére. Il ſçavoit qu'elle avoit diſſipé divers orages élevés contre lui. Et quoiqu'il ignorât peut-être qu'il lui devoit tout ſans exception, il en ſçavoit aſſez pour ſe faire un devoir de lui donner des marques publiques de reconnoiſſance. † Il l'alla voir à St. Cyr. La Dame portiére n'ouvrit point ſur le champ. La Supérieure lui en fit des excuſes. » Cela eſt » dans l'ordre, dit le Prince: & je ne » viens point ici pour le troubler. Il entra ſeul dans l'apartement de Me. de *Maintenon.* Ce tête-à-tête dura demi-heure. Les uns crurent qu'il étoit allé l'accabler de reproches; les autres, lui défendre de ſe mêler des affaires: quelques-uns, lui demander les ſecrets de l'Etat. Ils ſe trompoient. Le Prince lui dit en entrant, » Je » viens, Madame, vous témoigner la part » que je prens à vôtre douleur, & vous aſ» ſurer de toute la conſidération que vous » pouvez déſirer: *Elle voulut le remercier. Il l'interrompit:* » Je ne fais que mon de-

† *6. Septembre.*

» voir : & vous ſçavez ce qui m'a été preſ-
» crit.

» Je vois avec plaiſir, *lui dit-elle*, la
» marque de reſpect que vous donnez au
» feu Roi en me faiſant cette viſite. Cet-
» te raiſon-là, *répondit-il*, ne me permet-
» toit pas d'y manquer : mais mon eſtime
» pour vous me le permettoit encore moins.
» Et je voudrois en donner des preuves
» plus fortes, que les meſures que j'ai pri-
» ſes pour vous aſſurer le peu que le Roi
» vous donnoit de ſa caſſette. On me l'ap-
» prit hier au ſoir, *dit-elle*, j'en rens mille
» graces à V. A. R. Mais c'eſt trop dans
» l'état où ſont les finances : & je n'en dé-
» ſirois pas tant. C'eſt une bagatelle, *re-
pliqua-t-il* : » mais il eſt vrai, que les fi-
» nances ſont dans un grand déſordre. Ce
» que je recevrai du Roi, *répondit-elle*,
» ſera employé au ſoulagement de quel-
» ques pauvres que je voudrois ne pas aban-
» donner, & à des priéres pour obtenir de
» Dieu les ſecours dont vous avez beſoin.

» Je ſens déja, *reprit-il*, le poids du far-
» deau dont je me ſuis chargé. Monſei-
» gneur, *lui dit-elle*, vous n'en ſentez en-
» core qu'une partie. Je ſerai, *ajouta-t-il*,
» à Vincennes le plus que je pourrai: mais
» les affaires m'appelleront ſouvent à Paris:

» je

» je vai m'y livrer tout entier : je ne négli-
» gerai rien pour les rétablir: je ſerois trop
» heureux, ſi je pouvois dans quelques an-
» nées rendre au jeune Roi la France ac-
» quittée, tranquille, floriſſante, en meil-
» leur état que je ne la trouve: c'eſt-là tou-
» te mon ambition. Ce projet, dit *Me. de Maintenon*, » eſt très glorieux. Perſonne, *reprit le Duc d'Orléans*, » n'a plus d'inté-
» rêt que moi à la conſervation du jeune
» Prince : c'eſt à moi d'en répondre : j'ai à
» préſent tout le pouvoir : je n'aurai point
» à combattre ceux qui en poſſédant ſa per-
» ſonne auroient pu le partager : & je ſe-
» rai ravi de le lui remettre tout entier pour
» jouïr du repos & de l'honneur que je me
» ſerai acquis. Ces ſentimens, *lui dit-elle*, » ſont bien dignes de votre naiſſance :
» & vous reconnoitrez combien ils ſont
» glorieux, s'il eſt vrai que vous n'ayez
» point ce déſir inſatiable de régner, dont
» vous avez été toujours accuſé. Hé! *répon-dit il*; » ſi je perdois le jeune Roi, régne-
» rois-je en paix? nous aurions la guerre
» avec le Roi d'Eſpagne, qui a encore
» bien des amis, quoique le teſtament ne
» l'ait point appellé à la ſucceſſion. Non, *repliqua-t-elle*, » je ne croirai jamais les
» bruits qu'on répand contre V. A. R. Je

» connois la malice des hommes : vous la » connoiſſez auſſi ; je vous ſupplie donc de » ne rien écouter de tout ce qu'on m'in- » putera ſur votre ſujet. Mon crédit eſt » paſſé : je n'ai plus rien à dire : je ne pen- » ſe qu'à me renfermer, & à me faire » oublier de toute la Terre. L'état des » choſes, mon inclination, mon reſpect » pour votre perſonne, mon inutilité, tout » m'impoſe ſilence : mais la ſeule obliga- » tion que je vous ai du bienfait dont vous » m'aſſurez, ſuffiroit pour m'écarter de » toute intrigue. Je m'engage d'honneur » à ne jamais rien dire ni faire contre V. A. » R. On m'attribuera des diſcours : on » m'accuſera de commerce avec l'Eſpagne : » tout cela ſera faux : & je ne penſerai plus » aux affaires que pour prier pour le bon- » heur de la France. Et moi, Madame, *dit le Régent*, » je vous proteſte que vous » trouverez toujours en moi un ami, & St. » Cyr un protecteur. La place que vous » aviez vous a donné beaucoup de liaiſons ; » & votre retraite ne vous garantira pas » d'importunités : je ſerai toujours prêt à » vous ſervir : il ne convient pas que vous » vous addreſſiez à d'autres qu'à moi. Mes » plus grandes inſtances, *répondit-elle*, ſe- » ront pour acheyer la fondation de St. Cyr.

Après

Après quelques complimens d'un côté & des remercîmens de l'autre, M. le Régent demanda les Dames de la Communauté, & leur dit : *J'ai voulu vous voir, Meſdames, pour vous aſſurer de toute la protection qui vous eſt dûe. Je n'ai rien à vous dire pour vous le perſuader : vous ſçavez tout ce qu'on doit à celui qui vous a fondées & à celle qui vous gouverne. Je connois le merite d'un établiſſement ſi utile au Royaume & en particulier à la Nobleſſe. Pour tout ce que vous ſouhaiterez, Meſdames, pour tout ce que Me. de* Maintenon *déſirera, vous pouvez vous adreſſer à moi. Je ſerai toujours prêt à vous rendre ſervice. Je me recommande à vos priéres : la place où je me trouve me les rend plus néceſſaires que jamais.*

Rien ne frapa plus le Régent, que la petiteſſe & la ſimplicité de l'apartement de Me. de *Maintenon.* On lui dit qu'elle avoit fait une infirmerie pour la Communauté, de celui que le feu Roi lui avoit bâti. Quelques Courtiſans perſuadés qu'un reſſentiment l'avoit plutôt conduit à St. Cyr, que l'eſtime, voulurent s'égayer aux dépens de Me. de *Maintenon* : « Quel mal » vous a-t-elle fait ? leur dit le Prince : » elle a ſervi beaucoup de gens : elle n'a

» nui à perſonne. » Le diſcours étant tombé ſur la Princeſſe des *Urſins*, » Pour » celle-là, dit-il, c'eſt une intrigante : & » ſans être capable de rien elle s'eſt mêlée » de tout. »

Sa conduite envers ces deux Dames répondit à ces ſentimens. Il abandonna Me. des *Urſins* à ſa deſtinée : & ſes bontés adoucirent celle de Me. de *Maintenon*. Il réduiſit toutes les penſions : mais il lui conſerva en entier celle de quatre mille francs par mois qu'elle avoit ſur la caſſette : *penſion que ſon déſintéreſſement lui a rendu néceſſaire*, dit le brevet par ordre exprès du Régent. Eloge qui commence à elle, & qui apparemment ne tentera aucune Favorite. Elle en eût peut-être mérité un plus grand, ſi elle eût refuſé cette penſion. Il ſemble que ſon état vouloit qu'elle n'en reçût que du Roi. Un reſpect délicat pour LOUIS XIV. lui permettoit-il d'accepter ce bienfait des mains de celui qui venoit de fouler aux piés ſon Teſtament? Devoit-elle ſoumettre ſa reconnoiſſance, ſentiment dont la veuve d'un Roi doit être ſi jalouſe pour lui, à une autorité illégitime, à laquelle comme ſujette elle devoit obéïr, mais comme femme de LOUIS ſe dérober en ſecret. Le

plus

plus beau des ſpectacles pour les grandes ames eût été *Françoiſe d'Aubigné*, pauvre après trente ans de régne, refuſant d'être enrichie, fidèle par ce refus aux mânes de ſon époux, méconnoiſſant ſeule un pouvoir uſurpé, quoiqu'extérieurement ſoumiſe à ce même pouvoir, forçant à l'admiration le Prince que cette réſiſtance auroit porté au reſſentiment, & montrant à tout l'Univers qu'un Roi qui ne vit plus peut être encore aimé.

Voilà ce que la ſageſſe humaine lui eût conſeillé : mais la piété Chrétienne ne raiſonne pas comme elle. Ce procédé eût ſatisfait l'orgueil, le monde, & fait gémir l'humilité. Me. de *Maintenon* crut que ſon amour pour le Roi ne devoit ſe montrer que par ſes priéres & par ſa ſoumiſſion au nouvel ordre que permettoit la Providence. Ce n'étoit point à elle à braver le Régent, ni à conteſter le droit de donner à celui qui donnoit au nom du Roi. Peut-être auſſi fut-elle ſéduite par ſa charité : pour une ame bienfaiſante, qu'eſt-ce que de beaux ſentimens en comparaiſon de bonnes œuvres ? Après cet entretien, elle dit à Mlle. d'*Aumale*; » Si, parmi tant de maux ſi vivement » ſentis, quelque choſe peut aider à ma

» con-

» consolation, c'est de penser que je pour-
» rai encore assister quelques malheureux :
» sans eux, que seroit cette pension ?

Elle fut si contente du Duc d'*Orléans*, qu'elle écrivit sur le champ les principaux traits de sa conversation avec lui. Elle dit à Mlle. d'*Aumale* qui la lui demanda : » Je » vous la laisserai. En effet, elle la joignit à son testament, peut-être comme une preuve modeste de son mariage.

* La visite du Régent fut suivie de celle de MADAME, sa mére, qui vint en grand habit : hommage rendu à son élévation secrette autant qu'à sa vertu. Elle lui annonça Me. de *Berry* & la Duchesse d'*Orléans*. Soudain Me. de *Maintenon* fit partir un exprès pour suplier ces Princesses de la laisser prier & pleurer en liberté. Elle fit les mêmes instances à toute la Maison Royale, & se refusa sans réserve à ces empressemens, peut-être sincères, mais suspects après celui du Régent, & plus propres à flater l'amour propre, qu'à calmer la douleur.

Tous les Seigneurs se présentérent à sa porte peur lui faire leur compliment. Ils furent tous refusés. Elle avoit donné ordres qu'on ne lui annonçat que les Evêques.

Elle

* 7. *Septembre.*

Elle ſe repentit de cette exception : elle avoit eſpéré qu'ils lui parleroient de Dieu : ils ne lui parlérent que du monde.

Le Maréchal de *Villars* demanda qu'il lui fût permis d'aller mêler ſes larmes aux ſiennes. On lui répondit, que St. Cyr étoit inacceſſible aux Héros comme aux Princes. Il répliqua qu'il alloit y mettre le ſiége. On ſe rendit : il étoit reſté fidéle au feu Roi.

* La Reine d'Angleterre ne put être excluſe. Elle vint dans le plus grand deuil & avec le même cérémonial qu'elle eût obſervé pour une Princeſſe. En la voyant, elle lui tendit les bras : les pleurs coulérent de part & d'autre : à chaque circonſtance que Me. de *Maintenon* lui racontoit de la mort chrétienne du Roi, „Le „mien, diſoit-elle, ne faiſoit pas mieux : „voilà juſtement comme mon ſaint Roi „a fini.

La Reine de Pologne, retirée à Blois, lui fit un compliment particulier. Tous ceaux qui regrettérent LOUIS XIV. lui adreſſérent leurs regrets. Le Roi d'Eſpagne, ſi bien ſervi par elle auprès de ſon grand-pére, fut le ſeul qui ne lui témoigna ni conſidératiou ni reconnoiſſance.

Mlle.

* 8. *Septembre.*

Mlle. d'*Aumale* lui ayant dit : » Je ſuis ſur-» priſe que le Roi d'Eſpagne ne vous écri-» ve pas : Je le ſerois bien plus, répon-dit-elle, » qu'il m'écrivit.

CHAPITRE IV.

Vie de Me. de Maintenon *à St. Cyr.*

SON premier ſoin fut de ſe défaire de ſon train, quelque médiocre qu'il fût. Elle aſſembla ſes domeſtiques, les remercia de l'avoir bien ſervie, leur diſtribua les reſtes de ſa fortune paſſée, & les renvoya. Elle ne garda que deux femmes & un valet de chambre au dehors. Elle envoya ſes chevaux au marché, diſant : » Je » ne puis me réſoudre à nourrir ſix che-» vaux, tandis que tant de Gentilshom-» mes meurent de faim.

Tout ſon revenu fut conſacré au ſoulagement de quelques familles nobles. Elle ne ſe reſerva preſque rien, & ſe refuſa ſouvent le néceſſaire : généreuſe pour les autres, avare pour elle-même. † Les Lettres.

† Elle peint bien l'état de ſon ame dans la lettre ſuivante à M. d'*Aubigné*, Archevêque de Rouen :

tres-Patentes enjoignoient expreſſément à St. Cyr de la nourrir elle & ſon domeſtique : mais elle paya quatre mille francs de penſion, & craignit encore d'être à charge. Elle renchérit ſur la frugalité de ſes repas, & ſe réduiſit à un ſeul mets. Son ſoupé étoit une taſſe de chocolat : dès le premier ſoir elle s'en priva, & ce fut pour toujours : » Je ne veux pas, dit-elle, » faire à mes enfans *des eſtomacs dé-* » *vots.* Elle n'uſa plus ni de pâtes ni de parfums : » Je n'ai plus celui pour qui je » me ſervois de ces choſes-là. Elle ſe refuſa tout ce qui lui parut commode ou agréable, pour ne tenir plus à rien, pour avoir davantage à donner aux pauvres. A meſure qu'elle touchoit ſa penſion, elle la partageoit entre ceux dont les beſoins

Rouen : *Je ſuis à peu près comme vous m'avez laiſſée. Je crains l'orgueil en repaſſant dans ma mémoire les graces admirables que Dieu m'a faites. Je crains l'ingratitude, en ne reconnoiſſant pas avec aſſez d'actions de graces ſa main qui me ſoutient, & me rend preſque inſenſible à ma perte & à ma chûte. Je ne ſens que paix, douceur, joye, confiance, quand je réfléchis à la premiére, & une profonde indifférence quand je penſe à l'autre. Ne m'écrivez point ſans quelques mots d'exhortations. Nos chéres filles font ce qu'elles peuvent pour rendre ma retraite agréable : elles n'y auront pas de peine.*

ſoins parvenoient juſqu'à elle. Si elle avoit pu oublier la perte qu'elle avoit faite, les retranchemens qu'elle étoit forcée de faire à ſes aumônes la lui auroient rapellée. » Je » ne pleure point le Roi, diſoit-elle quelquefois : » il eſt maintenant heureux : mais » il eſt bien dur de ſçavoir tant de gens » malheureux & de ne pouvoir les ſe» courir. J'ai pris, dit Mlle. d'*Aumale*, ſes dépenſes des années 1717. & 1718. L'une va à 57942 liv., & l'autre à 68595, ſur leſquelles il n'y a pour elle que quelques écharpes, & quelques robes de chambre : tout le reſte eſt en penſions ou en aumônes : je lui en ai vu faire de très conſidérables ſous des noms empruntés : elle m'a dit ſouvent :

Le plaiſir de donner eſt le ſeul qui me reſte.

Bientôt elle ſe fit un ſcrupule d'avoir trop pleuré : & tandis que les plus ſaintes admiroient ſa réſignation à la Providence, elle ſe reprochoit de n'y pas être aſſez ſoumiſe. C'eſt le propre des vertus chrétiennes d'étonner ceux qui les voyent & d'allarmer ceux qui les ont : & rien ne fait plus efficacément le bien, que la crainte de ne le faire pas.

Dégagée du monde où le Roi ſeul l'avoit

voit retenue, enfin elle reſpira & jouït du bonheur d'être échapée du naufrage, tant qu'éloignée de tous ſes amis elle n'apprit pas même par le bruit public les triſtes avantures de cette mer orageuſe. Elle s'abandonna dans ſa retraite à ce recueillement qu'elle avoit toujours aimé, & que le tumulte de la Cour avoit ſouvent interrompu. Elle éprouvoit enfin combien il eſt doux de s'être donnée à Dieu de bonne heure, & garantie des vices d'un pays où on les reſpire avec l'air, de ne recevoir que des raports conſolans de la conſcience la plus ſévérement interrogée, d'avoir à perfectionner des vertus, & non des péchés à expier. Ce bonheur étoit court & tardif : mais ſa vieilleſſe lui en promettoit un prochain, & ſa foi un éternel.

Elle chercha quelque occupation qui pût éloigner d'elle l'ennui. Tantôt elle inſtruiſoit les Novices, tantôt elle partageoit avec les Maîtreſſes des claſſes les ſoins pénibles de l'éducation. Souvent elle avoit les Demoiſelles dans ſa chambre, & leur enſeignoit les élémens de la Religion, à lire, à écrire, à travailler, avec la douceur & l'affection qu'on a pour tout ce qu'on fait par goût. Elle aſſiſtoit régu-

liè-

liérement aux récréations, & y paroiſſoit auſſi gaye que ſi elle s'y fût amuſée. Elle diſoit aux Dames, que c'étoit le vrai tems de connoître leurs filles, de démêler les différens caractères, & de ſemer des maximes utiles ſous l'appas du plaiſir. Elle étoit de tous les jeux, elle en inventoit elle-même : ſa préſence ne gênoit point : elle inſpiroit la joye & la liberté : on la reſpectoit ſans la craindre.

Me. de *Vertrieux* gouvernoit alors St. Cyr. Me. de *Maintenon* ſe ſoumit à ſon autorité, ſoit par laſſitude de commander, ſoit pour donner l'exemple de la dépendance. Elle demandoit des permiſſions, comme auroit fait une ſimple Dame de *St. Louis*. Elle ne s'écartoit des régles, qu'avec l'approbation de la Supérieure. Me. de *Vertrieux* mourut : Me. de *Glapion* lui ſuccéda. Elle eut la voix de Me. de *Maintenon* : elle avoit ſon cœur, & le méritoit. Les charmes & l'étendue de ſon eſprit avoient brillé dès l'enfance. La piété, ſi ſouvent accuſée de rétrécir l'ame, avoit aggrandi la ſienne † : & ce nom, à St. Cyr, réveillera longtems une idée de perfection. Me. de

† Voyez ſon portrait dans les lettres aux Dames de *St. Louis*.

de *Maintenon* l'avoit élevée & lui obéit.

Elle ſoumit ſes exercices de piété à la Maîtreſſe des Novices. Elle conſacroit chaque mois un jour à la ſolitude. Là, ſans ſociété, ſans diſtraction, elle ſe préparoit à la mort, & ſe jettoit dans cet avenir heureux que la Religion promet aux fidèles. Chaque année elle paſſoit une ſemaine entiére dans le même recueillement, ſans doute troublé par de fréquentes réfléxions ſur les prodiges de ſa vie, aiſément oubliés à Verſailles, vivement rappellés dans le ſilence de St. Cyr. La caducité de ſon âge ne la diſpenſa point de cette ſainte pratique. Elle demanda à Me. *du Perou*, alors Maîtreſſe des Novices, la règle de ſes journées de retraite. Le lendemain elle trouva dans ſon Oratoire le plan qu'elle avoit exigé : elle répondit par ce billet : *Votre procedé ſeroit parfait, ma chère mére, ſi je trouvois demain la liſte de mes défauts, comme j'ai trouvé celle de mes exercices.*

Me. *du Perou*, après l'avoir examinée avec les yeux les plus critiques, jugea que St. Cyr avoit une Inſtitutrice accomplie. Cependant un grand défaut terniſſoit un peu l'éclat de tant de vertus. Me. de *Maintenon* n'avoit ni la crédulité, ni

la

la ſoupçonneuſe avarice, ni la triſteſſe importune, aucun des défauts de la vieilleſſe : mais elle pouſſoit à l'excès la crainte de les avoir : & cette crainte ſemble les donner tous.

Dans ſa faveur, elle avoit toujours renvoyé à ſa place les hommages rendus quelquefois à ſa perſonne : ſouvent elle avoit prié Me. de *Caylus* de la refuſer à ſes meilleures amies, & dit qu'on avoit beſoin de ſe délaſſer d'elle par l'abſence. Cette idée fit du progrès avec l'âge : elle naiſſoit d'une vertu & produiſit un défaut. Perſuadée que les ſentimens qu'on lui témoignoit étoient de pure bienſéance, ſe regardant comme une de ces antiques qu'on eſtime plus à cauſe de leur rareté, qu'à cauſe de leur prix, elle penſoit que l'amitié, le ſeul bien qui lui reſtât, avoit auſſi diſparu pour elle. Mlle. d'*Aumale*, malgré ſon attachement & ſes aſſiduités, fut envelopée dans ce ſoupçon : Me. de *Glapion* n'en fut pas exemte. L'une & l'autre attentives à charmer ſes ennuis, étoient ſouvent rebutées, non par aucune plainte, mais par des remercîmens trop marqués, & par mille difficultés ſur ce qu'elles projettoient pour l'égayer. Leurs cœurs pénétrés de tendreſſe l'étoient de regret d'être ſi mal con-

connus. Me. de *Maintenon* n'oſoit dans ſes momens de loiſir les faire appeller de peur de les ennuyer ; & elles n'oſoient s'offrir, de peur que leurs empreſſemens ne fuſſent attribués à la complaiſance. Ayant un jour demandé l'une des deux qui ſe trouva par hazard occupée ailleurs, elle alla ſoudain à l'Egliſe chercher aux piés des Autels une conſolation qu'elle ſe reprocha peut-être d'avoir cherché dans ce qu'elle aimoit. Elle croyoit n'être qu'un objet de pitié pour elles, qui de leur côté témoins de ſes vertus, prêtes à l'invoquer ſi l'on pouvoit invoquer les vivans, ſe demandoient la cauſe de ces froideurs, & ne manifeſtoient qu'en tremblant leurs peines, de peur qu'elle ne les crut exagérées, ou qu'elle ne s'offensât d'avoir été pénétrée. Cette extrême diſcrétion eût fait l'éloge d'une vieille qui n'eût été que reſpectable : dans une femme adorée à St. Cyr, c'étoit une foibleſſe.

[Me. la Ducheſſe de *Noailles* ſollicitoit ardemment la permiſſion d'aller à St. Cyr, l'obtenoit, & en profitoit mal. Après avoir dit deux mots aſſez froids à ſa tante, elle s'enfermoit avec Me. de *Radouay*, qui avoit été ſa Maîtreſſe avant que de l'être de Me. la Ducheſſe de *Bourgogne.*

gne †. Me. de *Maintenon*, qui vouloit qu'on répondit à des ſentimens par des ſentimens, voyoit ces préférences, & malgré toute ſon humilité ne s'accoutumoit point à être humiliée par ce qu'elle aimoit].

L'ingratitude des Courtiſans, quoique depuis longtems prévue, la jettoit dans des réfléxions défavorables au cœur humain. L'intérêt ou le plaiſir lui paroiſſoient les ſeuls principes des affections: elle ſe croyoit inutile & importune, quoique St. Cyr, fermé par elle à tous les vices du monde, ne dût guère lui rappeller la reſſemblance d'un Couvent avec une Cour. Elle répondit à quelqu'un qui l'exhortoit à ſe conſerver parce qu'elle étoit néceſſaire : » A la bonne heure, ſi je le ſuis : ſi-» non, je ne puis trop tôt mourir. »

La

† [*Extrait d'une lettre de Me. la Comteſſe D** à Me. la Marquiſe de ***. Me. de *Radouay* avoit toutes les qualités de Me. de *Glapion* ſans en excepter une, & quelques-unes que Me. de *Glapion* n'avoit pas. Elle étoit Phyſicienne & Chymiſte. Le Roi lui fit faire un laboratoire que je vis en 1731. Quoique capable de toutes les Charges, elle ne fut point Supérieure. Dans les meilleures Communautés, c'eſt un grand défaut d'être trop aimée. Elle s'empoiſonna, ſon verre étant venu à ſe caſſer ; mais le contrepoiſon la tira d'affaire, avec trois ans qu'il fallut être au lait.]

La jalouſie vint encore tourmenter cette ame trop délicate. Elle aimoit uniquement Me. de *Glapion*, & craignoit de n'en être pas aſſez aimée. Elle la ſoupçonnoit de lui préférer Mlle. d'*Aumale*: cette prédilection lui paroiſſoit naturelle, & ne l'affligeoit pas moins. De-là, les ſéchereſſes, les inégalités, les inquiétudes d'une perſonne qui voudroit inſpirer autant de ſentimens qu'on lui en inſpire, & qui ſe demande avec ſévérité, de quel droit elle le veut. Eſt-ce une foibleſſe d'avoir le cœur ſi tendre? je ne ſçai: mais c'eſt un grand malheur.

Ces défauts de caractère, Me. de *Maintenon* les avoit aportés du monde dans la ſolitude. On eſt toujours ſoi: dans le monde la diverſité d'objets & d'occupations les couvroit: à St. Cyr, ils échapoient ſans ceſſe à ſa vigilance ſur elle-même. Dans ſa jeuneſſe, ils lui avoient ôté les plaiſirs de la ſociété: dans un âge plus avancé, ils l'avoient rendue inſenſible aux honneurs de la Cour: dans ſa vieilleſſe, ils troublérent le repos de ſa retraite. Un Auteur célèbre * voudroit qu'on

* [Eſſais de Morale & de Littérature, par M. l'Abbé *Trublet*. Tome III.].

écrivit l'hiſtoire des heureux du ſiécle: rien ne feroit plus haïr le bonheur.

Ses plus intimes confidentes voyoient ſeules ces variations d'humeur toujours ſévérement réprimées. L'habitude de ſe vaincre leur en cachoit même une partie. Elle portoit entre elle & Dieu des maux dont elle ne ſe plaignoit jamais. Accablée de fiévres ou de migraines, elle ne recouroit point aux ſoulagemens, à moins que la violence de la douleur ne trahît ſon courage. Ennemie de toutes les délicateſſes, elle comptoit pour rien le travail, la fatigue, les incommodités des ſaiſons. Les plaintes ſont les adouciſſemens des ſouffrances: elle ſe les défendoit, non comme des lâchetés, mais comme des révoltes contre la main qui les diſtribue, & les récompenſe. Elle garda juſqu'à ſa mort une femme de chambre, qui la ſervoit fort mal, & qu'elle ne pouvoit ſuporter. On la preſſoit de la renvoyer: „Je m'en garderai bien, dit-elle, „perſonne ne m'a mieux ſervi: depuis „vingt-cinq ans elle exerce ma patience. Parmi ſes perfections, celles qui ne lui étant pas naturelles étoient en elle des vertus, à force d'être pratiquées devinrent en elle des qualités: unique but de

la ſcience des mœurs ; la Philoſophie y aſpire ; & le Chriſtianiſme l'atteint.

La défiance eût refroidi la piété, ſi quelque choſe eût pû l'attiédir. Depuis longtems déſabuſée des directions qu'elle croyoit preſque toutes intéreſſées, elle n'avoit point donné de ſucceſſeur à l'Evêque de Chartres. Elle s'étoit bornée à dire ſes péchés à l'Abbé *Brideray* ſon Confeſſeur, ſans demander à perſonne des conſeils, mais toujours conduite par les maximes de M. *Deſmarais*, qu'une lecture fréquente de ſes écrits lui retraçoit. Cette unique conſolation lui reſtoit : & elle lui fut ravie. Elle découvrit que l'Abbé *Brideray* étoit Janſéniſte. Son averſion pour toute héréſie ne lui permettoit pas de ſe fier à un ennemi ſecret de l'Egliſe : ſa bonté naturelle lui défendoit d'ôter ſa confiance à un homme qui en avoit joüi dix-ſept ans. Elle n'étoit ſure que d'un panchant : elle craignoit qu'un changement de Confeſſeur n'accuſât le *Lazariſte* de quelque choſe de plus. Elle n'oſoit aprofondir ſes ſoupçons, de peur qu'ils ne tournaſſent en certitude : elle n'oſoit les rejetter, de peur de ſe tromper elle-même. Parler ouvertement à l'Abbé *Brideray*, c'étoit l'expoſer à un menſonge :

car quel Janséniſte ne nie pas qu'il le ſoit? Lui cacher les peines d'eſprit qu'il inſpire, c'eſt reſter volontairement dans un doute, qu'il importe d'éclaircir. Le renvoyer, c'eſt nuire au Corps auquel il apartient: le garder, c'eſt attirer ſur St. Cyr les priéres des Janſéniſtes pires encore que leurs malédictions, & ſur elle-même le reproche d'une tolérance criminelle pour un parti que le Régent fait triompher. On ſent à quelles agitations ces idées devoient livrer une ame exceſſivement Catholique. Elle prit le parti de ſe taire, de communier plus ſouvent pour ſe confeſſer moins, & de ſe conſoler avec Dieu.

Les heures qu'elle donnoit à la priére couloient le plus rapidement. » Voulez-» vous abréger le tems, diſoit-elle, paſ-» ſez-le avec Dieu. « Et quelquefois; » Que les journées ſont courtes, quand » on travaille pour lui! Elle en étoit ſans ceſſe occupée. Tout le lui rendoit préſent. » Je chantois devant elle, dit Mlle. d'*Aumale*, » un cantique de *Racine*: quand » je fus à ces vers:

» *O Sageſſe! ta parole*
» *Fit éclore l'Univers*,

» elle parut dans l'admiration, jetta quel-

» ques

» ques larmes, & me les fit répeter. « Toutes les fois qu'elle entendoit le trio d'*Esther*,

Ah! qui peut avec Dieu partager notre amour?

elle étoit comme ravie en extaſe. Nous autres mondains, nous ne concevons ni la néceſſité, ni les plaiſirs de cette préſence continuelle de Dieu : quand nos paſſions ſe taiſent, nous le voyons ſous l'idée d'un Juge irrité de nos fautes : les vrais Chrétiens le voyent ſous celle d'un Pére ſatisfait de leurs foibles ſentimens. Auſſi Me. de *Maintenon* diſoit-elle, » Je » n'aime point ces paroles, *Il eſt terrible* » *de tomber entre les mains du Dieu vivant* : » il me ſemble qu'il n'eſt rien de plus » doux.

Preſſée du déſir de voir enfin cet Etre ſi tendrement aimé, elle appelloit la mort, non comme le terme de ſes ennuis, mais comme le commencement de ſon bonheur. Mlle. d'*Aumale* lui ayant dit qu'elle craignoit d'aller en Enfer, » Ah! » mon Dieu! s'écria Me. de *Maintenon*, » peut-on avoir cette penſée? Pour moi, » je vous avoue que cela ne m'eſt jamais » entré dans l'eſprit : oui, il m'eſt im- » poſſible de penſer que je ſerai damnée.

Les Proteſtans rigides, en voyant ſortir tant de piété du ſein de l'erreur, ſoutiendront-ils encore que Dieu nous juge ſur nos opinions ?

Elle n'avoit acquis que par degrés ce goût vif pour l'oraiſon. Les premiers exercices lui avoient beaucoup coûté.

„Mon inapplication, diſoit-elle aux Dames de *St. Louis*, „me dégoûtoit autrefois de la prière. D'ailleurs, je pen„ſois qu'il valoit mieux conſoler une per„ſonne affligée, en viſiter une malade, „que d'aller devant Dieu, la tête plei„ne d'affaires, m'y ennuyer, m'y livrer „ſouvent à la légéreté de mes penſées. „Je me diſois, il faut au Chrétien une „vie active : je médite ici ſur les per„fections de Dieu ; & pendant mon „antichambre eſt pleine de gens, dont „je pourrois écouter & ſoulager les be„ſoins. Mais après une longue expé„rience, j'ai reconnu que les inconſtan„ces de l'eſprit peuvent être fixées par „l'idée qu'on converſe avec le plus reſ„pectable des Etres, & que la prière eſt „l'aliment du Chrétien. Sans elle, on „compte ſur ſa prudence, & Dieu n'en „bénit pas les projets ; on languit, on „ſe relâche, on ſe laſſe, on rapporte

„tout

» tout à ſoi, le cœur ſe deſſéche. On ſe » flatoit d'être bienfaiſant, & l'on eſt » tout ſurpris de ne ſe trouver que diſſi- » pé. On a fait de bonnes œuvres, & » l'on n'en a pas fait à Dieu cette offre » qui peut ſeule leur donner du prix; le » gout, l'humeur, le plaiſir ont été le » principe de la charité, & en ſont la » ſterile récompenſe. Enfin je ne datte » la paix dont j'ai joui, que du moment » où ſoumiſe à mes Directeurs, j'ai deſti- » né, ſuivant leur avis, un certain tems » à l'Oraiſon.

C'eſt ainſi, qu'elle ſe ſervoit de tout pour perſuader ſes enfans d'entretenir avec Dieu ce ſaint commerce, ſi peu connu dans les Couvens, quoiqu'il les ait tous fondés. Elle parloit à Me. de *Glapion*, à Mlle. d'*Aumale*, à Me. de *Berval**, à Me. *du Perou*, de ſes défauts, de ſes bonnes qualités, comme ſi elle eût parlé d'une autre. Morte à tout ſentiment d'orgueil, elle ſembloit être devenue étrangére à elle-même. En elle, hors d'elle, tout ce qui pouvoit être utile à ſes filles leur apartenoit; ſans idée d'oſtentation, comme

* [Me. de *Berval* prétendoit qu'elle ſeule pouvoit écrire la vie de Me. de *Maintenon*, & n'a rien écrit.]

sans fausse modestie: elle avoit des entrailles de mére, elle avoit droit d'en avoir les épanchemens.

Après la recréation, où elle étoit fort assidue même dans ses maladies, elle instruisoit les filles du Noviciat, formées par ses discours & par ses exemples. Quand elle parloit des devoirs de la vie religieuse, on eût dit qu'elle les avoit tous remplis: quand elle parloit de Dieu, on étoit pénétré du feu sacré du pur amour. Les Dames de *St. Louis* desiroient [un jour,] que Dieu leur donnât une portion de l'esprit dont elle étoit animée, comme il avoit fait passer dans les soixante-douze vieillards celui de *Moyse* leur Chef. „Ah! dit-elle, quel Chef! „& c'est ce qui m'en fait plaindre les „membres: mais tous les instrumens ne „sont-ils pas égaux entre les mains de „Dieu? Quand je pense, ajoutoit-elle, „que tous les Ordres Religieux, quoique „fondés par des Saints, ont eu besoin de „réforme, je me dis, Hélas! que de- „viendra St. Cyr, qui n'a pas eu de si „heureux commencemens?

Cependant elle y a laissé des écrits qui s'oposeront au relâchement, tant que le gout pour les choses simples, droites, utiles, durera dans cette maison. Tel est ce-

celui qu'on nomme *l'Eſprit de l'Inſtitut*. Elle le compoſa en entier. Mais pour qu'il ne portât jamais ſon nom, elle le fit corriger par l'Evêque de Chartres, & approuver par le Roi, qui le ſigna. Les Dames de *St. Louis* déſirérent qu'elle le ſignât auſſi: elle leur répondit, » Il vaut bien » mieux que celles qui ſuivront le croyent » d'un Evêque que d'une femme. Votre » amitié pour moi vous attache à tout ce » qui vient de moi: je ſerai très indiffé» rente à votre poſtérité. « Dans les délibérations du Conſeil, elle opinoit avec une modeſtie qui laiſſoit toute la liberté aux ſuffrages, & avec une ſageſſe qui la leur ôtoit.

Il fallut un ordre de M. de Chartres pour ſauver du feu un grand nombre d'écrits fort précieux à St. Cyr. C'étoient des inſtructions recueillies ſur le champ par celles qui les écoutoient. Me. de *Maintenon* les revit, & raya tout ce qu'elle n'approuva point. C'étoit le ſtyle de *Tobie*, de *Jeſus* fils de *Sirach*, du bon, du beau, du vrai, tel qu'il ſortoit d'un cœur qui en étoit rempli. Quand elle lut le recueil de Me. de *Bouju* [de St. Cyr] elle s'écrioit à chaque inſtant, *Mais voilà des choſes que je n'ai jamais dites, ni penſées!* Me. de *Bouju*

avoit une piété fort âpre : & tout ce que Me. de *Maintenon* avoit dit de doux s'étoit aigri en paſſant par ſa plume.

En voyant St. Cyr de ſuite, elle apperçut dans les réglemens quelques défauts. Sa premiére idée fut d'y remédier : par prudence elle s'en abſtint, & dit à Mlle. d'*Aumale* ; „Ne changeons „rien : l'exemple ſeroit dangereux : dans „la ſuite on ne ceſſeroit de changer. Elle inſpiroit à ſes éléves un grand reſpect pour les Religieuſes : à la table ſacrée elle ſuivoit les Dames de *St. Louis* & précédoit les Demoiſelles : on la prioit d'y aller la premiére ; elle répondoit ; „Ne ſuis-„je pas trop honorée de marcher après „le Clergé & à la tête de la Nobleſſe ? Elle étoit indignée de l'orgueil qui accompagne les Grands, juſques dans leurs actes de dévotion : „A l'Egliſe, diſoit-elle, „la différence des conditions diſpa-„roit, & j'en ſuis ravie : *Leger* commu-„nie à côté de moi, & ſouvent mieux „que moi.„ Ce n'étoit pas la femme de chambre qui vouloit être autant que ſa Maitreſſe : c'étoit la Maitreſſe qui aſpiroit à n'être pas plus que ſa femme de chambre. Le ſage dit, que tous les hommes ſont égaux : & le vrai dévot le croit.

Ses infirmités ne diminuoient point son zèle pour l'éducation des Demoiselles de *St. Louis*. Ne pouvant monter aux classes, elle souhaita d'en avoir un certain nombre dans son appartement. Les Maitresses en firent la récompense du mérite. Mlles. de *Mornai* & de *Montchevreuil* furent préférées à cause de leurs talens, & de leur nom qui lui fut toujours cher, & qui le sera longtems à St. Cyr. Sa douceur étonnoit les Dames de *St. Louis* les plus patientes : » Rien n'est moins raisonnable, disoit-elle, que de vouloir que » les enfans le soient. » Son esprit se raccourcissoit ou s'étendoit à son gré. Mlle. de *la Tour* fut élevée par elle : c'étoit la fille d'un Gentilhomme d'Auvergne, dont la famille composée de vingt enfans, tous de la même mére, vivoit dans une honnête pauvreté. « Elle plut à Me. de *Maintenon* : ses graces, sa naïveté, sa douceur, & encore plus la délicatesse de sa complexion, l'engagérent à la prendre auprès d'elle. L'enfant répondit à cette tendresse. Me. de *Maintenon* s'y attacha, & si fortement, qu'elle avoit besoin d'être rassurée sur cette inclination : car elle ne vouloit tenir au monde par aucun lien : » A tout » âge, disoit-elle, il faut à l'homme une pou-

pée. Toutefois, elle trouvoit dans cet amuſement l'exercice de la charité & de l'inſtruction. Mlle. de *la Tour* acquit dès l'enfance toutes les qualités d'une excellente Religieuſe. Me. de *Maintenon* la recommanda dans ſon teſtament aux Dames de *St. Louis*, qui n'ont pu lui faire un meilleur ſort que de l'aſſocier au leur. La faveur de l'enfant fit le bonheur de toute la famille. Ses frères furent placés, ſes ſœurs dotées.

Me. de *Maintenon* alloit échaper au monde: & ſa charité annonçoit tous les trois mois à ſes penſionnaires qu'elle y étoit encore. Elle payoit ſes aumônes comme des dettes. Nul néceſſiteux ne fut refuſé par elle. Quelquefois elle entretenoit les Demoiſelles de *St. Louis* de leurs parens: & d'après les détails naïfs de quelque miſère évidente, elle envoyoit au fond d'une Province des ſecours ſecrets & inattendus.

Pour multiplier ſes bienfaits, elle les bornoit ordinairement au néceſſaire, ou au commode. Donner le ſuperflu à ces perſonnes qui le demandent plûtôt par vanité que par habitude d'en jouïr, lui paroiſſoit un larcin fait à ſes pauvres. On l'accuſoit de n'être pas libérale: elle étoit plus, elle étoit charitable.

Ce-

Cependant, emportée par ſa généroſité, elle excédoit ſouvent les bornes qu'elle s'étoit preſcrites, & ne calculoit pas rigoureuſement avec l'orgueil humilié. Des dons conſidérables portoient l'abondance dans des familles qui y étoient accoutumées: elle entretenoit dans un état décent pluſieurs femmes de qualité, dont je tais le nom, parce que certains propos de leurs enfans m'ont appris que dans ces maiſons-là on rougit bien plus d'être pauvre que d'être ingrat. On feroit un volume de ce qu'on ſçait de ſes charités, & un plus gros ſans doute de celles que ſa main gauche a ignorées.

La ſolitude où elle s'étoit condamnée eut pour elle des jours nébuleux: on le devinoit à Paris; à St. Cyr, on ne s'en apercevoit pas. Quelques-uns ſoutenoient qu'elle ſortiroit du Couvent; & elle n'en ſortit que pour aller voir les pauvres du village. Accoutumée à beaucoup de viſites, aux affaires, au genre de vie le plus varié, elle s'ennuyoit dans une maiſon, où elle ne voyoit que les mêmes perſonnes, d'où elle avoit banni les nouvelles, où tous les jours ſe reſſembloient. Le ſouvenir du paſſé lui gâtoit le préſent. Mais habituée à ſe vaincre, elle ne permit

mit jamais à ces ennuis d'éclater. On ne les ſçut qu'après ſa mort : ſon Confeſſeur avoua, qu'elle avoit eu des combats à rendre, mais que ces troubles intérieurs n'avoient été que paſſagers. La grace réparoit bien vite dans ce cœur fidèle ce que la nature y détruiſoit.

Elle eût pu ſe raprocher des ſociétés agréables qu'elle avoit quittées. Meſdames de *Dangeau*, de *Caylus*, de *Lévis* eſſayoient de l'y rappeller. Soit défiance de ſes gouts, ſoit indifférence pour tout ce qui lui avoit plu, elle vit rarement ſes anciens amis. A quelle Favorite en reſte-t-il après ſa chûte ? Me. de *Maintenon* avoit conſervé tous les ſiens : *Villars*, *d'Harcourt*, *Villeroi*, *d'Uxelles*, *Rohan*, *Ventadour*, les noms les plus ſonores de la Cour du Régent, l'honoroient, la recherchoient comme ſi elle eût été ſur le Trône.

Sa converſation avoit encore des charmes : ſon corps étoit infirme : la vieilleſſe n'avoit reſpecté que ſon ouïe & ſes yeux : mais le cœur & l'eſprit étoient entiers. Elle écrivoit, parloit, penſoit avec toute la juſteſſe & tout le feu de ſes premiéres années. Un jour qu'elle faiſoit une reprimande aux Demoiſelles aſſemblées,

blées, une nouvelle ſervante qui l'entendoit l'interrompit en s'écriant, *Pardi, voilà encore une maitreſſe femme!*

Lorſqu'elle étoit à la Cour, au centre de l'eſprit, elle l'avoit dédaigné & banni de St. Cyr. Dès-qu'elle fut dans un Couvent, elle ſentit combien l'oiſiveté du Courtiſan avoit beſoin de cette reſſource, & que les choſes d'eſprit contribuent fort à la paix du cœur. Muſique, ſcènes de tragédies, contes agréables, petits ſpectacles, jolis couplets, livres intéreſſans, innocentes frivolités, en un mot tout ce qu'elle avoit proſcrit fut rapellé. On lui liſoit les Mémoires du Cardinal de *Retz*, où ſont peintes tant de perſonnes qu'elle avoit connues, l'Hiſtoire de *le Vaſſor* où elle eſt obliquement attaquée, le P. *Daniel* qui cite toujours ſon grand-pére avec éloge. Le manuſcrit de Mlle. d'*Aumale* ne dit point ce qu'elle penſoit de ces livres. Dans une brochure du Janſéniſte *Villefor*, elle lut, que *Me. de Maintenon étoit pleine de bonnes intentions, mais timide, d'un caractère droit, mais peu élevé, toujours décidée par l'intérêt perſonnel du Roi*; elle ſourit, jugeant ſans doute que ſi elle étoit cela, elle étoit tout ce que devoit être une femme, & que l'amour conjugal en ren-

renfermant tous ſes devoirs juſtifioit toutes ſes fautes.

La part qu'elle avoit eue aux affaires, ſon zèle pour l'Egliſe, ſon amour pour l'Etat ne lui permettoient pas d'être indifférente ſur les événemens de la Régence. Elle eût voulu tout ignorer, & demandoit qu'on lui dit tout; »La curioſité, diſoit-elle, » eſt le dernier ſentiment qui meurt » en nous, j'ai vu les choſes de trop » près. Jettons un coup d'œil ſur ce qui pouvoit l'intéreſſer: ſon caractère eſt connu: le récit des faits ſera celui de ſes ſentimens.

CHAPITRE V.

Affaires publiques.

LE premier ſoin du Régent fut de gagner les Janſéniſtes: il étoit ſûr d'avoir les Jéſuites quand il voudroit. Le ſecond, fut de pourſuivre les Traitans. On érigea contre eux une Commiſſion, qui eût été fort utile, ſi l'on en eût enſuite érigé une contre les Commiſſaires. Les maîtreſſes, les favoris vendirent leur protection aux coupables: les Juges, leurs ſen-

ſentences. M. de *Fourqueux*, [Procureur-Général] de ce Tribunal, fut ſurnommé le Garde des Sceaux, parce qu'il avoit eu en partage les ſceaux d'argent de *Bourvalais*, dont la dépouille fut diſtribuée entre les amis du Prince. Les plus opulens parurent les moins criminels. Le peuple cria contre l'iniquité de cette Chambre de Juſtice, apparemment la derniére qu'on érigera. Que la France ſoit volée par le Financier ou par le Courtiſan, qu'importe, ſi ſon deſtin eſt d'être au pillage? Les Jéſuites & les Financiers ſe conſoloient mutuellement : *On n'en veut*, ſe diſoient-ils, *qu'aux gens de bien.*

Le Régent avoit promis au Duc de *Bourbon* d'ôter aux Princes légitimés le rang & les prérogatives que Louis XIV. avoit oſé leur donner; mais, irrité de cette élévation tant qu'il avoit obéi, il dédaignoit d'en être jaloux depuis qu'il régnoit. Le Duc de *Bourbon* lui rapelloit ſes promeſſes. Le Duc d'*Orléans* en différoit l'exécution, & en donnoit de contraires au Duc du *Maine*. Les Princes, craignant qu'il ne ſe jouât d'eux comme de ſa parole, demandérent dans une requête au Roi un Lit de Juſtice. Les Légitimés en préſentérent une autre pour être ren-

renvoyés à la majorité. Le Régent goûta cet expédient : il sentoit qu'un Tuteur a droit de faire des Réglemens, & non de casser des Loix.

Mais on lui dit que la demande du Duc du *Maine* & du Comte de *Toulouse* attaquoit son autorité, qui pour être précaire n'étoit pas moins absolue. On persuade aisément au pouvoir ce qui l'augmente. Il crut son honneur intéressé à juger ce grand procès. » L'autorité royale, disoit-il, » n'est jamais mineure. Mais l'exercice ne doit-il pas l'être entre les mains d'un Régent, surtout dans une Monarchie, où nul Corps n'est évidemment dépositaire des droits du Prince, ni protecteur de ceux du peuple ? Il nomma des Commissaires : & les enfans du Roi furent dégradés comme ils avoient été élevés, contre les formes. Tous leurs mémoires furent réfutés : aucun ne méritoit de l'être. Ils en appellérent aux Etats-Généraux du Royaume : le Parlement ne statua rien sur leur protestation ; & le Régent mit à la Bastille quelques Gentilshommes qui en avoient engagé trente-neuf à faire le même appel.* Du reste, l'Edit qui condamna les Princes légitimés n'eut point ce ca-

* 2. *Juillet* 1717.

ractère d'emportement & de partialité qu'on attendoit du Conſeil de Régence. Le Monarque y reconnoît, qu'il ne peut diſpoſer de la Couronne, & que c'eſt à la Nation à le donner un Maître, quand les *Bourbons* ne le feront plus; mais il laiſſe le Duc du *Maine* & le Comte de Toulouſe en poſſeſſion de la préſéance de leur Duché.

Quelque criante que fût l'injuſtice que le feu Roi avoit faite à la Nation, il eſt étonnant qu'elle n'ait pas ſubſiſté plus longtems: les Princes du Sang, devenus les époux de ſes filles naturelles, paroiſſoient engagés à la maintenir. L'aſſociation de leurs beaux-frères à leur rang ſembloit effacer la tache de leur mésalliance. L'Edit de Juillet de 1714. laiſſoit encore une aſſez grande diſtance entre les Princes légitimes & les Princes légitimés: nos Loix en établiſſent une infinie, & nos mœurs l'auroient conſervée. Le Duc d'*Orléans* fit ces réflexions, & modéra l'impétuoſité du Duc de *Bourbon*, qui perſonnellement ennemi du Duc du *Maine* ſon protecteur auprès de ſon père, vouloit le faire déclarer fils du Marquis de *Monteſpan*, par un Arrêt du Parlement: le meilleur ſermon qu'on eût pû prêcher contre le deſpotiſme & l'adultère.

Le

Le Régent, craignant que le Roi ne mourût, voulut s'assurer de la Couronne, & en exclure la branche d'*Anjou*. L'Abbé *Dubois* signa à Londres & à la Haye le Traité de la Quadruple Alliance, tendant à maintenir *George* sur le Trône d'Angleterre & à placer *Philippe* [d'*Orléans*] sur celui de France. Le Prétendant fut sacrifié à ce projet : & deux Anglois, qui s'étoient chargés de l'assassiner à Evreux, furent découverts, saisis, convaincus, & élargis.

Desmarets fut renvoyé des Finances, après avoir présenté pour son apologie un Mémoire qui démontroit qu'il étoit seul capable de les administrer. Le Duc de *Noailles* fut Président du Conseil des Finances : & le *Visa* délivra dans un jour la France de trois-cent trente-trois millions de dettes, en punissant tous les sujets, par des réductions métodiques & presque équitables des billets de monnoie, du malheur d'avoir eu un Roi belliqueux. Le préambule de l'Edit étoit fort doux, & le dispositif fort amer : le peuple étoit égorgé avec toute l'humanité possible ; les besoins de l'Etat justifient tout.

Le Régent vouloit tout voir, étoit de tous les Bureaux, semoit la division parmi

nii les Ministres pour n'être pas trompé ; & voyant qu'il l'étoit, en changeoit comme de maîtresse, ne parloit que de l'intérêt de l'Etat, & ne songeoit qu'au sien. Peu laborieux, mais actif ; aimant tout, & ne se passionnant pour rien ; permettant à ses Favoris d'abuser de sa bonté, & abusant lui-même de sa pénétration ; protégeant ou opprimant la Religion, doutant qu'il y en eût une, & ne se souciant pas d'en être éclairci ; il donnoit tout le jour aux affaires, & une partie de la nuit aux plaisirs, où son ame sembloit reprendre une nouvelle vigueur pour les travaux [& les débauches] du lendemain.

M. *Voisin* mourut subitement. Le Duc de *Noailles* demanda pour lui-même sa place de St. Cyr, & pour M. *Daguesseau* son ami celle de Chancelier : il obtint l'une & l'autre. Le Duc d'*Orléans* fut en danger de perdre la vue : on prétendit que le nouveau Chancelier, le Duc de *Noailles*, & le Cardinal son oncle avoient délibéré si on lui ôteroit la Régence. Ce fait n'est guères vraisemblable : il l'est encore moins, que le Prince ait pu être instruit des desseins de gens profondément secrets. Quoi qu'il en soit, le Chancelier, l'idole du parti Janséniste, fut envoyé

voyé à Frêne, & le Duc de *Noailles* se retira. Les Sceaux & les Finances furent donnés à M. d'*Argenſon*, qui valoit bien deux hommes, mais qui ne valoit point ces deux-là. Né d'ayeux illustres, réduit par l'indigence à la Charge de Lieutenant-Général du Préſidial d'Angoulême, parvenu à celle de Lieutenant de Police par la protection de M. *Pelletier* qui connoiſſoit ſeul ſon mérite, ſous ce titre de Miniſtre de Paris, haï de la populace à cauſe de ſa dureté, eſtimé des Citoyens à cauſe de ſa vigilance, propre à tous les Emplois, & ſous LOUIS XIV, écarté des premiers parce qu'il excelloit dans le ſien, pauvre, déſintéreſſé, & ſoupçonné de péculat, échapé à la Chambre de Juſtice par la force de la vérité & par l'éclat de ſon nom, préposé à la réformation des mœurs & accuſé de les corrompre, craint des Jéſuites, quoiqu'il leur parût dévoué; diſant ſans ceſſe que les honneurs de la Régence n'étoient que des *honneurs ambulans*, & mort de regret d'avoir perdu ces honneurs ſi mépriſés: le ſeul homme qui ait ſçu humilier le Parlement, & pourtant ſauver la Nation †.

Law

† En conſeillant l'Edit qui rendoit à l'argent ſa valeur.

* *Law* partageoit avec le Garde des Sceaux la confiance du Régent. Le Parlement le décreta d'ajournement perſonnel. Le Roi tint un Lit de Juſtice, où toutes les prérogatives de Chancelier furent attribuées à M. d'*Argenſon*, où tout ce que cette Compagnie avoit fait ſur les Monnoyes fut caſſé; les Ducs & Pairs rétablis dans le droit de préſéance ſur les Préſidens à Mortier; la Surintendance de l'éducation du mineur donnée au Duc de *Bourbon*, ſortant lui-même de minorité; le Duc du *Maine*, odieux au Régent pour avoir déſaprouvé la Quadruple Alliance, réduit à la ſimple qualité de Pair; le Comte de *Toulouſe* maintenu ſans raiſon dans la poſſeſſion des honneurs ôtés ſans raiſon à ſon frére; le Parlement forcé à l'enrégiſtrement de ces étranges nouveautés, & par conſéquent l'Etat au bord du précipice. Les eſpérances qu'on avoit conçues de la Régence s'évanouïrent. On regretta Louis XIV. On convint que le Conſeil établi par le teſtament eût été plus ſage & plus utile, que tous ces bureaux, où l'on déliberoit de tout, ſans rien réſoudre. On ſe repentoit d'avoir mépriſé ſes dernières volontés, qui étoient comme l'abrégé

* 26 *Aout* 1718.

brégé de toute la politique qu'une longue expérience lui avoit appriſe. Les deux partis qui diviſoient l'Egliſe s'accordoient à fronder le nouveau Gouvernement. Le Duc d'*Orléans* avoit preſque autant d'ennemis que de François. La Bretagne, le Poitou, la Normandie étoient mécontentes : & ſa Cour étoit pleine de ſes ennemis. On rappelloit les anciennes calomnies, on y en ajoutoit de nouvelles, on trembloit pour les jours du jeune Louis, de bonne heure notre *bien-aimé* : on avoit trouvé des biſcuits empoiſonnés dans ſes poches : le Maréchal de *Villeroi* l'avoit garanti d'une priſe de tabac qui l'auroit tué : Me. de *Ventadour* l'avoit empêché de manger d'une collation qu'on lui avoit ſervie : & mille autres bruits inſenſés, qui prouvoient & augmentoient la haine publique. Le Régent avoit dit : » Il y a » deux choſes que je ne ſouffrirai jamais, » quand je devrois être brulé vif ; la pré- » miére, qu'on attente à la vie de cet en- » fant ; la ſeconde, que l'Eſpagnol régne » en France. Ceux qui le connoiſſoient n'en doutoient pas. Mais le peuple ne voyoit que ſon libertinage, & dans ce libertinage l'inclination à tout oſer. *Fontenelle*, témoin de l'indignation publique, lui

lui dit ; » Eh bien, Monſeigneur, com-» ment vous tirerez-vous de tout ceci ? » Fort bien, lui répondit le Prince.

[Toutes ſes démarches ſembloient tendre à s'aſſurer la ſucceſſion. Au dedans, il augmenta la paye du ſoldat, il donna du pain à la populace, il ſéduiſit les Grands en les aſſociant à ſes plaiſirs, il gagna tous les Citoyens par l'attrait du repos †. Au dehors, il ſe lia par des Traités avec les ennemis naturels de la France, pour ſe préparer un apui contre le Roi d'Eſpagne en cas de concurrence. Dans cette vue, il ſacrifia Mardick, le Commerce & des ſommes conſidérables à l'union avec l'Angleterre. Il conſentit, en abandonnant la Sicile, de porter la Maiſon d'*Autriche* au plus haut degré de puiſſance, &, pour ainſi dire, à lui aſſurer l'Empire d'Italie. Ces meſures euſſent été aiſément rompues. *Philippe V.* eût détaché les Princes de l'Europe des intérêts du Duc d'*Orléans*, en les laiſſant les maitres de diſpoſer de la Couronne d'Eſpagne. Il eût gagné tous les François, en leur montrant le petit-fils de Louis XIV.]

† *Civile rebatur miſceri voluntatibus regi, militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedine otii pellexit.* Tacit. Ann.

[Le Régent fit valoir la validité des renonciations dans un Livre composé par ſon ordre, ſous le titre de *Lettre de Fitz-Moritz*. Cet écrit ſouleva toute la France. On y tuoit à chaque page le jeune Roi, qui heureuſement ne s'en portoit pas plus mal : & ſur le fondement de ſa mort on élevoit un grand édifice de Syſtêmes politiques. Pourquoi, diſoit-on, pourquoi ſuppoſer, anticiper un malheur que nous ne pouvons imaginer ſans frémir ? Pourquoi fixer ſans ceſſe nos yeux ſur ce point chimerique de la ruine de l'Etat, malgré l'affection que nous avons pour cet enfant, malgré la nature qui le fortifie, malgré le Ciel qui le conſerve ?]

Alors parurent ces fameuſes *Philippiques*, vers ſans poëſie, odes ſans enthouſiaſme, plus dignes encore d'être mépriſées que punies. Le Régent pardonna les inſultes des ſatiriques : mais ſes Miniſtres le vengérent : ils jettoient & oublioient dans les priſons [d'Etat] les beaux-eſprits coupables ou accuſés de l'être, tandis que le Prince ne répondoit à l'épigramme que par une épigramme meilleure. Un jeune Poëte, ſoupçonné d'avoir écrit contre lui, & qui depuis a écrit contre tout le monde, ſe plaignant au pont de Sève d'avoir été bru-

brutalement châtié, *Que demandez-vous?* lui dit le Régent. *Juſtice*, répondit le jeune homme: *Elle eſt faite*, repliqua le Prince.

Ses maîtreſſes ne le gouvernoient point: la Comteſſe de P...., livrée à ſes ennemis, crut que l'inſtant de foibleſſe étoit arrivé, & oſa le ſonder ſur une affaire importante. L'amant ſaute du lit, & la prenant par la main la conduit devant une glace: „Vois-tu cette tête charmante? lui dit-il, „elle eſt faite pour les careſſes de l'amour, „mais non pour les ſecrets de l'Etat.

Quoiqu'il ſe jouât de la Religion, il comprit enfin qu'elle étoit le meilleur reſſort du Gouvernement, & que la corruption ou la réformation des mœurs dépendoit du choix des Eccléſiaſtiques. Un Abbé de grande qualité lui diſant, „Je ſerai déshonoré, ſi vous ne me faites Evêque: J'aime mieux, lui répondit-il, que vous le ſoyez que moi.

CHAPITRE VI.

Mariage de Me. la Ducheſſe de Berry.

LES débauches continuoient, mais étoient pourtant moins vives. Mlle. de *Chartres*, fort belle, fort aimée de ſon pére, & touchée de Dieu, avoit pris à Chelles l'habit de Bénédictine, & amené des réflexions, fortifiées par la Ducheſſe de *Berry*, qui faiſoit de fréquentes retraites aux Carmelites. Cependant la maiſon de cette Princeſſe étoit entretenue avec beaucoup d'éclat : le Luxembourg lui fut donné : la Meute ſervit à ſes plaiſirs : on lui prêta Meudon. A quinze ans, ſa beauté avoit été parfaite : ſon embonpoint devint exceſſif malgré les liqueurs dont elle buvoit abondamment : ſes traits en furent alterés : & il ne lui reſta que les plus belles mains du monde, dont l'impitoyable calomnie prétendoit que ſon pére étoit idoſître. Le Comte de *Riom* eut toute ſa tendreſſe, & enſuite ſa main pour ſe délivrer des remords dont elle étoit agitée. Voici ce que Me. de *Mouchi*, ſa Dame d'honneur, racontoit à une de ſes amies.

Me. de *Berry*, raſſaſiée de plaiſirs, ſe fit une cellule aux Carmélites, dont les auſtérités la tentoient vivement, toutes les fois qu'elle étoit laſſe du péché. Après une longue retraite, elle communie avec beaucoup de ferveur : & après la Communion elle donne à Me. de *Mouchi* une lettre pour ſon amant. La Dame d'honneur recule de ſurpriſe & d'effroi à la vue d'un ſi horrible ſacrilége. La Princeſſe remarque ce mouvement, la rappelle, pouſſe de grands cris, pleure, ſanglote, gémit, & lui avoue que ſon amant eſt ſon époux. Me. de *Mouchi* en douta ſi peu, qu'après que M. de *Riom* eut été fait Gouverneur de Meudon, elle brigua pour ſon mari la Charge de Grand-Maître de la Garderobe du Comte de *Riom*, avec une penſion de quatre mille livres. La Ducheſſe de *Berry* ne ſe ruinoit point pour ſon époux : le Duc de *Lauzun* ſon parent le voyant partir pour l'armée avec des houſſes meſquinement brodées d'or, „Mon couſin, lui dit-il, „quand je couchois au Luxembourg, mes „houſſes étoient brodées à deux endroits.“ Elle en eut une fille, confiée à Me. de *Mouchi*, qui devina bien à qui elle appartenoit. A peine l'eut-elle ſevrée, que des gens inconnus vinrent la lui demander.

Me. de *Mouchi* refusa de la leur livrer. Sur de nouvelles instances, elle courut chez la Princesse, qui, à son jeu, & troublée, ne répondit rien, & ensuite dit deux fois, *Laissez-les faire*, sans vouloir lui en donner un ordre de sa main. Me. de *Berry* fut attaquée d'apoplexie. Quand elle reçut l'Extrême-onction, le Duc d'*Orléans* fut appellé. Me. de *Mouchi* voulut sortir. Le Prince lui dit de s'écarter seulement. La Duchesse de *Berry* parla quelque tems à son pére, & si bas, que Me. de *Mouchi* ne put rien entendre. Mais elle ouït fort bien, qu'après cette conversation le Régent s'écria : „Que me dites-„vous là, ma fille ? Il parut fort ému, & se promena dans l'appartement avec un silence & une précipitation qui montroient son étonnement & son inquiétude. Après la mort, il demanda la cassette de la Princesse à Me. de *Mouchi*, qui la lui remit. Un instant après, il lui demanda la fille qui lui avoit été secrettement confiée. Me. de *Mouchi* répondit qu'elle l'avoit remise à des inconnus par ordre de sa Maitresse. Le Régent lui fit de grandes menaces, si elle ne la retrouvoit. L'Abbé de *Champigny* lui fut envoyé, & lui dit que sa tête répondoit de cette fille : elle lui fit la même

même réponſe. Mr. de *la Vrilliere* vint l'interroger & la menacer de la Baſtille: elle répondit toujours que les plus cruels ſupplices ne lui pourroient faire dire ce qu'elle ne ſçavoit pas. Au moment que le Miniſtre ſort du Luxembourg, Mlle. de *Beauveau*, femenſe dévote, entre chez elle, & lui demande qui payera déſormais la penſion d'une fille miſe dans un Couvent de Paris par ordre de Me. la Ducheſſe de *Berry*. Soudain Me. de *Mouchi* écrit au Régent ce qu'elle vient d'apprendre. Le Régent l'exile elle & ſon mari, tire la fille de ce Couvent, & l'envoye à Amiens, où elle fut élevée chez les Dames de Mauroncourt de la Règle de Fontevrault, avec Me. la Comteſſe de . . . . . qui m'a conté ces détails. Elle y étoit fort conſidérée, ſervie comme une Princeſſe & paſſant pour une bourgeoiſe. On l'appelloit Mlle. *Benoît*. De-là elle fut envoyée, ſous le même nom, penſionnaire à Valenciennes, où elle prit le voile. Elle vit encore: elle reſſemble trait pour trait à ſa mére: des yeux bien fendus, une bouche vermeille, des joues pendantes, un têint de lait.

Cette Religieuſe me rappelle celle de

Moret, que *Voltaire* & le peuple ont cru fille de LOUIS XIV *. Elle étoit fille d'un cocher du Roi: & Me. de *Maintenon* l'a ſouvent dit à deux Dames, de qui je le tiens. Le Roi, dit l'Hiſtorien, lui donna vingt mille écus de dot, en la plaçant dans ce Couvent. Ce fut Me. de *Maintenon* & une quête de l'aſſemblée de la charité, qui la dotérent. Il ajoute que Me. de *Maintenon* alla exprès à Moret pour déſabuſer cette fille orgueilleuſe de ſa naiſſance. Me. de *Maintenon* alloit dans ce Couvent trois ou quatre fois l'année, le ſoutenoit par ſes libéralités, & le conduiſoit par ſes conſeils. Il aſſure qu'on ſe ſouvient encore à Moret, que la Moreſque répondit, „La peine que vous prenez, Madame, „de venir me dire que je ne ſuis pas fil„le du Roi me prouve que je le ſuis &c. Supplément à ſa brochure ſur les *Menſonges imprimés*.

* Voyez *Siècle de Louis XIV.* Tome II. part. III. L'Auteur donne auſſi à *Louis XIV.* une autre fille d'une Demoiſelle attachée à Me. de *Monteſpan*, & dit que cette fille fut mariée à un Gentilhomme de Verſailles nommé *de la Queue*.

CHA-

CHAPITRE VII.

Conspiration contre le Régent.

LE Cardinal *Alberoni*, que la Nature avoit fait un grand homme, & la fortune, élevé à un rang où il pouvoit le paroître, songeoit à se venger de l'ordre que le Régent avoit donné à l'Espagne de désarmer: & Me. la Duchesse du *Maine* outrée de l'abaissement de sa famille, à la relever en s'appuyant sur le Roi d'Espagne. Le P. de *Tournemine* lui donna pour Agent à cette Cour le Baron de *Valef*, que la Princesse chargea de traiter avec *Alberoni*. Le mécontentement de quelques Seigneurs réhaussa les espérances de la Duchesse du *Maine*. Le Comte de *Laval*, le Marquis de *Pompadour*, le Cardinal de *Polignac* lui offrirent leurs services & leurs amis. Le dernier, plus propre à une intrigue qu'à une conjuration, proposa de négocier avec le Prince de *Cellamare* Ambassadeur d'Espagne. Le Ministre & la Duchesse eurent quelques conférences, qu'ils crurent fort secrettes, & qui ne le furent point pour le

Duc d'*Orléans*. Leur plan étoit d'empêcher le Traité de la Quadruple Alliance, de rendre le Roi au Duc du *Maine*, de demander la convocation des Etats-Généraux, de s'emparer la nuit des Tuileries, de surprendre le Régent dans quelque partie de plaisir, de l'envoyer à Madrid, de dépêcher des couriers dans toutes les Provinces avec des ordres convenables, & de répandre de tous côtés des lettres du Roi d'Espagne à tous les Ordres de l'Etat. Ces lettres étoient prêtes : il y en avoit pour le Roi, pour le Parlement, pour toute la Nation. Le Cardinal de *Polignac*, & *Malezieu* Chancelier de Dombes les avoient composées. Le Marquis de *Pompadour* avoit dressé une requête au nom de toute la Noblesse pour appeller l'Espagnol en France. *Alberoni* avoit inutilement tenté la fidélité des Religionnaires. Le Duc du *Maine* ignoroit ces menées. Sa femme les lui cachoit toutes avec plus de succès qu'au Duc d'*Orléans*. Les écrits dont on envoyoit des modèles à Madrid se multiplioient tous les jours : & aucun ne partoit. Ils furent enfin confiés à l'Abbé *Portocarrero*. Le Régent le sçut par la *Fillon*, fameuse Prêtresse d'un Couvent de *Venus*. Le Secretaire de l'Ambas-

baſſadeur avoit écrit à une de ſes Nonnains, qu'il n'avoit pu aller au rendez-vous à cauſe des occupations que le départ de *Portocarrero* lui avoit données. La *Fillon* porta ce billet au Garde des Sceaux, dont elle étoit la pourvoyeuſe & l'eſpion. Quelques-uns prétendent que les premiers avis du complot étoient venus de Londres. Sur le champ, ordre d'arrêter l'Abbé. On l'atteint à Poitiers: on s'empare de ſes dépêches: on laiſſe en liberté ſa perſonne. On voit clairement la conſpiration. L'hôtel d'Eſpagne eſt inveſti, l'Ambaſſadeur arrêté, ſes papiers ſaiſis: on y lit diverſes intrigues, quelques-unes obſcures, d'autres ébauchées, toutes contraires à la Régence, aucune ennemie du Roi. Les Cardinaux de *Rohan* & de *Biſſy* ſont ſoupçonnés. Le Duc de *Richelieu* eſt preſque convaincu. Le journal de l'Abbé *Brigaut* accuſe les plus fidèles. Les Marquis de *Pompadour* & de *St. Genies* ſont enfermés à la Baſtille. Le Comte *Daydie* & le Marquis de *Magny* Introducteur des Ambaſſadeurs s'enfuyent en Eſpagne. Le Cardinal de *Polignac* eſt exilé dans une de ſes Abbayes. *Malezieu* & ſon fils, le Duc & la Ducheſſe du *Maine*, leurs domeſtiques, leurs Avocats ſont arrêtés *. La Du-

* 9. *Decembre* 1718.

cheſſe du Maine eſt envoyée à Dijon ſous la garde de Mr. de la *Billardrie*, & ſon mari à la citadelle de Dourlans ſous celle de *Favancour*, qui le traite avec cruauté; leurs fils ſont relégués à la ville d'Eu, leur fille enfermée à Chaillot.

Le Maréchal de *Villeroi* écrit cette nouvelle à Me. de *Glapion*, Supérieure de St. Cyr, & la prie d'en adoucir l'amertume à Me. de *Maintenon*. Au moment qu'on aporte cette lettre, Me. de *Glapion* eſt auprès d'elle. Me. de *Maintenon* prend la dépêche, & la décachette avec vivacité: elle y voit la douloureuſe nouvelle ſans jetter un cri, une plainte; elle ſe lève & court à l'Egliſe. Me. de *Glapion* lit, tombe pâmée, ne ſe relève que pour la ſuivre toute éplorée, & s'arrête à la porte de la tribune, reſpectant ſa douleur. Me. de *Maintenon* en ſort avec la fiévre qui ne la quitta plus. Le Duc du *Maine* avoit mis la premiére main à ſon élévation, & mettoit le comble à ſes malheurs.

Le Régent, à qui la Nature avoit donné tant de vertus brillantes, & à qui l'art de régner en enſeignoit tant d'utiles, ſe venge de ſes ennemis par la clémence. Les Miniſtres veulent appeſantir indiſcrè-

clement leur main de fer sur les malheureux & sur les criminels. Le Duc d'*Orléans* adoucit les rigueurs de la prison, & permet aux détenus ces tristes plaisirs de la lecture, de la promenade, des visites, que la cruauté même ne devroit jamais refuser dans ces prisons d'Etat, où l'on est envoyé sur le soupçon souvent le plus léger, quelquefois le plus injuste.

Madame la Princesse, informée que son gendre est innocent, & qu'on ne peut prouver que sa fille soit coupable, demande qu'ils soient jugés, suivant une ancienne loi par laquelle nos Rois se sont engagés à ce qu'ils ne pouvoient refuser à leur peuple sans tyrannie: à ne point retenir le prisonnier au-delà d'un terme sans lui faire son procès. Mais, à l'air dont on reçoit ses instances, elle voit, qu'après que les loix se sont tuës pour les particuliers, elles ne parlent guéres pour les Princes.

CHAPITRE VIII.

Le Czar PIERRE *à St. Cyr.*

MADAME de *Maintenon*, trop foible contre tant de maux, n'eut plus un mo-

moment de ſanté ni de joye. Me. de *Caylus*, craignant qu'elle ne ſuccombât ſous le poids de ſon affliction, accourut à St. Cyr, & y paſſa huit jours. Elle vit que le coup ſenſible étoit porté. „Je ne veux „que la mort, lui diſoit Me. de *Maintenon*; „c'eſt mon ſeul bien.“ Et un moment après, „Ah! ſi nous ſçavions „tout ce que Dieu ſçait, nous voudrions „tout ce qu'il veut. Et quelquefois: „J'aime bien les louanges que les croyans „donnoient à J. C. lors que remplis d'ad„miration ils s'écrioient, *Il a bien fait „toutes choſes.* Dans tout ce qui arrive „aujourdui, ajoutoit-elle, nous ne „voyons pas le bien qui en doit réſulter; „mais nous pouvons l'entrevoir. Le Duc „du *Maine* apprendra ce que ſont les „grandeurs de la Terre, & la Ducheſſe „déplorera peut-être les erreurs de ſes „jeunes ans. Que le Duc d'*Orléans* ſoit ſur „le Trône, que le fils de Louis XIV. ſoit „dans les fers, que l'innocent ſoit con„fondu avec le coupable; tout eſt dans „l'ordre, tout vient de Dieu, tout eſt „bien, & ce bien eſt toujours le mieux.“

Aux réflexions d'une Chrétienne ſuccédoient les inquiétudes d'une femme, & de la femme la plus ſenſible. Elle eût voulu

lu

lu être à Dourlans, conſoler le Duc du *Maine*, pleurer avec lui. Quand elle penſoit à l'acharnement de ſes ennemis, elle tomboit dans l'abatement: quand elle ſongeoit à ce tréſor de pieté qu'elle lui avoit donné, elle ſe reprochoit de verſer ſur lui des larmes qu'il ne verſoit pas ſur lui-même.

Ce fut alors qu'entiérement détachée du monde, elle brula toutes les piéces qui auroient prouvé ſon état. »On ne »ſçaura jamais, dit-elle, ce que j'ai été »au Roi. On blâmera peut-être cette ſaillie de dépit ou d'humilité: mais qu'eſt-ce que le monde pour qui s'éléve ſans ceſſe vers Dieu? Il eſt aiſé de la juſtifier: mais comment juſtifier ſes Directeurs?

Ce monde ſi mépriſé la conſidéroit encore. Cet Empereur Moſcovite, qui cherchoit par-tout des hommes & qui en étoit lui-même un grand, voulut voir la femme que LOUIS XIV. avoit aimée. Me. de *Maintenon* lui fit demander la permiſſion de le recevoir ſur ſon lit. La Communauté, en habit de cérémonie, le reçut à la porte de clôture. Il alla droit à l'apartement de Me. de *Maintenon*, ſuivi de quelques Seigneurs François & de ſa peti-

petite Cour. Il lui adreſſa la parole : l'interprète en dit moins, que n'en diſoit le viſage du Prince. Il tira lui-même le rideau du lit, & fit ſigne qu'on l'ouvrit au pié. Il la conſidéra attentivement : elle rougit. & les Dames de *St. Louis* qui la virent en ce moment aſſurent qu'elle dut lui paroitre encore belle. Le Czar dit quelques mots d'étonnement avec une action encore plus énergique. De-là, il alla dans toutes les claſſes, parut ſurpris de trouver ſi peu de beauté parmi tant de filles raſſemblées, s'amuſa de tous leurs jeux, & fit tirer le plan de la maiſon. Quelques jours après, on lui montra dans une aſſemblée Me. de *Caylus* : ayant ſçu qu'elle étoit niéce de Me. de *Maintenon*, il fendit la foule, l'aborda, la prit par la main, la regarda beaucoup & l'honora de toutes les politeſſes Moſcovites.

CHAPITRE IX.

Mort de Madame de Maintenon.

L'HEURE de Me. de *Maintenon* aprochoit *. Sa fiévre augmentoit tous les

* 13. *Mars* 1719.

les jours. Il s'y joignit un très grand rhûme avec des quintes ſi violentes, qu'elle perdoit quelquefois la reſpiration. Elle vit que ſa carriére étoit finie, & le dit à Mr. de *Caylus*, au Duc & à la Ducheſſe de *Noailles* qu'elle avoit fait avertir du danger.

On fit un changement dans ſa chambre pour la garantir du froid: „C'eſt bien la „peine, dit-elle, pour deux inſtans que j'ai „encore à vivre! & ſe tournant vers le Duc de *Noailles*, elle lui dit: „Il n'y a que ma „mort, mon cher Duc, qui puiſſe me juſti„fier des ſoins que vous avez pris pour la „retarder. Mais, ajouta-t-elle, les pauvres „doivent geler de froid! Elle fit diſtribuer une petite ſomme à ceux du village de St. Cyr pour acheter du bois. Elle penſa auſſi aux petites Demoiſelles de la claſſe rouge, & dit à la Supérieure: „Je voudrois en réchauffer cinq ou ſix „avec moi.

On lui propoſa de diverſifier ſes bouillons, parce qu'elle en paroiſſoit dégoutée: elle répondit, „Eſt-ce que je me „plains?

Elle ſuivoit, autant que ſon mal le permettoit, les exercices de piété dont elle avoit toujours rempli ſes journées. El-

Elle fit ſa Communion Paſchale avec un degré de ferveur qui l'eût dû dédommager du chagrin de ne la pas faire à l'Egliſe avec ſes enfans. [»Je ne gouterai plus »du pain céleſte,«] dit-elle à ſon Confeſſeur. Depuis trente ans elle communioit, comme ſi chaque fois eût dût être la derniére.

Le Maréchal de *Villeroi* vint la voir, & paſſa deux ou trois heures avec elle, ſuivant ſa coutume: elle lui parla toujours avec le même eſprit & le même agrément. * On la crut beaucoup mieux, ſon poulx étoit tranquille, le Médecin eſpéroit, St. Cyr étoit dans la joye, elle ſeule ne s'y méprit point: »Je ſuis mieux, dit-elle; »mais je pars. Le Duc & la Ducheſſe de *Noailles* revinrent & ne la quittérent plus. Elle dit à Me de *Glapion*: »Il n'y a plus rien à faire, ma »fille, qu'à prier Dieu qu'il épargne à »mon impatience les grandes douleurs. Elle étoit auſſi inquiéte des peines qu'elle croyoit donner aux Dames de St. *Louis*, que ſi elle eût été dans la maiſon un de ces objets de charité que la compaſſion y eût fait recevoir: fidéle à la règle juſqu'à la fin, elle renvoyoit tous les ſoirs

* 4. *Avril.*

ſiors Me. de *Caylus* coucher à Verſailles.

† Elle dit à Mlle. d'*Aumale*: „Quoique „je ſois bien mal, il ne faut pas négli„ger les bonnes œuvres : envoyons nos „penſions ; il n'eſt pas juſte que ces pau„vres gens attendent. Ce fut la pre„mière fois de ſa vie, qu'elle ne fit pas ſes comptes elle-même. Elle dit enſuite : „Je viens d'avoir un grand plaiſir : j'ai „payé mes penſions d'avance : je ferai „du moins encore l'aumône après ma „mort.

† Elle ouvrit ſa caſſette, & revit ſon teſtament : elle y ajonta ; *Je donne à M. d'Aubigné Archevêque de Rouen mon petit portrait du Roi, & je déſire qu'il ſoit conſervé à jamais par ceux de mon nom, qui le regarderont avec la vénération & la reconnoiſſance qu'ils doivent.* Elle dit en riant à Mlle. d'*Aumale*, „Cela eſt encore écrit „aſſez ferme. Elle fit quelques railleries ſur la modicité de ce teſtament. * Pendant la vie du Roi, elle en avoit fait un, qui ne contenoit que ces mots : *Mlle. d'Aumale portera cette liſte de mes aumônes au Roi, & le priera de donner une penſion à Mlle. de Breuilhac.* La

† 6. *Avril.*

† 7. *Avril.*

[* Voyez Tome VI. Pièces juſtificatives.]

* La fièvre & la toux diminuérent; mais la foibleſſe augmenta. Elle dit à Me. de *Glapion*: „En vérité, Madame, j'abuſe „de vos bontés: que deviennent vos „affaires? Me. de *Bloſſet* lui ayant aporté une lettre, „Je ne ſuis pas encore mor„te, lui dit-elle ſans l'ouvrir, mais le „monde eſt mort pour moi.

† Le redoublement de fièvre fut accompagné de pluſieurs ſignes de malignité qui ôtérent toute eſpérance. On célebra la Meſſe à minuit dans ſa chambre. Elle y communia en Viatique. Voyant le Prêtre, le Médecin, Me. de *Glapion*, & Mlle. d'*Aumale* autour de ſon lit, elle leur dit: „Eſt-ce que je ſuis à l'agonie? Elle mouroit dans cette douce paix, qui eſt le témoignage & la récompenſe d'une vie innocente.

‡ Elle tomba dans un aſſoupiſſement duquel on ne la tiroit qu'en lui parlant de Dieu. On lui annonça l'Extrême-onction ſans détour. En ce moment elle ſe réveilla, & dit qu'elle l'aimoit fort: elle vit tous les préparatifs de ce triſte Sacrement, & dit aux Dames qui fondoient en pleurs: „Je

* 9. *Avril.*
† 14. *Avril.*
‡ 15. *Avril.*

» [Je vous disois bien que j'en viendrois » là. N'y a-t-il rien à préparer autour de » mon lit ? « Pendant la cérémonie, elle répondit à toutes ces prières funèbres. Son Confesseur la pria de donner sa bénédiction à la Communauté assemblée. » J'en suis indigne, répondit-elle. Il l'en pressa : elle obéit.

M. le Duc de *Noailles* lui baisa la main en lui demandant comment elle se trouvoit ; elle répondit : » Pas trop bien ; » adieu, mon cher Duc, dans quelques » heures d'ici, je vais apprendre bien » des choses. Aussi-tôt elle retomba dans cette espèce de léthargie. L'agonie suivit de près. Elle avoit l'air d'une personne qui dort tranquillement. Son visage, dit Mlle. d'*Aumale*, paroissoit plus beau & plus respectable que jamais. Elle s'éteignit à cinq heures du soir.

Je peindrois mal la douleur & la consternation de tout ce qui respiroit à St. Cyr. Les pleurs & les sanglots succédérent au saisissement : chacune regrettoit la portion de bonheur qui lui échapoit : chacune croyoit avoir perdu sa mére. [Cette mort naturelle & tardive paroissoit à ses filles une mort subite & prématurée.] On entendoit par-tout des cris perçans : les ser-

ſervantes même mêloient les leurs à ceux des Dames & des enfans. Nul ordre dans la maiſon. Tous les exercices étoient interrompus. Tantôt un profond ſilence, tantôt de longs gémiſſemens. Parmi tant de perſonnes de caractère & d'âge différens, l'affliction paroiſſoit la même. Si quelques paroles échapoient dans cette déſolation, c'étoient des regrets de n'avoir pas aſſez connu le prix de ce qu'on avoit perdu, des éloges naïfs, quelques mots d'admiration parmi cent expreſſions de douleur. On ſe répétoit ſes dernières paroles : on s'interrompoit par des ſanglots : on s'empreſſoit d'aprocher de ſon lit pour la conſidérer encore. La mort avoit reſpecté ſon viſage : aucun de ſes traits n'étoit changé : elle inſpiroit la vénération : on prioit pour le repos de ſon ame ; on l'eût volontiers invoquée. Heureux ceux, diſoit-on, que Dieu appelle à lui dans ces tems durs & fâcheux ! Car quoiqu'il lui eût été bien doux de voir les premiéres vertus d'un Roi formé par ſes amis, cependant c'eſt une conſolation pour elle d'échaper à l'avenir effrayant que promet cette orageuſe Régence.

Me. de *Maintenon* ne vit point la guerre déclarée au petit-fils de LOUIS XIV ; la

la Bretagne [presque] revoltée ; *Dubois* honoré de la Pourpre & chassant du Conseil par sa présence tous les Grands du Royaume ; le Duc du *Maine* devant son retour à [l'ingratitude] de sa femme envers tous ses amis ; le plus auguste Sénat rempli de soldats & exilé pour avoir refusé de concourir au renversement de la Patrie ; *Daguesseau* après être revenu de Frêne avec honneur, rester à Paris avec honte ; Mlle. de *Valois* dotée de quatre millions, [malgré les murmures de la misére publique ; *Villeroi* puni d'avoir fait son devoir ;] les Ducs demander d'être jugés par le Conseil ; un Pair du Royaume flétri par le Parlement, & n'être pas le plus coupable des Pairs. *Jean Law* n'étoit encore connu que par quelques Edits : bientôt chaque jour en vit naître un nouveau : l'autorité fut sans bornes : avoir de l'or & de l'argent furent des crimes d'Etat : les fortunes les mieux établies furent renversées, & les plus injustes, le plus solidement établies : la cupidité nous précipita dans l'illusion : & [victimes d'un système imaginé avec esprit, exécuté avec perfidie,] nous déchirâmes nos entrailles de nos propres mains : un étranger sans foi, sans nom, coupa d'un seul coup la

tête

tête au peuple François. [Juſqu'alors nous avions été opprimés, du moins avec ſageſſe.] LOUIS XIV. avoit gémi d'avoir fait quelques bleſſures à l'Etat : le Duc d'*Orléans* lui ôte tout principe de vie, & en rit.

Me. de *Maintenon* mourut donc fort à propos [pour elle-même :] cependant les ſoins du Duc du *Maine* manquérent à ſes derniers momens : & ſes yeux, dans leur dernier regard, déſirérent quelque choſe.

M. le Duc de *Noailles*, après avoir fait ouvrir le teſtament, donna les ordres néceſſaires pour les triſtes cérémonies auxquelles la douleur des Dames de *St. Louis* ne leur permettoit pas de penſer. Quoique Me. de *Maintenon* eût demandé d'être enterrée au cimetiére de la maiſon, il fit faire un caveau au milieu du chœur, pour y dépoſer le corps embaumé dans un cercueil de plomb. L'Egliſe fut tendue de noir. * L'Evêque de Chartres, accompagné du Général de *S. Lazare* & de tout ſon Clergé, officia en habits pontificaux. Les Dames portérent le drap mortuaire ; les Demoiſelles, des flambeaux allumés : l'Egliſe retentît de chants & de ſanglots. Mais quand tout ce qui reſtoit de Me. de *Main-*

* 17. *Avril.*

Maintenon disparut à leurs yeux, elles pleurérent plus amérement, comme si elles la perdoient une seconde fois. Eloge funèbre, plus glorieux à sa mémoire, que celui qui fut supprimé par le Duc de *Noailles*. L'Orateur avoit une matière bien propre à tous les ornemens de l'éloquence : mais on crut qu'il valoit mieux se taire, que de ne parler qu'à demi, suivant l'avis de ce Seigneur en qui St. Cyr a trouvé un protecteur tel que l'avoit désiré Me. de *Maintenon*.

Mais ce qu'on n'avoit osé dire, on le grava sur le marbre dans une épitaphe Françoise †, faite par l'Abbé de *Vertot*, revue par le Duc de *Noailles*, renfermée en peu de mots dans mon épigraphe, & la seule, peut-être, que l'histoire ne dément pas. Oui, plus on examinera *Françoise d'Aubigné* dans les différens périodes

† Voyez T. VI. N°. 22. Pour ne rien omettre de tout ce qui regarde Mᵉ. de *Maintenon*, je remarquerai ici, que l'Auteur du *Siécle* de Louis XIV. se fâche de ce qu'on affecta d'omettre dans son épitaphe le nom de son premier mari. On y a bien omis le titre de Dame d'atour! le tour de la piéce le vouloit ainsi. *Scaron* pouvoit-il figurer à côté de Louis XIV.? Ce nom, dit-il, n'étoit pas avilissant en lui-même, il est vrai : mais il l'étoit devenu.

de ſa vie, moins on doutera qu'elle n'ait été une Sainte, & preſque une Héroïne : *Bonam facile crederes, magnam libenter.*

Voilà tout ce que j'ai raſſemblé juſqu'ici ſur le régne de LOUIS XIV, dans l'eſpérance que mon travail pourroit être utile à la gloire de ma patrie, ſi jamais cette éclatante partie de notre Hiſtoire trouve un Hiſtorien digne d'elle.

Peut-être ſuis-je entré dans trop de détails : peut-être me ſuis-je trop affectionné à un caractère que j'ai trouvé partout droit & bienfaiſant : peut-être ai-je été trop vrai dans quelques endroits, & trop peu inſtruit dans d'autres : peut-être ai-je déplu à tous mes lecteurs. Mais, j'oſe le dire, (car il en eſt un que je compte pour rien) j'ai tâché de n'en offenſer aucun, & d'être utile à la plupart, aux penſeurs par des faits, aux frivoles par des réflexions. Je leur ai offert ce que j'ai cru la vérité, ſans nuage comme ſans crainte. J'ai peint Mᵉ. de *Maintenon* telle que je l'ai vue dans les Mémoires les plus fidéles. Hé! [à l'intérêt de l'humanité près,] que m'importe qu'elle ait eu des vices ou des vertus ?

FIN. TA-

TABLE DES MATIÉRES

pour les cinq Tomes de ces Mémoires.

NB. Le Nombre Romain indique le Tome, & le Nombre Arabe indique la page.

A.

Abancourt (Mlle. d') III. 182.
Académie Françoiſe. III. 278. *& ſuiv.* d'Angers. IV. 20.
Adrets (la *Des*) II. 191.
Agnès, (la Mére) Carmélite. III. 249.
Agreda (Marie d') IV. 66.
Aguerri (Me. d') V. 11. 76.
Aiguillar (le Comte d') V. 15.
Aiguillon (la Ducheſſe d') II. 84. 249.
Albermarle (Milord) V. 136.
Alberoni (l'Abbé) V. 231. 232. Cardinal. 321. 322.
Albret (Jeanne d') Reine de Navarre, mére d'Henri IV. I. 31. 32. 33.
Albret (le Marechal d') I. 178. 209. 217. II. 10. 23. 114.
Albret (Me. d') I. 217. 223. 226. 227. 228. II. 4. 10.
Alexis (le P.) Cordelier. IV. 282.
Alincour (le Marquis d') I. 246. 295. 296. III. 10.
Alleaume (le P.) IV. 38.

Alphonſe (Don) Roi de Portugal. I. 296.
Altieri, Cardinal. IV. 79.
Amelot, Ambaſſadeur à Madrid. V. 110. à Rome. 237.
Angiens (Me. d') Urſuline. III. 116.
Angleterre (Henriette d') I. 244. 245. 248. 253. 255. 256. 257. 259. 263. 264. 266. 269. 273.
Angleterre (la Reine d') femme de Jaques II. V. 279.
Angleterre (la Princeſſe d') fille de Jaques II. V. 122.
Anjou (le Duc d') I. 236. V. 10. 15. 17. 308. Roi d'Eſpagne, 17. *& ſuiv.* 37. Voyez *Philippe V.*
Annat (le P.) Jéſuite. I. 266. 267. III. 51.
Anne de Boulen, III. 83.
Anne d'Autriche. I. 147. 149. 166. 205. 231. *& ſuiv.* 244. 251. 254. 255. 257. 260. 265. 266. 271. 294. II. 84. IV. 8. V. 15.
Anne, Reine d'Angleterre. V. 47. 122. 131. 132. 134. 136. 190.
Antin (le Marquis d') I. 288. III. 99. 108. IV. 242. 294. Duc. V. 164. 266.
Antoine, Roi de Navarre, I. 32.
Aquin (d') premier Médecin. II. 40. 154.
Arbon, (Me. d') II. 142.
Ardené, I. 26.
Argencour (Mlle. d') I. 232. 233.
Argenſon (M. d') Lieutenant de Police. IV. 223. 242. Garde des Sceaux, 310.
Armagnac (M. d') I. 37. 246. III. 243. IV. 269.
Armagnac (Mlle. d') II. 89. III. 39.
Arnauld (Antoine) III. 79. 139. 181. 189. V. 143. 205.
Arpajon (la Ducheſſe d') II. 182. 254.
Artaignan. III. 317.

Arti-

Arigny (Mlle. d') I. 256. 258.
Aſpetia (D. Valero d') V. 233.
Aſſemblée du Clergé. V. 196. *& ſuiv.*
Aſturies (le Prince des) V. 85.
Avaux (le Comte d') III. 31. 32. 246. 285.
Aubigné (Maiſon d') I. 21. *& ſuiv.* Signification de ce nom, 22. leurs Armoiries. 26.
Aubigné (Françoiſe d') Sa naiſſance & ſon origine. I. 21. 25. 119-126. Son éducation, 126. *& ſuiv.* 139-143. Son mariage. 152. *& ſuiv.* III. 77. 83. V. 277. 337. Voyez *Maintenon* (Me. de) & *Scaron* (Me.)
Aubigné (Geoffroy d') I. 22. Jean Sire d') 23. Olivier d') Aimery d') Guillaume d') 23.
Aubigné (Savary II. d') I. 23. 26.
Aubigné (Pierre II. d',) Guyon I. d') Morelet d') Thibaut d') I. 23. François d') Antoine d') 24.
Aubigné (Jean d') I. 24.
Aubigné (Pierre d') I. 25.
Aubigné (Jean III. d') I. 25. 26.
Aubigné (Theod. Agrippa d') I. 24. 25. 28. *& ſuiv.* eſt diſgracié, 41. *& ſuiv.* Son rappel; ſon mariage, 45. *& ſuiv.* Ses conſeils, 50. *& ſuiv.* Sa retraite, 64. *& ſuiv.* Ses projets, 75. *& ſuiv.* Sa déſobéiſſance, 81. *& ſuiv.* Il vend Maillezais. 89. 90. Son Hiſtoire univerſelle, 91. *& ſuiv.* Il ſe réfugie à Geneve, 101. *& ſuiv.* Sa mort, 111. *& ſuiv.* 133. III. 310.
Aubigné (Conſtans d') I. 25. 96. *& ſuiv.* Sa perfidie. 105. *& ſuiv.* Son mariage, 108. *& ſuiv.* Son empriſonnement, 109. 114. *& ſuiv.* 120. 122. Sa mort, 125.
Aubigné (Me. d') I. 113. 115. 116. 121. 123. Sa mort, 133. *& ſuiv.* II. 152.

Aubigné (Conſtans & Charles d') fils de la précedente, I. 117.
Aubigné (le Comte d') I. 31.
Aubigné (Charles Comte d') II. 143. 147. *& ſuiv.* 155. 156. III. 102. 175. 241. IV. 261. Sa mort. 290. 291.
Aubigné (Mlle. d') III. 171. IV. 145. 147. Son mariage. 203. *& ſuiv.*
Aubigné (le Marquis d') V. 74. 76. 78. 191.
Aubigné (M. d') Archevêque de Rouën, V. 199. 202. 254.
Aubignés (les d') II. 213.
Augicourt, Gentilhomme de Louvois, III. 285.
Aumale (Mlle. d') I. 97. 109. 219. 225. 305. II. 89. III. 65. 76. IV. 153. 154. 258. V. 250. 252. 277. 278. 282. 286. 289. 292. 295. 298. 303. 331. 332.
Aumont (le Maréchal Duc d') I. 159.
Aumont (l'Abbé d') I. 222.
Avray (le Duc d') V. 29.
Avrincourt (la Marquiſe d') II. 89.
Auriche (la Maiſon d') V. 2. 5.
Auzy (Me. d') III. 220.
Ayen (la Comteſſe d') III. 203.
Ayen (le Comte d') IV. 205. 208. 210. 211. V. 34.

B.

Bade (le Prince de) V. 56.
Balbien (Mlle.) I. 229. II. 5. III. 222.
Barbany (Me. de) I. 104.
Barbé, Maçon. I. 224.
Barbezieux, Miniſtre, IV. 139. 166. 276. Sa mort. 281. 282.
Barillon. I. 222. II. 134. III. 31. 70. 109. 246.

Barillon, Evêque de Luçon. IV. 19.
Baronius (Gaſpar) I. 86.
Barré (le P.) III. 222.
Baſques (Me. du) Urſuline. III. 116.
Baſſompierre (le Maréchal de) I. 168.
Batailles d'Hochſtet, V. 55. *& ſuiv.* de Ramillies. 58. *& ſuiv.* de Malplaquet. 116.
Baviére (l'Electeur de) V. 3. 29. 30. 46. 56. 57. 70. 86. 99.
Baviére (la Princeſſe de) II. 167. *& ſuiv.* Dauphine, 172. 174. 222. 225. 229. 233. 250. 251. 253. III. 5. 43. 61. 77. 108. 264. *& ſuiv.* 268. 270.
Baviére (le Prince Electoral de) V. 3. 4. ſa mort. 6.
Baville, Intendant de Languedoc. III. 26. 48.
Bay (le Marquis de) V. 85. 117.
Bayle. III. 38. IV. 289.
Beaudean (Suſanne de) I. 119.
Beaufort (l'Abbé de) IV. 49.
Beaumont (l'Abbé de) IV. 102.
Beauvais (Me. de) I. 231. II. 249. III. 225.
Beauvais (Me. Angelique de) Religieuſe de la Viſitation. III. 223. 225.
Beauveau (Mlle. de) V. 319.
Beauvilliers (Me. de) II. 243. III. 195. IV. 150.
Beauvilliers (le Duc de) III. 284. IV. 19. 51. 69. 86. 103. 126. 138. 180. 277. V. 18. 32. 106.
Beauvilliers (la Ducheſſe de) III. 255. IV. 14. 83. 150.
Bec (M. le) II. 199.
Bedmar (le Marquis de) V. 29. 30.
Bellarmin. I. 57.
Belleſonds (le Maréchal de) I. 222. II. 54.
Belliévre (Me. Du Pleſſis-) I. 207.

Benaventi (le Comte de) V. 15.
Benedictines de St. Cyr. III. 124.
Benoit (Mlle) V. 319.
Benserade. I. 147. 252. 254.
Berchere (M. de la) Archevêque de Narbonne; III. 61.
Bergue (le Prince de) III. 277.
Berin, Décorateur, III. 182.
Beringhen. I. 246. 248. 252. 256.
Berlips (la Comteſſe de) IV. 251. V. 7.
Berne (la Républ. de) I. 102.
Beroalde (Matt.) I. 29.
Berry (le Duc de) III. 270. IV. 208. V. 15. 25. 33. Son mariage. 121. *& ſuiv.* 124. 185. 189. 191. Sa mort. 192.
Berry (la Ducheſſe de) V. 124. 278. 317. Sa mort. 318.
Berval (Me. de) V. 295.
Berulle, Cardinal. III. 232.
Berwick (le Maréchal de) V. 71. 77. 81. 82. 84. 88. 94. 96. 108.
Beſſola, femme de chambre de la Dauphine. III. 264. 267.
Bethune (le Duc de) I. 209. II. 10. IV. 16.
Beuning (van) III. 312.
Beuvron (le Marquis de) I. 222. II. 255.
Beze (Theod. de) I. 29.
Bezons (le Comte de) V. 90.
Bignon. III. 280.
Billardie (M. de la) V. 324.
Billets de Confeſſion; motif de leur établiſſement. IV. 192. *& ſuiv.*
Birague, Chancelier. I. 41.
Biran, Duc de Roquelaure. III. 161.
Biron (Mlle. de) II. 167.

Biſſy, (M. de) Evêque de Meaux. V. 151. 198. 234. 237. Cardinal. 245. 266. 323.
Blair (Mlle. de) III. 151.
Blanſac (Me. de) IV. 224.
Blecourt, Envoyé Extraordinaire. V. 9. 10. 13. 23.
Blois (Mlle. de) I. 275. II. 4. 44. III. 88. 171. Son mariage, 292. *& ſuiv.*
Bloſſet (Me. de) V. 332.
Blouin, Valet de chambre. IV. 287. V. 137.
Bochart de Saron (l'Abbé) V. 156. 158.
Boileau (Gilles) I. 180. 182. 196.
Boileau (l'Abbé) IV. 22. 44.
Boileau Deſpréaux. III. 28. 95. 96. 129. 201. 204. Voyez *Deſpréaux*.
Bois-franc (Mlle. de) III. 107.
Boisrobert. I. 181.
Boiſſiéres. I. 82.
Bolingbrocke (Milord) III. 185. V. 134.
Bolingbrocke (Me. de) IV. 262.
Bonneau (Me.) I. 191.
Bonrepaux. III. 31.
Bontems. III. 45. 62. 72. 93. 152. 210.
Boſſuet (M.) Evêque de Condom, II. 36. 57. 73. 77. 78. 97. 99. 100. 108. 110. 167. Evêque de Meaux. 208. 214. III. 20. 57. 192. IV. 20. 22. 34. 43. 44. 46. 48. 51. 54. 56. 58. 63. 66. 69. 70. 72. 74. 76. 81. 82. 84. 86. 88. 92. 94. 96. 99. 104. 106. 110. 114. 195. 247. V. 144. 154. 199.
Boſſuet (l'Abbé) neveu du précédent. IV. 95. 97. 107.
Boucherat, Chancelier, III. 284. Sa mort. IV. 268.
Boufflers (le Maréchal de) III. 104. 275. 305. IV. 122. V. 54. 95. 97. 98. 100. 102. 115. 116.
Bouillon (le Duc de) I. 67. 72. 83. 102.
Bouillon (la Ducheſſe de) II. 178.

Bouillon (le Cardinal de) III. 10. 12. 262. IV. 79. 80. 97. 98. 100. 106. 110. V. 236.
Bouju (Me. de) IV. 153. V. 297.
Bourbon (le Cardinal de) I. 64. 66.
Bourbon (le Duc de) III. 28. 307. 314. V. 129. 245. 305. 307. 311.
Bourbon (la Ducheſſe de) III. 70. 74. 87. 303. IV. 222. *& ſuiv.*
Bourbon (Mlle. de) V. 129.
Bourdaloue (le P.) II. 127. 208. III. 147. 175. 217. 317. IV. 27. 31. 37. 71. 152. 169. 291.
Bourdeaux (l'Archev. de) V. 154. 199.
Bourdelot, Medecin, IV. 151.
Bourdonnaye (le P. de la) IV. 284.
Bourg (Me. du) II. 151.
Bourg (le Comte du) V. 117.
Bourgogne (le Duc de) IV. 19. 49. 52. 122. 126. 132. Son mariage. 143. *& ſuiv.* 158. 173. V. 18. 25. 33. 49. 92. 94. 96. 100. 102. 107. 108. Dauphin, 153. 155. 160. 165. 169. 170. 173. 178. Sa mort. 181. 214. 268.
Bourgogne (la Ducheſſe de) III. 112. 203. 264. IV. 123. 142. *& ſuiv.* Son mariage. 154. 157. 207. 210. V. 30. 33. 39. 59. 63. 65. 66. 69. 77. 92. 101. 108. 110. 122. 124. 127. Dauphine. 170. 173. *& ſuiv.* Sa mort. 178. 192. 268. 287.
Bourvalais. V. 305.
Brancas, I. 210. (Duc de) III. 311. IV. 213.
Bregy (la Comteſſe de) I. 191.
Bretagne (le Duc de) Dauphin. V. 181.
Brias (M. de) Archevêque de Cambray. IV. 51.
Briderei (l'Abbé) Confeſſeur de Me. de Maintenon. V. 251. 291.
Brie (Charlotte de) I. 24.
Brigaut (l'Abbé) V. 323.

Brinon (Me. de) Urſuline. I. 223. III. 114. 116. 119. 120. 128. 141. Supérieure de S. Cyr. 142. 145. *& ſuiv.* ôtée de S. Cyr. 155. *& ſuiv.* 179.
Brinvilliers (la Marquiſe de) II. 174.
Briſacier (l'Abbé de) III. 199. 212. IV. 28. 30. 37. 115. 169.
Briſſac (le Comte de) I. 66.
Brunet (le Préſident) II. 154. IV. 153.
Bruyére (la) II. 156. IV. 34. 294.
Buckingham (le Duc de) I. 105.
Bulle Unigenitus, V. 193. *& ſuiv.*
Bulonde. III. 285.
Burlamaqui (M.) Conſeiller d'Etat à Geneve; I. 104.
Burnet, Hiſtorien, III. 254.
Burnet (l'Evêque) V. 120.
Bury (Me. de) IV. 231.
Buſſy. I. 222. III. 109. IV. 229.

C.

Caderouſſe (le Duc de) II. 33.
Callieres (M. de) IV. 139.
Camiſars, leur hiſtoire. V. 52. *& ſuiv.*
Campion. I. 57.
Campiſtron, Poete. III. 202. V. 231.
Candale (Fr. de) I. 46. 47.
Cantilac (le Marquis de) V. 184.
Cardillac (Jeanne de) I. 25. 108. 110. Voyez *Aubigné* (Me. d').
Cardillac (Pierre de) I. 108. 115. 117.
Cardillac (Céſar de) I. 111.
Carignan (Me. de) II. 178.
Carle (le Général) V. 71.
Caſimir (le Prince) fils de l'Elect. Palatin, I. 44.

Caſteja (Mlle. de) III. 303. IV. 153.
Caſtel dos Rios, Ambaſſadeur d'Eſpagne. V. 17. 21. 24. 27. 33.
Caſtille (M. de) Gouverneur de Charleroy, III. 316.
Caſtille (le Préſident de) V. 24. (l'Amirante de) 34.
Caſtres (la Marquiſe de) I. 278.
Catalan IV. 87.
Catherine de Medicis. I. 27. 30. 36. 39. 48. 50.
Catherine, Epouſe de Pierre le Grand, III. 84.
Catinat (M. de) II. 193. III. 311. IV. 142. V. 39. 40. 50.
Catos, femme de chambre de Me. Guion. IV. 11.
Cavalier, Chef des Camiſars. V. 53. 56.
Cavallerini, Nonce, ſa viſite à St. Cyr. III. 217.
Cavelier, (Mlle.) II. 151.
Caumont Dade (Pierre de) I. 114. 123.
Caumont Dade (Artemiſe de) I. 123.
Cavoye. III. 181.
Caylus (le Comte de) III. 103. 107.
Caylus (M. de) II. 234. III. 76. 101. *& ſuiv.* 112. 182. 185. 200. IV. 150. 154. 251. V. 237. 286. 302. 326. 328.
Cazanata, Cardinal. IV. 108.
Cellamare (le Prince de) Ambaſſadeur d'Eſpagne. V. 321.
Chaiſe (le P. de la) II. 178. 186. 219. III. 20. 34. 51. 52. 54. 56. 61. 79. 92. 95. 98. 107. 129. 130. 139. 163. 183. 200. 217. brouillé & raccommodé. 260. *& ſuiv.* 299. IV. 13. 28. 65. 71. 76. 79. 80. 94. 96. 113. 114. 131. 151. 152. 179. 180. 182. 184. 188. 190. 192. V. 56. Sa mort. 143. *& ſuiv.*
Chaiſe (le Préſident la) III. 284.

Chaiſe (le Comte de la) IV. 180.
Chalais (Me. de) I. 221. 292.
Châlons (M. de) IV. 37. 43. 44.
Chamarante, 1er. valet de chambre. I. 232. 233.
Chamarante (M. de) II. 223.
Chamillard (M. de) Miniſtre. IV. 267. *& ſuiv.* 283. V. 39. 49. 53. 58. 66. 69. 96. 104. 106.
Chamilly (le *P.*) de l'Oratoire, III. 195.
Chammêlé, III. 103. 183.
Champigny (l'Abbé de) V. 318.
Chanterac (l'Abbé de) IV. 97. 107.
Chanvalon. I. 48. (le Marquis de) IV. 13.
Chapelaines (le Baron de) I. 91.
Chapelle. I. 145.
Charlemagne III. 20. 83.
Charles IX. I. 36. 47.
Charles I. Roi d'Angleterre. III. 250.
Charles II. Roi d'Angleterre, I. 244. II. 206.
Charles II. Roi d'Eſpagne. IV. 164. V. 2. 11. Sa mort. 14. Son teſtament. 15. 32. 80. 85.
Charles, Archiduc, V. 2. 4. 7. 15. 23. 31. 55. 57. 71. 79. 105. 125. 126. 128. 132. Empereur. 133. 141.
Charles XII. Roi de Suéde. V. 86.
Charleval. I. 160.
Charlot. II. 150.
Charolois (Mlle. de) III. 299. Ducheſſe du Maine. 300. Voyez *Maine*.
Charonier (le P.) Jeſuite. IV. 81.
Charoſt (le Duc de) IV. 15.
Charoſt (la Ducheſſe de) IV. 14. 17.
Chartres (le Duc de) III. 292. 295. 299. 307. 314. 317. IV. 288. V. 10. 17.
Chartres (Mlle. de) V. 316.
Chartres (l'Evêque de) III. 129. 150. 200. 213. 214.

214. 223. IV. 40. 54. 78. 84. 90. 99. 107. 112. 121. 291. V. 144. 154. 254. 336. Voyez *Desmarais.*

Chateauneuf, Miniſtre. III. 23. 283. IV. 166.

Chateau-Renaud (M. de) II. 210.

Chatelaillon (la Baronne de) I. 96.

Chavigny. I. 64. Ambaſſadeur en Suiſſe, V. 136.

Chaulnes (le Duc de) III. 208.

Chaylar (l'Abbé du) V. 52.

Chenaye (la) III. 277.

Cheron, Official. IV. 11.

Chetardie (la) Curé de S. Sulpice. IV. 169. 290. V. 148. 153. 154.

Chevreau. II. 44.

Chevreuſe (le Marquis de) I. 134. 143. Duc. IV. 38. 46. 57. 103.

Chevreuſe (Me. de) II. 38. 243. III. 195. Ducheſſe. 255. 303. IV. 14. 83.

Chimai (le Prince de) V. 29.

Choin (Mlle. de) IV. 230. *& ſuiv.* 255.

Choiſeuil (Mlle. de) III. 185.

Choiſy (l'Abbé de) II. 185. III. 62. 64. 72. 97. 104. 204.

Chourſes (Catherine de) I. 25.

Chriſtien IV. Roi de Danemarc. III. 83.

Chriſtine, Reine de Suéde, I. 190. 256. II. 90. III. 24. 38.

Chriſtine (la Princeſſe) Dame de St. Cyr. III. 178.

Churchil (Mlle.) V. 136.

Cibo (le Cardinal) IV. 79. Sa mort. 111.

Cinfuegos, Jéſuite, V. 77.

Circe (M. de) I. 174.

Clément, Accoucheur ; II. 5.

Clément (le Prince) III. 143. 268.

Clément XI. Pape. V. 105. 169. 199. 211. 240.

Clemente Generoſa. V. 190. 192. Voy. *Generoſo.*
Cléopatre. III. 81.
Clerambaud (Me. de) I. 140.
Clermont (le Comte de) III. 229. IV. 238.
Clermont. V. 60.
Clervaut. I. 47.
Coëhorn, Ingénieur. III. 306.
Coëme (Eleonor de) I. 23.
Coetquen (la Marquiſe de) II. 31.
Colbert (M.) I. 205. 292. II. 7. 55. 154. 172. Sa mort. 243. *& ſuiv.* III. 19. 238. IV. 279. V. 222.
Colbert (Me.) II. 4. 104.
Coligni. I. 160.
Collo, Curé de Chevreuſe, III. 179.
Cologne (l'Electeur de) V. 47. 70.
Colonne (le Connétable) I. 235.
Combe (D. François de la) IV. 2. 11. 13. 82. 107.
Comte (le P. le) Jéſuite, IV. 113. 114. 116. 118. 152.
Condé (le Prince de) I. 49. 50. 56. 84. 85. 150. 190. 287. II. 24. 90. 142. 205. 206. 249. III. 299. 305. V. 61. 83.
Condom (M. de) II. 73. 94. 109. V. 195. Voyez *Boſſuet.*
Conſlans. V. 60.
Congrès d'Utrecht. V. 136. *& ſuiv.*
Conſtant. I. 46. 47.
Conti (le Prince de) III. 4. *& ſuiv.* 14. Sa mort. 15. 314. 317. IV. 205. V. 50. 61. 129. 245.
Conti (la Princeſſe de) III. 4. 12. 70. 87. 265. 303. IV. 220. 231. 232. 234. 236. 238. 240.
Conti (Mlle. de) V. 129.
Corbinelli, Philoſophe. IV. 23. 223.
Corneille. I. 151. 175. 196. III. 181.
Coſtar. I. 174.

Côtes (Sébaſtien) V. 11.
Coton (le P.) Jéſuite. III. 52. V. 147.
Coulanges (Me. de) I. 143. 307. II. 13. 134. 188. III. 78.
Cour de Rome (la) III. 139.
Courtaumer (Me. de) IV. 220.
Courtenvaux (le Marquis de) III. 8.
Courtin. II. 134.
Creci (M. de) IV. 139.
Crequi (le Duc de) II. 23. 26. 28. III. 5.
Crequi (la Ducheſſe de) II. 17. 31. IV. 150.
Cromwel. III. 250.
Croiſſy, Miniſtre. III. 283.
Cruſſol (Me. de) II. 17.
Cyr (St.) Voyez *Saint-Cyr*.

D.

Dade, gendre de T. A. D'Aubigné. I. 99.
Dagueſſeau (M.) Procureur-General. V. 240. 241. 264. Chancelier, 265. 309. 335.
Dampierre (M. de) I. 49.
Dangeau (le Marquis de) III. 109. 201. IV. 150. V. 5.
Dangeau (la Marquiſe de) III. 108. 174. IV. 154. 214. V. 62. 302.
Daniel (le P.) Jéſuite. V. 95. 150. 163. 303.
Daquin, Médecin. III. 60.
Darmſtadt (le Prince de) V. 31. 84.
Daubenton, Jéſuite, V. 76.
Dauphin (M. le) & Me. la *Dauphine*. Leur mort. V. 169. *& ſuiv.* Voyez *Bourgogne*, LOUIS XV. MONSEIGNEUR.
Dauphine (Me. la) Voyez *Baviére*.
Davy (Jaques) I. 77.
Daydie (le Comte) V. 323.

Descamps (l'Abbé(IV. 185.
Deshouliéres (Me.) I. 161. III. 109.
Deſlandes, Agent du Duc d'Orleans. V. 109. 125. 126. 128.
Desmarais (l'Abbé) III. 199. 200. 212. IV. 169. V. 291. Voyez *Charires* (l'Ev.)
Desmarets, Miniſtre. IV. 279. V. 104. 127. 128. Controlleur Général. 222. 246. renvoyé. 308.
Despréaux. I. 161. III. 14. 109. 181. 186. 204. Voyez *Boileau*.
Desvieux de Mauleon (Mlle.) Voyez *Vieux*.
Dodart, Médecin. III. 174.
Dombes (le Prince de) V. 226.
Doucin (le P.) Jéſuite. V. 150.
Drou (le) Evêque. IV. 98.
Dubois (l'Abbé) III. 296. 299. V. 61. 118. 262. 264. 308. Cardinal. 335.
Duchat. I. 95.
Duché. III. 204.
Dufrénoi (la) II. 104.
Duguet (l'Abbé) IV. 23.
Durand (M.) Supérieur de St. Lazare. III. 193.

E.

EDit de Nantes. I. 66. révoqué. III. 19. & ſuiv. IV. 175.
Effiat (d') V. 60.
Elbéne (M. d') I. 157. 197.
Elbeuf (Me. d') II. 168.
Elizabeth Farneſe Reine d'Eſpagne. Voyez *Parme*.
Emeric (le P. d') Jéſuite. IV. 151. 152. 184.
Enclos (Ninon de l') I. 141. 145. 154. 191. 202. 209. 212. 214. 228. 293. IV. 263.
Engibaud d'Aubigné, I. 113.

Epernon (le Duc d') I. 52. 85. 86. 89. 95. 103. 115.
Epine (Jeanne de l') I. 23.
Epinoy (Me. d') IV. 231. 234. 236. 239. 240. 248. 251. 253.
Eraſme. II. 245.
Eſpagne (Roi & Reine d') Voyez *Charles II. Philippe IV. & V. Marie Louiſe Gabr. de Savoie*, & *l'arme*.
Eſtang (Catherine de l') I. 25. 26.
Eſtrange (Mlle. l') II. 191.
Eſtrées (le Maréchal d') IV. 209. (la Maréchale d') III. 184.
Eſtrées (le Cardinal d') V. 74. 76. 234.
Eſtrées (l'Abbé d') V. 74.
Eugéne (le Prince) I. 234. III. 5. 6. IV. 122. V. 39. 40. 48. 57. 66. 86. 94. 98. 100. 104. 115. 137. 138.

F.

Fagon, premier Médecin. II. 115. 143. III. 59. 61. 91. 92. 150. 317. IV. 129. 285. V. 45. 242. 250.
Fare (le Marquis de la) I. 179. III. 62. 64. 105. V. 60.
Favancour. V. 324.
Favas. I. 46.
Favoriti. III. 57.
Fayette (Me. de la) I. 143. 305. 306. III. 163. 256.
Felix, premier Chirurgien, III. 91. 92. 94. IV. 229.
Fénelon (l'Abbé de) III 199. 200. 212. 279. IV. 17. *& ſuiv.* 25. 26. 28. 30. 33. 36. 38. 41. 44. 47. 48. 50. Archevêque de Cambray. 51. *& ſuiv.* oppoſé à Boſſuet. 55. *& ſuiv.* 63. Son livre ſur l'ex-

l'explication des maximes des Saints, &c. 65. *& ſuiv.* Il conſent à un accommodement, 72. *& ſuiv.* prend Rome pour Juge. 77. *& ſuiv.* eſt renvoyé dans ſon Diocèſe. 82. *& ſuiv.* Ecrits pour & contre. 87. *& ſuiv.* 91. ſon livre examiné à Rome. 97. *& ſuiv.* ſa diſgrace. 102. *& ſuiv.* ſon crime. 109. 127. eſt condamné, & ſe ſoumet. 108. *& ſuiv.* 114. 116. 118. Vraie cauſe de ſa diſgrace. 124. *& ſuiv.* Sa mort. 133. 169. V. 53. 100. 154. 169.

Fevrier (le P.) Jéſuite III. 51.

Ferté (Me. de la) II. 39.

Fervacques. I. 39.

Feuillade (la) I. 222. Duc. II. 166. 193. Maréchal. III. 125. 190. 275. 281. Sa mort. 282. 290. V. 49. 66. 69.

Feuillet (le P.) II. 52.

Feuquiéres. V. 50.

Fillon (la) V. 322.

Fléchier, Evêque de Nimes. IV. 44.

Fleuri (l'Abbé) IV. 168. 87. V. 227.

Fleuri (M. Jolly de) IV. 263. Avocat-Général. V. 264. Procureur-Général. 265.

Floigny (Mlle. de) II. 151.

Flotte, ami de Deſlandes, V. 125. 126.

Fœneſte (le Baron de) I. 95.

Fontaine (la) I. 175. 248. II. 125.

Fontaine (Me. de) Supérieure de St. Cyr. III. 222.

Fontange (Mlle. de) II. 173. 181. *& ſuiv.* Ducheſſe. 192. Sa mort. 194. 241. III. 49. 64.

Fontenelle (M. de) I. 143. III. 279. IV. 264. V. 60. 312.

Force (la) I. 63.

Fortia (M. de) V. 264.

Fouilloux (du) I. 233.

Epernon (le Duc d') I. 52. 85. 86. 89. 95. 103. 315.
Epine (Jeanne de l') I. 23.
Epinoy (Me. d') IV. 231. 234. 236. 239. 240. 248. 251. 253.
Eraſme. II. 245.
Eſpagne (Roi & Reine d') Voyez *Charles II. Philippe IV. & V. Marie Louiſe Gabr. de Savoie*, & *l'arme*.
Eſtang (Catherine de l') I. 25. 26.
Eſtrange (Mlle. l') II. 191.
Eſtrées (le Maréchal d') IV. 209. (la Maréchale d') III. 184.
Eſtrées (le Cardinal d') V. 74. 76. 234.
Eſtrées (l'Abbé d') V. 74.
Eugéne (le Prince) I. 234. III. 5. 6. IV. 122. V. 39. 40. 48. 57. 66. 86. 94. 98. 100. 104. 115. 137. 138.

F.

Fagon, premier Médecin. II. 115. 143. III. 39. 61. 91. 92. 150. 317. IV. 129. 285. V. 45. 242. 250.
Fare (le Marquis de la) I. 179. III. 62. 64. 105. V. 60.
Favancour. V. 324.
Favas. I. 46.
Favoriti. III. 57.
Fayette (Me. de la) I. 143. 305. 306. III. 163. 256.
Felix, premier Chirurgien, III. 91. 92. 94. IV. 129.
Fénelon (l'Abbé de) III 199. 200. 212. 279. IV. 17. *& ſuiv.* 25. 26. 28. 30. 33. 36. 38. 41. 44. 47. 48. 50. Archevêque de Cambray. 51. *& ſuiv.* oppoſé à Boſſuet. 55. *& ſuiv.* 63. Son livre ſur l'ex-

l'explication des maximes des Saints, &c. 65. *& ſuiv.* Il conſent à un accommodement, 72. *& ſuiv.* prend Rome pour Juge. 77. *& ſuiv.* eſt renvoyé dans ſon Diocèſe. 82. *& ſuiv.* Ecrits pour & contre. 87. *& ſuiv.* 91. ſon livre examiné à Rome. 97. *& ſuiv.* ſa diſgrace. 102. *& ſuiv.* ſon crime. 109. 127. eſt condamné, & ſe ſoumet. 108. *& ſuiv.* 114. 116. 118. Vraie cauſe de ſa diſgrace. 124. *& ſuiv.* Sa mort. 133. 169. V. 53. 100. 154. 169.

Ferrier (le P.) Jéſuite III. 51.

Ferté (Me. de la) II. 39.

Fervacques. I. 39.

Feuillade (la) I. 222. Duc. II. 166. 193. Maréchal. III. 125. 190. 275. 281. Sa mort. 282. 290. V. 49. 66. 69.

Feuillet (le P.) II. 52.

Feuquiéres. V. 50.

Fillon (la) V. 322.

Fléchier. Evêque de Nimes. IV. 44.

Fleuri (l'Abbé) IV. 68. 87. V. 227.

Fleuri (M. Jolly de) IV. 263. Avocat-Général, V. 264. Procureur-Général. 265.

Floigny (Mlle. de) II. 151.

Flotte, ami de Deſlandes, V. 125. 126.

Fœneſte (le Baron de) I. 95.

Fontaine (la) I. 175. 248. II. 125.

Fontaine (Me. de) Supérieure de St. Cyr. III. 222.

Fontange (Mlle. de) II. 173. 181. *& ſuiv.* Ducheſſe. 192. Sa mort. 194. 241. III. 49. 64.

Fontenelle (M. de) I. 143. III. 279. IV. 264. V. 60. 312.

Force (la) I. 63.

Fortia (M. de) V. 264.

Fouilloux (du) I. 233.

Fouquet, I. 152. 175. 193. 204. 206. 208. 261. II. 29. IV. 16.
Fouquet (Me.) I. 175. 191.
Fouquet, Comte de Vaux, IV. 37. 38. NB. Dans la note de cette page, liſez *oncle* au lieu de *pére*.
Fourbin (le Chev. de) III. 66. V. 89.
Fourqueux (M. de) V. 305.
François I. III. 83. V. 35.
François II. III. 83.
S. François de Sales. III. 198. 220. IV. 88.
Frédéric IV. Roi de Dannemarc, III. 83.
Freſne Canaye (de) I. 67.
Freſnoy (Me. du) II. 32. 104.
Froulé (le Chev. de) IV. 173.
Furſtemberg (le Card. de) III. 262. 268.

G.

Gabrielle, Ducheſſe de Beaufort; I. 68. 70. II. 16. 111.
Gaillard (le P.) IV. 22. 63.
Gallowai (Milord Comte de) V. 70. 81. 82. 84.
Gap (l'Evêque de) V. 152.
Garde (le Baron de la) I. 215.
Gaumont (M.) V. 264.
Gautier (l'Abbé) V. 134.
Generoſo (Clemente) Gentilhomme Valencien: V. 190.
Gentet (le P.) Jéſuite. IV. 118.
George (le Prince) II. 32.
George I. Roi d'Angleterre. V. 308.
Glapion (Me. de) I. 216. III. 179. IV. 226. 254. Supérieure à St. Cyr. V. 284. 286. 288. 295. 324. 330. 332.

Glapion (Mlle. de) III. 182. 185.
Gobelin (l'Abbé) I. 301. 302. 304. 307. II. 3. 8. 12. 46. 62. 83. 91. 98. 124. 169. 210. 220. III. 42. 66. 127. 129. 155. 199. IV. 12. 27. Sa mort. 31. 51.
Gombaut. I. 147.
Gondrin (le Marquis de) IV. 211.
Gondy (M. de) III. 117.
Gourville. III. 23. 244.
Goyon. I. 33.
Grammont (le Chev. de) I. 161. 222.
Grammont (le Comte de) IV. 62. 218. 266.
Grammont (la Comteſſe de) I. 160. II. 129. 240. III. 303. IV. 155.
Grancey (Me. de) II. 39. 181.
Grancey (l'Abbé de) V. 60. 68.
Griffenfeld (le Comte de) II. 32.
Grignan (la Comteſſe de) II. 170. IV. 90.
Grimaldo, Secretaire d'Etat. V. 125.
Guedany (Mlle. de) II. 128.
Guiche (le Comte de) I. 222. 235. 246. 251. 264. 269. 297. II. 27. 234. Duc. V. 255. 258. 264.
Guiche (la Comteſſe de) I. 48. 53. 58. 63. Ducheſſe. IV. 34. 43. 83. 155. V. 177.
Guillaume, Prince d'Orange. III. 244. 247. 248. 250. 272. 275. 285. 291. 307. 314. 316. 318. IV. 219.
Guillaume III. Roi d'Angleterre. III. 253. 274. 302. 312. IV. 135. 138. 141. 160. 266. 268. V. 1. 6. 8. 11. 36. 41. 44. Sa mort. 45. 71. 136.
Guilville, Gentilhomme du Marquis d'Harcourt. V. 5.
Guion (Me.) IV. 2. *& ſuiv.* Enfermée & élargie. 11. *& ſuiv.* Un de ſes ſonges. 17. *& ſuiv.*

ſuiv. Progrès qu'elle fait, 23. *& ſuiv.* 33. *& ſuiv.* Elle ſe retire du monde. 37. *& ſuiv.* Sa doctrine eſt jugée par Commiſſaires, 42. *& ſuiv.* Conférences d'Iſſy à ſon ſujet. 46. *& ſuiv.* Elle travaille à ſe juſtifier, 55. *& ſuiv.* Se ſoumet, 57. *& ſuiv.* eſt conduite à Vincennes, 59. *& ſuiv.* 65. 67. envoyée à la Baſtille, 83. *& ſuiv.* Aſſemblée du Clergé à ſon ſujet. 93.

Guiſe (M. de) I. 36. (le Duc de) II. 23.

Guiſe (le Prince de) ſurnommé *le Sourdaut.* IV. 206.

Guitry (le Marquis de) II. 23. 26.

H.

Halde (le P. du) Jéſuite. V. 207.

Hamilton (Elizabeth) Comteſſe de Grammont. II. 129.

Hamilton) Mlle.) II. 167.

Hamilton (le Comte) I. 160. IV. 266.

Han (Me. du) Supérieure de St. Cyr. III. 171.

Hanovre (la Ducheſſe de) III. 157. 159.

Harcourt (la Princeſſe d') II. 181. 240. III. 45. 303. 311. IV. 151. 155. 206. 208.

Harcourt (le Duc d') IV. 154. V. 302.

Harcourt (la Ducheſſe de) IV. 154.

Harcourt (le Marquis d') IV. 251. V. 4. 9. 24. 222.

Harlay (M. de) de Chanvalon, Archevêque de Rouen, puis de Paris. III. 20. 24. 61. 67. IV. 8. *& ſuiv.* 13. 45. Sa mort. 61. *& ſuiv.*

Harlay (M. de) IV. 139.

Harrach (le Comte de) V. 7.

Havrincourt (Me. la Marquiſe d') II. 89. III. 112.

Havrincourt (le Marquis d') IV. 132. 153.

Hauſſi (Me. d') III. 112. IV. 265.
Hauteſort (Me. de) I. 148. II. 16.
Hayes Gaſſelin (Marguerite des) I. 23.
Hebert, Curé de Verſailles. III. 18. 98. 194. 196. 198. IV. 19. 43. 63. 68. 74. 82. 129. 130. 188.
Heinſius, Penſionnaire de Hollande. V. 105.
Henault. I. 161. Preſident. V. 5.
Henri II. aime la Ducheſſe de Valentinois. III. 81.
Henri III. Roi de France, I. 37. 46. 50. 51. 64. 77. 81.
Henri IV. Roi de Navarre. I. 35. 37. 51. *& ſuiv.* 64. 66. 69. 70. 80. 91. 290. Sa fuite. 37. *& ſuiv.* Roi de France. 64. *& ſuiv.* Son abjuration, 66. 70. bleſſé à la lévre, 69. Sa mort, 80. II. 16. 111. 148. 211. III. 20. 52. 293.
Henri VIII. III. 83.
Henriette d'Angleterre. I. 244. 255. 256. II. 21.
Heſſe (le Prince de) V. 69.
Heudicourt (Me. d') & ſa fille. II. 3. 4. 8. 10. 13. 43. 69. 70. 107. 184. III. 75. 303.
Hocquart (M.) Fermier-Général. V. 232.
Homberg, Chymiſte. V. 184.
Honoré, petit Pére. III. 200.
Hudicourt. Voyez *Heudicourt*.
Huguenots (les) I. 27. II. 100. III. 21. 25. 26. 28. 36. 39. 189. 313. IV. 194. 199. 201. V. 49. 52. 157. Voyez *Religionnaires*.
Huguetan, Libraire. IV. 136.
Humiéres (le Maréchal d') III. 285.
Huxelles (le Maréchal d') V. 54. 118. 222. 302.
Hyde (Mlle.) III. 83.

I.

Jacques II. Roi d'Angleterre. III. 83. 186. 200. 245. 246. 248. 250. 254. 257. 258. 273. IV. 135. 139. V. 42. Sa mort. 43. 136.
Jacques III. III. 252. V. 42. 44. 88. 124.
Janseniſtes (les) II. 100. III. 24. 51. 261. IV. 41. 103. 131. 133. 185. 294. V. 143. 145. 152. 154. 158. 159. 167. 168. 194. 195. 205. 210. 291. 292. 304.
Janſon, Cardinal. III. 219. IV. 52. 79. 80.
Jeanne d'Albret. Voyez *Albret.*
Jeanne, boufonne de la Dauphine. III. 264.
Jeannin (le Préſident) I. 90.
Jeffreys, Chancelier du Roi Jacques. V. 44.
Jéſuites (les) I. 75 79. 94. 97. 267. II. 95. III. 249. 262. IV. 27. 31. 41. 63. 64. 65. 68. 131. 183. 203. V. 53. 123. 144. 146. 150. 154. 158. 159. privés des pouvoirs, 162. *& ſuiv.* 205. 210. 238. 240. 304.
Innocent XI. Pape, III. 57. 247. 252.
Innocent XII. Pape, III. 140. 219. IV. 98. 101. 107. 108. 281. V. 143.
Jolly (M.) IV. 37.
Jolly de Fleury (M.) IV. 263. V. 209. 210. Voyez *Fleury.*
Jonchère (Me. la) IV. 221.
Joſeph, Empereur. V. 8. 10. 37. 39. 41. 70. Sa mort, 132.
Jouvency (le P.) Jéſuite. V. 194.
Jurieu. IV. 92. 110. 289.

K.

Kéroualle (Mlle. de) II. 32.

L.

L'Allemand (le P.) Jéſuite. V. 150.
Lambert (la Marquiſe de) I. 162.
Lami (le P.) IV. 37.
Lancé (la Marquiſe de) IV. 226.
Lande (Me. de la) II. 89. IV. 153.
Langallerie (le Marquis de) III. 310.
Langeron (l'Abbé de) IV. 84. 87. 102.
Languet, Curé de St. Sulpice. III. 164.
Lara (D. Manrique) V. 126.
Larrey, Hiſtorien. III. 62.
Laſſeau (M.) Prêtre de la Miſſion. IV. 12.
Laſtic (Mlle. de) III. 183. IV. 148.
Laval (Mlle. de) II. 167. III. 161.
Laval, Evêque de la Rochelle. IV. 19.
Laval (le Comte de) V. 321.
Law (Jean) V. 311. 335.
Lauzun. I. 279. 281. 282. 284. 288. II. 3. 6. 17. 18. *& ſuiv.* 53. 102. 110. 195. 196. *& ſuiv.* III. 102. 248. (Duc de) V. 317.
Lecuyer (M.) Miſſionnaire. II. 71. 72. 73. 83. 94.
Leger. V. 298.
Leopold, Empereur. III. 252. IV. 268. V. 36. 46. 70.
Leopold, Duc de Lorraine. V. 7. 36.
Lesdiguiéres (M. de) I. 87.
Lesdiguiéres (la Ducheſſe de) I. 140. 181. IV. 45. 62.
Levis (Me. de) V. 302.

Leuweſtein (Mlle. de) II. 167. III. 108.
Lexington (Milord) V. 189. 190.
Lezey (Suſanne de) I. 25. 44. 48. 49.
Liancourt (le Marquis de) III. 8. 12. 14.
Linière, Hiſtorien. III. 62.
Limours (Anne de) I. 28.
Longueville (le Duc de) I. 30. II. 53.
Longueville (Me. de) IV. 294.
Lorge (de) II. 179.
Lorme (Marion de) I. 144.
Lorraine (Marguerite de) Princeſſe de Conti. I. 168. Voyez *Conti*.
Lorraine (le Chevalier de) I. 235. 287.
Lorraine (le Duc de) II. 22. 199. Voyez *Léopold*.
Loubert (M. de) Sous-prieure, puis Supérieure de St. Cyr. III. 159. 219. 222. 274. 278.
Louis XII. V. 35.
Louis XIII. I. 95. 148. II. 100. 103. III. 20. 238.
Louis XIV. Ses premiéres amours, I. 231. *& ſuiv.* pour la Mancini, 235. *& ſuiv.* pour la Valliére, 243. *& ſuiv.* pour Me. de Monteſpan, 276. *& ſuiv.* Naiſſance de ſes ſentimens pour Me. de Maintenon. II. 84. *& ſuiv.* Ses amours avec Mlle. de Fontanges. 181. *& ſuiv.* Son amour pour Me. de Maintenon. 232. *& ſuiv.* Il révoque l'Edit de Nantes. III. 20-24. 27-33. Son projet. 48. *& ſuiv.* Son mariage avec Made. de Maintenon, 53. *& ſuiv.* Il ſoufre l'opération de la fiſtule. 85. *& ſuiv.* contribue à l'établiſſement de St. Cyr. 126. *& ſuiv.* 145. Son intention à ce ſujet. 133. *& ſuiv.* Sa viſite à St. Cyr. 207. *& ſuiv.* Son Teſtament. V. 218. *& ſuiv.* Sa maladie. 241. *& ſuiv.* Sa mort. 248. Son Teſtament caſſé. 255. *& ſuiv.*

Louis, Dauphin, Voyez MONSEIGNEUR.
Louis XV. III. 132. 164. 166. V. 181. 192. 244. tient le lit de Juſtice. 311. le bien-aimé. 312.
Louiſe de la Miſéricorde (Sœur) II. 132. 133. 187.
Louiſe de Savoie, mére de François I. III. 83.
Louvigny. V. 121.
Louvois (M. de) I. 290. II. 3. 26. 29. 32. 105. 118. 147. 151. 158. 160. 176. 179. 200. 203. 205. 222. 233. 239. 244. III. 5. 6. 8. 10. 21. 24. 29. 34. 59. 60. 66. 91. 92. 104. 123. 124. 126. 174. 186. 227. 228. 237. 238. 240. 243. 244. 247. 254. 260. Sa mort. 283. *& ſuiv.* 315.
NB. *Il faut ajouter page* 292. *ligne* 2. que les grands biens qu'il laiſſa venoient de ſa femme, la plus riche héritiére du Royaume. IV. 163. 172. 273. V. 51.
Louvois (Me. de) V. 33.
Luber, Préſident, V. 259.
Luçon (l'Evêque de) V. 152. 169.
Lude (Mlle. du) II. 181.
Lude (la Ducheſſe du) II. 240. IV. 150. 155. 158.
Ludre (Me. de) II. 129. 130.
Luxembourg (le Duc de) II. 178. III. 242. 275. 305. 307. Sa mort. 312. *& ſuiv.* IV. 163.
Luxembourg (le Chevalier de) V. 97.
Luynes (Me. de) II. 39.
Luzerne (l'Abbé de la) Evêque de Cahors. III. 263.
Lyonne (Me. de) I. 292.

M.

Machiavel. III. 291. V. 6.

MADAME, Mere du Duc d'Orléans. I. 244. 248. 250. 255. 259. 264. 266. 269. 273. 285. II. 31. 129. 182. 294. 296. 298. 303. IV. 257. 288. V. 124. 128. 184. 278.

MADEMOISELLE. I. 289. II. 18. *& ſuiv.* 195. 196. *& ſuiv.* III. 248. IV. 215. V. 123. 124. Voyez *Montpenſier.*

Mador (l'Abbé) IV. 290. 291. Evêque de Belley, 292.

Magny (le Marquis de) V. 323.

Maigre (Me. le) IV. 23.

Mailli (la Comteſſe de) III. 108. 303. IV. 150.

Maimbourg. II. 101.

Maine (le Duc du) II. 8. 15. 40. 42. 44. 47. 63. 114. 117. 123. 124. 130. 142. 145. 146. 165. 195. *& ſuiv.* Prince de Dombes & Comte d'Eu. 201. III. 109. 112. Son mariage, 292. *& ſuiv.* IV. 142. V. 33. 181. Prince du Sang. V. 213. *& ſuiv.* 220. 224. 226. 228. 241. 244. 258. 260. 262. 266. 268. 305. 306. 311. 322. 326. 335.

Maine (la Ducheſſe du) III. 300. V. 217. 226. 321. 323. 324.

Maintenon (Me. de) I. 31. Naiſſance des ſentimens du Roi pour elle. II. 84. *& ſuiv.* demeure à la Cour. 118. *& ſuiv.* parle au Roi, 157. *& ſuiv.* Dame d'atour de Me. la Dauphine, 164. *& ſuiv.* Sa conduite envers Me. de Monteſpan, 215. *& ſuiv.* & à l'égard de la Reine, 221. *& ſuiv.* Amour du Roi pour elle. 232. *& ſuiv.* Elle refuſe la charge de Dame d'honneur. 246. *& ſuiv.* Etat de ſon cœur, III. 39. *& ſuiv.* Son mariage avec le Roi. 53. *& ſuiv.* 65. Ses diſpoſitions. 112. *& ſuiv.* Communauté qu'elle établit. 116. *& ſuiv.* Elle projette l'établiſſement de St. Cyr. 121. *& ſuiv.* qu'elle exécute. 126.

126. *& ſuiv.* 140. *& ſuiv.* Ses ſoins pour l'éducation des Demoiſelles de St. Cyr, 168. *& ſuiv.* & pour affermir cette Communauté. 210. *& ſuiv.* Accuſée de vouloir rendre ſon mariage public; & juſtifiée. IV. 112. *& ſuiv.* Sa retraite à St. Cyr. V. 249. *& ſuiv.* Viſite que lui fait le Régent. 268. *& ſuiv.* Sa vie à St. Cyr. 280. *& ſuiv.* Le Czar Pierre la va voir à St. Cyr. 325. *& ſuiv.* Son Teſtament. 331. *Voyez-le en entier dans les Piéces juſtificatives, N°. XXIX.* Sa mort. V. 333. Ses funerailles. 336. Voyez d'*Aubigné* (Françoiſe) & *Scarron* (Me.)

Maintenon. Achat de cette Terre. II. 61. *& ſuiv.*

Maiſonfort (Me. de la) Chanoineſſe de Pouſſay. III. 160. 182. IV. 12. 14. 35. 36. 40. 66. 85. 90.

Maiſons (le Préſident de) V. 259. 264. Garde des Sceaux. 265.

Malézieu, Chancelier de Dombes, V. 322.

Mancini (Meſdlles.) I. 192. 234. II. 177.

Mancini (Marie) I. 192. 235. 236. *& ſuiv.* 282. II. 177.

Manrique-Lara, ancien Officier général, V. 126.

Mans (l'Evêque du) V. 203. 205.

Manſard, Architecte, III. 124. 132.

Manſeau, Intendant de St. Cyr. III. 145. 146. 172. 210.

Manſfeldt (le Comte de) I. 101.

Marais (Godet des) Abbé. IV. 27. *& ſuiv.* Evêque de Chartres. 32. 34. 41. 42. 51. 54. 58. 60. 75. 106. 112. 175. Voyez *Chartres.*

Maréchal, Chirurgien du Roi. V. 242.

Marey (Me. de) V. 123. 124.

Marguerite de Navarre. I. 27. 32. 46. 48. 50.

Marguerite Thereſe d'Autriche. V. 2.

Marie de Médicis, Régente. I. 81. 82.

Marie-Thereſe d'Autriche, Reine de France. I. 241. 245. 264. 267. 268. 270. 283. 285. 289. II. 97. 99. 101. 110. 131. 132. 180. 183. 215. Conduite de Me. de Maintenon à ſon égard. 221. *& ſuiv.* Sa mort. 228. *& ſuiv.* V. 215.
Marie Stuard, III. 83.
Marie-Beatrix-Eléonore d'Eſt, femme de Jaques II. III. 245. 248. 251. 255. 260. Voyez *Angleterre.*
Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Baviére, Dauphine. Voyez *Baviére.*
Marie-Louiſe d'Orléans, Reine d'Eſpagne. V. 80.
Marie-Louiſe Gabrielle de Savoie, Reine d'Eſpagne. V. 71. 72. 74. 85. 110. languiſſante. 190. Sa mort. 228. Voyez *Savoie.*
Marie-Adelaïde de Savoie, Ducheſſe de Bourgogne. IV. 143. Voyez *Bourgogne* & *Savoie.*
Marie d'Agreda. IV. 66.
Marigni. I. 161.
Marillac. III. 26.
Marion de Lorme. I. 144.
Marlborough. V. 49. 51. 56. 86. 94. 96. 99. 104. 115. 116. 120. 131. 135. 136. 138.
Marlborough (Me. de) V. 73. 132.
Marquet (Mlle.) III. 264.
Marſan (M. de) IV. 224.
Marſillac (M. de) II. 30. 105. 158.
Marſillac (le Prince de) II. 95. 158. *& ſuiv.* 191.
Marſilly (Mlle. de) III. 181. 185.
Marſin (le Maréchal de) V. 49. 56. 59. 65. 67 68.
Martel (Me. de) I. 145.
Martel (Mlle.) I. 217.
Martiniére (la) III. 62. 64.
Maſham (Me.) V. 132.
Maſſillon (le P.) V. 237.

Mata. I. 160.
Matignon. I. 36.
Mazarin, Cardinal. I. 150. 152. 204. 234. 238. *& ſuiv.* II. 84. 147. IV. 165. 205. 270.
Mazarin (le Duc de) II. 186.
Meaux (l'Evêque de) V. 235. 238. Voyez *Boſſuet.*
Medavy. V. 69.
Medina-Celi (le Duc de) V. 125. 230. 233.
Meingui (l'Abbé) V. 238.
Ménage. I. 158. 161. 180. 191.
Ménager (M.) IV. 221. V. 135.
Meneſtrier (le P.) Jéſuite. III. 281.
Méré (le Chevalier de) I. 139. 140. 143. 201. 298.
Merſit, Page. III. 7.
Merinville (M. de) Evêque de Chartres. IV. 121.
Meſmes (M. de) Premier Préſident. V. 210. 215. 240. 241.
Mignard, Peintre. I. 161. III. 77.
Mioſſens (la Comteſſe de) II. 254.
Miramion (Me. de) III. 88. 183. IV. 13. 15. 17.
Miron, Ambaſſadeur de France. I. 103.
Miſſionnaires Lazariſtes. II. 68. ont la direction de St. Cyr. III. 213.
Moines de St. Denys. III. 139.
Molina (la) I. 269. 270.
Moliniſtes (les) V. 146.
Molinos. IV. 3. 13. 26. 67. 108.
Monaco (Me. de) I. 279. 281. 282.
Monaco (le Prince de) III. 243. IV. 111.
Monck (*Chriſtine*) III. 83.
MONSEIGNEUR. II. 170. 238. III. 5. 87. 93. 104. 183. 226. 267. 270. 272. 309. 313. IV. 116. 122. 215. *& ſuiv.* 222. 232. 234. 236. 238. 240. 242. 244. 246. 248. 250. 252. 254. V. 155. Sa mort. 175.

Monsieur. I. 37. 235. 244. 270. 287. II. 21. 24. 31. 136. III. 70. 77. 87. 107. 183. 295. 296. 298. Sa mort. IV. 284. *& suiv.* V. 80.
Montalembert (Louïse de) I. 108. 126.
Montauban (la Princesse de) III. 45.
Montauzier (le Duc de) II. 17. 23. 26. 36. 95. 142. III. 168.
Montauzier (Me. de) I. 218. 271. II. 16.
Montchevreuil (le Marquis de) I. 212. II. 134. 165. III. 62. 109. 110. Chevalier de l'Ordre. 241.
Montchevreuil (la Marquise de) I. 192. 201. II. 166. III. 43. 156. IV. 15.
Montchevreuil (Mlle. de) V. 299.
Monterey. V. 9.
Montespan (le Marquis de) I. 288. 290. Son Testament. 301. V. 307.
Montespan (Me. de) I. 214. 218. 219. 276. *& suiv.* 294. II. 1. 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 21. 22. 27. 28. 34. *& suiv.* 42. 45. 46. 48. 50. 52. 55. 56. 64. 66. Sa disgrace, 34. *& suiv.* 68. *& suiv.* 84. 88. 90. 91. 96. 98. 101. 102. 104. 106. 108. Son retour. 109. *& suiv.* 116. 119. 120. 124. 126. *& suiv.* 136. 138. *& suiv.* 151. 154. Son imprudence & sa chute. 162. 168. 171. 172. 176. 180. 182. 184. 186. 190. 195. 196. 198. 202. 215. *& suiv.* 240. 242. 246. III. 15. 45. 46. 49. 52. 55. 60. 68. 70. Sa retraite. 85. *& suiv.* 100. 119. 160. 186. 300. 304. IV. 8. 156. 257. Sa mort. 293. *& suiv.* V. 124. 261.
Montesquiou (le Maréchal de) V. 158.
Montgon (Me. de) III. 112.
Montigni (Me. de) I. 206. 208.
Montmorenci (le Connétable de) I. 27.
Montpensier (Mlle. de) I. 241. 269. 289. II. 18. *&*

& ſuiv. 30. 59. 102. 199. *& ſuiv.* Voyez MADEMOISELLE.
Montrevel (le Maréchal de) V. 218.
Montreuil. I. 161.
Moreau, Muſicien. III. 182.
Mornay, I. 47. 56. 65. Voyez *Pleſſis*.
Mornay (M. de) Supérieure de St. Cyr. III. 171.
Mornay (Mlle. de) V. 299.
Mornay (le Comte de) III. 109.
Mortemar (Athenaïs de) I. 192. 277. Voyez *Monteſpan*.
Mortemar, Abbeſſe de Fontevrault. I. 278.
Mortemar (le Duc de) II. 243. IV. 19.
Mortemar (la Ducheſſe de) IV. 14. 43. 83.
Mothe (le Comte de la) V. 97.
Motte (la) I. 233. III. 279.
Motte-Houdancourt (Mlle. de la) I. 261. (Meſdles la) II. 181.
Motthe (le P. de la) Barnabite. IV. 13.
Mouchi (Me. de) V. 316. 318.
Mouſſat (Jean) Imprimeur. I. 91. 94.
Muet de D'Aubigné. I. 88.
Murçay (le Marquis de) III. 107.
Murçay (le Chevalier de) III. 108.
Murçay (Mlle. de) II. 209. Comteſſe de Caylus. III. 103. 104. Voyez *Caylus* (Me. de)

N.

Najara (le Duc de) V. 35.
Najara (la Ducheſſe de) V. 233.
Nangis (le Marquis de) IV. 139. V. 100.
Nantes (Mlle. de) II. 4. 63. III. 28. 112.
Nantes (Edit de) Voyez *Edit*.
Nantouillet. II. 134.

Navailles (la Ducheſſe de) I. 260. 262. 264.
Nêmond de Senſac (M. de) I. 123.
Nemours, Reine de Portugal. I. 294. 296. II. 20[illegible]
Neſle (le Marquis de) V. 60.
Neſmond (Henriette de) III. 310.
Nevers (le Duc de) I. 296. II. 21. 179. IV. 91.
Nevers (M. de) II. 179.
Nevers (Me. de) II. 130.
Neuillant (le Baron de) I. 99. 119.
Neuillant (Me. de) I. 128. 130. 133. 136. 139. 141. 153. 154. 157.
Neuville (le P. de la) Jéſuite. IV. 168.
Nicole (M.) IV. 22. 37. V. 205.
Niſſac (M. de) I. 49.
Noailles (le Maréchal de) III. 24. 271. IV. 64. 142. Duc. 203. Son mariage avec Mlle. D'Aubigné. 209. V. 32. 34. 54. 71. 85. 117. 121. 130. 238. 263. 264. 308. 310. 329. 330. 333. 337.
Noailles (la Maréchale de) III. 112. Ducheſſe. IV. 64. 208. V. 287. 329. 330.
Noailles (Louis-Antoine de) Evêque de Châlons. III. 225. Voyez *Chalons*. IV. 52. Archevêque de Paris. 63. *& ſuiv.* 74. 78. 82. 84. 99. 114. 151. 175. 182. Cardinal. 183. 185. 187. 193. 196. 200. 203. 208. V. 143. 144. 148. 151. 155. 156. 162. 165. 169. 194. 196. 198. 201. 202. 204. 206. 208. 234. 236. 238. 240. 243. 264. 309.
Noailles (l'Abbé de) IV. 65.
Nogent (Me. de) II. 25.
Nonce (le) V. 196. 239.
Normanville (Mlle. de) IV. 53.
Noyer (Me. du) IV. 117.

O.

O.

Odonel. III. 275.
Orange (le Prince d') Voyez *Guillaume.*
Orléans (Duc d') Voyez MONSIEUR.
Orléans (le Duc d') III. 203. 298. V. 4. 8. 23. 60. 62. 65. 66. 68. 80. 82. 84. 89. 90. 92. 101. 109. 112. 124. 126. 128. 183. 184. 187. 189. 191. 192. 216. 220. 223. 228. 243. 244. 248. 250. Se rend au Parlement. 255. 256. 258. 260. Régent du Royaume. 261. 262. 264. 266. Sa visite à Me. de Maintenon. 268. *& suiv.* 292. 304. 306. 308. 312. 314. 318. Conſpiration contre lui. 321. *& ſuiv.* 326. 336.
Orléans (Charlote-Iſabelle Ducheſſe d') III. 294. 296. 298. V. 278. Voyez MADAME.
Orléans (la Ducheſſe d') V. 121. 122.
Ormond (le Duc d') V. 138.
Orry, Miniſtre d'Eſpagne. V. 55. 57. 89. 189. 192. 228. 233.
Oſmond (Mlle. d') III. 203. IV. 132. 147. 153. 155. 254.

P.

Paix de Riſwick. IV. 159. *& ſuiv.*
Palaiſeau (Céleſte) I. 169. 170.
Panigarole. I. 57.
Parabere (M. de) I. 138.
Parme (le Duc de) I. 68.
Parme (la Princeſſe de) Reine d'Eſpagne. V. 231. 232.
Parniére (Jeanne de la) I. 24.
Paſquin. IV. 111.

Pelegrin (l'Abbé) III. 264.
Pelletier (M.) Controlleur-Général. II. 243. & *ſuiv.* III. 284. V. 310.
Pelliſſon. I. 47. 161. 175. II. 214.
Pérefixe, Hiſtorien. I. 32. 33. IV. 8.
Perou (Me. du) IV. 35. 124. V. 285. 295.
Pérouſe (Mlle. de la) II. 32.
Perron (le Cardinal du) I. 71. 76. 77.
Perſonne (la) I. 50.
Peyre (M. de) Lieutenant de Roi. II. 182.
Philippeaux (l'Abbé) IV. 97. 118.
Philippe IV. Roi d'Eſpagne. V. 2.
Philippe V. Roi d'Eſpagne. Voyez *Anjou.* Son mariage avec Mlle. de Savoie. V. 41. & *ſuiv.* 47. 54. 57. 70. 72. 74. 79. 80. 83. 91. 103. 105. 109. 119. 121. 125. 126. 128. 130. 136. 187. 188. 190. 226. 229. 230. Son mariage avec la Princeſſe de Parme. 232. 313.
Philippe Duc d'Orléans. Voyez *Orléans.*
Pierre I. Czar. III. 84. V. 249. Sa viſite à St. Cyr. 325. & *ſuiv.*
Pietre (Mlle.) II. 151. 152.
Pignatelli. I. 241.
Pio (le Prince) V. 89.
Piroi (l'Abbé) IV. 67. 92.
Pleſſis-Belliévre (Me. du) I. 207.
Pleſſis-Mornay (du) I. 47. 56. 65. 71.
Polignac (l'Abbé de) IV. 281. V. 118. Cardinal. 234. 236. 266. 321. 322. exilé. 323.
Polignac (le Vicomte de) V. 60.
Pologne (la Reine de) V. 279.
Pompadour (le Marquis de) V. 321. 322.
Pompadour (la Marquiſe de) V. 230.
Pomponne, Miniſtre. III. 283.
Pons (Antoinette de) I. 159. 215. 258. 277.

Pons (Miguel de) V. 125.
Pontchartrain, Miniſtre. III. 273. 280. 284. Controlleur-Général. IV. 69. 80. 138. 166. 172. 176. 266. Chancelier. 268. 294. V. 106. 214. remet les Sceaux. 216. 246.
Pope. IV. 5.
Portocarrero (Cardinal) V. 5. 7. 10. 12. 16. 23. 24. 28. 48. 74. 77.
Portocarrero (l'Abbé) V. 322.
Portſmouth (la Ducheſſe de) II. 206.
Priolo (Me.) Supérieure de la Viſitation de Chaillot. I. 261. Supérieure de St. Cyr. III. 220. 223. 224.
Prior. V. 135.
Puſelles (l'Abbé) V. 210. 264.

Q.

Queſnel (le P.) Prêtre Oratorien. IV. 33. 132. V. 143. 144. 146. 152. 154. 156. 166. 169. 170. 194. 196. 198. 200. 203. 208. 211.
Quiétiſme (le) IV. 1. *& ſuiv.* 11. *& ſuiv.* 23. *& ſuiv.* 33. *& ſuiv.* 55. 68. 72. *& ſuiv.* 108.
Quinault. IV. 66.

R.

Rabaudange. III. 83.
Racine. I. 274. II. 109. III. 95. 96. 109. 180. Son Eſther. 181. *& ſuiv.* Son Athalie. 193. *& ſuiv.* Ses Cantiques. 202. 204. 206. V. 292.
Radouay (Mlle. de) V. 287, 288.
Ragois (M. le) II. 44. 145.
Raiſin (la) Actrice. III. 183. IV. 221.
Rambures (Mlle. de) II. 167. III. 108.

Ramſai (M. de) IV. 105.
Rancé (l'Abbé de) IV. 44.
Rantzau (la Maréchale de) I. 307.
Ranucci, Cardinal, Nonce du Pape. III. 129.
Ravaillac. I. 80.
Reboulet, Hiſtorien. III. 62. 64.
Reine de France. Voy. *Marie-Thereſe*.
Religieuſe de Moret, crue fille de Louis XIV. V. 320.
Religionnaires (les) I. 44. 66. IV. 193. Voyez *Huguenots*.
Retz (le Maréchal de) I. 49. 65.
Retz (la Ducheſſe de) I. 65.
Retz (le Cardinal de) I. 150. 190. Ses Mémoires. V. 303.
Reventlau (Mlle. de) III. 83.
Reventlau (le Comte) V. 59.
Reynie (M. de la) II. 176. 180.
Rheims (l'Archev. de) IV. 53. 62. 281. Voyez *Le Tellier*.
Richelieu, Cardinal. I. 115. 148. 240. II. 24. III. 280.
Richelieu (le Duc de) III. 249. IV. 213. V. 323.
Richelieu (le Marquis de) I. 105. 231. 233. II. 3. pardonné. III. 3. *& ſuiv.*
Richelieu (Me. de) I. 200. 218. 223. 227. 292. II. 4. 10. 12. 15. *& ſuiv.* Dame d'honneur. 18. Ducheſſe. 83. 84. 105. 106. 108. 110. 112. 128. 131. 135. 136. 152. 164. 169. 225. 226. 246. Sa mort. 249. 250. 254.
Rigolo, Commandant d'Artillerie. V. 130.
Riom (le Comte de) V. 316.
Rivaux (Marie des) I. 23.
Robinet (le P.) V. 229. 233.
Rochechouart (Me. de) III. 99.
Rochefort (la Maréchale de) II. 166. 169. 254. 303.
Rochefoucault (François Comte de la) I. 49. 119.

(le

(le Duc de la) 306. II. 231. III. 8. 11. 13. 23. IV. 209. 220. V. 28.
Rocheguyon (le Duc de la) III. 8.
Rochelle (l'Evêque de la) V. 152. 169. Voyez *Laval.*
Roche-ſur-Yon (le Prince de la) III. 5. 14. 15.
Rohan (le Duc de) I. 83. 84. 90. 99. 106. 116.
Rohan (Catherine de) I. 277.
Rohan (l'Abbé de) III. 105. Cardinal. V. 198. 200. 202. 204. 207. 208. 234. 237. 238. 245. 266. 323.
Roquelaure (le Duc de) III. 107. 161.
Roſe, Miniſtre. III. 284.
Roſe (la Sœur) IV. 44.
Rouillé (le Préſident) IV. 278. V. 105.
Roure (la Comteſſe du) III. 267. IV. 215. *& ſuiv.* 220.
Rouſſeau. III. 204. IV. 204.
Rouville. I. 222.
Roye (le Comte de) III. 33.
Rubio (le P.) V. 229.
Ruccelai Florentin. I. 301.
Rudolovic, Evêque. IV. 98.
Rue (le P. de *la*) Jéſuite. III. 318. IV. 71. 131. 152. V. 159. 176.
Ruvigni (le Marquis de) II. 148. III. 20. 33. 36. 70.

S.

Sablé (Me. de) I. 140. 306.
Sabliére (le Marquis de la) I. 161.
Sabliére (la Marquiſe de la) I. 161. II. 4.
Sacerdoti (le Juif) IV. 136.
Saint-Aignan (le Duc de) II. 183. III. 30.

Saint-Aldegonde. I. 47.
Saint-Bazile (Me. de) I. 307.
Saint-Blancart. I. 105.
Saint-Briſſon-Seguier (le Marquis de) III. 125.
Saint-Cyr (M. de) I. 27.
Saint-Cyr, Son établiſſement. III. 121. *& ſuiv.* Ses conſtitutions. 128. Ses bâtimens. 131. Intention du Roi à ce ſujet. 133. *& ſuiv.* Formalités. 139. *& ſuiv.* Réglement pour cette Maiſon. 142. *& ſuiv.* Utilité de cette Communauté. 160. *& ſuiv.* Education des Demoiſelles de St. Cyr. 168. *& ſuiv.*
Saint-Cyran. V. 143.
Saint-Evremont. I. 145.
Saint-Fremont (le Comte de) IV. 154. V. 39.
Saint-Génies (le Marquis de) V. 323.
Saint-George (le Chevalier de) V. 124. Voyez *Jaques III.*
Saint-Geran (Me. de (II. 184. 239. 242.
Saint-Hermant (Mlle. de) I. 152.
Saint-Hermine (Me. de) I. 120.
Saint-Hermine (Meſdles de) I. 97. II. 213.
Saint-Hermines (les) III. 108.
Saint-Luc. I. 222.
Saint-Oſmane (Mlle. de) III. 182. 185.
Saintot, Maitre des cérémonies. III. 217.
Saint-Pierre (Me. de) Urſuline. III. 115.
Saint-Pierre (l'Abbé de) V. 8. 223.
Saint-Sébaſtien (la Marquiſe de) III. 84.
Salſines (les Dames de l'Abbaye de) III. 308.
Salviati, Chevalier. I. 35.
Sancy. I. 76. 95.
Sandras de Courtils. I. 298.
Sanguin. II. 168.
Sarrazin. I. 145.

Savoie (Marguerite de) I. 241.
Savoie (Victor Amedée Duc de) III. 286. V. 15. 23. 38. 40. 64. 86. 90. 104. 133. Voyez *Victor.*
Savoie (Marie Adelaïde de) Voyez *Bourgogne.*
Savoie (Mlle. de) Epouſe de Philippe V. V. 41. Sa mort. 228. Voyez *Marie-Louiſe-Gabrielle.*
Saxe-Weymar (le Duc de) I. 116.
Scaron, pére du ſuivant. I. 148. 149.
Scaron (l'Abbé) I. 136. 138. 141. 143. *& ſuiv.* 152. *& ſuiv.* 159. 162. 168. 171. 172. 174. 179. 182. 185. 192. Son mariage. 152. *& ſuiv.* Sa mort. 292. *& ſuiv.* II. 159. III. 205. IV. 31.
Scaron (Louis) I. 159.
Scaron (Me.) I. 160. 164. 168. 170. 172. 174. 176. 178. 180. 182. 188. 192. 197. 204. 208. 214. *& ſuiv.* 291. *& ſuiv.* 299. *& ſuiv* II. 1. *& ſuiv.* 12. *& ſuiv.* 16. 22. 40. *& ſuiv.* 56. 61. *& ſuiv.* Sa ſocieté. I. 160. *& ſuiv.* Ses premiéres vues. 164. *& ſuiv.* Sa pauvreté. 172. *& ſuiv.* Ses Amans. 176. *& ſuiv.* Ce que ſes contemporains ont penſé de ſa vertu. 180. *& ſuiv.* Sa conduite dans ſon indigence. 197. *& ſuiv.* Elle obtient une penſion de la Reine-Mére. 214. *& ſuiv.* du Roi. 291. *& ſuiv.* qu'elle perd en refuſant un mari. 225. *& ſuiv.* Dévoté. 299. *& ſuiv.* Gouvernante des enfans du Roi. II. 1. *& ſuiv.* à la Cour. 12. *& ſuiv.* Son voyage à Anvers. 40. *& ſuiv.* Elle achéte Maintenon. 61. *& ſuiv.* dont elle prend le nom. 66. 169. 253. III. 56. 59. 242. Voyez d'*Aubigné* (*Françoiſe*) & *Maintenon.*
Scaron de Vavres (*Catherine*) I. 159.
Scaron (Françoiſe) I. 168.
Schomberg (M. de) I. 107. Maréchal. III. 30. 33. 247. 273.

Scuderi (Mlle. de) I. 161. 177. 180. 185. 308. III. 109.
Segur, Chef du Conſeil du Roi de Navarre. I. 52.
Seignelay. II. 104. III. 229. 247. 254. Sa mort. 273. 283. 290.
Seignery (le P.) IV. 71.
Sens (M. de) III. 57.
Senſac (M. de) I. 138.
Serre (la) I. 274.
Sery (Mlle.) V. 62.
Sevigné (la Marquiſe de) I. 161. 274. II. 137. 164. III. 78. 112. 193. 250.
Siége de Turin. V. 65. *& ſuiv.* de Lille, 96. *& ſuiv.*
Silva (Manuel de) V. 233.
Simiane. V. 60.
Sinzendorf (le Comte de) V. 26.
Soiſſons (le Comte de) I. 69. 234. III. 245. IV. 205.
Soiſſons (la Comteſſe de) I. 235. 261. 268. 285. II. 31. 177. 178. 180.
Sorbiére. I. 184.
Sorel (Agnès) II. 16.
Soubiſe (Me. de) II. 129.
Soubiſe (le Prince de) III. 242.
Sourdis (Cardinal de) I. 103.
Souvré. I. 170.
Sparre, fille d'honneur de la Reine Chriſtine. II. 90.
Squaramel, Ambaſſadeur de Veniſe. I. 102.
Staremberg (le Comte de) V. 90. 121.
Strafford (Milord) V. 135.
Suède, (la Reine de) III. 165.
Sully (le Duc de) I. 72. 73. 84. II. 16.
Sully (la Ducheſſe de) IV. 83.
Surgeres (la Marquiſe de) II. 40. 42.

Surville (le Marquis de) IV. 213.
Suze (le Comte de la) I. 102.
Suze (la Comteſſe de la) I. 144. 161.

T.

Taley (Diane de) I. 34.
Tallard. V. 56. 222.
Télémaque (les Avantures de) Ouvrage funeſte à ſon Auteur. IV. 18. 125. *& ſuiv.* 148. V. 100.
Tellier (le) II. 26. 142. III. 23.
Tellier (Maurice le) Archev. de Rheims, IV. 69. 195. Voy. *Rheims*.
Tellier (le P.) Jéſuite. IV. 134. Confeſſeur de Louïs XIV. V. 149. 150. 153. 154. 156. 158. 160. 162. 165. 166. 168. 193. 200. 207. 209. 210. 227. 235. 237. 238. 243. 264.
Teſſé (le Comte de) IV. 150. V. 38. 49. 57. 70. Maréchal. 86.
Teſtu (l'Abbé) I. 161. 218. 291. 301. 304. II. 4. III. 109. 194. 204.
Themiſeuil de St. Hyacinthe. IV. 95.
Thianges (la Marquiſe de) I. 278. 294. II. 21. 130.
Thianges (Mlle. de) Ducheſſe de Sforce. II. 130.
Thibouſt (Me.) II. 259.
Thou (de) I. 72. 91. II. 148.
Thyrſus-Gonzales (le P.) Général des Jéſuites. IV. 148.
Tiberge (M. l'Abbé) III. 199. 212. IV. 28. 30. 37. 115.
Tignonville (Mlle. de) I. 40.
Tilladet. III. 104.
Tingri (Me. de) II. 178.
Tonnancourt (Mlle. de) IV. 153.

Tonne-Charente (Mlle. de) I. 248.
Tonnerre (Mlle. de) II. 167.
Torcy (le Marquis de) Miniſtre. III. 201. IV. 79. 80. 276. V. 36. 78. 87. 105. 106. 110. 119. 246.
Toulouſe (le Comte de) II. 142. 157. 162. 204. III. 88. 277. 292. 301. 306. IV. 211. Prince du Sang. V. 213. *& ſuiv.* 221. 266. 306. 311.
Tour (Me. de) IV. 90.
Tour (Mlle. de la) V. 299. 300.
Tournemine (le P. de) Jéſuite. V. 321.
Tourreil, Académicien. III. 280.
Tours (Mlle. de) II. 4. 141. 168.
Tours (l'Archevêque de) V. 202.
Tourte (la) II. 134.
Tourville. III. 311.
Trêmes (le Duc de) I. 168.
Trêmes (le Chevalier de) I. 169.
Treville (M.) IV. 23.
Treviſani, Prélat Romain, III. 207.
Trimouille (le Duc de la) I. 72. 73.
Trimouille (Mlle. de la) I. 50. II. 32.
Trimouille (le Cardinal de la) V. 194.
Tronſon (l'Abbé) Supérieur de St. Sulpice. IV. 18. 37. 43. 44.
Troublet (l'Abbé) V. 289.
Trouſſe (la) III. 26.
Turenne (le Vicomte de) I. 46. 58. II. 31. ſa mort. 111.
Turenne (le Prince de) III. 5. 6. 291. IV. 216. V. 49.

V.

Valef (le Baron de) V. 321.
Valentinois (la Ducheſſe de) I. 264. II. 16. III. 81. IV. 224.

Va-

Valincourt, III. 101. IV. 168. V. 5. 6. 238.
Valliére (Me. de la) I. 207. 218. 219. 243. & *suiv.* 276. 279. 280. 282. 284. 286. II. 2. 7. 12. 15. 17. 34. 44. Carmelite, 53. & *suiv.* 77. 80. 133. 134. 187. 241. III. 41. 49. 52. IV. 232. 239. 257.
Valliére (le Marquis de) IV. 211.
Valois (le P.) Jéſuite. IV. 20. 82. 102.
Valois (Mlle. de) V. 226. 335.
Van-Robais. III. 30.
Vardes (le Marquis de) I. 170. 222. 269. II. 110. III. 109.
Varenne (la) I. 74. 82.
Vaſſor (*Le*) ſon hiſtoire de Louïs XIII. V. 303.
Vauban. III. 238. 275. 276. 306. V. 50. 54. 67.
Vaudemont (le Prince de) IV. 142. V. 3. 31. 38.
Ubilla (D. Antoine de) V. 11. 15.
Veldens (la Princeſſe de) III. 171.
Veillenne (Mlle. de) III. 182.
Vendôme (Céſar Duc de) I. 70. II. 179. III. 293. 314. IV. 122. V. 48. 57. 59. 60. 94. 96. 107. 121. 231.
Venelle (Me. de) I. 237.
Ventadour (Me. de) I. 268. II. 240. III. 203. IV. 150. 286. V. 302. 312.
Vermandois (le Comte de) I. 276. II. 44. 58. 60.
Vernon, Chevalier, I. 106.
Vertot (l'Abbé de) II. 144. V. 337.
Verrieux (Me. de) Supérieure de St. Cyr. V. 284.
Vexin (le Comte de) II. 43. 63. 235.
Veymar (les Ducs de) I. 101.
Victor Amedée. III. 84. IV. 142. 193. V. 105.
Vieuville (Me. de la) IV. 151.
Vieux (Mlle. des) II. 109. IV. 92. 94.
Vigoureux (la) II. 175. 177.

Vigaier (Françoiſe de) I. 24.
Villacerf (le Marquis de) IV. 150.
Villarceaux (le Marquis de) I. 142. 201, 209. & *ſuiv.* 228. Chevalier de l'Ordre. 241.
Villarceaux (Me. de) I. 210.
Villa-Roel (Antoine de la) V. 126.
Villars, Amiral. I. 43.
Villars (le Maréchal de) V. 54. 56. 70. 86. 90. 107. 108. 115. 116. 131. 137. 138. 222. 266. 279. 302.
Villars (la Maréchale de) V. 141.
Villefor, Janſeniſte. V. 303.
Villequier (Me. de) II. 26.
Villeroi (M. de) I. 82. 89. 90. 296. II. 33. (Duc de) III. 11. Maréchal. 52. 66. 105. 185. 203. 260. IV. 142. V. 39. 40. 48 50. 58. 93. 216. 221. 243. 246. 250. 253. 258. 266. 302. 312. 324. 330. 335.
Villeroi, Archevêque de Lyon. III. 52.
Villeroi (M. de) Evêque de Chartres, III. 129. 140. 200. 213. 217. ſa mort. IV. 32.
Villette (le Marquis de) I. 123. II. 116. fils, 208. 212. III. 103. 107. 185. IV. 262.
Villette (Me. de) I. 119. 120. 123. 124. 127. 128. 130. II. 116. III. 101.
Vincent de Paul. IV. 8.
Viſconti (le Général) V. 48.
Vivonne (le Duc de) I. 160. 278. II. 3. Maréchal. 112. 155. III. 100.
Voiſin (la) II. 175. 177. 179.
Voiſin (M.) V. 194. Chancelier, 218. 220. 236. 241. ſa mort. 309.
Voiture. I. 140. 145.
Volpilliere (*la*) Poëte. V. 119.
Voltaire (M. de) I. 229. 297. II. 60. III. 62. 64. 103.